This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06932788 4

Whitehall Gardens.
INDUSTRIA
Sir Robert Peel Bart

EXTRAIT

D'UN

DICTIONNAIRE INUTILE,

Compoſé par une Société en commandite, & rédigé par un homme ſeul.

Jean-Pierre Gallais.

Omne ſupervacaneum pleno de pectore manat.

A 500 lieues de l'Aſſemblée Nationale.

1790.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
104483
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1898.

AVANT-PROPOS EXCESSIVEMENT NATIONAL.

GRACES au ciel, la gaîté françoiſe a diſparu, & avec elle ont paſſé comme des ſonges, la légéreté tant de fois reprochée à notre nation, l'élégance ſi chérement achetée de nos mœurs, & la clarté ſi ennuyeuſe de notre langue. Tant mieux, nous ne rirons plus ; nous allons devenir philoſophes. Il étoit contre les mœurs & la décence de s'entendre & de faire rire le monde. Les larmes & l'obſcurité conviennent mieux à la miſérable eſpece humaine.

De dire par combien de degrés il a fallu paſſer, pour amener la nation à cette ſévérité d'humeur, qui conſtitue la véritable dignité de l'homme, & nous paroît le ſigne le moins équivoque de la félicité publique, eſt au deſſus de nos forces, & n'entre point dans nos vûes.

Nous obſerverons ſeulement que cette grande & mémorable révolution étoit bien le moindre prix dû à dix-huit ſiecles de travaux, à cent mille brochures, & à la ſubite coalition des gens de lettres, qui, las de ſe raſſembler pour faire des phraſes, ſe ſont enfin réunis en faveur du bien public (1).

---

(1) On a beaucoup parlé de la prophétie de D. Gerle, & on s'en eſt moqué avec raiſon; mais en voici une d'un autre genre. M. de Voltaire, qui n'étoit pas trop viſionaire, comme on ſait, écrivoit à M. le marquis de *Chauvelin*, en date du 2 avril 1764.

» Tout ce que je vois jette les ſemences d'une révolution, qui arrivera immanquablement, & dont je n'aurai pas le plaiſir d'être témoin. Les françois arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumiere s'eſt tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la premiere occaſion, & alors ce ſera un beau tapage. Les jeunes gens ſont bien heureux; ils verront de belles choſes «. *Tome IX, de la Correſp. Génér.*

Il y a plus de vingt-ſix ans que Voltaire écrivoit cette prophétie, qu'on ne peut pas dire faite après coup.

Le regne des méchans & des plaiſans eſt fini. La terre leur eſt enlevée. Il en a d'abord couté quelques victimes ; on a verſé quelques ſceaux de ſang. *Hé bien* ! la raiſon eſt arrivée ; ſon empire eſt établi ſur des fondemens d'airain : toutes les puiſſances humaines s'uniroient en vain pour l'ébranler.

La langue, ainſi que la nation, ont pris ſoudain un caractere de vigueur qu'on ne leur ſoupçonnoit pas en Europe. Notre génie, dirigeant ſon vol audacieux juſque dans les nues, plane avec complaiſance ſur nos têtes républicaines, & retombe en pluie de feu dans celles des journaliſtes, qui, comme autant de conducteurs électriques, vont porter l'étincelle de la liberté dans les cœurs les plus réfractaires.

On viendra, de tous les coins de l'Univers, viſiter la France, comme on alloit autrefois viſiter Lacédémone. On viendra étudier notre gouvernement & nos mœurs, entendre les orateurs du *Forum*, des clubs, des cafés, de l'académie, boire nos vins, lire nos brochures, admirer enfin la haute

ſageſſe de nos repréſentans, l'étonnante harmonie de nos délibérations, la profonde hardieſſe de nos journaliſtes, la bravoure éclatante de nos milices nationales, la ſoumiſſion reſpectueuſe des peuples, & l'infatigable modération du roi.

Arrêtés à chaque pas par des leçons ſublimes, les étrangers ſurpris de ces changemens, inſtruits par tant de modeles, porteront dans leur patrie le courage, le civiſme, l'eſprit public, & l'enthouſiaſme de la nôtre. L'Europe entiere, ſubjuguée par ces récits, entraînée par le cours néceſſaire des événemens, changera ſon ancien ſyſtême politique, adoptera nos loix & nos vertus. Réunis déſormais ſous les ſeules banieres de la liberté, les ruſſes & les portugais, les anglois & les napolitains, les allemands & les françois, ne formeront plus qu'une famille, gouvernée par les mêmes idées de juſtice & d'humanité, & pénétrés des mêmes ſentimens de bienfaiſance & de fraternité. Nous aurons la gloire d'avoir opéré ce prodigieux changement; cette gloire vaut mieux

que celle des conquêtes : elle ſurpaſſe même celle des modes, des équipages, des ameublemens, des habits, des galons, des poupées, & des babioles.

Si nous ne jouiſſons pas encore de tous nos avantages, nous avons au moins dès-à-préſent, celui de ne plus nous entendre ; & comme l'obſervoit très-bien un de mes amis ; » ce que l'on fait ne reſſemble plus à ce que » l'on dit, & ce que l'on dit ne repréſente » plus ce que l'on penſe «. Mais le mal !... à ceux qui auroient la bêtiſe de s'en plaindre, je répondrois : ô, mes freres, n'avez-vous pas pour dédommagement l'accent anglois & la liberté ?

Ce n'eſt donc ni pour éclaircir ce qui eſt embrouillé, ni pour égayer nos têtes hypocondriaques, que je me propoſe de donner cet *Eſſai d'un nouveau Dictionnaire*. J'avoue que j'écris ſans but, ſans motif, & ſouvent ſans m'entendre moi-même. Je défie le plus déterminé partiſan des cauſes finales d'en trouver une à mon ouvrage inutile. Je ſuis le torrent qui m'entraîne.

Si, malgré cet aveu libre & ſolennel, je ne pouvois échapper aux traits acérés de la calomnie, alors j'ajouterois, ſans héſiter, cette profeſſion de foi politique.

» Je crois en la révolution, je reſpecte l'Aſſemblée Nationale, & me ſoumets à ſes décrets ; je dis anathême au clergé dépouillé de ſes biens, & à la nobleſſe dépouillée de ſes titres : je me range du côté du peuple par deux raiſons ; la prémiere, c'eſt qu'il eſt le maître ; la ſeconde, que ſa cauſe prête infiniment au ſentiment «.

A l'abri de cette profeſſion & de la liberté, je ne crains plus d'avancer, & d'entrer en matiere ; *fort de ma conſcience*, comme dit l'autre,

....Nullius addictus jurare in verba magiſtri.
HOR....

DICTIONNAIRE

EXTRAIT
D'UN
DICTIONNAIRE
INUTILE.

ACCAPARER.

CE mot d'origine obſcure & d'un uſage devenu trivial, ne s'emploie qu'en mauvaiſe part. Il ſignifie le commerce odieux de ceux qui enlevent tout ce qui ſe trouve d'une eſpece particuliere de marchandiſe, dans le deſſein de la vendre plus cher, après l'avoir rendue plus rare. De tous les accaparemens, celui du blé eſt le plus criminel, parce qu'il porte sur un objet de premiere néceſſité, & le plus dangereux, parce

que le peuple, qui en fait justice, est d'ordinaire un peu brutal dans ses corrections.

De tout temps le blé a produit, avec les charensons qui le consument, des marchands adroits qui ont tâché de tirer leur fortune de la variation dans le prix des grains. Mais depuis la révolution, on est venu à bout d'*accaparer* l'argent, les armes, les presses, les opinions et les idées. Tout est soumis au calcul infernal de ces maudits accapareurs. Heureusement le district des cordeliers, plus vigilant que les autres, en saisissant coups sur coup trois accaparemens de blé, d'armes et d'argent, dont le moindre pouvoit abîmer la France, a dissipé les complots de nos ennemis et nous a sauvé de leurs serres aristocratiques.

Je vis hier un anglois qui me soutint qu'on se réjouissoit dans son pays, mais qu'on ne croyoit pas un mot des prétendues conspirations de la noblesse & du clergé : que cette lutte inégale de 600,000 habitans contre 23 millions n'avoit pas le sens commun; mais qu'il importoit de la persuader au peuple, qu'on vouloit armer, en effrayant son imagination. Qu'on ne croyoit pas plus à la famine dans le temps de la récolte, ni à ces brigands enchantés qui paroissoient et disparoissoient avec tant d'adresse dans toutes les provinces de France, & sont allés derniérement

brûler Tabago, et faire révolter le nouveau monde, ni à ces accaparemens enfin dont le but, en derniere analyſe, étoit de faire de la France un vaſte cimetiere, où cinq à six cents familles seulement auroient survécu au milieu des ossemens, de l'horreur et du silence.

Que répondre à cet insensé ? je le renvoyai au district des cordeliers, et je me promis d'en toucher deux mots au ſieur *Camille des Moulins*, auteur des révolutions de *France* & de *Brabant*.

ADHÉSION.

CE mot ſignifie le conſentement de la volonté, sans le concours des lumieres de l'entendement, & ne s'employoit autrefois que dans le ſtyle des croyans.

Lorſque la langue au berceau, ou flétrie par le deſpotiſme, marchoit peſamment dans un ordre clair et direct, on diſtinguoit parfaitement l'*adhéſion*, de *l'approbation*, du *conſentement*, de la *ratification*. Alors on eut dit : l'*approbation* des journaliſtes prouve infailliblement la bonté d'un ouvrage. Le *conſentement* général, donné aux

décrets de l'Aſſemblée, eſt la plus grande preuve de leur ſageſſe, & le plus ſacré caractere de leur *ratification*. L'*adhéſion* ſincere aux dogmes de l'égliſe eſt un acte de foi néceſſaire au ſalut.

Par quelle fatalité ce mot d'*adhéſion*, conſacré jadis aux actes d'une croyance aveugle, eſt-il devenu ſi familier, pour exprimer la ſoumiſſion des françois aux décrets de l'Aſſemblée ? On ne parle, on n'entend parler que de l'*adhéſion* des troupes, de l'*adhéſion* des provinces, de celles des villes, des clubs, des juifs, des comédiens, des laquais & du bourreau. C'eſt bien fait d'adopter des loix ſages & de ſe ſoumettre aux décrets de l'Aſſemblée ; mais j'aurois voulu que la formule d'adoption n'eût pas le cachet de la ſervitude ; & quelle ſervitude plus humiliante pour la raison que celle qui pese sur la volonté, qui la façonne au joug d'une autorité arbitraire, ſans laiſſer à l'esprit le droit d'en examiner les titres ?

Mais s'il y a de l'impiété à vouloir pénétrer les décrets de la divinité, n'y auroit-il pas de la témérité à diſcuter l'ouvrage de nos légiſlateurs ?

ADRESSE.

JE ne parle pas de cet art ſi difficile de conduire ſes entrepriſes à bien, de ſe ménager des reſſources contre les événemens, de s'inſinuer dans la confiance des gens, de gagner la bienveillance de ceux dont on a beſoin, de donner peu pour retirer beaucoup, de cacher ſon jeu, de maſquer ſes intrigues, art bien connu dans les cloîtres, bien employé dans les cours, bien difficile dans le monde, légitime quand il ſe borne à la prudence, criminel quand il emploie l'artifice .... non ce n'eſt pas de cela que je veux parler.

Je parle de ces ſuppliques préſentées à l'Aſſemblée Nationale, dont le ſtyle eſt ſi éclatant et les vœux ſi raiſonnables, qu'on feroit embaraſſé de ſavoir pourquoi l'Aſſemblée ne fait pas droit à leurs demandes; ſi la contradiction ne ſautoit aux yeux.

L'Aſſemblée, qui tient en ſes mains la balance univerſelle, peſera tous les intérêts, & répondra à toutes ces *adreſſes* dans ſa haute juſtice. Nous devons le croire; mais qu'eſt-ce que la juſtice?

» C'eſt, dit le journal de Paris, un traité de paix entre tous les intérêts et toutes les opinions. Les avis extrêmes divisent tout, parce qu'il offenſent tout «. Cela eſt clair.

Le coup de partie de l'Aſſemblée Nationale eſt d'avoir démoli, jusques dans les fondemens, l'édifice entier du gouvernement, & d'avoir mis, par cette démolition profondément combinée, toutes les villes du royaume dans la néceſſité de lui faire des ſoumiſſions pour obtenir, ſoit un département, ſoit un tribunal, ſoit une garantie, ſoit un pacte, &c. . . .

Ces ſoumiſſions & ces demandes ſont le plus fort rampart de ſon autorité, et la meilleure réponſe aux mécontens. Qui oſeroit dire, en effet, que la France eſt pleine de mécontens, tandis que les ſéances du ſoir ne ſont remplies, ainsi que les feuilles publiques, que d'*adreſſes*, de félicitations, d'adhésions, de dons patriotiques ?

Le clergé, la nobleſſe, la magistrature & la finance ſont écraſés, et ont peut-être quelque raiſon de ſe plaindre. Mais que ſont la finance, la magiſtrature, la nobleſſe & le clergé, quand on a des départemens & des diſtricts, quand les grandes villes attendent des tribunaux amovibles ; les petites villes, des juges de paix ; les campagnes, l'abondance ; le peuple, des aſſemblées

primaires ; tous l'ordre public, le repos et la liberté ?

» Tout va changer en même temps, remarque mon auteur favori du journal de Paris, tout va changer, & *c'est pour cela même que tous les changemens ſeront poſſibles.* Idée lumineuse « !

AJOURNEMENT.

TERME de palais qui ſignifioit une ſommation juridique de comparoître un certain jour.

Terme de politique qui ſignifie l'éloignement d'une partie de l'Aſſemblée pour telle ou telle opération. Prendre jour pour diſcuter un avis, une opinion qui n'a pas la majorité pour elle, c'eſt en éloigner indéfiniment la queſtion, c'eſt quelque fois même la faire diſparoître pour toujours ; tant-pis pour celui qui ne ſait pas improviser une belle harangue, ou qui n'a pas ſu captiver les galeries.

Ce jeu mal-adroit n'a point échappé aux yeux clair-voyans de nos grands orateurs. Auſſi font-ils rarement les motions. De toutes les manieres de les rappeler à l'ordre, c'est *l'ajournement* qu'ils redoutent le plus. J'avoue qu'il eſt cruel-

lement douloureux d'avoir préparé ou payé un diſcours ſur la ſanction, les biens eccléſiaſtiques & l'ordre judiciaire, et de n'être ni cité au palais royal, ni paraphraſé dans les 1460 journeaux de Paris : mais on a des limiers, des enfans perdus qu'on fait paroître et disparoître, comme le ſorcier des ombres chinoises. Il est ſi facile de s'arranger !

Il nous ſeroit bien impoſſible à nous autres gens de province, d'imaginer que la juſtice & la paix ne reglent pas tous les mouvemens de nos légiſlateurs, ſi des feuilles menſongeres, en nous parlant ſans ceſſe de menaces, d'orages & d'*ajournemens*, ne venoient réveiller en nous des idées d'égoiſme, de prétentions, de jalouſies fâcheuſes, & autres foibleſſes de l'humanité.

Nous pouvons bien nous flatter dans notre particulier de chaſſer ces idées, comme autant de mauvaiſes penſées, ſuggérées par le diable, pour tenter notre fidélité. Mais hélas ! combien d'eſprits foibles ſuccombent à la tentation !

C'eſt un de ces malheureux que j'entendis l'autre ſoir, au milieu d'un cercle, s'écrier : » Je ſuis libre, je ne tiens qu'à ma penſée ; je » ne connois ni la ſoupleſſe de l'ambition, ni » les lâchetés de l'intérêt. Je n'ai rien à craindre » ni à eſpérer des écoles & des décrets de

» l'Aſſemblée Nationale. J'ai jugé les unes, j'ai
» lu les autres dans ces diſpoſitions de neutra-
» lité qui accompagnent toujours un caractere
» ſage & une médiocrité indépendante. Si quel-
» que préjugé ſecret est venu troubler cet équi-
» libre, ce préjugé étoit pour l'Aſſemblée ; car
» il faut en convenir, l'autorité par elle-même
» eſt un inſtrument dangereux, il eſt aiſé d'en
» faire une arme meurtriere : tout dépend de la
» main qui l'emploie. Mais les démagogues m'ont
» paru eux-mêmes ſi près d'uſurper cette auto-
» rité qu'ils combattent, que ne voulant point
» changer de maître, je leur ai préféré le
» ſang de Henri IV. Lorſque la raiſon eſt ſé-
» ditieuſe, elle perd ſon crédit ; lorſqu'on en-
» chaîne au nom de la liberté, il n'y a plus
» d'eſpoir de liberté ; lorſque l'eſprit de parti
» devient l'organe des loix, il leur ôte leur poids
» & leur dignité ; il les rend ſuſpectes au phi-
» loſophe calme & impartial, qui, loin des dé-
» bats orageux, loin du foyer de l'intrigue,
» juge les hommes et peſe les faits. J'aime mon
» roi, ma patrie, mes concitoyens ; mais j'oſe
» aſſurer que dans cette grande querelle qu'on
» s'efforce de rendre nationale, l'autorité eſt
» calomniée, ma patrie mal défendue, mes
» concitoyens trompés. L'Aſſemblée peut me

» faire arrêter, juger & périr, ſi bon lui ſemble. » Jamais elle ne pourra me faire changer «.

Connoiſſez-vous un délire plus complet, des idées plus extravagantes, un entêtement plus ſéditieux ? Hé bien ! j'ai peur que ce ne ſoit l'effet des libelles périodiques qu'on nous envoie de Paris, et contre leſquels l'Aſſemblée Nationale n'a jamais voulu ſévir, préférant la douceur & l'*ajournement* au parti d'une juſte ſévérité.....

ALTERNAGE.

Mot abſolument nouveau, tiré du latin *alternare*, aller de l'un à l'autre, faire tour à tour, changer alternativement.

En terme de blaſon, le mot *alterné* ſignifioit la ſituation des deux figures qui ſe répondoient à l'alternative ; mais il n'y a plus de blaſon.

Dans la doctrine des quantités proportionnelles, on employoit le mot d'*alterné*, lorſque l'antécédent d'une raiſon étoit à ſon conſéquent, ce que l'antécédent d'une autre raiſon étoit également à ſon conſéquent. La raiſon étant alter-

nativement la même en changeant les antécédens en conſéquens. EXEMPLE.

2 : 4 : : 6 : 12 . . . &c. 2 : 6 : : 4 : 12.

Ce mot eſt employé depuis peu dans le code conſtitutionnel pour exprimer l'action de placer ſucceſſivement un département dans deux villes voiſines et concurrentes.

Le génie des langues & le caractere des peuples ſe ſuivent d'un pas égal. Une langue pauvre ne fut jamais celle d'un peuple riche. Un peuple libre ne doit pas parler comme parlent des eſclaves.

La France ſous ſa zône tempérée, changeante dans ſes manieres, mobile dans ſes goûts, n'avoit point encore fixé ſa langue. Nos grands écrivains, *Boſſuet*, *Racine*, *Fénelon*, *Jean-Jacques*. *Voltaire* & *Buffon*, n'étoient que de timides écoliers, traînans leurs chaînes, ſerviles imitateurs, flétris ſous la verge du deſpotisme; jamais ils n'euſſent trouvé, jamais ils n'euſſent employé ce mot heureux d'*alternage*.

Et voilà l'avantage de la liberté.

AMENDEMENT.

NOUS avons pris ce mot, avec bien d'autres, aux anglois, nos maîtres et nos modeles. Il ſignifie chez eux *correction*, *peine*, *réparation*. Il ſignifioit autrefois en France, en ſtyle économique, *engraiſſer une terre*, la *fumer*, *lui donner un nouveau rapport*. Ce n'eſt plus cela.

Un *amendement* eſt un changement additionnel, ou un retranchement incidentel à une motion principale, preſque toujours dans l'intention de corriger ce que celle-ci auroit de trop ſévere dans le principe, ou de reſtreindre ce qu'elle auroit de trop général dans ſes effets.

Ainſi lorſque M. *Le Chapelier*, brûlant d'un zele patriotique, propoſa de ſuſpendre de toutes ſes fonctions la chambre des vacations de Rennes, & de faire remplacer ce tribunal par des avocats du pays :

M. de Robertſpierre propoſa pour *amendement* que les membres du nouveau tribunal fuſſent élus par la province.

M. Regnaud avoit demandé la réviſion de

tous les comptes de l'adminiſtration depuis trente ans. Cette réviſion pouvoit donner lieu à des inquiſitions, des vexations de toutes espece, et faire ſortir du royaume beaucoup de perſonnes & de numéraire. Le vicomte de Mirabeau obtint l'*amendement* pour dix ans.

On a remarqué que M. de Mirabeau l'aîné étoit l'ennemi né de tous les *amendemens*, & qu'en jardinier habile, il élaguoit courageuſement tous les gourmands, toutes les plantes paraſites capables d'étouffer ſon arbre chéri.

Les *amendemens* deviennent plus rares de jour en jour, parce que les orateurs, plus exercés dans l'art de ſe réſumer, ont acquis plus d'aplomb dans leurs principes, plus de juſteſſe dans leur coup-d'œil. Au commencement de l'entrepriſe, les honorables membres alloient en tâtonnant; ils s'exprimoient avec force, mais ſans meſure. Ils prononçoient avec hardieſſe, mais non ſans contradiction. On a ſenti l'inconvénient de ces luttes ſcandaleuſes dans une aſſemblée de légiſlateurs. Les eſprits ſe ſont raſſis, les lumieres ſe ſont communiquées de proche en proche, & la vanité des applaudiſſemens a cédé à celle du bien public.

La révolution, qui s'opere, ſeroit imparfaite, ſi elle n'eût pénétré juſqu'aux racines de la ſociété et influé juſques ſur nos converſations.

Ces converſations, jadis pitoyables par leur légéreté, prennent de jour en jour le caractere impoſant de la politique & de la liberté. Les femmes ne parlent plus de chiffons, d'amour, de rouge & de chimie. Leurs jolies bouches ne s'ouvrent que pour diſcuter les opinions de M. *Dupont*, combattre les *amendemens* de M. *Maury*, & déplorer l'aveuglement de M. *Malhouet*. Elles prononcent avec une grace admirable les mots d'*ajournement*, d'*amendement* & de *patriotiſme*.

ARESTATION.

MOT barbare, mais expreſſif, employé depuis peu pour exprimer l'action d'arrêter ſoit un citoyen ſoupçonné de vouloir mettre le feu aux quatre coins de la France, ſoit une guimbarde chargée de lingots & prête à paſſer en Amérique ſur le dos d'une baleine.

Le concile de Trente décréta jadis qu'il étoit bien plus à propos de conſulter l'utilité & le ſervice de l'égliſe, que les regles de la grammaire dans l'emploi des mots nouveaux, & anathême aux contradicteurs, ſelon l'uſage.

Le conſeil des journaliſtes, compoſé de meſſieurs *Carat*, *Prud'homme*, *Gorſas*, *Dubuiſſon*, *Dumoulin*, &c. ..... les plus forts, les plus vifs, les mieux portans, grands hommes de la littérature; ce conſeil a décidé qu'un mot ſeroit national, dès qu'il viendroit ſe placer ſous leur plume énergique. Qu'eſt-il arrivé de cette importante déciſion? c'eſt que M. *Daubenton* frappé de ſes effets, a voulu remonter à la cauſe; & ſur le champ a retenu un des MM. ci-deſſus dénommés, pour le cabinet du roi. Il compte enrichir à la fois l'anatomie par la diſſection d'un rare cerveau, et la langue par la trouvaille de quelque mot nouveau.

ARISTOCRATE.

CE mot a fait une grande fortune de nos jours, dit M. de *Mounier*, chacun l'applique à ce qu'il n'aime point.

Tous les bourgeois, les payſans, les cordonniers, les petites filles ſavent qu'un *ariſtocrate* eſt un noble antropophage qui ne ſe nourrit que de la chair ſanglante du peuple, comme l'obſerve très-bien la chronique de Paris.

Tous les poliſſons de village chantent avec goût cette jolie chanſon :

Ariſtocrate, prenez bien garde à vous ;
Car avec nos ſabres nous vous couperons le con ;
Ariſtocrates (1).

Cette chanſon, ce mot exécrable ont ſuccédé à *Malboroug* ; *Malboroug* avoit succédé à la *bourbonnaiſe* ; la *bourbonnoiſe* aux *janſéniſtes* ; les *janſéniſtes*, aux *petits-maîtres* ; les *petits-maîtres* aux *huguenots* les *huguenots*, aux *bulgares*, &c... Chansons, calambours, bons mots, batteries communes, toujours employées, jamais ſans effet. (2) Et c'eſt une vraie providence.

---

(1) En voici un autre qu'on chantoit pendant la fédération du 14 juillet.

Ariſtocrates vous êtes donc f...
Le champ de mars vous f... la pelle au cul ;
Ariſtocrates.

Les amateurs sont embarassés, lequel de ces deux couplets mérite la préférence. Moi, je me déclare pour le dernier.

(2) Les aristocrates ont si long-temps mangé le peuple sous toutes sortes de formes, qu'il étoit bien juste que le peuple les mangeât à son tour sous la forme de dindons aux truffes, aux navets, à la daube.

Ce

Ce ſont des *ariſtocrates* qui ont crucifié Jéſus-Chriſt, a dit l'abbé Fauchet; ce ſont des ariſtocrates qui ont dépeuplé l'Afrique & l'Amérique. Les *ariſtocrates* ſont les auteurs de la confédération de Pologne, dont les plaies ſeront long-temps ſaignantes. Dieu ſeroit un *ariſtocrate*, s'il n'exauçoit nos prieres (1).

Les journaux qui, comme on ſait, voient loin et juſte, découvrent tous les jours & ont ſoin de nous avertir des nouvelles conſpirations formées par les *ariſtocrates*. Ces malheureux ennemis du bien public s'agitent en tout ſens, pour faire manquer la révolution qui s'accomplit. Vainement ils ont tenté d'entraîner le roi à Metz & d'égorger MM. *Bailly*, *Necker*, & *La Fayette*. Vainement ils ont brûlé leurs châteaux, coupé leur blé en herbe, affamé la France, appelé les anglois. Vainement ont-ils encore actuellement ſur nos frontieres des armées redoutables qui n'attendent qu'un ſignal pour nous égorger.

Voyez-vous cinquante mille *piémontois* au-deſſus des Alpes commandés par *Charles-Philippe d'Artois*; cinquante mille *eſpagnols* derriere les Pyrénées, commandés par *dom Juan d'Ulloa*,

(1) Un député du côté gauche m'a dit que la véritable et la plus dangereuse ariſtocratie étoit dans l'Aſſemblée même, qui exerçoit arbitrairement tous les pouvoirs.

cinquante mille *allemands* sur les bords du Rhin, commandés par *Céſar* de *Maillebois*; cinquante mille *anglois* à Douvres, commandés par *Philippe d'Orléans*. . . . . C'eſt le dernier effort de l'ariſtocratie. Mais n'ayez de ſouci; M. *Gorſas*, du haut de ſon obſervatoire, veille au ſalut de la France; il juge avec préciſion tous les mouvemens de ces quatre corps d'armée. Dès qu'il y aura danger, M. *Gorſas* embouchera la trompette nationale, & ſonnera l'alarme.

Alors les ſavoyards deſcendront des Alpes chenues & nous les enterrerons au pied des Alpes. Les eſpagnols franchiront les Pyrénées, & nous les enterrerons au pied des Pyrénées. Les allemands paſſeront le Rhin, & nous les enterrerons ſur les bords du Rhin. Les anglois débarqueront à Calais, nous les repouſſerons dans le fonds de la mer. Et puis, fatigués de ces grands exploits, nous irons tous chanter un *Te Deum*, à la cathédrale de Paris. . . . . Que deviendront alors les *ariſtocrates*? que deviendra la nobleſſe de France? — Rien.

» Rien! s'écria avec fureur un ſuperbe *ariſtocrate*, devant lequel je prononçois ce dernier monoſyllabe; rien! avec quel mépris, Monſieur, vous parlez de la nobleſſe, du premier corps de l'état, de ce corps toujours prêt à verſer ſon ſang pour ſes rois & la patrie! Ignorez-vous que c'eſt dans la nobleſſe que les rois ont trouvé des

ſerviteurs déſintéreſſés, des défenſeurs intrépides, des amis enfin qui leur ſacrifieroient tout, hors la vérité. Et à qui sacrifiez-vous cette nobleſſe & le trône dont elle eſt l'appui ? A une douzaine de ſéditieux, occupés depuis 18 mois, à livrer la France à toutes les horreurs de l'anarchie «.

Un françois, nourri dans l'habitude d'un reſpect tendre pour ſes rois & d'une ſoumiſſion douce & paiſible à ſes ordres, peut-il ſe défendre du ſcandale & de l'indignation, en voyant le nôtre indignement trahi & preſque chargé de fers dans ſa maiſon ; en voyant la nobleſſe éteinte, les tribunaux abandonnés, l'armée révoltée, le clergé dépouillé, produits infâmes d'un ſyſtême combiné depuis 20 ans pour changer l'ordre de la ſucceſſion, & anéantir la religion «.

» Ce n'eſt pas tout, & vous m'écouterez juſqu'au bout, continua cet enragé.

» S'il eſt vrai que le droit des peuples & des rois doive, pour le bonheur des uns & des autres, reſter enſéveli ſous un voile religieux, je ſoutiens que les députés ont également trahi les rois & les peuples en déchirant ce voile néceſſaire. Coupables d'un double crime, ils les ont inhumainement armés les uns contre les autres ; ils ont tenté tout enſemble & la fidélité des peuples & la modération des rois. Les rois & les peuples doivent donc les rejeter également

de leur ſein. Ils ont dit dans leur fureur inſenſée: Nous agiterons cette nation fidele & ſoumiſe, qui repoſe ſans ſoupçon à l'ombre du trône; nous briſerons ces nœuds antiques, inconnus, mais ſi doucement reſſentis, qui attachent le peuple à ſon roi, & le roi à ſon peuple. Nous ſemerons, dans tous les cœurs, les défiances, les alarmes & la mort. Nous ferons naître les ſoupçons de cent conſpirations imaginaires, pour couvrir la nôtre, la ſeule véritable, la ſeule profondément combinée, pour renverſer la conſtitution françoiſe, & nous établir ſur ſes ruines. Nous rendrons l'autorité précaire, l'obéiſſance inquiete, la nobleſſe odieuſe, le clergé mépriſable, le peuple furieux. Nous empoiſonnerons les jours d'un jeune monarque ſenſible & juſte, mais contraire à nos projets; & la terreur prenant par-tout la place de l'amour, nous forcerons les ſujets de ſecouer le joug de l'autorité légitime, & le monarque d'abdiquer une couronne dont il ne ſent plus que les épines. Voilà ce qu'ils ont dit, & ce qu'ils ont fait. Oui, MM., cette horrible miſſion, ils l'ont remplie.... «.

A ces derniers blaſphêmes, je regardai fiérement le téméraire *ariſtocrate*, & je me diſpoſois à le confondre.... mais, ô prodige! ma langue collée à mon palais refuſa conſtamment de ſervir mon indignation. Je ne pus prononcer un ſeul mot, pour foudroyer cet exécrable en-

nemi du bien public. J'étois navré. On le ſeroit à mo ins.

ASSIGNATS.

MONSIEUR *Vignerot*, ci-devant duc d'Aiguillon, a défini les *assignats* : des lettres de change payables à une époque non déterminée & tirées ſur des biens libres qui appartiennent à la nation, & que la nation doit adminiſtrer & vendre. » Cette définition qui eſt exacte & *claire*, eſt faite pour leur attirer la plus grande confiance, & c'eſt la conſéquence que M. *Vignerot* en a tirée «. *Journal de Paris*, 16 *avril*, 1790.

Ceux qui n'ont point encore oublié les malheurs du ſyſtême de *Law*, voient dans ces *assignats* les mêmes inconvéniens qu'on reproche à tous les papiers-monnoie ; & M. *Bergaſſe* eſt venu confirmer ces craintes par des raiſons plauſibles. Mais tout bon citoyen doit s'empreſſer à ſoulager la patrie du poids énorme de cinq milliards qui peſe ſur ſon dos, & le ſeul moyen de la ſoulager eſt de ſacrifier ſa fortune actuelle

aux brillantes eſpérances dont on nous berce, & que doivent réaliſer les *assignats* en papier de toutes couleurs.

Au reſte, meſſieurs, les ſeuls biens réels ſont les fruits de la terre; tout le reſte, or, argent, pierres & papier ne ſont que des ſignes repréſentatifs, dont l'opinion détermine le prix. Si l'opinion alloit mettre les *assignats*, au deſſus de l'or, pourquoi ne porteriez-vous pas vos louis au tréſor pour avoir des *assignats*?

BANQUE.

Mot tiré de l'italien, *banco*, & ſi ſimple dans ſon origine, qu'il ne ſignifioit autre choſe, que les bancs où s'aſſeyoient ceux qui ſe chargeoient de faire des remiſes d'argent pour le bien public; & lorſqu'on vouloit annoncer que l'argent manquoit, on rompoit ledit banc; *banco rotto*, banc rompu, dont on a fait banqueroute.

Vous ſavez tous, mes freres, que le projet d'établir une banque nationale avoit ſéduit une partie de l'Aſſemblée. M. de *Mirabeau*, dont le coup-d'œil ferme embraſſe tous les réſultats s'eſt oppoſé à cette ſéduction, & a balancé

long-temps par la ſeule force de ſes raiſons, les raiſons de la majorité. Et quoique du milieu des éclairs & des tonnerres, un projet de *banque* ſoit ſorti, il reſte encore bien des incrédules qui prétendent qu'une *banque* ne peut s'établir, ne peut ſe conſerver que par le crédit; & qu'elle ne ſe ſert de ſon crédit que pour faciliter les emprunts : or crédit & emprunts ſont la ruine des états.

De tous les impôts le plus déſaſtreux c'eſt l'emprunt. Il en réſulte une charge pour [illegible] & une hypotheque aſſignée ſur les enfans, pour le ſoulagement chimérique des peres. On emprunte pour ne pas taxer; on taxe enſuite pour payer les arrérages de l'emprunt; &, d'après cette navette redoutable, l'adminiſtration ne tarde pas à ſe trouver dans la plus horrible détreſſe. Les peres ſuccombant ſous les charges, n'ont d'autre perſpective, pour leurs enfans, qu'une révolution produite par le déſeſpoir.

Et voilà les ſuites mortelles du crédit. C'eſt lui qui, depuis le cardinal *Duprat* juſqu'à M. de *Calonne*, n'a ceſſé de creuſer ce gouffre épouvantable où ſe ſont engloutis tant de milliards. C'eſt lui qui nous a valu ces banqueroutes énormes depuis le prince de *Guemené* juſqu'à celle du ſieur *Pinel*. C'eſt le crédit qui, établiſſant ſon empire à Paris, a fait de cette ville le repaire

de tous les capitaliſtes, le foyer de la fermentation, le centre de l'agiotage, l'aſile immoral de tous les célibataires, le tripot enfin de la révolution. C'eſt lui qui après avoir appelé les Etats-Généraux. . . . mais chut : je ſais que vous m'attendez à la barre. . . . m'y voilà.

BARRE.

En terme de palais, la *barre* eſt le lieu que fait la ſéparation des juges & de l'auditoire. Cette ſéparation eſt marquée par une *barre* de fer. C'eſt là qu'on appelle les accuſés, ou pour répondre de leur conduite, ou pour entendre leur ſentence.

Les parlemens, qui juſqu'ici avoient mandés tous les citoyens à leur *barre* orgueilleuſe, ont été mandés à celle de l'Aſſemblée. Ces fiers ſénateurs, qui, dans l'ivreſſe de leurs anciens ſuccès, ſe croyoient modeſtement un peuple de rois, & s'aſſimiloient ſans ſcrupule au parlement d'Angleterre, vont donc enfin courber leur tête ſuperbe ſous le joug des loix. En vain ils ont invoqué leurs droits, leurs formes, leurs priviléges. En vain ils ont déployé toutes les reſſources de

la politique & de l'éloquence. Leur protection tant célébrée ne trouva jadis que des incrédules: leur gloire éclipsée ne trouve aujourd'hui que des indifférens. Ils n'ont plus que le choix ou d'une lutte trop dangereuse, ou d'une rétractation humiliante.

Humiliante! Je faux. Il n'y a point d'humiliation à abjurer ses erreurs à la *barre* du pouvoir qui réunit tous les autres pouvoirs. » Tout ce qu'une telle puissance ordonne est honorable & légal, par cela seul qu'elle l'ordonne. Formes, loix, regles, vanité, raison, tout se tait, tout doit se taire devant elle. C'est ce qu'elle veut, qui est la loi; c'est la maniere dont elle veut qui est la regle; & en obéissant à sa volonté, on est sûr d'obéir à l'honneur, aux formes, aux regles & aux loix. Penser autrement, c'est prendre la routine pour la raison, c'est n'avoir aucune idée juste d'une constitution & d'une législation «. *Journal de Paris*, *n.°* 12. 1790.

Et ces idées sont grandes & nouvelles.

» L'Assemblée Nationale réunit tous les pouvoirs, a dit M. *Barnave*, elle peut être à la fois juge & partie dans la politique, comme dans la nature, tous les corps ont dû être armés de la force nécessaire pour repousser ce qui veut les détruire. Alors donc que des magistrats ont eu la témérité de contester la puis-

ſance de l'Aſſemblée ; l'Aſſemblée n'eſt plus, ſi elle ne déploie contre eux tout le poids de ſon autorité.

Et M. Barnave a bien dit.

Et tous les bons citoyens ont applaudi au décret qui déclare infâmes tous les magiſtrats rebelles au pouvoir conſtituant.

Et ce décret eſt juſte autant que ſage.

Et vous réduirez à ſa juſte valeur la diatribe ſuivante qui le combat.

Et cette diatribe eſt d'un robinocrate inſenſé, comme vous allez voir.

» Meſſieurs, il vous a plu de nous déclarer infâmes ; nous doutons que vous en ayez le pouvoir, & nous ſommes aſſurés que vous n'en avez pas le droit. Vous l'avez perdu irrévocablement, en vous portant pour nos accuſateurs, en armant contre nous la force & la délicateſſe de la nation, en nous impoſant la néceſſité d'être lâches par la crainte de le paroître ; en exigeant impérieuſement que l'eſprit qui vous anime devienne, ſans examen & ſans choix, la regle de nos opinions, & le tyran de notre conduite. D'un mot vous enchaînez nos jugemens ! Par un décret, vous nous livrez à l'infamie ! Notre vie ne dépend que des loix, & vous oſez croire que notre honneur dépend de

vous ? Fût-il jamais un deſpotiſme plus odieux & un caractere de faction plus marqué ?

» Ce n'eſt point ainſi, meſſieurs, que la juſtice & la raiſon ſe montrent aux peuples. Leur autorité ſimple & douce agit ſans éclat, & perſuade ſans ſecouſſe. Tout l'emportement de vos délibérations, toute la hardieſſe de vos décrets décelent la corruption de vos cœurs, mais ne portent ni lumieres, ni conviction dans nos eſprits. Vous déclamez, vous invectivez, mais vous dites rarement ce qu'il faudroit dire. Vous avez renverſé, vous avez délié, mais vous n'avez encore rien fait de ce qu'il faudroit faire. Le trouble des circonſtances, l'importance de la criſe égare peut-être & confond vos idées ; ſouffrez, qu'en finiſſant, nous remettions ſous vos yeux le véritable objet de votre miſſion.

» Il faut, meſſieurs, ne plus ſuppoſer, mais prouver que depuis que vous êtes raſſemblés, toutes vos opérations ont été réglées par la fidélité que vous devez au roi, & par la vérité que vous devez à la nation ; que vous n'avez point agité les eſprits par des menées ſourdes, ni alarmé les cœurs par des craintes imaginaires ; que vous n'avez point confondu les entrepriſes de la licence & de l'ambition avec les devoirs et la liberté des légiſlateurs. Il faut prou-

ver que jamais l'ambition, jamais l'intérêt ne préſiderent à vos délibérations, ne dicterent vos décrets, que nul motif de vengeance perſonnelle pénétra dans vos ames, nulle autre paſſion que celle du bien public n'entra dans votre ſyſtême de légiſlation. Si vous ne le prouvez pas, nous croirons, & ce ſera l'opinion de tous les ſages, que notre refus d'enregiſtrer étoit néceſſaire, & votre décret injuſte; nous croirons en outre que vous nous ſacrifiez à la vanité de vos penſées, à la témérité de vos prétentions, & que la France entiere, indignée de votre conduite, doit réclamer d'autres protecteurs & d'autres juges. *Nous avons dit la vérité, nous l'avons dite toute entiere, duſſions-nous en être les martyrs* «.

O mes amis! fuyez, bouchez vos oreilles, n'écoutez point ces déclamations, ou craignez que la foudre ne vous écraſe à la *barre* de l'Aſſemblée.

BASER.

ÉTABLIR un raiſonnement ſur une baſe quelconque, élever un bâtiment ſur des fondemens ſolides, appuyer une opinion ſur des principes inconteſtables, voilà ce qu'on appelle *baſer*, dans le ſtyle neuf & laconique des écrivains révolutionnaires. Ce mot est très-nouveau, très-curieux, très-joli, & les crieurs publics ne s'en ſervent pas encore; mais ça viendra, ça viendra, vous dis-je. Citons quelques exemples de ce qui eſt venu.

1°. M. *Dinocheau*, auteur très-connu du *courier de Madon*, ſait tellement *baſer* la nouvelle doctrine qu'il débite aux habitans de Blois, que ceux-ci reconnoiſſans & bons juges adoptent ſur le champ & ſans examen, non ſeulement les principes, mais encore les mots de leur précepteur hebdomadaire. Les plus jolies femmes du pays apprennent le *courier* par cœur, & en citent les préambules avec une grace qui n'eſt ſurpaſſée que par leur complaiſance.

2°. Le châtelet de Paris, n'ayant pu *baſer* ſon jugement ſur des faits démontrés ou des témoi-

gnages ſuffiſans, a ſommé le comité des recherches de dépoſer, ſur le bureau, les pieces juſtificatives, dont il eſt ſaiſi relativement à l'affaire du 5 octobre. Mais le comité des recherches, devenu le ferme appui de la révolution, s'eſt conſtamment refuſé à une opération auſſi dangéreuſe, & qui pouvoit compromettre la liberté publique.

3°. Les anglois ruinés, mais non découragés par la guerre d'Amérique, ont *baſé* leur commerce & leurs eſpérances ſur nos ſottiſes, encore plus que ſur leur induſtrie. On ne faiſoit monter, en 1786, la valeur des différentes manufactures de la Grande-Bretagne qu'à la ſomme de 50,740,000, dont voici le tableau fidele:

Les draps, ...	16,500,000 liv.
Le cuir, ...	10,500,000
Le lin, ...	1,750,000
Le chanvre, ...	890,000
Le verre, ...	630,000
Le papier, ...	780,000
La porcelaine, ...	1,000,000
La ſoie, ...	3,000,000
Le coton, ...	960,000
Le plomb, ...	1,630,000
Total . . .	37,640,000

Ci-contre, . . .	37,640,000 liv.
L'étain, ...	1,000,000
Le fer, ...	8,700,000
L'acier laminé, ...	3,400,000
TOTAL, . . .	50,740,000

ou environ, car ici comme ailleurs, les calculs ne sont jamais rigoureusement justes.

La *révolution*, jointe au fameux traité de commerce du mois d'octobre 1786, a doublé & le nombre de leurs ouvriers, & la valeur de leurs manufactures. Ne voilà-t-il pas un beau modele à suivre, quand nous voudrons *baser* notre conduite sur les regles du bon sens, & sur l'exemple de nos voisins ?

4°. Les journalistes, dont la réputation n'est pas encore *basée* sur un mérite universellement reconnu, font crier leurs feuilles dans les rues, dans les jardins, dans les cafés, dans tous les lieux publics. Depuis deux liards, jusqu'à deux sols, vous avez les chefs-d'œuvres de MM. *Marat*, *Calais*, *Audouin*, & autres colonnes de l'état, dont le talent n'est, en vérité, pas assez récompensé, puisqu'il faut le dire.

5°. Si les aristocrates, dont le nombre augmente de jour en jour, d'une maniere effrayante ne *basoient* pas leur conduite sur l'espoir chi-

mérique d'une contre-révolution, les verroit-on exciter les troupes à la révolte & à l'insubordination, payer les femmes pour aller brûler leurs châteaux, sonner l'alarme dans les municipalités, refuser d'acheter des biens nationaux, mépriser hautement *Linguet*, *Carra*, *Gorsas* & *Camille des Moulins*, fuir le Palais Royal, courir au Luxembourg, lire les *actes des apôtres*, la *gazette de Paris*, le *tableau de la conduite de l'Assemblée, prétendue nationale*, le *nouveau dictionnaire français* (1), préparer enfin tous ces projets de conspiration, qu'on a trouvés dans la veste de M. *Voisins*, dans la culotte de M. *Trouard*, & sous la calotte de M. *Bonne de Savardin ?* Non, je vous jure. Mais laissez faire au temps, il nous vangera. Le temps & l'Assemblée Nationale, voilà les réparations de tous les torts. Voilà nos chevaliers. A bon entendeur, salut.

(1) *Ce nouveau dictionnaire françois*, composé par un aristocrate, nous a d'abord donné quelque inquiétude ; mais un coup-d'œil, jeté sur le premier article, l'a dissipé sur le champ, & nous croyons sans peine qu'on ne confondra point notre ouvrage, avec cet ouvrage infernal.

BASTILLÉ.

BASTILLÉ.

TERME de blaſon qui ſe diſoit des pieces qui ont des crenaux renverſés vers la pointe de l'écu.

C'eſt aujourd'hui l'expreſſion nouvelle pour déſigner un priſonnier d'état, & pour rendre odieuſe, autant que l'ancienne baſtille, toute autorité, même étrangere, qui oseroit exercer quelque empire arbitraire ſur ſes ſujets.

L'Aſſemblée qui étend le ſien d'un bout de l'univers à l'autre, doit par cela même circonſcrire celui des rois. La liberté qu'elle a donnée à la France en faiſant démolir le plus honteux monument de notre eſclavage, cette liberté ne ſeroit qu'un bienfait médiocre, ſi tous les peuples n'en profitoient pas, & ſi nous étions encore entourés d'hommes flétris par le maintien de la ſervitude (1). Elle ouvrira toutes les priſons de *Londres*, de *Bruxelles*, des *Sept-Tours*, de *Rome*, d'*Avignon*, de *Madrid*, &c. Elle rompra

(1) Voilà juſtement ce qui a inſpiré l'auteur du *manifeſte des françois*, qui engage tous les peuples de l'Europe à ſecouer le joug des rois et des ariſtocrates.

toutes les chaînes, comme elle a rompu celles des eſclaves qui déshonoroient la place des victoires.

La baſtille étoit l'épouvantail des étrangers ; depuis qu'elle eſt démolie, la France eſt devenue l'entrepôt de l'univers. Vous avez entendu les *Ruſſes*, les *Tartares*, les *Chinois*, les *Mexicains*, les *Chiriguanes*, les *Cafres*, & les *Anglois* faire hommage à l'Aſſemblée, dans des diſcours bien arrangés, de leurs plaiſirs, de leurs vertus, & de leur admiration. A qui devons-nous cette nouvelle illuſtration ? aux héros de la baſtille. J'en vis hier un environné de dix mille ſpectateurs, qui ne ſe laſſoient point d'encenſer ſes lauriers. Soit excès de plaiſir, ſoit foibleſſe d'organes, j'avoue que je ne pus long-temps en ſoutenir la vue.

BÉNÉFICE.

AVANT la révolution, ce terme ecclésiastique signifioit un revenu en terres ou autrement, avec quelque charge spirituelle; & un titre qui le distinguoit. Tels étoient les évêchés, les abbayes, les prieurés, les cures, &c.

Depuis que le clergé est salarié, ce mot est supprimé, & il faudra l'effacer, avec bien d'autres de notre dictionnaire. Au reste, si nous perdons d'un côté, nous gagnons de l'autre. L'Assemblée, ainsi que la nature, ne reproduit que par la mort.

La vérité, jadis immuable comme son auteur, est devenue mobile comme le temps. Soumise aux circonstances, elle prend toutes les formes, elle suit tous les mouvemens qu'on veut lui imprimer. Ce qui étoit vrai, il y a quelque mois, ne l'est plus aujourd'hui; on change de principes en changeant de constitution; c'étoit une vérité démontrée, il y a dix ans, que les titulaires étoient propriétaires. Aujourd'hui, c'est une erreur; on a vu plus d'une fois les bénéficiers dépouillés avec violence, par les soldats;

par les rois, par les calviniſtes ; jamais on n'avoit donné à cette ſpoliation une forme légale, un air authentique & ſolennel.

Lorqu'on travaille pour le temps, on peut avoir des égards pour le repos de la génération préſente, pour les propriétés, pour la vérité, pour les oreilles mêmes de ſes contemporains. Mais l'Aſſemblée Nationale travaille pour l'éternité ; elle embraſſe le ciel & la terre. Elle doit fouler à ſes pieds l'erreur & la paſſion, le délire des hypotheſes, la tyrannie des ſectes, la dépravation des mœurs, les légiſlations abſurdes, les cultes barbares, le ſyſtême des hommes, qui ne ſçauroit être celui des choſes, & l'autorité des particuliers qui doit s'anéantir devant celle de la Nation. » Quel ſpectacle, Meſſieurs, c'eſt une vraie création «! *Le patriote.*

BUROCRATIE.

MONSTRUEUSE & ſublime alliance du grec & du françois pour nous donner une idée juſte de la tyrannie des bureaux. On avoit dit ci-devant la démocratie, l'ariſtocratie, la robinocratie, &c.

Le ſavant M. Prudhomme a imaginé dans ſon bureau d'enrichir la langue du mot heureux de *burocratie.*

Il y avoit long-temps que tous les honnêtes gens ſe plaignoient du manége des bureaux & de l'inſolence des commis. Mais on ne ſavoit trop comment réformer les uns & humilier les autres. Un mot a ſuffi pour en faire juſtice. Un mot du génie a fait la révolution. M. Prudhomme a prononcé l'anathême, & voilà les *burocrates* dévoués à la même infamie que les ariſtocrates.

CÉLIBAT.

NOUS ne conſidérons ici le *célibat* que par rapport à la ſociété chrétienne; quoiqu'il ne ſoit pas encore bien décidé quelle ſera la religion nationale, ce ſera d'après les anciens principes & la vieille routine que nous procéderons dans cet article, que nous rendrons le moins gai & le plus catholique poſſible: c'eſt entendu.

Le culte des dieux demandant une attention continuelle & une grande pureté de corps, la plupart des peuples ont été portés à faire du clergé un corps ſéparé & diſtingué par des vertus ſingu-

lieres. Ainſi chez les *égyptiens*, les *juifs* & les *perſes*, il y eut des familles conſacrées au ſervice des temples & de la divinité. Mais on ne penſa pas ſeulement à éloigner les prêtres des affaires & du commerce des mondains : il y eut des religions, où l'on prit encore le parti de leur ôter l'embarras d'une famille ; on prétend que tel fut l'eſprit du chriſtianiſme, même dans ſon origine.

Quelques abbés du marais, qui trouvent infiniment commode de jouir des plaiſirs du mariage, ſans en avoir les charges, menacent d'une excommunication majeure quiconque touchera cette corde délicate & oſera porter une main ſacrilége ſur le ſaint des ſaints. Nous ſerions déſeſpérés d'encourir la diſgrace des jeunes abbés & des vieilles philothées du marais, qui, comme on ſait, font ici cauſe commune. Nous marcherons donc avec la plus grande circonſpection ſur cette *ſolſa-terra*, & nous aurons ſoin de nous fortifier à chaque pas par quelque bonne autorité bien connue & bien redoutable.

La loi du *célibat* pour les prêtres chrétiens eſt auſſi ancienne que l'égliſe. Cependant il n'y a point de loi divine écrite qui défende d'ordonner prêtres des perſonnes mariées, ni aux prêtres de ſe marier. Jéſus-Chriſt n'en a fait aucun précepte ; ce que Saint Paul dit dans ſes épîtres, à Timothée & à Tite, ſur la continence

des prêtres, tend ſeulement à défendre à l'évêque d'avoir pluſieurs femmes en même temps ou ſucceſſivement: *Opportet epiſcopum eſſe unius uxoris virum.* La pratique des premiers ſiecles de l'égliſe étoit conforme à cette loi. On ne faiſoit nulle difficulté d'ordonner prêtres des hommes mariés. Il étoit ſeulement défendu de ſe marier après la promotion aux ordres. *Melon.*

On ne peut nier que l'eſprit & le vœu de l'égliſe n'aient été, que ſes miniſtres vécuſſent dans une grande continence, & qu'elle a toujours travaillé à en établir la loi. Cependant l'uſage d'ordonner prêtres des perſonnes mariées a ſubſiſté & ſubſiſte encore dans l'égliſe grecque, & n'a jamais été poſitivement improuvé par l'égliſe latine. *Frapaolo.*

On ne peut nier d'avantage que l'eſprit & le vœu de l'Aſſemblée Nationale ne ſoit de marier nos prêtres. C'eſt un grand pas vers la raiſon univerſelle; & c'eſt enchaîner à la révolution la portion de la ſociété qu'elle a le plus maltraitée. Ce qu'il y aura de plaiſant, c'eſt que la plus forte réſiſtance partira du clergé. De grandes batteries ſont déjà préparées pour foudroyer le décret ſage qui permettra le mariage des prêtres. Il me prend envie de rechercher à l'avance ſur quelles raiſons un pareil décret peut

être appuyé. Assez d'autres se chargeront d'enclouer les batteries du clergé. *Un impartial.*

De grands jurisconsultes prétendent avec l'abbé de Saint-Pierre, que le *célibat* des prêtres n'est qu'un point de discipline, & qu'il n'est pas essentiel à la religion chrétienne, qu'il a été libre dans l'église latine jusqu'au concile de Trente; que l'église ayant le pouvoir de changer tous les points de discipline d'institution humaine, si les états catholiques retiroient quelques avantages de rentrer dans leur ancienne liberté, sans en recevoir aucun dommage effectif, il seroit à souhaiter que cela fût, & cette question est moins du ressort de la théologie que de la politique, & regarde plus les souverains que l'église. *Target* ou *Butta-fuoco.*

Sous ces rapports, l'Assemblée Nationale a carte blanche; & mademoiselle *Théroigne de Méricour* peut, sans hésiter, ranger la question sous les drapeaux de son *pouvoir administratif.* Il ne s'agit plus que d'examiner quels avantages résulteroient de cette innovation.

» 1°. Si 150 mille prêtres avoient 300 mille enfans, ces enfans étant mieux élevés, l'état y gagneroit des sujets, & l'église des fideles.

» 2°. Les ecclésiastiques étant, par leur état, meilleurs maris, il y auroit 150 mille femmes plus heureuses & plus vertueuses.

» 3°. Il n'y a guere d'hommes pour qui le *célibat* ne ſoit l'écueil de la vertu, d'où il ſuit que l'égliſe ſouffre un grand ſcandale par un prêtre qui manque à la continence, tandis qu'il ne revient aucune utilité, ni à la ſociété, ni à l'individu par la continence.

» 4°. Un prêtre ne mériteroit guere moins devant Dieu, en ſupportant les défauts de ſa femme & de ſes enfans, qu'en combattant les paſſions de la chair.

» 5°. Les embarras du mariage ſont utiles à ceux qui les ſupportent: & les difficultés du *célibat* ne le ſont à perſonne.

» 6°. 150 mille prêtres mariés formeroient 150 mille familles, ce qui donneroit 15 mille habitans de plus par an; quand on n'en compteroit que 10 mille, ce calcul produiroit encore un million de françois dans cent ans, d'où il ſuit que ſans le *célibat* des prêtres, nous aurions aujourd'hui une augmentation de population de 5 millions d'habitans, à prendre ſeulement depuis François Premier; ce qui formeroit en outre une maſſe de 956 millions de livres tournois de plus dans la circulation, s'il eſt vrai, comme un anglois l'a ſupputé, qu'un homme vaut à l'état 9 livres ſterling ou 216 liv. par an; monoie de France «. *L'abbé de Saint-Pierre.*

Premiere objection. Le peuple a une vénération d'habitude pour les célibataires religieux.

Réponse. Ceux d'entre les pasteurs anglois, suisses, hollandois qui sont vertueux, n'en sont pas moins respectés des peuples, pour être mariés.

Deuxieme objection. Les prêtres ont dans le célibat plus de temps à donner aux fonctions de leur état.

Réponse. Les ministres protestans trouvent fort bien le temps d'élever leurs enfans & de gouverner leurs paroisses.

Troisieme objection. De jeunes curés de 30 ans auront cinq à six enfans, peu de fortune & beaucoup d'embarras.

Réponse. Celui qui se présente aux ordres est reconnu pour sage. Il aura son bénéfice & la dot de sa femme. La dot & le bénéfice pourront représenter dans tous les cas, une profession quelconque, dont la fortune commence avec l'auteur, & ne finit pas avec lui.

Quatrieme objection. Ce sont les filles des ministres qui peuplent les *bagnos* de Londres.

Rép. C'est la faute des ministres, non pas celle de l'institution (1): & d'ailleurs, s'il est malheu-

(1) Quelques filles des ministres anglois, élevées dans l'abondance, vivant, mangeant souvent avec celles

reuſement néceſſaire que les *bagnos* ſoient meublés, pourquoi les autres claſſes de la ſociété en feroient-elles les frais, plutôt que celle des miniſtres du ſaint Evangile ?

Cinquieme objection. Le concile de Trente regarde le *célibat* comme un état plus ſaint que le mariage.

Rép. Il y a des équivoques dans les mots *d'état*, de *parfait* & d'*obligation*. Pourquoi vouloir qu'un prêtre du 18e. ſiecle ſoit plus parfait que S. Pierre ? L'objection prouve trop, & par conſéquent ne prouve rien.

Réſumons avec *l'abbé de S.-Pierre.*

1°. Le *célibat* eſt de pure diſcipline eccléſiaſtique, l'égliſe peut changer.

2°. C'eſt une affaire de police, que les ſouverains peuvent régler.

---

des ſeigneurs de leur village, ne veulent pas conſentir à perdre l'aiſance, en perdant la cauſe qui l'entretenoit. A la mort de leur pere, elles préferent les douceurs du libertinage aux travaux de leur ſexe qui fourniſſent à peine de quoi vivre. Mais ce ſeroit une indécente calomnie de dire, avec des voyageurs qui ne ſont jamais ſortis de leur cabinet, que c'eſt le ſort de toutes les filles des miniſtres proteſtans. *Et c'eſt ainſi qu'on écrit l'hiſtoire*, dit M. de Voltaire.

3°. Il ſeroit avantageux que cette diſcipline fût changée.

» Tout le monde ſait aujourd'hui que les loix humaines faites pour parler à l'eſprit, doivent donner des préceptes & point de conſeils : & que la religion faite pour parler au cœur, doit donner beaucoup de conſeils & point de préceptes. Que quand, par exemple, elle donne des regles pour une perfection chimérique, il eſt convenable ſur-tout que ce ſoient des conſeils & non pas des loix ; car la perfection ne regarde pas l'univerſalité des hommes ni des choſes : que de plus, ſi ce ſont des loix, il en faudra une infinité d'autres pour faire obſerver les premieres : que, quand le *célibat*, qui n'étoit qu'un conſeil dans le chriſtianime, y devint une loi expreſſe pour un certain ordre de citoyens, il en fallut chaque jour de nouvelles, pour réduire les hommes à l'obſervation de celles-ci, & conſéquement le légiſlateur ſe fatigua & fatigua la ſociété, pour faire exécuter aux hommes par précepte, ce que ceux qui aiment la perfection, auroient exécuté d'eux-mêmes par conſeil «. *Encyclopédie.*

On a développé les *inconvéniens du célibat* dans un gros livre qui ſe vend à Paris, chez le Jay fils, imprimeur. Cet ouvrage, fait par un prêtre

& rempli de recherches hiſtoriques, ne vous tombera peut-être jamais ſous la main ; je ſuis pourtant bien aiſe que vous liſiez ce paſſage de *Polydore Virgile*, qu'on y cite, pag. 361.

» Tant s'en faut que le *célibat* forcé l'emporte ſur un mariage honnête ; qu'au contraire il n'y a point d'établiſſement qui ait plus décrié l'ordre eccléſiaſtique, qui ait cauſé plus de mal à la religion, &, plus de douleur à tous les gens de bien, par ce qu'il a été pour les prêtres une occaſion de débauches. Auſſi ne ſeroit-il pas moins avantageux à la ſociété, qu'aux eccléſiaſtiques eux-mêmes de leur rendre l'ancien droit, de ſe marier à leur choix ; & il ſeroit plus honnête de les voir remplir chaſtement les devoirs du mariage, que de contracter un engagement ſupérieur à leurs forces, & ſe ſouiller par les plus honteux déréglemens.

CITOYEN.

LE vrai ſens de ce mot s'eſt preſque entiérement effacé chez les modernes. La plûpart prennent une ville pour une cité, & un bourgeois pour un citoyen. Ils ne ſavent pas que les maiſons font la ville, mais que les citoyens font la cité... Je n'ai pas lu que le titre de citoyen ait jamais été donné aux ſujets d'aucun prince, pas même aux anglois. Les ſeuls françois prennent tout familiérement ce nom, parce qu'ils n'en ont aucune idée, ſans quoi ils tomberoient, en l'uſurpant dans le crime de leze-majeſté «: *Contrat ſocial.* Quelles vieilles idées; quel rabachage du 15e. ſiecle!

Malgré Jean-Jacques, malgré ſon *contrat*, nous voilà pourtant *citoyens*, autant que les romains. Nous avons une patrie, une conſtitution & des cocardes. L'honneur, cet antique principe des monarchies, va céder la place à la vertu, principe des républiques. La vertu va devenir l'idole de tous les françois, des grands, des magiſtrats, des financiers, des prêtres, des plébeïens, & même de cette populace groſſiere qui ne ſent que ſes beſoins journaliers, & n'a ja-

mais assez réfléchi pour connoître autre chose que la crainte & la faim.

Les payſans & les académiciens, les prêtres & les comédiens, les fermiers généraux & le bourreau, les repréſentans & le roi ne recevront-ils pas un nouvel éclat de la réunion ſolennelle de toutes les claſſes, ſous le titre impoſant de citoyen ? Tous les hommes, raprochés par ce titre, ſeront égaux en droits. Les lumieres ſe confondront ainſi que les rangs. Le génie ſupérieur ſe placera à côté de l'homme millionnaire ne ſera pas plus citoyen que ſon frotteur & ſon cordonnier.

Dans nos tribunaux, dans nos armées, au théatre, à l'égliſe, & à l'Aſſemblée Nationale, le patricien & le plébeïen vont juger, combattre, déclamer, chanter & décréter enſemble. Voyez les journaux, voyez les adreſſes, entrez dans les cafés, vous verrez par-tout des citoyens armés pour la patrie; vous entendrez des citoyens diſſerter ſur la choſe publique. Ici c'eſt un ſoldat-citoyen qui offre de verſer tout ſon ſang pour la patrie; là c'eſt un payſan-citoyen qui demande l'abolition des impôts; plus loin un palefrenier-*citoyen* offre un coup d'étrille à *M. Mallet du Pan*. Plus près un maçon-*citoyen* veut élever un monument à la liberté, & l'en-

tourer des ruines de la baſtille, afin de *rappeler de puiſſans ſouvenirs*. Chacun offre ce qu'il a.

Je n'entends pas trop ce que ſignifie la *vertu* priſe dans un ſens abſtrait. N'importe, ce mot agira ſur nos cœurs, comme autrefois les anneaux conſtellés, agiſſoient ſur les élémens, au gré d'une vieille ſorciere qui ne ſavoit pas lire.

C'eſt la vertu qui fera de notre monarque un *citoyen* inacceſſible au poiſon de la flatterie, ſenſible au mérite, ſoumis aux loix, juſte, tempérant. » Dans le langage des *citoyens*, Louis XVI ſera le roi des françois. Dans le langage de l'univers, il ſera le roi des hommes «. *Journal de Paris.*

C'eſt la vertu qui fera de nos ci-devant ariſtocrates autant de citoyens d'Athenes prêts à brûler leurs maiſons pour ſauver la patrie. L'amour de la patrie amène l'amour de l'égalité. Nous verrons donc nos grands ſeigneurs au milieu de leurs villages, comme au milieu des temples confondus avec les prêtres & les payſans, raſſemblés ſous les yeux de l'éternel, jurer ſincérement d'être fideles à la loi, à la nation, & au roi. Plus ils ſe raprocheront de la multitude par la confiance & par les bienfaits, plus ils ſe rendront chers à la patrie, & précieux à leurs anciens vaſſaux.

C'eſt

C'est la vertu qui rendra le clergé *citoyen*. Le clergé, convaincu que le reſpect des peuples pour la religion eſt moins fondé ſur l'éclat des honneurs que ſur celui des vertus, ſentira, éprouvera qu'il ne fut jamais plus honoré que lorſqu'il fut plus pauvre & plus modeſte, comme dit l'abbé de *Salcemede*.

C'eſt la vertu qui, métamorphoſant le cœur du peuple, lui rendra chers tous ſes devoirs d'homme, de pere & de ſujet. L'artiſan deviendra laborieux & frugal. Le cultivateur payera ſans murmurer la taille & les aides; le maître traitera ſon valet avec douceur; le valet ne trompera point ſon maître; le commerce repoſera ſur la bonnefoi, les arts sur l'induſtrie, la juſtice ſur l'équité, les talens ſur des lauriers, la beauté ſur des roſes. Le ſiecle d'or va renaître; réjouiſſons-nous, ô mes amis!

Que diſoit donc *Jean-Jacques*, » qu'on n'avoit jamais vu de peuple revenir à la vertu; qu'en vain on prétendroit à détruire les ſources du mal; qu'en vain on ôteroit les alimens de la vanité, du luxe & de l'oiſiveté; qu'en vain on ramèneroit les hommes à cette premiere égalité conſervatrice de l'innocence; parce que les cœurs une fois gâtés, le ſeront toujours; parce qu'il n'y aura plus de remede, à moins de quelque grande révolution, preſque auſſi à craindre que le

mal qu'elle pourroit guérir, qu'il eſt blamable de déſirer & impoſſible de prévoir « ? Ce vieux fou n'avoit pas imaginé que ce ſeroit ce même *contrat ſocial*, où il dit tant de ſottiſes, qui opéreroit la révolution. Il ne ſe ſeroit jamais attendu à réformer en France le clergé, la nobleſſe & les magiſtrats : il auroit été bien ſurpris de voir ſon buſte placé ſur la tête de M. le préſident de l'Aſſemblée Nationale.

François, l'époque de votre liberté eſt en même temps celle de votre gloire(1). Votre exiſtence politique datera de cette nouvelle hégire. Vous avez une patrie, vous avez des vertus, vous aurez une conſtitution. Vous êtes tous égaux, tous citoyens ; ſoyez tous heureux dans le temps & dans l'éternité que je vous ſouhaite. *Amen.*

---

(1) Les napolitains sont de grands brutaux d'avoir chassé les françois. Ce crime de leze-nation sera dénoncé à l'Assemblée Nationale ? et que sait-on ? le royaume de Naples mandé à la barre.

CIVISME.

» LE *civisme* est la puissance des grandes âmes. » L'*ami du peuple*, les gardes françoises donnè- » rent le premier signal du *civisme* «. *Révolutions de Paris* (1).

Les romains donnoient le nom de civique à une couronne de chêne qu'ils accordoient, comme une récompense, à celui qui avoit sauvé la vie d'un citoyen, ou qui avoit fait quelqu'autre action d'éclat, par le motif du bien public. Elle fut décernée à Cicéron pour avoir découvert la conspiration de Catilina. Elle le sera infailliblement au sieur *Gorsas* pour avoir annoncé le grand complot du 5 octobre.

Le substantif de *civique* manquoit à notre langue pauvre et timide, tant qu'elle fut soumise au régime des censeurs. Pour l'exprimer, (ledit substantif) nous étions obligés d'employer

(1) De toutes les superstitions sociales, celle du faux honneur, la plus contraire au régime civique, sera la premiere citée et flétrie au tribunal du *civisme* naissant. *M. Champfort.*

une lourde & ennuyeuſe périphraſe. Nous diſions par exemple : » L'amour du prince, & plus encore celui de l'argent faiſoit les courtiſans; *L'amour de la patrie* fait les héros. Il y a plus de vraie nobleſſe, dans un roturier ſuiſſe que dans un bacha turc eſclave d'un maître, &c. «. Ces locutions étoient bien longues, & nos jolies femmes s'en plaignoient depuis long-temps. *Civiſme* est bien plus énergique, plus ronflant. Comme il rend mieux l'idée de l'héroïsme qui provient de l'amour de la patrie! on dira déſormais, avec autant de vérité que de préciſion, le *civiſme* de M. le Chapelier méritoit d'être récompenſé par la main de madame Eliſabeth. Car ce n'eſt pas le tout que de ſe répandre en magnificence, pour recevoir en célébrité; c'eſt la patrie à fournir les frais qu'on fait pour la patrie.

CLERGÉ.

IL eſt mort de la main de M. de Mirabeau & compagnie.

Il eſt mort le 2 novembte 1789. Les eſprits obſervateurs, à qui rien n'échappe dans les grands événemens, ont remarqué que celui-ci avoit concouru avec deux circonſtances ſingulieres, avec la préſidence de M. le Camus, ancien avocat du clergé, & avec le jour des trépaſſés, une des plus heureuſes inventions du *clergé*.

Il y a eu ſans doute des avares & des millionnaires dont la mort a excité quelques mouvemens de joie dans le cœur des héritiers. Mais, révérence parler, cette joie étoit concentrée dans l'intérieur de la famille. Par pudeur, par reſpect pour les mœurs publiques, par cette horreur naturelle que nous avons pour la mort, on ſe renferme, on ſe couvre de deuil, lors même qu'elle nous procure les plus grands avantages. Il étoit réſervé au clergé de France d'exciter à la ſienne une joie univerſelle & publique. On ſe rapellera long-temps les bravos éclatans, les bons mots, les plaiſantes réflexions du jour-

nal de Paris, du courier de Verſailles, du patriote, des révolutions, de l'ami du peuple, de la correſpondance d'Angers, de la chronique & des mille & une brochures que cette étrange catastrophe fit éclore.

N'en ſoyons point ſurpris : le clergé reſſembloit à ces monſtres fameux qui jadis ravageoient la terre, au lion de Némée, à l'hydre de Lerne, au géant Cacus, &c., dont la mort étoit le ſujet d'une fête pour les peuples & d'une gloire immortelle pour le vainqueur.

On a donc bien fait de tuer le clergé, puiſque c'étoit un monſtre & qu'il avoit une riche dépouille. Cette dépouille, eſtimée cinq milliards par les plus modeſtes calculateurs, va rentrer dans la circulation par les mains des traitans, des croquans, des capitaliſtes, des juifs, des uſuriers ; & ne manquera pas d'enrichir nos campagnes, ainſi qu'autrefois la ſuppreſſion des moines en Angleterre enrichit le monarque & la nation, comme chacun ſait.

Dans les ſiecles barbares, du temps de Philippe le Bel, on aſſommoit, on brûloit les templiers, ſans daigner les inſtruire de leurs crimes ſans leur dire pourquoi on les brûloit ou on les aſſommoit, ce qui n'eſt fort agréable ; car enfin chacun eſt bien aiſe de ſavoir pourquoi il eſt pendu.

Sous ce rapport, le feu clergé n'a pas à ſe plaindre de la conduite de l'Aſſemblée Nationale: on a développé ſes crimes de la maniere la plus évidente. De grands orateurs ont parlé & ont appris à l'Europe ébahie, » que le corps du *clergé* n'avoit aucuns droits, pas même celui d'exiſtence, par ſa nature, puiſqu'il n'avoit pas de nature; que ledit corps n'étoit qu'une fiction (1), une conception abſtraite de la loi qui pouvoit le compoſer, le modifier & le détruire à ſon gré «. A. M. *Thouret*. Ce qui eſt auſſi clair que le jour. » Donc, ajoute M. *Treilhard*, la nation peut ſans injuſtice & légalement *tuer* la corporation, comme elle en peut *tuer* les acceſſoires, « ce qui eſt auſſi doux que du miel, & plus vrai que l'évangile.

M. l'évêque d'Autun s'eſt fait un honneur infini dans cette cauſe mémorable. Nous avons tous admiré la ſaine raiſon, la dialectique lumineuſe & ſur-tout le grand déſintéreſſement de ſes diſcours, qui en faiſoient autant de chefs-

(1) C'est pourtant une singuliere fiction qu'un corps composé de 130 évêques, 10 mille chanoines, 40 mille curés, 30 mille vicaires, 18 mille moines, 10 mille prieurs, abbés, chapelains, et 25 mille religieuses, tous individus enfans de l'état, bien portans, bien digérans, bien réels!

d'œuvres d'éloquence & de ſentiment. C'eſt à la fois le caractere du génie & l'héroiſme de la vertu, de ſoutenir avec chaleur des principes contraires à ſes intérêts. Comme eccléſiaſtique, M. *de Périgord* faiſoit hommage au clergé de la cruauté de ſa poſition. Mais comme citoyen, il eut toujours le courage qui convenoit à la vérité.

Ce n'eſt pas qu'on ne ſoupçonât ce nouvel apôtre de quelque motif perſonel. Les uns diſoient qu'il comptoit être patriarche des gaules ; les autres qu'il avoit de grandes vengeances à tirer de ſes confreres ; ceux-ci, qu'il tenoit de M. de Mirabeau ſes diſcours & ſes eſpérances, &c.... Mais inſenſible à ces injurieuſes interprétations, il ne répondit ni aux paroles, ni aux écrits de ſes ennemis. Il auroit fallu parler de lui ; & il étoit trop occupé de la dignité de l'aſſemblée & des grands intérêts qu'il combattoit.

Tandis qu'on dépouilloit légalement le clergé, le peuple de Paris s'occupoit gaîment à en baſouer les individus. Quiconque avoit le malheur de porter ſa livrée proſcrite, étoit ſuivi, berné couvert d'opprobres & d'ignominie. L'enthouſiaſme du bien public avoit donné aux *doux* pariſiens le courage des ſoldats de *Fernand Cortès*, & imprimé aux *calotins*, l'humiliant cachet des malheureux *mexicains*. Tous les journaux à l'envi

recueilloient ces joyeux débats, & les provinces s'enivroient de l'eſpoir de les répéter.

Ce n'eſt pas tout.

L'exiſtence de deux cents mille individus ſe trouvoit tellement enchaînée à l'exiſtence de MM. *Neker Bailly* & *la Fayette*, que ſi par malheur, un de ces trois hommes importans eût péri par les mains d'un brûtal, ou même par celles de la nature, c'en étoit fait de tous les autres. On donnoit anſſi-tôt le ſignal pour égorger d'un bout de la France à l'autre les évêques, les prêtres & les moines, ce qui nous eût d'abord vengé de la S. Barthelemi, & enſuite délivré l'état d'une foule énorme de penſionnaires inutiles.

Ce fut le 17 juin que l'empereur de la Chine apprit, à ſon lever, la mort du clergé; cette nouvelle fut annoncée, par le pere *Amiot*, l'un des jéſuites réfugiés, & conſervés à la Chine pour leur ſavoir & pour leur ſervices. Un fameux mandarin demanda à demi-voix quels crimes on reprochoit au clergé de France. On lui répondit que le clergé de France étoit trop riche & trop puiſſant. » Ce ne ſont pas des crimes reprit le diſciple de *Confucius*. Il n'eſt point queſtion de ſavoir ſi on a eu raiſon d'établir la puiſſance du clergé; mais ſi elle eſt établie, ſi elle fait partie des loix du pays, & ſi elle y eſt par-tout relative, ſi entre deux pouvoirs que l'on reconnoît indé-

pendans, les conditions ne doivent pas être réciproques, & s'il n'eſt pas égal à un bon ſujet de défendre la juſtice du prince, ou les limites qu'elle s'eſt preſcrites. Autant le pouvoir du clergé eſt dangereux dans une république, autant eſt-il convenable dans une monarchie, ſur-tout dans celle qui vont au deſpotiſme. Où en ſeroient la plupart des gouvernemens européens depuis la perte de leurs loix, ſans ce pouvoir qui arrête ſeul la puiſſance arbitraire? barriere toujours bonne, lorſqu'il n'y en a pas d'autre... « — Vous n'êtes point au fait, dit un tartare de 7 pieds de haut; les françois ont de nouvelles loix. Ils n'ont plus beſoin d'un clergé compoſé de *fainéans*, de *traitres*, de *fanatiques*, & de *criminels de leze-nation*, ſelon eux : ſelon moi, de ſorciers vêtus de noir qui changeoient les hommes en bêtes.

— Vous m'étonnez, répondit modeſtement le mandarin, j'arrive du Bengale, où j'ai ouï parler des grandes révolutions de l'Europe. Les anglois mêmes conviennent que ce clergé, qu'on traite ſi rigoureuſement, renfermoit dans ſon ſein des hommes profonds, hardis, éloquens, joignant aux talens le caractere; à l'ambition de grands moyens; qu'on y trouvoit une raiſon forte qui commandoit aux opinions, des reſſources toujours prêtes à venir au ſecours de l'état, les charmes de la perſuaſion qui triomphe preſqu'à

leur inſçu des volontés humaines; l'art de la diſcuſſion qui éclaire ſans humilier.... quant à leurs biens.....

Le tartare impoli interompit ici l'orateur, pour jurer qu'on avoit fait juſtice, en ôtant ces biens à des traîtres & à des ſorciers. Etoit-il ſupportable, ajouta le géant, de voir des évêques prendre par la grace de Dieu, 200 mille livres de rentes, qu'ils recevoient par la faveur du roi, de voir de jeunes abbés ſe piquer d'accorder tout à la beauté pour apprendre à vivre à certains vieux moines qui s'obſtinoient à tout reſuſer à la grace d'enrichir ſes parens aux dépens des pauvres, de mourir banqueroutier..... — Quant à leurs biens pourſuivit ſans s'émouvoir l'orateur chinois, il me paroît prouvé, que c'eſt l'opération violente d'un gouvernement ruiné. L'appât de ces riches évêchés & de ces abbayes ſi bien rentées, eſt ſéduiſant; ſous prétexte de payer les dettes de l'état, on chaſſera les propriétaires, on diſſipera leurs biens, & les dettes reſteront à payer.....

— » J'ai lu tout ce qu'on a dit, tout ce qu'on a écrit ſur cette grande queſtion, dit le pere *Amiot*, & tout ce qu'on a dit, tout ce qu'on a écrit, n'a point détruit dans mon eſprit l'impreſſion de ces vérités éternelles : que les biens ſont à ceux qui les ont acquis, ou à qui on les a don-

nés ; que la propriété eſt une & ſacrée pour tout le monde ; que celle du clergé garantiſſoit celles du public, & réciproquement ; qu'on ne peut attaquer l'une, ſans alarmer toutes les autres ; que la propriété publique étoit eſſentiellement liée à la particuliere. Que lorſqu'une fois on a franchi les limites du droit naturel, ſource unique du droit poſitif, il n'y a plus de terme pour s'arrêter, on entre dans une confuſion déſaſtreuſe, où l'on ne connoît d'autre nom que la foibleſſe qui cede & la force qui opprime.

» Le bien public, a dit un ſage, eſt que chacun conſerve invariablement la propriété que lui donne la loi civile. Faire le bien public aux dépens du bien particulier, c'eſt un paralogiſme, une tyrannie, un vrai délire dont l'effet eſt de boulverſer les têtes & les empires. S'imagine-t-on que trente docteurs, élevés dans les études de procureur, changeront à leur gré ces principes conſacrés par le temps & par la ſageſſe ? non, & je ſoutiens que le ſuccès éphémere de ce dangereux ſyſtême n'eſt dû..... »

Le pere *Amiot* auroit continué ſa harangue, ſi un bruyant éclat de rire, que la préſence de *Kien-Long* ne put contenir, ne l'eût interrompu, en lui apprenant qu'il battoit la campagne. On répéta les graves inculpations de *fanatiques* d'*aris-*

tocrates, de *coupables de leze-nation*, & l'on finit par cette maxime célebre : » Il n'y a plus en France que trois manieres de ſubſiſter ; comme ſalarié, comme mendiant, ou comme voleur «.

Ici le mandarin, protecteur du clergé, fit une profonde révérence à l'empereur, & dit : je vais conſulter le *Tahio* & le *Chum-yuum*. (1)

(1) Le *Tahio* ou la grande science, livre chinois qui contient le code politique et la morale des gouvernemens. Le *chum-yuum*, ou l'art de se modérer, livre qui apprend à vivre en paix avec Dieu, avec ses concitoyens, et avec soi-même.

COALITION.

TERME de phyſique tiré du latin *coaleſcere*, croître enſemble : c'eſt l'action de pluſieurs parties réunies qui reçoivent leur nourriture & leur accroiſſement dans le même temps & de la même maniere.

Ce mot eſt harmonique : on l'a trouvé commode & propre à repréſenter la réunion de pluſieurs pour ou contre, mais ſur-tout contre la choſe publique.

Les 600,000 conſpirations, par exemple, dont nous ſommes inveſtis & menacés depuis 18 mois ſont évidemment le produit d'une coalition coupable entre la loi, la nobleſſe & le clergé.

Et dans le ſens contraire l'heureuſe révolution dont nous commençons à goûter les fruits ſavoureux, eſt le réſultat de la coalition des gens de lettres avec les gens de loi.

S'il nous étoit permis de dire notre ſentiment nous obſerverions avec modeſtie que *coalition* ne devroit ſe prendre qu'en bonne part, de même qu'intrigue, manege ou cabale, ne ſe prenent qu'en mauvaiſe part. On dira avec autant d'élégance

que de vérité ; *la coalition* de MM. Lameth, Barnave & Mirabeau a refermé le tombeau que le deſpotiſme miniſtériel tenoit inceſſamment ouvert ſous nos pas. On dira avec la même élégance que le manege des ariſtocrates n'ayant pu réuſſir à nous affamer, en accaparant les blés, tend à nous faire égorger les uns & les autres ; en accaparant l'argent du royaume.

On intriguera, on cabalera contre l'Aſſemblée Nationale ; vains efforts, impuiſſans manèges ! tant que les amis de la liberté, les bons citoyens & les journaliſtes ſe coaliſeront pour ſes décrets, nous pouvons compter ſur leurs immuables effets.

En un mot l'intrigue & le manege conviennent à l'eſprit de parti : l'eſprit public n'a beſoin que de la *coalition* des gens de bien.

Nous ſoumettons cette obſervation grammaticale au ſavant M. de *Gleyen* ; & nous le croyons trop honnête pour ne pas nous donner une ſolution telle quelle, afin de nous tirer d'une pénible incertitude.

de nous, à la diſcrétion des délateurs, des frippons, des fanatiques, des harangeres & des journaliſtes, tous gens utiles dans un empire libre, & néceſſaires dans une révolution.

Le *comité* le plus ſolennel, le plus important, compoſé des plus fortes têtes, celui de qui dépend le bonheur des générations futures, c'eſt le *comité de conſtitution*, qui travaille à nous donner un ſyſtême d'adminiſtration, tel que les rois ne puiſſent jamais être trompés, et que le peuple ne ſoit plus impunément victime de l'injuſtice des grands, de l'oppreſſion des miniſtres & des erreurs des tribunaux.

On conçoit aiſément pourquoi des ariſtocrates tels que MM. *Bergaſſe*, *Mounier*, *Lalli*, *de la Luzerne* ont cherché à nous rendre ce *comité* ſuſpect, et ſes opérations odieuſes. On connoît leurs motifs, leurs intentions & leur conduite. L'Aſſemblée qui les a pénétré, les a vomi de ſon ſein, leurs opinions ne ſont plus à craindre dans la balance des opinions.

Mais conçoit-on que de bons eſprits, des eſprits patriotes s'élevent dans l'Aſſemblée contre préſque toutes les diſpoſitions du *comité* de conſtitution. *La conſtitution d'un vaſte empire eſt une grande méchanique morale*, dont il n'eſt pas donné à tout le monde de connoître les reſſorts. Qu'importe le mariage des loix angloiſes,

américaines, moscovites & chinoises avec des mœurs françoises ? Qu'importent l'établissement d'une chambre unique, le véto suspensif, le droit de faire la guerre, les juges de paix, les jurés, & tant d'autres innovations qui font la gloire du *comité* & le désespoir des étrangers ; sur ces établissemens repose la liberté ; & *la liberté me paroît le plus grand calcul proposé à l'entendement humain.* Et ce calcul est plus fort que toutes les têtes aristocratiques (1). Il n'est donc pas plus donné à tout le monde d'être reconnoissant que d'avoir du génie !

Je remercie, en mon nom, M. *Target* de nous avoir donné le premier l'idée de cette belle & majestueuse constitution, & d'avoir dissipé par ses longs & pénibles travaux, les idées de jean-foutrerie que son nom réveilloit dans l'esprit des honnêtes-gens.

» (1) Ce n'est pas un calcul que nous montrons, mais une impulsion fongueuse et uniquement passionnée. Nous nous emportons sans cesse et ne raisonnons pas. Il n'y a que ce démon de M . . . . u qui, à force d'avoir parcouru la carriere des passions jusqu'à la derniere extrêmité, semble être arrivé à leur *nec plus ultrà*, qui est la raison ; terme où elles se lassent et expirent toutes et se résolvent en une combinaison savante et heureuse. » *Lettre au journal de Paris, 16 juillet 1790.* J'avoue, à ma grande honte, que je n'ai jamais pu comprendre ni le but, ni le sens de cette tirade.

7°. Que ces représentans sont des vrais protées, tantôt constituans, tantôt constitués.

8°. Enfin que les *commettans* ne sont plus rien, quand les commis sont tout; que nous avons perdu nos droits en les exerçant, que nous avons douze cents maîtres, plus ou moins, au lieu d'un, ce qui n'est pas trop pour être libres, & ce qu'il falloit dire (1).

(1) Un publiciste ignorant a osé publier de nos jours, » que la conduite des députés qui passeroient leurs pouvoirs, seroit à la fois absurde et despotique, absurde; en ce que l'autorité souveraine se trouveroit concentrée dans le corps de ces députés, dont la volonté ne seroit pourtant qu'une volonté particuliere, et l'intérêt qu'un intérêt privé. Despotique, en ce que le despotisme est dans tout état, dirigé par une autre volonté que la volonté générale, et que celle-ci réside essentiellement dans la collection de tous les citoyens «. De pareils préjugés n'ont plus besoin d'être combattus. Cependant il faut, pour l'instruction des foibles, leur opposer ce fragment d'un discours prononcé par M. de Mirabeau, le 18 novembre 1790. » Chacun de nous est le représentant de la nation entière, le solidaire des intérêts de l'honneur, de la liberté de toute la France. Et il me semble que les succès, qui ont couronné vos travaux ont assez consacré ce principe «.

CONJURATION.

PROJET ou complot de pluſieurs perſonnes, liées par un puiſſant intérêt, pour commettre un forfait contre la choſe publique.

Les plus fameuſes conjurations dont l'hiſtoire faſſe mention, ſont celles de *Catilina*, écrite par *Saluſte*; de *Veniſe*, écrite par *Saint-Real*; de *Portugal*, par l'abbé *Vertot*; de la *Saint-Barthelemi*, par *Marie de Chenier*; des poudres, par *Humes*, &c.... Mais ce n'étoit que bagatelles, jeux d'enfans, en comparaiſon de la grande conjuration, qui, depuis 18 mois, ménace d'engloutir la France dans un trou creuſé par les ariſtocrates. Celle-ci doit être écrite par le ſieur *Prudhomme*, écrivain nerveux & capable de faire rougir tous les autres.

La poſtérité aura peine à croire que la nobleſſe de France ait conçu le projet d'égorger tous les françois, de brûler toutes nos villes & de livrer le reſte aux anglois. C'eſt pourtant la vérité. Voyez la confeſſion du comte d'*Artois*, celle de Madame de *Polignac*, la vie de la *Reine*, celle du *Duc d'Orléans*, les révolutions de Paris, le

courier de Verſailles & autres pieces probantes & authentiques au procès (1).

Que devenions-nous, que devenoit la patrie ſans la lettre du duc de *Dorſet*? Lettre à jamais mémorable, vous ſerez bénie entre toutes les lettres, pour avoir découvert le plus infernal complot qui ſoit jamais tombé dans l'eſprit des hommes.

En vain les ennemis du bien public ſoutiennent que cette lettre étoit controuvée; & qu'en la ſuppoſant même véritable, il falloit s'en défier comme d'un piege abominable. *Timeo Danaos & dona ferentes.* » L'effet naturel de cette lettre, ajoutent-ils, étoit de ſemer la défiance dans tous les cœurs, de faire égorger une moitié de la France par l'autre, & de placer la nobleſſe & le clergé ſous le couteau de cinq à ſix millions de bouchers: complot horrible d'autant plus aſſuré qu'il étoit tramé ſous l'air de la bienveillance, d'autant plus redoutable qu'il partoit d'une main pleine de vengeances «.

Déteſtables raiſons, calomnies inſenſées? Nous ſommes trop ſûrs des ſentimens généreux de la nation angloiſe, pour croire un moment qu'elle ait voulu ſe venger auſſi baſſement de la perte de l'Amérique. Nous connoiſſons tous la fran-

(1) Aujourd'hui courier des départemens.

chiste, la loyauté de ces nobles insulaires, qui d'ailleurs n'ont aucun intérêt à nous mettre le feu dans le ventre. Il est donc clair, que nos plus grands, nos seuls ennemis sont dans notre sein. Il faut les chercher parmi nos freres, nos parens, nos amis, & non pas parmi nos rivaux de gloire & de fortune.

Hé mon Dieu ! pour s'assurer de cette vérité simple, il ne faut qu'avoir des yeux & les ouvrir.

Est-ce la noblesse ou les anglois qui ont coupé nos blés en herbe & affamé Paris ? Est-ce la noblesse ou les anglois qui ont voulu faire sauter les États-Généraux ? Est-ce la noblesse ou les anglois qui voulurent s'emparer du roi la nuit du 5 octobre, pour l'entraîner à Metz ? Est-ce la noblesse ou les anglois, qui ont armé les habitans de Nîmes, de Marseille, de Toulon, de Franche-Comté, de Nanci, contre les décrets de l'Assemblée. Est-ce la noblesse ou les anglois, qui ont payé les sieurs Favras, Maillebois, Bonne de Savardin, pour opérer une contre-révolution ? Est-ce la noblesse ou les anglois qui ont engagé les magistrats de Metz, de Rennes & de Bordeaux dans leur coupable rebellion ? Est-ce la noblesse ou les anglois, qui ont enlevé tout le numéraire du royaume & fait tomber la tragédie de Charles IX ? Est-ce enfin les anglois ou la noblesse, qui vont

faire rompre le pacte de famille, pour rendre aux anglois l'empire de la mer (1)?

On ne rêve plus que poisons, poignards, gargousses & massacres. La poitrine se serre; la tête s'échauffe, l'esprit se dérange. Je connois 15 femmes à qui la tête a failli dans la révolution; & il y en a bien d'autres que je ne connois pas.

Maudits soient donc tous les conjurés! Maudits soient tous les nobles ennemis de notre repos: que lucifer les enleve tous les uns après les autres par le toît de leurs infâmes maisons, & qu'en volant, il les lâche & les mettent en pieces contre le sommet des cheminées! que tous les démons subalternes ramassent leurs sales lambeaux dispersés, qu'ils en fassent un horrible paquet pour le placer au centre de l'élement du feu, & l'y sceller avec un mastic de plomb fondu...

Alors nous serons tranquilles; alors nous verrons élever sans crainte le superbe édifice de la constitution, édifice contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront point, mais sur lequel il faut tenir les yeux constamment ouverts, tant qu'il y aura un noble ou un prêtre en France.

(1) Ah, pour ce dernier coup, ils l'ont manqué!

CONSTITUTION.

C'EST la nature d'une choſe, la maniere dont elle eſt formée. Ce mot a particuliérement deux uſages ; l'un pour ſignifier le tempéramment du corps. Ainſi on diſoit : M. le *Chapelier*, par ſa *conſtitution* bilieuſe, eût été trop enclin à cenſurer les hommes & les sociétés, à ſaiſir le côté défectueux des choſes, à blâmer les gouvernemens, &c..... s'il n'avoit su s'entourer de bonne-heure d'hommes très-doux, sur lesquels ſa fougue venoit expirer ſans danger.

L'autre acception du mot *conſtitution*, exprime un code de loix, par leſquelles une société quelconque, religieuſe ou politique, eſt gouvernée. Ainsi on a dit : la *conſtitution* anglaiſe, fondée sur l'équilibre des pouvoirs, chef-d'œuvre de l'eſprit humain, eſt tirée de l'admirable ouvrage de *Tacite* sur les *germains*.

Quiconque a un peu lu, ſait que nous n'avions point de *conſtitution* en France ; que nous vivions au jour la journée, comme dit le cardinal de *Retz*, avec des loix et des coutumes barbares, que le haſard, les circonſtances, &

ſur-tout le deſpotiſme, avoient accumulé ſans choix comme ſans raiſon ; que notre exiſtence politique étoit un vrai miracle, plus étonnant cent fois que la ſtation du ſoleil, ou le paſſage de la mer rouge.

Mais comment s'eſt donc conſervée la France depuis quatorze ſiecles ? Comment elle s'eſt conſervée ! par les armes ſous la premiere race ; ſous la ſeconde, par les ſuperſtitions ; et par le despotisme sous la troiſieme (1). Le deſpotisme qui détruit tout, qui deſſeche tout, a conſervé la France pendant près de 800 ans, préciſément pour faire la nique à Monteſquieu, et de jouer tous les calculs de la moderne politique.

Quel fut ſa ſplendeur ? — L'éclat miſérable des conquêtes, & l'empire plus miſérable des

(1) Oui, par le despotisme. Qui fut plus despote que Charles V, Charles VII, Louis XII, Henri IV et Louis XVI. Je vous abandonne les autres ; il suffit d'avoir dit et prouvé que le despotisme de ces cinq méchans rois avoit furieusement enchaîné nos sentimens. » On commence à mettre en problême si Henri IV fût digne de l'amour des françois *« Révolution de Paris.* Car enfin il est prouvé qu'Henri IV aimoit les femmes et sur-tout la *princesse de Condé.* Donc il gouvernoit tyranniquement les hommes. Si cette conséquence n'est pas juste ; comment vous les faut-il donc !

lettres. Par ſa ſituation, la France tenoit à tous les états. Par leurs beſoins, tous les états tenoient à la France. Son commerce rampant dans la ſervitude réglementaire, ſe portoit d'un pôle à l'autre, enrichiſſoit ſes villes maritimes, & vivifioit ſon intérieur. Son agriculture, traînant les chaînes féodales, alimentoit ſon commerce, & la plaçoit, par ſes richeſſes immortelles, au deſſus des autres puiſſances de l'Europe. Ses priviléges excluſifs, & ſes monopoles deſtructeurs, n'enlevoient aux manufactures ni les ouvriers, ni l'induſtrie. Sa juriſprudence civile embarraſſoit la marche de la juſtice; ſa juriſprudence criminelle étoit toute entiere dirigée contre l'innocence. Tantôt abſolu, tantôt ariſtocratique; le pouvoir paſſoit des grands au ſouverain, et du ſouverain aux grands. De ce mélange de biens & de maux, il en réſultoit une néceſſité indiſpenſable de faire une *conſtitution* : n'eſt-il pas vrai ?

Dieu ſoit loué : elle eſt bientôt faite. A quatorze ſiecles d'ignorance, de ſervitude, & de fanatiſme, vont ſuccéder des jours de lumiere, de plaiſirs & de liberté. La nouvelle *conſtitution* repoſe ſur les *droits de l'homme*; baſe immortelle qui doit aſſurer le bonheur des peuples & le pouvoir des rois; baſe inébranlable qui doit réſiſter au choc de l'opinion & aux ravages

philoſophes, en conſidérant de loin les heureux effets de l'égalité primitive. A des gens qui n'auront rien, ou preſque rien, il ne faudra plus que le néceſſaire, & il ne reſtera qu'à déſirer la gloire de la patrie. Nous ne verrons plus de mendians à côté des millionaires, plus de haillons pendus auprès du riche bijoutier. Plus de croix, plus de chars, plus de ces ſpectacles qui énervoient les eſprits, plus de ces châteaux qui inſultoient à la miſere des peuples. Le vin de Ségur ne coutera plus cent louis le tonneau. Perſonne n'aura le moyen d'y mettre ce prix. Tout le monde pourra manger des poulardes du *Mans*, des huîtres du *Poitou*, des pâtés de *Périgueux* & du beurre de la *Prevalaye*. L'encens & la bougie ſeront réſervés pour le ſervice des autels. Les *princes*, les *ducs*, les *comtes* & les *marquis* diſparoîtront de deſſus la ſurface de la terre; toutes les anciennes diſtinctions feront place aux couronnes de chêne. MM. *Vignerod*, *Guignard*, *Baſtet*, *Neufville*, *Riquet*..... iront à pied comme le curé de *Soupes*; ſeront vêtus comme les payſans de Baſſe-Bretagne, mangeront du petit-ſallé à leur dîner, coucheront ſur des ballieres, & planteront des choux dans leur jardin comme Candide. O le bon temps! O la ſublime conſtitution! Pour moi je vous avoue que je ne déſire qu'une choſe; la voir établie, & puis mourir.

CONVENTION.

CONVENTION.

ASSEMBLÉE du peuple qui va ſe donner de nouvelles loix & changer la forme de ſon gouvernement. Telle fut en Angleterre cette fameuſe *convention* qui détrôna l'infortuné Charles I, & mit *Cromwel* à ſa place. Telle fut, en 1772, cette diette de Suede qui remit aux mains du roi le pouvoir légitime exécutif, dont le ſénat abuſoit depuis 45 ans.

On ne ſait pourquoi l'Aſſemblée Nationale, qui connoît l'empire des mots, n'a pas adopté celui-ci, pour annoncer tout d'un coup à l'Europe quels étoient ſes pouvoirs, ſes projets & ſon terme. Elle eût évité par-là bien des équivoques, & quelques jugemens téméraires; dont elle s'embarraſſe auſſi peu que de mes graves réflexions.

On ne ſait pourquoi quelques politiques de mauvaiſe humeur conteſtent à l'Aſſemblée le droit des *conventions*, celui de changer la forme du gouvernement; car, 1°. dès qu'il eſt prouvé que tout étoit vicieux, ſous l'ancien régime, il n'eſt pas douteux qu'il faut tout recréer dans le nouveau; 2°. dès qu'on ſuppoſe des repréſentans,

on admet par cela même des pouvoirs indéfinis, puiſque s'il falloit conſulter les commettans ſur chaque opération, cela jeteroit dans des longueurs infinies, rendroit chaque député le maître de tous les autres; & dans les occaſions les plus preſſantes, toute la force de la nation pourroit être arrêtée par un caprice. Vous ſentez cela.

DÉCRET.

CE mot, tiré du latin *decretum*, ſignifie ſtatut, loi, ordonnance, & s'appliquoit autrefois particuliérement aux déciſions des conciles qui régloient la diſcipline eccléſiaſtique, pour les diſtinguer des *canons* qui concernoient le dogme & la foi.

Ce même mot eſt aujourd'hui conſacré aux loix de l'Aſſemblée Nationale, leſquelles embraſſent à la fois la politique, la morale & la religion; & commandent l'obéiſſance par tous les moyens connus de la force, de l'attrait & l'opinion de ce qui compoſe juſtement le *deſpotiſme de la vertu.*

Trois eſpeces d'hommes ſeulement refuſent de s'y ſoumettre. Les inſenſés qui ne les en-

tendent pas, les méchans qui ne veulent pas les entendre, & les pyrronniens qui doutent de tout. Malheureux qui ne ſentent pas le plaiſir ineffable d'obéir aux *décrets* d'une Aſſemblée Nationale !

Je les ai lus tous ces décrets, je les ai médités avec attention, & j'y ai reconnu par-tout » une grande ſévérité de principes, & une application douce & indulgente de ces principes, qui fait la perfection de la juſtice «. *Journal de Paris.*

Solon diſoit en parlant de ſes loix, qu'il les avoit données non parfaites, mais telles que les athéniens pouvoient les ſupporter. *Solon* n'étoit qu'un novice, un ignorant. Il ne connoiſſoit ni les hommes ni les choſes. A l'école de l'Aſſemblée Nationale, il eût appris qu'il vaut mieux ne pas faire de loix que de faire des loix imparfaites ; que les hommes ſont ce qu'on veut qu'ils ſoient ; qu'aux grands maux il faut de grands remedes ; que les palliatifs ſont la reſſource des charlatans & des petits génies ; que la loi enfin étant le vœu général, doit frapper indiſtinctement ſur tous les abus, confondre tous les intérêts, embraſſer tous les temps.

Les paſſions crient. Hé bien, il faut les laiſſer crier. La raiſon, en reprenant ſon empire, les forcera bien de ſe taire, & démontrera aux plus

incrédules que l'intérêt général réſulte des intérêts particuliers, & réciproquement le fanatiſme combat encore ; il faut le laiſſer combattre, & prouver aux peuples que la ſageſſe des loix dépend de leur exécution. » L'homme a beau s'égarer & ſe fatiguer dans ſes volontés capricieuſes, la fin de ce tourment & de ſentir qu'il eſt un être ſocial & qu'il faut tout combiner pour le bien commun «.

L'Aſſemblée Nationale a ſenti cette vérité. Les décrets vont former un code nouveau qui deviendra celui de l'Europe. Le droit public conſigné dans les gros livres de *Grotius*, de *Puſſenderf*, de *Blackstone* & de *Filaugieri*, n'eſt que le droit des barbares, établi dans des ſiecles d'ignorance ; il faudra brûler tous ces livres, à moins qu'on ne veuille les conſerver, pour atteſter les ſottiſes de quarante ſiecles. Il faudra brûler les diplômes, les chartres, l'hiſtoire & les dictionnaires. Il n'y a plus qu'un livre utile ; c'eſt le recueil des *décrets*. La liberté, en établiſſant des rapports nouveaux entre les peuples, briſera de ſon côté cette antique balance de l'Europe qui nous a ſi long-temps ſéduit par ſes fauſſes meſures, ſes traités frauduleux, ſon ſtyle énigmatique, & ſa politique menſongere (1). Une loi, un Dieu, un pouvoir. Voilà tout.

(1) » Toutes les garanties ſont caduques, depuis que

Quel eſt l'ennemi du bien public ? quel eſt le ſauvage inſenſé qui refuſeroit ſon adhéſion à des décrets qui ont élevé ſi rapidement le monument durable de la félicité générale, & de la paix perpétuelle ? Que penſeront de nous les *hurons* & les *algonquins*, lorſqu'ils ſauront qu'il exiſte en France des hommes aſſez brutaux pour ſe moquer des *décrets* qui feront l'admiration de tous les légiſlateurs à venir, comme ils font aujourd'hui le déſeſpoir de tous les contemporains. Ces malheureux, il eſt vrai, ſont en petit nombre ; ils ſe cachent ; & M. Deſmoulins nous en fait raiſon quatre fois par mois (1). Mais enfin ils exiſtent, & du fonds de leurs bouges ténébreux, ils nous lancent des écrits ſcandaleux qui prouvent que,

Les biens sont loin de nous, et les maux sont ici.

VOLT. Ep. au roi de la Chine.

---

l'Aſſemblée Nationale a proclamé les droits des peuples «. M. *Chassebeuf*, ci-devant *Volney*.

(1) M. *Desmoulins* est un abbé très-plaisant qui a fait *la lanterne aux parisiens*, ouvrage profond et philosophique, dans lequel on prouve méthodiquement qu'il faut massacrer tous les aristocrates, et qui travaille en outre aux *révolutions de France et de Brabant*, dans lesquelles l'auteur semonce gaîment les députés, le roi, la reine, les princes, tout le genre humain. Chaque phrase est une épigramme. Chaque numéro est une miniature. Le style en est rare, et le ton est à faire

DÉFICIT.

CE mot m'a toujours déchiré l'oreille et ſerré le cœur. Il eſt la ſource de nos maux. Voyez *Finance*.

DÉMAGOGUE.

CONDUCTEUR du peuple, chef d'une faction populaire. Ce mot ne ſe prend qu'en mauvaiſe part. Ce ſont pour l'ordinaire des ſcélérats ambitieux, des brouillons hypocrites, perdus de dettes et de débauche, voués à l'opprobre, qui, déſeſpérant de regagner jamais aucun titre à la confiance publique, vont ramper baſſement devant le peuple qu'ils enivrent de ſes droits, pour l'égarer enſuite & le précipiter avec eux dans une mer de crimes & de malheurs. Tels furent en Grece *Anitus*, *Cléon*; à Rome, les *Gracques*, *Clodius*, &c.

Dans tous les temps et dans tous les pays, le peuple, qui fut l'inſtrument des révolutions,

mourir de rire. Malheur à ceux qui n'ont pas lu les ouvrages de M. l'abbé *Desmoulins*?

& ſervit l'ambition des *démagogues*, fut pauvre, ignorant, vil & inquiet. Il n'eſt pas difficile de conduire à la révolte des malheureux qui n'ont rien, toujours prêts à ſe vendre & à changer de maîtres. Mais par un manege aſſez groſſier, on affecte de confondre cette populace, rebut des villes & des campagnes, avec les honnêtes cultivateurs, & les artiſans, afin d'irriter, de ſoulever ceux-ci par le mépris hautement propour ceux-là. Ecoutez.

Telle eſt la marche des révolutions.

On commence par diſtribuer de l'argent comptant à ces malheureux, connus ſous le nom de *mendians*, toujours voiſins du crime, & preſque excuſables de s'y livrer; dévorés par les maladies les plus honteuſes, foyers peſtilentiels ambulans, qui promenent ſans ceſſe d'une peuplade à l'autre, la débauche & ſes fléaux.

On met enſuite en mouvement les prolétaires, les journaliers iſolés qui, n'appartenans à perſonne, n'ayant ni maîtres, ni propriétés, ni intérêt à la choſe publique, ſe trouvent livrés ſans reſſource à la diſcrétion de l'avarice qu'ils enrichiſſent, ou de l'ambition qui les ſoudoye.

Bientôt les payſans arrivent ſur la ſcene; las de payer les impôts, ils ſe proſternent devant celui qui vient les en affranchir; il ſe révoltent contre les collecteurs, ils menacent, ils ſe bat-

tent, & ſont d'autant plus dangereux que ni la raiſon, ni le ſentiment n'ont aucune priſe ſur eux. Les payſans mutinés ſont des animaux féroces, que la force ſeule peut dompter.

Qui peut alors calculer les progrès du mal ? ſemblable aux ravages d'un incendie, qu'un vent du nord prolonge ſur des chantiers, la révolution marche rapidement d'un bout de l'empire à l'autre. Les femmes éperdues, les enfans ruſtiques, les artiſans ivres, les bourgeois inſenſés, tous ſe réuniſſent au noyau, & groſſiſſent le torrent incendiaire, qui pourſuit les patriciens, les ſénateurs & les aruſpices. On cherche, on trouve des dénominations odieuſes qui ſervent à la fois de cachet & de ralliement pour immoler les victimes proſcrites par les *démagogues* (1). Chacun voit, on croit voir une amélioration dans un changement de gouvernement ; chacun s'arrange ſur les ſuites de ſon inſurrection, & tous pour en aſſurer l'impunité, en augmentent à l'envi les forces & les délits ; juſqu'à ce que las de leur indépendance, & fa-

(1) Les noms d'huguenots du temps de la ligue, et d'aristocrates de notre temps sont infiniment commodes pour les sots qu'ils dispensent d'avoir des idées, et pour les brigands qui veulent piller les châteaux &. *Mercure de France.*

tigués de leurs propres excès, ils aient recours à cette même autorité, qu'ils ont voulu briſer, qui les ſauve de leurs mains, qui ſe fortifie de tous leurs désordres, parce qu'elle ſeule peut aſſurer les jouiſſances des riches, les dédommagemens aux pauvres, la ſécurité à tous.

Si vous en exceptez *Cromwel*, tous les *démagogues* connus ont fini misérablement. On ſait que le fameux *Etienne Marcel*, prévôt des marchands, après avoir maſſacré *Robert de Clermont* & *Jean de Conflans*, chaſſé *Charle V* de Paris, & réglé en ſouverain les Etats-Généraux de 1358, fut aſſommé à coups de hâche par *Jean Maillard*, fidele & courageux citoyen. Sa mort fit ceſſer les troubles de la *Jacquerie*, & le peuple rentré ſous l'obéiſſance déteſta la mémoire de ſon fougueux tribun. *Clion d'Athenes*, *Denis de Syracuſe*, *Catilina*, *Clodius* le général, *Lambert*, *Tekeli*, le duc de *Beaufort*, furent tourmentés de la même ambition, & ſubirent la même fortune.

Que dans une république où la naiſſance ne donne aucun droit au gouvernement, & où le peuple peut donner & reprendre à ſon gré l'autorité qui lui appartient, on trouve les *démagogues*, à la bonne heure; il n'y a rien d'étonnant. Les diſtinctions y naiſſent du principe de l'égalité, lors même qu'il paroît bleſſé par des

ſervices heureux ou des talens ſupérieurs. La ſpirituelle et voluptueuſe Athenes, fut le jouet de ſes *démagogues* pendant près de 125 ans. » Ses erreurs lui parurent ſi douces, qu'elle ne voulut jamais en guérir, «. dit *Montesquieu*.

Mais dans un état monarchique, où le prince eſt ſi loin de ſes ſujets, qu'il n'en eſt presque pas vu, & si fort au deſſus d'eux, qu'ils ne peuvent imaginer aucun rapport qui puiſſe les choquer, comment les peuples ſe laiſſent-ils entraîner juſqu'au pied du trône pour le renverſer? Comment les factieux eſperent-ils ſe ſubſtituer au monarque détrôné? Pour un ſuccès qui compte dans l'hiſtoire déplorable des révolutions, il y a eu mille chutes, que perſonne n'ignore.

DÉMOCRATE.

CITOYEN d'une démocratie. On ſait, & je ne ſais pourquoi je le répete, que la démocratie eſt un gouvernement où le peuple en corps exerce la ſouveraine puiſſance.

La démocratie a toujours paru vicieuſe à certains philoſophes chagrins, en ce que le peuple qui gouverne eſt néceſſairement, ou paſſionné ou corrompu, qu'il a toujours trop d'action, ou trop peu; qu'il renverſe tout avec cent mille bras, & qu'avec cent mille pieds, il va ſouvent comme les inſectes. Quelle vie que celle qui ſe trouve continuellement expoſée aux orages des paſſions, ou à tous les jeux de la corruption! quelle liberté qui ne ſubſiſte qu'arroſée de larmes & de ſang, & qui eſt toujours ſur le point de dégénérer en anarchie ou en tyrannie! quel gouvernement que celui qui, ſoumis aux caprices d'une multitude fougueuſe ou aſſervie, ſe trouve à chaque inſtant placé entre la licence & l'oppreſſion, eſt également travaillé par ſa liberté & ſa ſervitude, reçoit toujours l'une & l'autre comme une tempête,

eſt toujours déterminé à une révolution par la plus petite force étrangere, couronne avec un égal enthouſiasme *Aristide* & *Cléon*, & pourſuit avec un égal acharnement *Anitus* & *Socrate* (1).

De telles conſidérations, ajoutent ces philoſophes, prouvent que ſi l'autorité ſouveraine appartient aux peuples, l'ignorance qui fait leur partage les privera toujours des moyens de l'exercer avec ſageſſe; qu'ils ne peuvent conſerver leur liberté qu'en déléguant leurs pouvoirs, ou en ſe faiſant repréſenter; que les repréſentans ne ſont que des commissaires; que le gouvernement démocratique, soumis à trop de variations, eſt le pire de tous pour ceux qui aiment le repos; que le gouvernement monarchique affermi par le temps, circonscrit par la force des coutumes, ſe rapproche le plus de l'autorité naturelle, du gouvernement paternel, dont le ſentiment avoue l'utilité, détermine l'extenſion, corrige preſque tous les abus (2).

---

(1) » On chercheroit en vain dans l'histoire de Macédoine autant de tyrannie que l'histoire d'Athenes nous en présente «. *Bayle.*

(2) » La démocratie ne convient qu'à un très-petit pays, encore faut-il qu'il soit heureusement situé; tout petit qu'il est, il fera beaucoup de fautes, parce qu'il sera

Ne craignons pas de le répéter ; cette utile vérité, dans un temps où les vérités paroissent si embrouillées, les loix, les mœurs, le sentiment de l'ordre, la force des coutumes, l'intérêt même des rois, voilà la garantie naturelle de la liberté politique des peuples.

Cette profession de foi monarchique est d'autant plus accablante pour les *démocrates*, qu'elle est avouée des trois quarts de la France, & qu'elle dépose de la doctrine de tous les siecles Mais ces messieurs ne daignent pas compter les témoignages qui les importunent ; leur tradition commence à eux ; les principes sont leurs opinions ; la vérité, c'est le système de leur parti ; les lumieres, ce sont les phrases de leurs orateurs ; ils ont dit : *Nul n'aura de crédit, hors nous et nos amis* (1).

---

composé d'hommes ; la discorde y régnera comme dans un couvent, mais il n'y aura ni Saint-Barthélemi, ni massacre d'Irlande, ni vêpres siciliennes, ni inquisitions «. A la bonne-heure.

(1) On assure aujourd'hui que le projet de l'Assemblée est d'établir une *monarchie démocratique ;* je m'en doutois bien, à voir leurs opérations ; mais je n'aurois pas cru que ces messieurs en convînsent si franchement. Et le roi ? le roi ne sera qu'un simple commis placé là pour empêcher un *Gracque* ou un *Silla* de prendre une

DÉMOPHAGE.

MANGEUR de chair du peuple. C'eſt ainſi que les journaliſtes appellent aujourd'hui les princes, les miniſtres, les magiſtrats, les prêtres, les nobles ; en un mot les ariſtocrates, &. il faut convenir qu'ils ont raiſon. ....

Depuis l'origine du monde, le peuple étoit en effet mangé tout vif par les intendans & leurs ſecrétaires ; la grand'chambre & les rapporteurs, les ſeigneurs & leurs feudiſtes, les fermiers-généraux & les commis, les évêques & les moines, eſpece de cannibales auſſi vorace, & cent fois plus coupable que celle du Nouveau-Monde ; puiſque ceux-ci ne mangeoient leurs ennemis que par goût & par le droit de la guerre, & ceux-là mangent leurs amis par ſyſtême, & contre le droit des gens,

On a vu de ces horribles *démophages* éclater de rire comme des fous, en avalant la coupe affreuſe remplie du ſang de leurs vaſſaux. On

place dont il pourroit abuser un peu plus que le trop bon Louis XVI.

a vu leurs femmes, changées en furies, tenir la gorge des victimes, tandis que leurs maris y enfonçoient le couteau ; on a vu leurs filles éperdues dépouiller de leurs mains délicates ces victimes déplorables, ſe repaître avidement de la vue de ces corps tous nuds, & tourner la broche qui les rôtiſſoit.

Spectacles affreux, digne d'Atrée, & tels que le ſoleil n'a pu les voir ſans s'obſcurcir ! Spectacles toujours renouvellés dans les châteaux & les palais de ces brigands, & qui depuis long-temps crioient vengeance au ciel. La vengeance eſt arrivée.

Elle eſt arrivée armée de tous ſes fouets. Malheur aux antropophages qui nous dévoroient, aux vampires qui nous ſuçoient, aux bouchers qui nous égorgeoient. La tête de *Méduſe* ne produiſit point d'effet plus prompt & plus terrible..... ſur la *chimere*, que la révolution fut les *démophages* ; à ſon aſpect, ils ſont reſtés bouche béante, jarret tendu, œil fixe, immobiles comme des poutres.

DÉNONCIATION.

LA *dénonciation* eſt la révélation d'un fait criminel devant un ſupérieur qui doit le punir. Il y a cette différence importante entre le *dénonciateur*, l'accuſateur & le délateur, que le premier zélé pour la loi, révele la faute & le coupable & n'eſt pas tenu de faire la preuve. Le deuxieme intéreſſé comme partie publique ou particuliere, pourſuit le criminel devant les tribunaux pour le faire punir. Le troiſieme vil & dangereux ſycophante, inſenſible à l'intérêt public n'obéit qu'aux intérêts perſonnels, à la vengeance, à l'adulation, à la cupidité, à l'ambition, ne travaille que dans les ténebres, ne pourſuit que les bons, & s'introduit dans l'intérieur des familles, pour en ſurprendre les ſecrets & les déférer à la tyrannie.

Tout citoyen peut & doit être *dénonciateur*, dès qu'il a la moindre connoiſſance d'une conſpiration contre le prince ou contre l'état, s'il ne veut pas en devenir complice.

Il faut, pour ſe porter *accuſateur*, avoir des preuves

preuves du délit, & prendre un intérêt à la punition du coupable.

Le *délateur* eſt toujours odieux, toujours prêt à donner une tournure criminelle, aux paroles & aux actions innocentes, & ne peut être en crédit que dans les gouvernemens ſoupçonneux & tyranniques.

Quoique ces trois perſonnages ſoient également odieux au ſentiment, il eſt des occaſions où la réflexion ne peut s'empêcher de louer le dénonciateur & d'approuver l'accuſateur ; mais il eſt impoſſible de juſtifier le délateur dans aucun cas.

» Feu monſeigneur le dauphin déteſtoit hautement cette eſpece d'hommes auſſi vils que lâche, qui trafiquent dans l'ombre de la ſûreté de leurs concitoyens. Il regardoit les délations comme le reſſort d'un gouvernement foible & corrompu, qui avilit une partie des citoyens, pour perdre l'autre, corrompt les ames en payant l'infamie, & encourage à la calomnie par l'intérêt «. *M. Thomas, éloge du dauphin.*

D'où vient donc qu'on veut ériger la délation en vertu ? » La délation, a dit M. le comte de *Mirabeau*, eſt la plus importante de nos nouvelles vertus «. D'où vient ! c'eſt que dans une grande criſe, il faut bien renverſer, les

idées reçues, & la langue, ainſi que la morale, prend alors un nouveau caractere.

M. de la Harpe, qui malgré ſon échafaudage, n'eſt point encore monté à la hauteur de la révolution, s'eſt rencontré avec M. de *Lalli-Tolendal* pour combattre la nouvelle maxime du comte de *Mirabeau*. Il n'y a eu perſonne qui, en comparant la *diatribe* du vieux folliculaire avec les *obſervations* du jeune comte, n'ait dit à part lui : de quoi diable s'aviſe un pigmée de lutter avec un géant ?

De quoi il s'aviſe ! je vais vous le dire. Lorsqu'on a de petites vengeances à ſatisfaire, on eſt bien aiſe de piquer à coup ſûr, & de battre ſon ennemi ſans avoir l'air de le chercher. C'eſt une rencontre, une occaſion, c'eſt le parti des mœurs qu'on prend; qui oseroit le trouver mauvais? Ainſi à propos de *délation*, on dit de M. *Fréron* » qu'il eſt un barbouilleur mercenaire de feuilles mal payées ; où quiconque n'eſt ni ſot ni flatteur eſt noté comme un ennemi du trône & de l'autel «.

On dit à M. l'abbé *Sabbatier* : « qu'il eſt allé à Bruxelles ſe faire bravement, quoique de loin, le vengeur de l'ariſtocratie & l'apôtre du deſpotisme «.

On dit à M. *Linguet*, qu'il vend ſa plume

infecte à tous les genres de deſpotiſmes, qui couvrent la ſurface du globe, &c. . . . . Et ce n'eſt, ajoute-t-il, ni délation, ni dénonciation, mais une ſimple commémoration de faits publics, inconteſtables & univerſellement connus «.

.. Magnifique ſeigneur, il n'eſt pas généreux de dire de groſſes injures, dans une feuille dont on diſpoſe, à des gens qui ne diſpoſent de rien! je ne ſuis qu'un inconnu, un ſoldat obſcur dans une armée dont vous êtes le général; hé bien, voyez la témérité! j'ai vu le coin de l'oreille: & je crierai avec les roſeaux d'alentour: le roi Midas a des oreilles d'âne (1).

Il y a eu beaucoup de dénonciation à l'Aſſemblée Nationale, M. l'évêque de Tréguier, MM. de S.-*Prieſt* (2), *la Luzerne*, *Prudhomme*,

(1) C'est un singulier assemblage que celui des coopérateurs du mercure. Trois gens de lettres se sont réunis pour faire la partie littéraire, la plus courte, la plus facile et la plus mal-faite. Et le seul M. *Mallet du Pan* s'est chargé de la partie politique la plus intéressante, la plus délicate, et sans contredit la plus hardie. La différence du style de ces messieurs n'est pas moins grande, pas moins étrange que celle de leurs travaux et la différence de leurs opinions encore plus grande que celle de leur style.

(2) » De tous les ministres du roi, nul n'est attaque depuis six mois avec une brutalité plus féroce, un mé-

10488

Marat, &c. ont été dénoncés. L'Aſſemblée a reçu les dénonciations ; pourquoi n'y a-t-elle donné aucune ſuite ? pourquoi a-t-elle déclaré n'y avoir lieu à délibérer. Il y a toujours lieu à délibérer, quand il y a un coupable : & le coupable doit ſe trouver néceſſairement dans le dénonciateur ou dans le dénoncé. Le comité des recherches nous fera quelque jour raiſon de ces *pourquoi* ; de peur d'y être renvoyés nous-mêmes, nous garderons un ſilence prudent, & nous paſſerons au *département.*

---

lange plus dégoûtant de fureur et d'ignorance que M. *de Saint-Priest.* Chaque semaine, on l'a vu dénoncer par l'un ou l'autre de ces imposteurs publics, plus puissans pour opérer le mal qu'il n'a jamais appartenu à aucun ministre. On ne s'acharne pas aussi long-temps et avec un tel concert sur un administrateur, auquel on ne peut reprocher que d'avoir su conserver sa dignité personnelle, sans un projet formel de le perdre. Vous rapelez-vous celui qui disoit le nommé Saint-Priest ? «

DÉPARTEMENT.

C'EST une belle opération d'avoir partagé la France en 83 parties, & d'avoir pris pour baſe de cette opération la raiſon compoſée des contributions & de la population C'eſt une bonne politique d'avoir ſubſtitué à 32 intendans, miniſtres orgueilleux, tyrans ſubalternes, dont l'autorité arbitraire n'étoit invoquée que pour adoucir les maux qu'ils faiſoient, 2,588 adminiſtrateurs choiſis par les contribuables, ſoumis à la loi, reſponſables de leurs fautes, & dont les fautes ne peuvent être que des erreurs toujours faciles à vérifier, jamais de crimes à pardonner.

De 36 perſonnes qui compoſent les départemens, 12 ſeulement ſont en activité continuelle & ſeront ſalariés. C'eſt ce qu'on appelle *directoire*. Les 24 autres forment le conſeil & ne ſe raſſembleront qu'une fois par an, pour vérifier, ſanctionner ou blâmer la beſogne du directoire.

Aſſeoir les impôts, conſtruire & réparer les chemins, adminiſtrer les biens nationaux, ſur-

veiller les études publiques, correſpondre avec le corps légiſlatif.....

Telle eſt cette beſogne, dont le bienfait ſaute aux yeux.

J'aurois voulu qu'au bien fait de la choſe, on n'eût pas joint l'embarras des noms. On diſoit que l'Aſſemblée Nationale, dégoûtée de tout ce qui tenoit à l'ancien régime, a voulu en proſcrire juſqu'aux noms mêmes; cependant il y en a qui ne ſont pas dangereux. En ſupprimant avec l'eſprit le nom des provinces, on pouvoit conſerver à chaque département le nom de la ville où il eſt établi. *Verſailles*, *Bordeaux*, *Tours*, *Angers*, *Rennes*, ſont des villes connues de tout le monde, dont les noms n'étoient pas plus dangereux à prendre que les noms inconnus de rivieres & de montagnes, pour déſigner des lieux, que celles-ci ne circonſcrivent point. Lorſqu'on parle des départemens du *Calvado* de la *Correse*... N'eſt-on pas tenté de ſe croire tranſporté en Amérique ou en Eſpagne? Il faudra donc refondre toutes nos cartes, brûler nos ſpheres & nous remettre aux élémens de la géographie, ce qui eſt fort dur à 70 ans.

Au reſte nous ne propoſons ceci que comme un doute, & non pas comme un jugement. A Dieu ne plaiſe que nous prétendions lutter avec l'Aſſemblée Nationale! Nous connoiſſons notre

foibleſſe, & nous n'avons point envie de nous briſer contre le pot de fer.

DESPOTISME.

» IL n'y a point d'état deſpotique de ſa nature. Il n'y a point de pays ou une nation ait dit à un homme : ſire, nous donnons à votre gracieuſe majeſté le pouvoir de prendre nos femmes, nos enfans, nos biens & nos vies ; & de nous faire empaler ſelon votre bon plaiſir, & votre adorable caprice «. *Voltaire.*

On a lieu d'être ſurpris que *Monteſquieu* ait compté le deſpotiſme parmi les formes naturelles du gouvernement. Le *deſpotiſme* eſt l'abus de la royauté, comme l'anarchie eſt l'abus de la république.

Les mots *deſpote* & *deſpotiſme* nous ſont devenu auſſi familiers que ceux d'*ariſtocrate* & d'*ariſtocratie*. On ne parle que du *deſpotiſme* des rois, du *despotisme* des ministres, du *deſpotiſme* des prêtres, du *deſpotiſme* de compagnies, &c. La France étoit livrée à une armée de petits *deſpotes* qui obéissoient à de

grands *deſpotes*, qui obéiſſoient eux-même à un ſeul *deſpote*.

» Le croyez-vous, me diſoit un jour un conſeiller du parlement de Beſançon, croyez-vous à tous ces *deſpotiſmes*, dont on nous étourdit avec tant de fracas ? Il me ſemble que c'eſt un reproche qu'on ſe permet trop légerement; l'ignorance s'en prévaut, l'indépendance en abuſe. Les nuances qui ſéparent la monarchie, du *deſpotiſme* peuvent être ſi délicates, qu'on s'égare en les fixant. Mais ce que la raiſon ne détermine pas avec aſſez de préciſion, l'expérience le démontre. Dix ſiecles ſe ſont écoulés dans nos principes, & l'équilibre s'eſt ſoutenu. Le moyen de tout perdre en ce genre, c'eſt de faire craindre tout. Louis XIV fût absolu, fût-il un deſpote ?

» Le deſpote agit par des volontés particulieres, bruſques & momentanées; le monarque par des volontés générales, motivées & permanentes : l'un donne des ordres, & entraîne tout par la force aveugle de ſon pouvoir; l'autre obéit aux loix, & balance tout par le mouvement meſuré de ſon autorité. Le glaive du deſpote peſe dans tous les momens, ſur tous les points de l'exiſtence de chaque individu en particulier. Le ſceptre du monarque ſoutenu par

les loix, s'étend ſans violence ſur la maſſe entiere de la nation.

» Ce n'eſt pas le tout que de prononcer avec emphaſe des mots qu'on n'entend pas, pour étourdir le peuple dont on a beſoin ; il faut arriver au but, & déclarer franchement, ſi c'eſt le *deſpotiſme* ou le monarque qui gênent, ſi c'eſt la liberté, ou l'anarchie qu'on veut établir. Moi je ſoutiens que la perfection de la liberté, ſon vrai terme, ſon dernier repos, la fin de ſes inquiettes oſcillations, eſt la fixation du pouvoir dans la main d'un chef, comme celle du vaiſſeau dans le gouvernail du pilote «.

Les anglois reprochoient aux françois de ſervir leurs maîtres gaîment, & nous envioient le bonheur de notre eſclavage. Voici ce qu'on écrivoit de *Bath* en 1769.

Tel eſt l'eſprit françois, je l'admire et le plains,
Dans ſon abaiſſement, quel excès de courage !
La tête ſous le joug, les lauriers dans les mains,
Il chérit à la fois la gloire et l'eſclavage.
Ses exploits et ſa honte ont rempli l'univers ;
Vainqueur dans les combats, enchaîné par ſes maîtres,
Pillé par des traitans, aveuglé par des prêtres ;
Dans la diſette il chante, il danſe avec ſes fers ;
Fier dans ſa ſervitude, heureux dans ſa folie,
De l'anglois libre et ſage, il eſt encore l'envie.

On demande tous les jours, ſi un gouvernement républicain eſt préférable à celui d'un roi? La diſpute finit par convenir qu'il eſt fort difficile de gouverner les hommes. » Les juifs eurent pour maître Dieu même; voyez ce qui leur en eſt arrivé : ils ont été preſque toujours battus & eſclaves. Et aujourd'hui ne trouvez-vous pas qu'ils font une belle figure? *Dict. philoſophique.*

DISTRICT.

Les *diſtricts* ſont aux départemens, ce que les ſubdélégués étoient aux intendans. Ne jugeons point cet établiſſement nouveau, par ſes premiers pas, je le crois ſage, je le crois très-utile; mais l'enthouſiaſme public qui lui prête les couleurs brillantes de la jeuneſſe, ſe rallentira peut-être, & nous verrons.

Je ne ſais pourquoi on met tant d'empreſſement à pourſuivre une place dans le directoire d'un *diſtrict*. Les travaux en ſeront difficiles autant qu'ingrats (1). On tâtonnera, on fera des écoles, avant que d'arriver à un plan fixe; et ces écoles & ces tâtonnemens appréteront à rire aux ennemis du bien public, aux partiſans de l'ancien régime.

De petits bourgeois dans de petites villes, étrangers aux affaires, engoués de leur mérite, vains de leurs nouvelles fonctions, les exerceront avec inſolence, & croiront n'y mettre que de la dignité, avec dureté, et prétendront ſe couvrir de la juſtice, avec héſitation qu'ils nom-

(1) Malgré les 900, 1200 et 1500 liv. décrétées.

meront *prudence*, ou bien avec étourderie qu'ils appelleront *zele patriotique.*

Voyez ce grand imbécille que la faveur populaire, plus aveugle cent fois qu'on ne peint la fortune, a jeté bruſquement dans un directoire de *diſtrict.* Son maintien droit & empeſé, ſa tête petite & mal aſſiſe, ſes yeux bêtes & inquiets, ſon accent lourd & traînant l'euſſent empêché de parvenir au grade de dernier commis dans le dernier bureau de l'intendance. On l'eût envoyé traire ſes vaches, ou garder ſes moutons. Il eſt adminiſtrateur à 900 liv. d'appointement; comme il va ſe rengorger! comme il va ſe faire valoir! comme il remplira avec orgueil & ſatisfaction un de ces miniſtres de rigueur que les honnêtes-gens n'exercent qu'avec une ſorte de pudeur et beaucoup d'égards. Les commis des intendans étoient fort inſolens, mais ils avoient la marche des affaires. Je vois qu'une partie des nouveaux adminiſtrateurs n'auront que cette derniere qualité de moins; qu'avons-nous gagné?

DIVORCE.

C'EST une ſéparation de corps et de biens des conjoints, laquelle opere tellement la diſſolution de leur mariage, qu'il eſt libre à chacun d'eux de ſe remarier avec une autre perſonne.

On nous aſſure qu'il entre dans les vûes de l'Aſſemblée Nationale de permettre le *divorce* en France. Cette grande queſtion du droit public doit être agitée dans pluſieurs ſéances, diſcutée par de grands orateurs, préparée par l'opinion publique ; mais eſt, dit-on, décidée au club des Jacobins. Nous ne nous permettrons point de notre opinion ſur le fonds de la queſtion, ni ſur les moyens qu'on emploie déjà pour ſonder le public ; nous allons ſeulement publier nos recherches, et les ſoumettre au jugement des politiques du club de 89.

1°. Le divorce eſt, dit-on, contraire à la loi évangélique. Nous ne le croyons pas. » Cette opinion n'a pu être fondée que ſur ce paſſage de S. Mathieu, où il eſt dit, que quand les phariſiens demanderent à Jéſus-Chriſt, s'il étoit

permis de renvoyer ſa femme, Jéſus-Chriſt leur répondit que celui qui avoit créé l'homme & la femme avoit dit que l'homme quitteroit ſon pere & ſa mere pour reſter anprès de ſa femme, qu'ils ſeroient deux en une même chair, & la déciſion fut que l'homme ne doit pas ſe ſéparer de ce que Dieu a conjoint : *Quod Deus conjunxit, homo non ſeparet* «. *Encycl.*

Mais cette défenſe n'étoit que de conſeil, comme la plupart des regles évangéliques, dont il a plu aux prêtres de faire des loix très-poſitives, car ſi l'auteur du Xaniſme, eût défendu le *divorce*, cette défenſe eût été connue & obſervé dès les premiers ſiecles de l'égliſe ; & il eſt certain que du temps de Marc-Aurelle, une femme chretienne répudia hautement ſon mari, comme nous l'apprend *S. Juſtin*, ce qui prouve que le *divorce* avoit alors lieu chez les chrétiens, comme chez les païens.

L'uſage du *divorce*, ayant été porté dans les Gaules par les romains, il fut encore obſervé pendant quelque temps depuis l'établiſſement de la monarchie françoiſe. On en trouve pluſieurs exemples chez nos rois de la premiere & de la ſeconde race.

Ce fut ainſi que *Biſsine* ou *Baſine*, quitta le roi de Thuringe, pour ſuivre *Childeric*, qui

l'épouſa. Cherebert, roi de Paris, répudia ſa femme, parce qu'elle n'étoit pas chrétienne.

2°. Plutarque, dans ſes queſtions romaines, prétend que Domitien fut le premier qui permit le *divorce*. Plutarque ſe trompe ; on voit dans *Aulugelle*, liv. IV, chap. III, que le premier exemple de *divorce* eſt plus ancien, que ce fut *Cartilius* ou *Calinius Ruga* qui fit le premier *divorce* avec ſa femme, parce qu'elle étoit ſtérile, ce qui arriva l'an 520, ſous le conſulat de *M. Attilius* & de *P. Valerius*.

3°. Les cauſes pour leſquelles on pouvoit provoquer le *divorce*, ſuivant le droit du digeſte, étoient la captivité du mari, ſon abſence & ſon ſilence pendant 4 ans, lorſqu'il entroit dans le ſacerdoce. La vieilleſſe, la ſtérilité, les infirmités étoient auſſi des cauſes réciproques de *divorce*.

4°. Lorſque le *divorce* étoit ordonné, les enfans étoient nourris aux dépens de celui qui avoit donné lieu au *divorce*.

5°. Le *divorce* étoit permis par la loi judaïque, ſur quoi Jéſus-Chriſt interrogé, pourquoi Moïſe l'avoit permis, répondit : que c'étoit pour ſe conformer à la foibleſſe du peuple qu'il avoit à gouverner.

6°. Depuis long-temps le *divorce* exiſte de fait en France, & nos tribunaux retentiſſoient chaque

jour des demandes en ſéparation de mariage. Que va faire l'Aſſemblée Nationale? Supprimer une loi vaine, que perſonne ne reſpectoit, & permettre avec décence ce que tout le monde uſurpoit avec ſcandale.

7°. Si quelqu'un veut faire la gageure que le *divorce* une fois prononcé, il y aura beaucoup moins de ſéparations, j'offre de mettre le double contre le ſimple pour l'affirmative.

DROIT PUBLIC.

» VOUS avez du talent, diſois-je il y a ſix mois à un membre honorable de l'Aſſemblée, pourquoi ne parlez-vous pas? On ne vous voit jamais à la tribune.

» J'ai conſulté mes forces, me répondit-il; j'ai eſſayé mon courage, et toutes mes tentatives m'ont convaincu que je n'étois pas fait pour une Aſſemblée Nationale. Ma voix foible et timide eſt ſi aiſément étouffée par les cris et les murmures que j'ai pris le ſage parti du ſilence.

» C'eſt un malheur pour nous; vos principes fondés

fondés sur l'expérience auroient pu faire impreſſion ſur les eſprits ſages.

» Mes principes, M., ne ſont point ceux de la majorité ; et la ſageſſe du jour conſiſte à ſe plier aux circonſtances. Trop de réſiſtance seroit folie et entraîneroit une guerre civile. Il faut attendre que le bandeau qu'on a placé ſur les yeux du peuple ſoit déchiré par les mains de l'opinion.

» Et ſi ce bandeau ne ſe déchire point, il faudra donc admettre & défendre une conſtitution défectueuſe.

» Il y a des choſes admirables dans la conſtitution, il y en a de ſublimes. Mais que d'horreurs, que de choses incroyables nous avons vu et entendu pour faire paſſer certains articles ! c'eſt l'évangile pour les provinces ; c'eſt le pot au noir pour nous. L'établiſſement d'une chambre unique, l'abolition des ordres, l'extinction de la nobleſſe, le dépouillement du clergé, le roi réduit aux miſérables fonctions d'un secrétaire de la chancellerie, voilà des articles conſtitutionnels que ma conſcience ne peut pas admettre, que mes cahiers réprouvent, et auxquels il faut pourtant ſe ſoumettre ; & voilà ce qu'a produit cette foule d'énergumenes, qui, dans vingt journaux à leurs ordres, & dans mille brochures de leur compoſition, répétent

avec une emphaſe ſi monotone les mots de *génie*, de *principes*, de *chaleur* & de *liberté*; & quand ils les ont vaguement accumulés, penſent avoir prononcé des oracles, & répondu à tout, & rejettent loin d'eux avec tant de mépris la raiſon, la clarté, le naturel, le jugement, le goût, l'expérience, enfin tout ce dont faiſoient cas de petits génies, tels que *Blaiſtone*, *Puffendorff* & *Monteſquieu*, oracles éternels de la puſillanime médiocrité.....

» Le projet eſt, dit-on, d'établir une *monarchie* populaire, & de renverſer avec violence tout ce qui s'oppoſera à cet étrange deſſein.

» Je ne ſais pas ce que c'eſt qu'une *monarchie populaire*. Mais après avoir décrété que la France étoit une pure monarchie, je ſais qu'ils vont directement contre leur décret, en dépouillant le roi de ſes royales prérogatives. Le roi de France doit être inveſti ſans partage de toute la force publique; il eſt le chef de l'état, le préſident de la cour ſuprême, le maître de la guerre & de la paix. Il a droit de convoquer, de préſider & de diſſoudre les Etats-Généraux, & poſſede divers autres pouvoirs que l'amour de la nation lui confirme autant que le droit de ſa naiſſance. Le droit d'empêcher, ſi ridiculement traveſti en *veto*, & plus ridiculement réduit à la vaine *ſanction*, étoit le frein

le plus ſalutaire, & en même temps le mieux trouvé contre les invaſions de la puiſſance législative. » Car, dit Monteſquieu, lorsque la puiſſance législative prend part à l'exécution, la puiſſance exécutrice est perdue «.

De tous temps & dans tous les états bien ordonnés, le pouvoir judiciaire étoit diſtinct, mais non pas indépendant du pouvoir exécutif. Ici il en eſt diſtinct & indépendant. Ainſi le peuple nommant ſes juges, ſes adminiſtrateurs, & ſes députés; on peut aſſurer que la monarchie n'eſt plus. Les inſenſés! ils ne voient pas qu'en allant contre leurs propres décrets, ils apprennent eux-mêmes le cas qu'on en doit faire. Lorſqu'ils ont détruit avec tant de légéreté tous les pouvoirs intermédiaires qui conſtituoient la force publique; lorſqu'ils ont englouti dans un de leurs déjeûnés les trois ordres, ont-ils conſidéré qu'un grand empire ne ſe régiſſoit point comme une ſociété de quakers; ont ils tenu compte des nombreux & pénibles ſacrifices de la nobleſſe & du clergé; ont-ils ſongé enfin que les pouvoirs intermédiaires ſubordonnés & dépendans conſtituoient la nature du gouvernement monarchique, & qu'abolir la nobleſſe & le clergé, c'étoit faire de la France un état populaire ou un état deſpotique. (1)

(1) » Les anglois, pour favoriser la liberté, ont

Le clergé s'eſt comporté comme un ſot dans notre Aſſemblée ; il n'y a point eu de concert, point d'intelligence entre ſes parties. On s'eſt ſervi pour le détruire d'un moyen ſi connu, ſi groſſier, que des écoliers en euſſent prévenu l'effet. On l'a diviſé pour le combattre. Il faut bien croire à la fatalité, quand on voit un corps auſſi riche, auſſi puiſſant, auſſi nombreux céder aux efforts d'une cabale académique. Il eſt vrai que cette cabale étoit ſoutenue de la populace de Paris. Mais c'étoit préciſément ce qu'il falloit empêcher. Le cardinal de *Retz* n'eût jamais ſouffert que le duc d'Or..... & le comte de Mir.... lui enlevaſſent les dames des halles & les porteurs d'eau. Vous dirai-je tout ? le clergé a mérité ſon ſort par ſa conduite, & quand la révolution ne tiendroit pas pour le reſte, elle aura lieu pour le clergé ; il eſt tombé de vieilleſſe & de pourriture, preſqu'autant que des coups de la maſſue d'Hercule. Sa richeſſe le rendoit odieux ; ſa puiſſance n'étoit plus qu'une ombre ; ſes membres étoient diviſés. L'opinion publique a

ôté toutes les puiſſances intermédiaires qui formoient leur monarchie. Ils ont bien raiſon de conſerver cette liberté, car s'ils venoient à la perdre, ils ſeroient un des peuples les plus eſclaves de la terre ».

Eſprit des loix.

ſanctionné le décret qui l'a dépouillé ; ce décret n'en eſt pas plus juſte : mais le vœu du peuple l'a conſacré, & je ne crois pas qu'il y ait d'appel de ce tribunal.

Je voulois vous parler de la nobleſſe & des communes, mais je m'apperçois que je ferois un traité de droit public, & vous vous moqueriez de moi.... adieu, je cours au pacte fédératif.

— Encore un mot. Allez-vous jurer de défendre juſqu'à la mort une conſtitution reprouvée par votre conſcience.

— Je vais jurer d'être fidele à la loi, à la nation & au roi. Ce ſerment ne m'engage point. Je ne veux être ni lâche ni parjure ; mais il faut de la prudence, quand tout le courage du monde ne produiroit qu'un crime de plus.

ENRAGÉ.

C'EST l'odieuſe dénomination qu'on a donné, ou laiſſé prendre aux généreux patriotes, à qui nous devons la révolution, & qui ont en effet autant d'horreur pour la ſervitude que les hydrophobes pour l'eau.

Au reſte, comme tout eſt de convention, & ſur-tout les mots, celui d'*enragé* ne choque plus perſonne. L'uſage, la réflexion, & ſur-tout l'application acheveront de lui faire perdre ce qu'une longue erreur lui imprima de défavorable, & l'enobliront comme autrefois des lettres du roi enobliſſoient les recruteurs, les vivriers & les chanteurs de l'opéra. L'uſage & l'application en ont tant mis en crédit, tant illuſtré d'autres! Ils en ont tant proſcrit qui étoient en poſſeſſion de la plus aveugle eſtime & d'un reſpect ſuperſtitieux! dans quel décri, par exemple, ne ſont pas tombés les mots ſurannés de *nobleſſe* & de *clergé*; de pudeur & de conſcience? Combien ceux d'expérience & de priviléges ne ſont-ils pas devenus ridicules? à quel point l'amour conjugal, la conſtance, l'honneur & la ſoumiſſion

ſont-ils inſignifians ? ceux de moines & de marquis, de bourgeois & de gens comme il faut (1) ſeroient exclus de la langue : ſi le perſiflage & l'ironie ne les y reproduiſoient quelquefois en forme de caricature ; d'un autre côté, quelle fortune n'a point faite le mot *jovial* & pittoreſque de roué, qui avoit contre lui tant de préventions fâcheuſes ? Le triomphe récent de ce mot, aſſez malheureux juſqu'à nos jours, eſt d'un bon augure pour celui d'*enragé*, qui ne fut jamais traité avec tant de barbarie.

Les *enragés* impaſſibles, comme la loi qu'ils établiſſent, ne conſiderent perſonne lorſqu'il eſt queſtion de l'intérêt de l'état, font le bien pour le bien, courent au but, s'enveloppent dans leur vertu & ſe moquent des traits que leur décochent l'envie, le fanatiſme & la malignité. On afficha contre eux, dans la nuit du 30 au 31 janvier dernier, le placard ſuivant.

---

(1) Avez-vous lu dans un mercure du mois de février 1790, une diatribe ſanglante contre les *gens ci-devant comme il faut*. M. de la Harpe, auteur de cette diatribe, s'évertue d'estoc et de taille pour prouver que cette expression est vuide de sens autant que d'application. Mais ce qu'il prouve mieux à mon gré, c'est qu'en effet il n'a jamais rien eu de commun avec ces gens-là. Et je l'en félicite.

AVIS AU PUBLIC.

Changement de domicile.

» LES ci-devant *enragés* de l'Aſſemblée préviennent meſſieurs & dames de la nation qu'ils s'aſſembleront dorénavant au couvent des Jacobins, dans la ſalle des anciens ligueurs, près de la cellule de S. Jacques Clément leur patron, & quittant le nom d'*enragés*, ils s'appelleront déſormais *jacobites*. Ils ne répondront qu'aux adreſſes qui leurs parviendront ſous ce nom «.

» N. B. Le cabinet du préſident eſt dans la cellule du feu Jacques Clément «. »

L'effet de cette paſquinade, qui paſſe la plaiſanterie, s'émouſſa contre la vertu cuiraſſée des *enragés*. On ſoupçonna les *impartiaux* d'en être les auteurs, & j'incline à le croire. Les impartiaux ne pouvant plus ſe ſervir des grandes épées de *Roland* & de *Charlemagne*, vont apparemment ſe ſervir de la plume de Juvenal, ou copier la ſatire menippée ! Quelle pauvreté!

ÉTATS-GÉNÉRAUX.

JE me propoſois de donner ici une longue & ſavante diſſertation, ſur l'origine, la nature & l'inutilité des *Etats-Généraux* : mais en y réfléchiſſant mieux, j'ai ſenti que je prenois mal mon temps. Il n'y a plus d'*Etats-Généraux* : & l'Aſſemblée Nationale qui les a remplacé me ſçauroit mauvais gré de les reſſuſciter. Ce n'eſt pourtant pas à la crainte de lui déplaire, tant qu'à celle de vous ennuyer, Monſieur, que je ſacrifie mon travail ; & ſi vous en doutiez, je vous renverrois aux mots *orateurs* & *journaliſtes* de ce dictionnaire, qui prouvent au moins que je n'ai pas plus peur de la *lanterne* que d'une épigramme. Mais quoi? faudra-t-il toujours placer le mérite des hommes dans le courage, & le courage dans les dangers ? Si cela étoit, Homere, qui connoiſſoit le cœur humain, n'eut point fait ſon Achile invulnérable, & les députés, qui valent mieux qu'Homere, ne ſe fuſſent point déclaré inviolables. Mes chers amis, j'eſtime autant le bon eſprit qui ſait braver la

plaiſanterie, que le cœur du Spadaſſin qui s'expoſe à la pointe d'une épée. . . . . .

Quoi qu'il en ſoit, je viens de brûler mes *Etats-Généraux*. Vous n'en verrez ſeulement pas la définition.

Mais ſi vous n'étiez pas las de tout ce qu'on a écrit ſur ces cohues nationales, je vous engagerois à lire les ouvrages de M. d'*Entraigues*, ou de ſouper avec M. *Deſmeuniers*, & vous en aurez bientôt par deſſus la tête. Moi qui vous parle, je ne me ſuis mis à écrire des ſottiſes ſur cette matiere, que parce que je ſuis infiniment las de celles qu'on débite depuis dix-huit mois. Semblable à cette femme qui, devant épouſer un déterminé fumeur, & ne pouvant ſouffrir la fumée du tabac, ſe mit à fumer, & fuma toute ſa vie.

Jean-Jacques a dit: » Je regarde les nations modernes, j'y vois force faiſeurs de loix, & pas un légiſlateur «. Jean-Jacques ſe moque de nous. Prend-il nos députés pour des faiſeurs ?

Nos députés ſont de vrais Thaumaturges, dont les miracles étonneront la poſtérité. Je me félicite d'être leur contemporain. Voyez ce qui fût arrivé, ſi j'étois venu trente ans plus tard. Je n'aurois pas cru un ſeul mot des merveilleuſes journées du 14 juillet, 4 auguſte, 5 octobre, 5 février, &c. . . . Cela m'eût

paru un conte des mille & une nuit, & je n'aime pas les contes.

Je n'aime pas d'avantage les frondeurs qui s'obſtinent à ne voir dans nos députés que des commiſſaires, & des malheurs dans leurs opérations.

Parbleu, MM., *ouvrez donc les yeux*; & voyez la France rajeunie, briſer gaîment ſes chaînes, & ſe couvrir de myrtes & de lauriers éternels; voyez 25 mille municipalités s'élever en guiſe de remparts contre la miſere & la ſervitude; voyez les départemens ſe compoſer avec calme, ſans intérêt, ſans intrigue & ſans choix; voyez les pactes fédératifs ſe multiplier & cimenter une fraternité d'armes parmi deux millions de gardes nationales; voyez les villes de commerce s'enrichir, les campagnes s'embellir, la nobleſſe s'humaniſer, le clergé ſe ſanctifier, & les peuples travailler avec l'Aſſemblée Nationale à leur bonheur commun. » Dans la nouvelle vie de ce grand corps politique, l'ame ſera par-tout; et de même que dans les corps organiſés de la nature, chaque membre aura ſa ſenſibilité et ſon intelligence, qu'il recevra d'un principe commun d'exiſtence «. *Journal de Paris, 7 février* 1790.

De douze cents députés dont l'Aſſemblée Nationale étoit compoſée dans le principe, il en reſte à peine 900; c'eſt aſſez pour nous, ce

n'eſt pas trop pour les loix. Si *Moiſe*, *Numa*, *Licurge* & *Confucius* ont donné des loix ſi miſérables & ſi mépriſées aujourd'hui de toutes les cailletes de Paris, c'eſt qu'il n'étoient pas aſſiſté de 900 collegues. Quelle maſſe impoſante de lumieres, quelle brillante gerbe de feu ne doit pas jaillir de ces têtes animées du même eſprit, & fortement organiſées? Attendons encore quelques années, & M. L. D. B. C. D. L. P. d'Angers, nous donnera le recueil complet & raiſonné des décrets de l'Aſſemblée (1). Ce recueil précieux à tous les bons citoyens, le deviendra bien davantage par la ſuite, quand toute l'Europe, pénétrée de ſon importance, l'aura ſolennellement adopté pour ſon code.

On ſait que les nobles & les prêtres de l'Aſſemblée, loin de partager les pénibles & glorieuſes fonctions des légiſlateurs du monde, ſe ſont conſtamment, ainſi que des hibous, tenus dans un coin de la ſalle, craignant le jour, maudiſſant la lumiere, ſifflés, bernés, plumés par tous les

(1) Voyez *le code françois*, ou la collection complette des décrets de l'Assemblée Nationale *in*-8°., par M. L. D. B. C. etc.... Cette collection renfermera des observations précieuses, uniques, incroyables, sur l'esprit de nos nouvelles loix et les motifs qui les ont dictées; et se trouve chez *Mame*, imprimeur. Angers.

ſanſonnets du voiſinage. O les traîtres ! le peuple de Paris avoit grandement raiſon, lorſqu'il opina de chaſſer tous les oiſeaux de nuit, & de ne compoſer l'Aſſemblée Nationale que des députés de la commune ; & je le prouve *ipſo facto*.

Tout ce qui ſe fait impunément, ſe fait légitimement. Or la commune pouvoit chaſſer impunément la nobleſſe & le clergé, donc elle le pouvoit légitimement. M. l'abbé *Maury*, devant qui j'établiſſois ce raiſonnement péremptoire, oſa le combattre, & nier la majeure d'emblée. Cet abbé *Maury* n'eſt qu'un ignorant frénétique, qui ſe bat avec ſes chaînes, qui provoque tous les paſſans, qui rugit au lieu de parler, qui parle au lieu de raiſonner, & que M. de Mirabeau mépriſe comme la boue de ſes ſouliers.

M. de *Mirabeau*, eſt à l'apogée de ſa gloire. La France, l'Europe, l'univers ne s'entretiennent que de ſa converſion, de ſes diſcours & de ſon intrépide fermeté. Au deſſus des préjugés vulgaires, des calculs de l'intérêt, des affections conſanguines, des mœurs timides, il eſt entré dans l'arêne avec la maſſue d'Hercule, pour combattre tous les vices, réformer tous les abus, renverſer l'édifice pourri de l'ancienne conſtitution. L'aigle audacieux qui perce la nue, dédaigne tout ce que la nature réduit à ramper ſur la ſurface de la terre. Ainſi le génie ſublime du

comte de Mirabeau dédaignant toute humaine conſidérarion, a tout ſimplement coupé l'arbre par le pied, s'eſt envolé dans les cieux, & nous a laiſſé ſur un tas de ruines, pénétrés de douleur, de reconnoiſſance & d'admiration.

M. *Barnave*, héritier de ſon eſprit & de ſon manteau, » dépoſitaire de ſes dernieres intentions, eſt là pour nous conſoler. Vous avez ouï parler de ſes talens précoces, de ſa floriſſante jeuneſſe, des charmes de ſa converſation; ce n'eſt rien ». M. Barnave cherche toujours ſon éloquence dans un raiſonnement exact, preſſant & ſerré, & cela prouve combien il a l'idée & le ſentiment de la véritable éloquence. On le voit toujours déterminé & conduit par ſon caractere, guide bien plus confiant que l'eſprit. Rien ne fait plus attendre d'un homme que cette réunion d'une ame ardente & d'une tête ferme. «. M. *Garat*. Certes ſi vous n'êtes pas content de la doſe, vous êtes diablement difficile. Voyons les autres.

M. *Le Chapelier*, plus connu encore par la ſévérité de ſes principes, que par la pureté de ſes mœurs, eſt fait pour diriger l'opinion publique, comme il a ſu régler ſa fortune. Je ſuis fâché que M. Le Chapelier ait toujours ſes lunettes ſur le nez, cela défigure un peu; mais c'eſt le ſeul défaut que je lui connoiſſe.

M. *Volney*, voyageur véridique, copiſte ſcrupuleux, froid calculateur, & ſur-tout grand politique, a ſacrifié ſans peine une place lucrative à l'honneur de défendre les intérêts de ſa patrie. Il faut convenir que de pareils dévouemens ſont bien rares.

M. *Robertſpierre*, non moins généreux que le précédent, a porté l'héroïſme patriotique, juſqu'à fouler aux pieds tous les ſentimens de la nature & tous les plaiſirs de la reconnoiſſance. On n'a pas d'idée d'une pareille vertu.

MM. Charles & Alexandre *Lameth* ont ajouté à leur nom patriarchal tant de nouvelles vertus, qu'ils ont preſque laſſé la renommée. Il faudra bien qu'ils s'arrêtent un peu : s'ils veulent que la gloire les atteigne.

M. *Camus*, qu'on peut dire incorruptible, puiſque, ni ſon attachement pour l'ancien clergé ne l'a point ſéduit, ni les tréſors de Malte n'ont pu l'empêcher de voter la deſtruction de la chevalerie religieuſe.

M. *Target*, que nous avons cru long-temps l'eſclave parâſite des miniſtres & l'eſpion gagé des ariſtocrates ; mais qui n'étoit dans le fonds que le philantrope par excellence. Il n'y a pas de ſtratagême dont M. *Target* ne ſe ſoit aviſé pour rendre les hommes heureux & libres.

M. *Treilhard*, l'ennemi déclaré des moines &

de leurs misérables institutions. Le fameux *Chauvelin* n'a pas montré plus d'acharnement contre les jésuites, que M. *Treilhard* contre les ordres religieux. C'est voir la chose en grand ; mais il faut avoir de grandes affections de reste, pour les distribuer avec autant de largesse, sur des corps nombreux & indifférens.

D. *Le Breton*, religieux bénédictin, n'a paru qu'une fois à la tribune, et pour toute sa compagnie. Mais cette courte apparition a eu tout l'éclat d'un brillant météore. Il y a eu d'horribles cabales contre la réputation du pere *Le Breton*.

Qand je citerois, les uns après les autres, tous les noms de nos augustes représentans, je ne ferois que réveiller, dans vos ames, le souvenir des talens unis aux vertus. Il y a un terme à tout, à la gloire comme aux éloges qu'elle mérite. Ceux-ci deviendroient fades, & celle-là éblouissante, si je fixois trop long-temps votre attention sur le même objet.

FINANCES.

FINANCES.

» C'EST un mot d'eſclave, dit l'oracle de nos jours, l'auteur tant célébré du *Contrat ſocial*, il eſt inconnu dans la cité. Dans un état libre, les citoyens ſont tout avec leurs bras & rien avec de l'argent «.

Tous les écrivains populaires ſont partis de là, pour exhorter à ne plus payer de taxes ; & les peuples, charmés de cette nouvelle & commode doctrine, ont briſé les barrieres, chaſſé les commis, aſſommé les gabeleux.

Ce nouveau déſordre n'étoit pas propre à rétablir celui qui exiſtoit déjà dans les *finances*. Quelques réductions qu'on faſſe dans la dépenſe & dans les penſions, ce ne ſera qu'un ménage de bouts de chandeles auprès du déficit de 191 millions, que le miniſtre avoue depuis la fameuſe époque du 14 juillet 1789.

On a beaucoup parlé du *déficit* dans ces derniers temps ; & la plupart de nos politiques de place le confondent niaiſement avec la dette nationale.

Le déficit n'étoit avant les Etats-Généraux, que de 56 millions, & moyennant quelques réformes projetées, il devoit, dit-on, ceſſer entiérement au mois de ſeptembre 1789. Nous n'y ſommes pas. Ce même déficit eſt porté aujourd'hui à 245 millions, & les payemens ne ſe font pas avec exactitude.

La dette nationale paſſe cinq milliards, dont l'intérêt eſt d'environ 250 millions. C'eſt l'énormité de cette dette, qui a provoqué les Etats-Généraux; & les Etats Généraux ne ſe ſont point encore efficacement occupés de la vérifier. Ces meſſieurs craignent-ils de meſurer la profondeur d'un abîme qu'ils déſeſperent de combler (1).

En vain MM. *Maury*, *Malouet*, *Cazalès* & autres, pénétrés d'une grande vérité, que pour apporter le remede, il faut connoître la nature du mal, demandent-ils avec inſtance, qu'on s'occupe de la dette publique, avant de procéder à la vente des biens eccléſiaſtiques. .... On ne ré-

(1) Depuis que cet article eſt fait, nous avons appris les arrangemens particuliers que certains régulateurs ont pris avec milord Pitt, la caiſſe d'eſcompte, les villes de commerce et les principaux capitaliſtes. Ces arrangemens ſont vraiment curieux. Ils expliquent bien des énigmes : nous pourrons en faire part quelque jour au public avec les pieces juſtificatives.

pond rien ; on rappelle à l'ordre du jour ; on écarte la queſtion (1).

Cette étrange marche laiſſe d'étranges ſoupçons dans les ames foibles & ſoupçonneuſes.

L'impoſition volontaire & forcée du quart des revenus, l'argenterie des égliſes, les boucles d'argent, ſont de foibles reſſources, & ont paru des expédiens bien ridicules aux étrangers qui ſe moquent de nous, & qui prétendent que la France eſt une vieille coquette, qui fait des affaires avec ſes créanciers, pour payer ſon rouge & ſes rubans.

La dette publique eſt ſacrée. — Sans doute elle eſt ſacrée ; mais ma propriété ne l'eſt pas moins ; d'où vient qu'on l'ébranle tous les jours ſans ſcrupule ? Pourquoi vient-on m'arracher mes boucles, ma vaiſſelle & le quart de mon revenu, pour payer exactement des capitaliſtes qui ne payent rien ? — Ces capitaliſtes ont prêté de l'argent à l'état, que l'état s'eſt engagé de leur rendre. — Mais tous les jours nous en prêtons à ce même état, qu'il ne nous rend jamais. Faut-il tout ſacrifier aux capitaliſtes ? Quel privilége, quelle loi leur aſſure l'entiere & tran-

(1) On sait aujourd'hui que la dette exigible n'est que de 1,902,342,634, qu'on doit facilement acquitter avec 2 milliards d'assignats.

quille jouiſſance de leur propriété, quand on morcelle, quand on trouble ſi cruellement celle des contribuables ?

Je conçois l'embarras de M. Necker : mais j'ai peine à concevoir le ſoudain diſcrédit dans lequel eſt tombée cette idole chérie du peuple ; idole qui doit être inceſſamment briſée par ceux mêmes qui l'ont couronnée tant de fois. Et telle eſt l'inſtabilité du peuple.

Monstre à cent voix, cerbere dévorant,
Qui flatte, mord, qui dresse par sottise
Une statue, et par dégoût la brise ?
Tyran jaloux de quiconque le sert,
Il profana la cendre de Colbert ;
Et prodiguant l'insolence et l'injure,
Il a flétri la candeur la plus pure :
Il juge, il loue, il condamne au hasard
Toute vertu, tout mérite et tout art.

Voltaire, Ep. à Mad. Denis.

Je n'ai jamais été trop admirateur de M. Necker, cependant je ſuis convaincu que c'eſt le ſeul homme qui puiſſe, non rétablir la choſe publique, mais pallier nos maux. Il en eſt le premier auteur ; il doit être le plus vivement intéreſſé à les réparer, pour juſtifier au moins la légende de ſon médaillon.

Necker, jouis de ta gloire.

FRANÇOIS.

» SIL y avoit dans le monde une nation qui eût une humeur ſociable, une ouverture de cœur, une joie dans la vie, un goût, une facilité à communiquer ſes penſées ; qui fût vive, agréable, enjouée, quelquefois imprudente, ſouvent indiſcrete ; & qui eût avec cela du courage, de la généroſité, de la franchiſe, un certain point d'honneur, il ne faudroit point chercher à gêner par des loix ſes manieres, pour ne point gêner ſes vertus. Si en général le caractere eſt bon, qu'importe de quelques défauts qu'y s'y trouvent « ? *Monteſquieu*, liv. 19.

Monteſquieu ſe trompe. Les nations changent de caractere en changeant de gouvernement ; & il n'y a nul danger à changer bruſquement l'eſprit général d'une nation. De la nature du climat, de la religion, des maximes du gouvernement, de l'exemple des choſes paſſées, des mœurs & des manieres, ſe compoſe l'eſprit général d'une nation, & je ſoutiens que

le légiſlateur a droit, & peut impunément changer, modifier, ſupprimer cet eſprit à ſon gré.

Effacez tout ce que vous avez lu juſqu'ici du caractere & de l'hiſtoire des *françois* ; rien n'eſt plus faux & moins reſſemblant que les portraits tracés par *Commines*, *Joinville*, de *Thou*, *Mézerai*, *Duclos*, le préſident *Hénaut*, *Mabli*, *Veli*, & autres radoteurs de cette force là, dont l'eſprit & le cœur étoient également corrompus par le deſpotiſme du trône & par celui de l'autel. De graves auteurs, que les petits garçons apprennent par cœur, aſſurent que nous ſommes libres & ſages. Deux ſavans journaliſtes (1) que les femmes mettent ſur leur toilette, nous promettent une nouvelle hiſtoire de France impartiale, dans laquelle tous les précédens hiſtoriens ſeront confondus & démentis honteuſement ſur leur honteuſe partialité.

Un de ces obſervateurs imbécilles, qu'on rencontre malheureuſement par-tout, ne vouloit-il pas ſoutenir contre moi, que nous conſerverions long-temps les traces de notre ancien eſclavage, que ſi nos chaînes étoient briſées, les courges n'étoient point remplies ; que, ſemblables aux iſraélites délivrés par Moïſe, nous regretterions

(1) MM. Prudhomme et La Harpe.

plus d'une fois les oignons de la fertile Egypte, que laſſés de nos débats, de nos municipalités, de nos diſtricts, de nos milices nationales & de nos journaux, nous reprendrions tout doucement nos habits bourgeois, nos occupations, notre littérature & nos folies.... Ah, que c'eſt bête !

Un autre hybernois prétendoit que l'Aſſemblée Nationale avoit eu tort de dépouiller Louis XVI, de ſon ancien titre de roi de France, pour l'inveſtir de celui de roi des *françois* ; dénomination dériſoire & inſultante, que les anglois lui prodiguoient depuis leur folle prétention ſur la couronne de France. Il y a des gens bien inſupportables, il faut en convenir !

GARDES NATIONALES.

On cite le jour, mais non l'auteur du ſignal qui arma ſubitement toute la France. Chaque province, chaque ville, chaque village a ſa guérite, ſon uniforme, ſa deviſe, ſes drapeaux & ſa *garde nationale*, depuis le 20 juillet 1790.

C'eſt une ſuperbe invention d'avoir ſubſtitué, ſans frais & ſans violence, deux millions de *gardes notionales*, héros braves & déſintéreſſés à 200 mille mercenaires, qui buvoient, juroient, baiſoient & ſe battoient à 6 ſous par jour.

Ces gardes, *qui ne verront jamais l'ennemi*, ſont chargées de maintenir la conſtitution, & de la défendre contre les entrepriſes des prêtres, des moines & des ariſtocrates. Une conſtitution ſi bien défendue ne ſçauroit tomber que par ſa faute.

La ligue moins heureuſe dans ſes conceptions, ſe ſervit des prêtres & des moines, pour défendre les peuples des invaſions des huguenots. Ici ce ſont les peuples qu'on arme contre les prêtres & les moines. Chaque ſiecle a ſon ton, comme chaque homme a ſa folie.

— Que font, que disent Louis XVI & M. Necker, demandoit Henri IV au vicomte de M.... tandis que les avocats, les curés & les académiciens bouleversent ainsi mon royaume ?

— Ils ne font rien, sire, & ne disent pas grand chose, répondit le vicomte de M....., Louis XVI est fort gai, mais sa cour est déserte, ses gardes ont été massacrés ou dispersés; on y a substitué des *gardes nationales* qu'on appelle *héros*, *citoyens*, & dont l'uniforme est bleu de roi, paremens, revers & retrousſis écarlate, passe-poil blanc, épaulettes d'or, & ces mots *liberté*, *constitution*, brodés en or sur le retrousſis. Il y a deux millions de ces héros en France. Mais on prétend que cinquante mille *prussiens* leur marcheroient sur le ventre, aussi aisément qu'Alexandre marchoit sur le ventre des persans à la bataille d'*Arbelles*. Tous les perruquiers du royaume, les cordoniers, les avocats, les clercs de procureur, les sénéchaux, les baillis, les conseillers à l'élection, sont armés jusqu'aux oreilles, portent un habit bleu, une ou deux épaulettes, font monter la garde, & se comparent modestement aux *Coligni*, aux *Catinat*, aux *Turenne*. Ah ! s'il étoit possible de rire dans cette épouvantable révolution, je me proposerois de vous amuser, sire, par la peinture grotesque de leurs grotesques exercices. Ja-

mais la proceſſion de la ligue ne fut auſſi ridicule, auſſi plaiſamment bigarrée que nos parades nationales. Jamais le catholicon d'Eſpagne ne produiſit un délire comparable à celui de nos pactes fédératifs.....

» Quant à M. Necker, le miniſtre adoré.... Mais je ſuis honteux, ſire, de parler ſi long-temps devant vous «.....

— Ventre ſaint gris, je ne comprends rien à votre ſcrupule. Lorſque je vous demande des nouvelles, il faut bien que vous parliez, pour m'en donner. Continuez, s'il vous plaît, M. le vicomte.

— « Quant à M. Necker, ce miniſtre adoré de la France, j'ai eu beau demander à tout le monde, quel étoit ſon mérite, ce qu'il avoit fait, ce qu'il vouloit faire, je n'ai pu ni découvrir le grand homme, ni deviner ſon ſecret. J'ai appris au contraire que c'étoit un homme adroit que la fortune avoit ſervi, & qui, à ſon tour, s'étoit ſervi de la fortune pour enchaîner la multitude : qui, après avoir paſſé ſa vie dans les détails obſcurs de l'agio, ſaiſit l'inſtant, où l'on détruiſit la compagnie des Indes, pour s'annoncer daus la république des lettres. Sa femme philoſophoit alors avec l'abbé *Raynal* & M. *Thomas*. Elle exerçoit ſon ſtyle par des traduc-

tions d'abord admirées, puis corrigées, puis refaites, puis oubliées «.

— Tant mieux, tant mieux. Je n'ai jamais aimé les femmes ſavantes ; ces bégueules-là vous tuent le plaiſir juſque dans les bras de l'amour..... J'écoute.

— Tout-à-coup le banquier bel eſprit, prit l'eſſor, & donna un gros ouvrage contre un homme cher à l'humanité (1). Cette œuvre de jalouſie avoit pour objet la liberté du commerce des grains. Des phraſes obſcures & amphigouriques n'éblouiſſoient pas, mais elles empêchoient de voir des contradictions ſans nombre & une diſette d'idées dans un livre qui avoit la prétention d'être fortement penſé. Ceux qui parcourent au lieu de lire, ceux qui liſent ſans méditer, ceux qui méditent d'après leurs préjugés, vanterent beaucoup l'ouvrage économique. Mais les lecteurs froids & ſans parti, découvrirent dans cette diatribe une ame haineuſe & vindicative, l'ignorance des principes élémentaires, & un orgueil bouffi de louanges paraſites. Cet ouvrage fut ſuivi d'un éloge de *Colbert*, dont le but étoit de faire ſoupçonner que celui qui traitoit avec tant d'habileté un ſi beau ſujet, ſeroit le Colbert de ſon ſiecle.

(1) M. Turgot.

Les dîners qui raſſemblent les prôneurs, l'argent qui achete les ſuffrages, les promeſſes qui réveillent l'activité, réuſſirent mieux que l'éloge. Tout le monde ſait les intrigues du marquis de *Pezai*, la facilité du comte de *Maurepas*, & le concours d'autres circonſtances, qui placerent au gouvernail l'être heureux parvenu. Il débuta par une défiance fondée peut-être, mais mal-adroite. Il ſe crut le ſeul honnête homme parmi tout ce qui l'environnoit. Au lieu de faire un plan qui régénérât les finances, il bruſqua les réformes, emprunta à un gros intérêt, & puis emprunta toujours. Il fit une hécatombe de fermiers & de receveurs généraux. Mais il créa des financiers ſous d'autres noms. Banquiers, agens de change, génevois furent ſes aides de camp. Paris devint l'entrepôt de tout l'or du royaume, il jeta les fondemens de cet agiotage ſi dangereux, ſi fortement combattu, mais non détruit.

» Le roi ſe plaignoit de ſa défiance, les grands de ſa dureté, la magiſtrature de ſes ſourdes menées, les économiſtes de ſes emprunts & de ſes anticipations, le commerce des refus de tout ſecours, le royaume entier de ſe voir à la ſolde des banquiers. Il fut exilé. Ses ſucceſſeurs inepte ou dilapidateurs, le firent rappeler. Il fit convoquer les États-Généraux, & dans les let-

tres de convocation, enveloppées ſous le voile d'une myſtérieuſe circonſpection, on voyoit percer à chaque mot cette malheureuſe habitude qu'il a toujours eue de ne ſavoir jamais, ou de ne vouloir pas s'expliquer ; cette manie ambidextre, qui tantôt ſe montre l'ami des peuples, tantôt le partiſan d'un maître, qui craint de bleſſer la nobleſſe, & ſe diſpoſe à lui donner des fers, qui cajole le clergé, & ſe prépare à l'anéantir. Au lieu de faire tout pour le peuple, il s'aviſa de faire tout par le peuple. Il fut entraîné dans le mouvement rapide & déſordonné de la machine qu'il avoit déchevillée. On fut effrayé. On l'exila pour la ſeconde fois ; & cette époque à jamais remarquable, fut celle de l'inſurrection générale qui fit tomber le ſceptre des mains de votre arriere-petit-fils. . . .

. . . . . .

Ce fragment d'un rêve que je fis la nuit derniere eſt curieux par ſon incroyable folie. Mais je me réveillai promptement en criant, *vive la nation*.

HAUTEUR.

EXPRIME une élévation quelconque, ſoit au phyſique, ſoit au moral. EXEMPLES.

Pour meſurer une *hauteur* acceſſible, par le moyen de ſon ombre, élevez perpendiculairement le bâton D. E., &c. . . . La *hauteur* des idées n'en prouve pas toujours la ſageſſe. La *hauteur* du caractere eſt ſi bien diſtinguée de l'orgueil, que celui-ci eſt le vice des petits eſprits, celle-là la vertu des grandes ames.

Nous pouvons ajouter avec aſſurance que l'Aſſemblée Nationale s'eſt élevée à une *hauteur* telle que les plus hardis de ſes commettans n'ont oſé ni la ſuivre ni la meſurer. Il eſt vrai que nous avions à lutter, tantôt contre la *hauteur* du génie, tantôt contre celle des vûes politiques. Ici c'étoit la *hauteur* des meſures qui le diſputoit à celles des convenances; là c'étoit la *hauteur* des principes qui s'élevoit au niveau de notre caractere, &c. . .

Au milieu de toutes ces *hauteurs* la tête tourne aiſément à quiconque n'eſt pas accoutumé à

meſurer des précipices. Pour vous, monſieur, qui avez accompagné M. de la *Sauſſure* ſur le mont *Cenis* & M. de la *Condamine* ſur les *Cordilieres*, vous ne craignez pas d'aſſurer qu'en fixant avec beaucoup d'attention l'auréole de nos demi-dieux, vous n'avez été ni ébloui de ſes rayons, ni ſurpris de ſa *hauteur*; vous avez ſu conſerver votre tête dans une élévation qui la fait perdre à tous le monde; reçevez-en, monſieur, mes félicitations & mes regrets de ne pouvoir partager cette heureuſe intrépidité. Hélas! mon ouvrage ſe reſſent ſouvent de la foibleſſe & du déſordre de ma tête; & quelque ſoit mon dévouement & mon culte à l'idole du jour, je crains ſérieuſement pour lui, ces accidens ordinaires dans les époques brillantes de la monarchie.

Parve, nec invideo, ſine me, liber ibis in ignem.

HONORABLE.

ON diſoit une place *honorable*, un poſte *honorable*, une table *honorable*. Tout le monde entendoit cela ; cela ſignifioit cette conſidération que donnent un bon cuiſinier, l'eſprit de conduite, & 200,000 liv. de rentes, la plus ſolide de toutes les conſidérations.

Les anglois, de tous les hommes les moins formaliſtes, employent cette expreſſion, toutes les fois qu'ils ont à nommer un membre de leur parlement, cela n'empêche ni les ſarcaſmes, ni les démentis d'aller leur train ; mais il ſemble que le titre d'*honorable* couvre tout, juſtifie tout, hors la honte de celui qui ſuccombe dans ces bavardages parlementaires.

L'Aſſemblée Nationale, quoiqu'infiniment ſupérieure au parlement d'Angleterre, n'a pas dédaigné de copier ſervilement une partie de ſes formes publiques, & d'adopter ſes locutions paraſites. On dit aux *tuileries*, comme à *Weſminſter*, l'*honorable* membre a ſurpris indignement la foi de l'Aſſemblée ; les faits qu'il

vient

vient de citer ſont faux.... Nous obſervons à l'*honorable* préopinant qu'il s'écarte à la fois des regles du bon ſens & de la bonnefoi.....

Nous remarquerons que l'atrocité des *honorables* membres ſollicite une punition éclatante, &c.....

Ces douceurs polémiques n'empêchent pas la charité, l'eſpérance & la foi de s'établir au milieu de l'auguſte Aſſemblée. La premiere, pour prévenir les rixes qui déshonoreroient le légiſlateur; la ſeconde, pour nous dédommager des maux ſortis de la boîte de Pandore; la troiſieme, pour nous façonner au joug des myſteres qui s'y préparent.

La plupart des honorables membres de l'Aſſemblée ſont tellement convaincus de leur mérite perſonnel, et comptent ſi bien ſur notre admiration, qu'ils dédaignent, dans leurs auguſte fonctions, d'employer ces ſommes reſpectables, cette décence de procédés, d'habillement & de maintien, qui ſont, pour le reſte des hommes, des devoirs ou des préjugés.

HÉROS.

NOM que les anciens donnoient aux hommes fameux, qu'ils nommoient autrement *demi-dieux*, parce que l'opinion commune étoit que leurs grandes actions les élevoient au ciel après leur mort. Il y en avoit de deux ſortes, les uns de race mortelle, les autres qu'on croyoit venus du commerce de quelque Dieu ou de quelque déeſſe, avec l'eſpece humaine. Dans des temps moins antiques, le nom de *héros* ſignifioit un homme diſtingué par des vertus ſublimes ou des actions éclatantes.

Il ſuffit aujourd'hui pour être un *héros* d'être revêtu d'un habit bleu, & de crier *vive la nation.* Sur ce pied nous avons trois millions de *héros*, en France, ſans compter les *héros* de huit ans, la plus chere eſpérance de la patrie. Que l'Angleterre faſſe ſortir cinquante ou quatre-vingts vaiſſeaux de ligne de ſes ports, qu'elle mette à leur tête les *Hovve*, les *Barington*, les .... que nous importe ? Nous avons des *héros* de reſte plus que la *Grece*, *Rome*, l'*Europe*, l'*univers* entier n'en

ont jamais produit. Nous ſommes ſur nos pieds . . . . .

Il faut pourtant avouer que nous ſommes venus dans le bon temps ! autrefois, nous euſſions fait vingt & quarante lieues pour voir paſſer *Dugueſclin*, *Fénelon*, le *Grand Condé* & le *maréchal de Saxe* ; aujourd'hui nous n'avons pas beſoin de ſortir de nos foyers pour voir, & pour admirer des *héros* ; tantôt nous en voyons à nos pieds, qui nous prennent la meſure d'une chauſſure, par modeſtie ; tantôt nous en voyons à nos côtés, qui nous donnent élégamment un coup de peigne par complaiſance. Voyez l'avantage !

Dans ces temps fabuleux, dont nous liſons toujours l'hiſtoire avec intérêt, nous ne voyons pas les *héros* aller par bandes comme des étournaux, mais ils ſe ſuccédoient aſſez régulièrement, à *Hercule* ſuccéda *Théſée*, à *Théſée* ſuccéda *Philoctete*, à *Philoctéte*, *Achiles* ; arrêtons-nous ici. Le temps d'*Achiles* pourroit ſoutenir une ſorte de comparaiſon avec le nôtre. Soit de la grace de Dieu, ſoit de celle d'*Homere*, on comptoit alors preſque autant de *héros* que de guerriers grecs & troyens. Mais encore, qu'étoit-ce qu'une poignée de grecs qui ſe battoient les flancs, pour prendre uue bourgade qui n'étoit pas grande comme Etampes ? qu'étoit-ce

en comparaiſon de 3 millions de *héros* vivans dans un empire qui a plus de 800 millions de revenus ; tous prêts à verſer leur ſang pour un roi qu'ils ont dépouillé de tous ſes pouvoirs, & pour une conſtitution qu'ils ne connoiſſent pas encore ? Voilà l'héroïſme. Voilà le merveilleux ; & nous fourniſſons les matériaux d'une hiſtoire non moins étrange, non moins intéreſſante, que l'hiſtoire fabuleuſe du combat des centaures, & de la guerre de Troyes.

IMPUDEUR.

L'IMPUDENCE en morale, étoit cet oubli des bienſéances, ce mépris des uſages, ce délire des ſens & de la vanité, que les jeunes gens & les femmes du bel air affichoient ſi agréablement depuis vingt ans. Mais, foible de couleur, uſé par le temps, preſque effacé par le droit, ce mot ne rendoit point l'idée d'un premier outrage fait à la pudeur, ne préſentoit plus l'image du viol commis ſur cette fille du ciel. Il falloit un mot nouveau, & ce mot eſt *impudeur*, mot ſi ſimple & ſi naturel, qu'on

s'étonne de ce qu'il n'a pas été trouvé plutôt. Mais il en eſt de même de toutes les découvertes dans tous les genres : nous en étions la veille à cent lieues, & le jour il ſemble que nous avions le nez deſſus.

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on continue de dire que les filles du palais royal s'y promenent avec une *impudence* qui en a chaſſé toutes les femmes honnêtes ; on dira beaucoup mieux, *l'impudeur* des ariſtocrates n'ayant pu ſoutenir le regard fier de la liberté, s'eſt tournée en rage, & finira par une démence totale. Lorſque *l'impudeur* des hommes aura atteint celle des femmes ; alors les deux ſexes ſe trouvant au niveau, il deviendra indifférent d'y reſter, ou de retourner d'où l'on eſt parti.

De tous les mots privatifs, celui *d'impudeur* eſt le plus expreſſif, & peut-être le plus heureuſement trouvé par l'Aſſemblée Nationale, pour déſigner le caractere de ſes opérations, & la victoire qu'elle a remporté ſur tous les préjugés. Immoral, impolitique, inſolent, inſupportable, indécent, impudent, infâme, irrégulier, impraticable, intraitable, inavouable, &c., tous ces mots ſont trop ou trop peu ſignifians. *Impudeur* a cette juſte meſure qui convient aux hommes & à la choſe ; & tous les préjugés raſſemblés, excités, enragés, n'auroient pu ni

inventer un mot plus juſte, ni exercer une vengeance plus complette.

L'impudence eſt le partage de ces femmes publiques, qui ne ſavent plus rougir, qui provoquent les hommes, & qui depuis long-temps ont perdu, avec leur ſexe, l'eſpérance de ſéduire le nôtre, autrement que par des poſtures laſcives, ou des nudités cyniques.

L'impudeur convient mieux à cette jeune fille ſenſible, tendre, éperdue, qui, oubliant les devoirs rigoureux de ſon ſexe, les loix de la ſociété, le reſpect dû à ſes chers parens, court follement ſe jeter entre les bras d'un *Lovelace*, qui la trompe, & la précipite dans un abîme de remords & de douleurs.

Ce jeune officier qui ſiffle par air, qui jure ſans humeur, qui lorgne toutes les femmes, qui ſe mire dans toutes les glaces, qui parle ſans penſer, qui heurte ſans outrager, n'a que de *l'impudeur*. L'âge corrigera ſes défauts. Vous verrez qu'il deviendra homme avant 36 ans.

Mais cet écrivain des charniers, flatteur du peuple qu'il égare, ennemi des loix qu'il outrage, eſpion gagé d'un parti qui le mépriſe, doit être taxé *d'impudence*; ni l'âge, ni le remord ne corrigeront ce Therſite avili. Il mourra dans ſon péché.

Au reſte, nous ſoumettons ces deux ſyno-

nymes, *impudeur* & *impudence*, au jugement & à la ſagacité de M. l'abbé *Roubaut*, que nous croyons trop bon patriote, pour ne pas ajouter un quatrieme volume à ſes ſynonymes françois.

A propos de ſynonymes, on dit que l'Aſſemblée Nationale s'amuſe à en faire de très-piquans, dont nous verrons bientôt l'édition, en 3 vol. *in-folio*, revue, corrigée & augmentée, avec privilége du roi. Mais, ne ſeroit-ce point encore là une de ces calomnies atroces dont on ſe plaît à diffamer la ſainteté de nos repréſentans ? Le monde eſt bien méchant !

Il eſt encore plus bête, répondit *Cléon*. Ce Cléon s'y connoiſſoit, puiſqu'il demeuroit à Paris, le centre du goût, des lumieres, de la philoſophie, des décrets & de la liberté.

INCENDIAIRES.

QUI brûlent ou excitent à brûler les châteaux. Ce crime horrible, dans nos anciennes mœurs, étoit puni par le feu. Mais rien n'étoit si rare. Aujourd'hui rien n'eſt ſi commun. C'eſt une ſuite néceſſaire de la révolution.

On diſoit dans une grande aſſemblée : » les peuples qui brûlent les châteaux. . . . . on interrompit l'orateur, pour lui crier ; *dites les brigands.* . . . . l'orateur reprit, « les hommes qui brûlent les châteaux. . . . . on interrompit encore ; *dites donc les brigands.* . . . L'intrépide orateur continant ſans ſe déconcerter ; » les citoyens qui brûloient les châteaux, ſe font juſtice de l'ariſtocratie. Il eſt néceſſaire de brûler des châteaux pour établir ſolidement la liberté & maintenir la conſtitution «.

Et voilà juſtement de quoi il s'agit ; c'eſt le vrai point de vûe dans lequel je voulois vous préſenter les *incendiaires.*

Et que nous importent en effet l'exiſtence de quarante mille poteaux & de huit mille quatre cents châteaux, dont la maſſe peſe ſur la

ſurface de la terre, & déshonore le pays de la liberté ? Que nous importent les cris de trois ou quatre cens mille malheureux, qu'on égorge & qu'on brûle impitoyablemsnt, pourvu que nous ayons des juifs pour concitoyens, & la liberté pour ſalaire ?

Ce qui nous importe en effet, c'eſt de ſupprimer ſans délai, tous ces ouvrages *incendiaires*, qui dénaturent les opérations de l'Aſſemblée & calomnient ſes intentions. J'appelle ouvrage *incendiaire*, celui qui met le feu ſous le ventre aux propriétaires, & porte dans nos cœurs, avec les alarmes d'une guerre civile, les lumieres funeſtes qui peuvent en arrêter les effets. Il n'y a rien de plus inflammable & de plus dangereux, que ce choc d'opinions contraires, qui vous tiennent en haleine, & vous placent ſur des charbons ardens.

Telle eſt une *adreſſe aux provinces*, » ouvrage, dit M. de la Harpe, ou l'impudence & l'abſurdité de la calomnie ſont pouſſées juſqu'à cet excès atroce de repréſenter l'Aſſemblée Nationale comme ordonnant le meurtre & *l'incendie*, & guidant les fureurs populaires «.

Telle eſt une *lanterne magique*, ouvrage qu'Aſmodée fit en belle humeur pour amuſer Proſerpine, aux dépens des françois. Sur les deux yeux

de votre tête, gardez-vous de lire la *lanterne magique.*

Tels ſont les *adieux de l'année* 1789, pamphlet mépriſable, où l'on oſe accuſer les repréſentans de la nation d'une ambition frénétique, & d'une démence orgueilleuſe. Ces *adieux* déchirent le cœur.

Tels ſont les *actes des apôtres*, qu'on ne peut lire ſans dégoût, attendu que ce ſont des contre-vérités d'une fadeur révoltante.

Tel eſt l'*expoſé de la conduite de M. Meunier*, &c. ouvrage perfide & dangereux, où, ſous les couleurs d'une feinte modération, il eſt aiſé de voir que l'intention de l'auteur effréné eſt de faire diſſoudre l'Aſſemblée Nationale.

Tel eſt le *domine ſalvum fac regem*, libelle à l'eſprit-de-vin, dirigé principalement contre M. le comte de *Mirabeau*, qui a eu le bon eſprit de n'en faire aucun cas.

Telle eſt enfin une ſortie virulente imprimée dans un mercure de France du mois de février 1790, ſous le nom de M. *Burkes*. Quelqu'horreur que nous ait inſpiré cette infernale caricature, nous avons pris ſur nous de la réfuter.

TEXTE. » Sur la carte que je viens de parcourir, diſoit M. *Burkes*, j'apperçois une grande

brêche, un vide immenſe, jadis occupé par la France, devenue un être de raiſon «.

RÉPONSE. Je ne ſais ce que M. *Burkes* compte mettre à la place de cet être de raiſon ; car enfin, un de ſes compatriotes a démontré qu'il n'y avoit pas de vide. Mais nous ſavons bien nous autres, comment trois millions de héros citoyens, protégés par leurs municipalités, répondront aux eſclaves de la Grande-Bretagne, protégés par quatre-vingts vaiſſeaux de ligne.

TEXTE. » Un très-honorable membre a fort bien dit qu'il étoit aiſé de détruire, & fort difficile de réédifier ; c'eſt ce que la France éprouvera ; & pendant qu'elle relevera ſes décombres, elle ne ſera pas pour nous un objet de crainte.

RÉPONSE. A la bonne heure. Nous avons renoncé à tout eſprit de conquêtes, & nous n'avons nulle envie d'inſpirer des craintes à nos voiſins. Mais que nos voiſins n'imaginent pas que nous ſoyons capables d'en éprouver, tant que le zele brûlant de la patrie nous animera, nous défions l'Europe entiere d'entamer nos provinces (1).

(1) » Que la mer ſe couvre de vaiſſeaux, que la terre ſe couvre de bataillons, nous n'avons beſoin que

TEXTE. » On ne peut établir aucun parallele entre nôtre révolution de 1688 & celle de nos voiſins «.

RÉPONSE. La différence eſt grande en effet. En 1688, les anglois chaſſerent honteuſement leur roi ; & nous avons conquis glorieuſement le nôtre en 1789 (1).

TEXTE. » Nous avions une conſtitution, & nous nous contentâmes de la perfectionner ; la France offre-t-elle rien de pareil «?

RÉPONSE. C'eſt pour en obtenir une devant laquelle pâliront toutes les conſtitutions anciennes & modernes, que la France eſt en criſe.

TEXTE. » Depuis la derniere fois que j'ai eu l'honneur de parler devant vous, loix, religion, coutumes, ordre public, elle a tout renverſé «.

REPONSE. Quand on n'a qu'une maiſon vieille

---

de gliſſer, à travers les bataillons et les vaiſſeaux, deux ou trois idées ſimples, et vous verrez tout cela s'évanouir comme autrefois on voyoit les armées ſe diſſiper devant la main du ſeigneur «.

(1) Pourquoi les anglois nous déclareroient-ils la guerre ? ſont-ils fâchés qu'on les imite ?

& délabrée, il faut bien la jeter par terre, pour la réédifier. Le reproche d'avoir tout renverſé, a peut-être été fait un million de fois à l'Aſſemblée Nationale, & n'a pas arrêté une ſeule de ſes opérations. C'eſt qu'elle a embraſſé à la fois tous les objets de ſon attention, qu'elle a découvert d'un ſeul regard, le but & les moyens, les rapports & les contrariétés, les reſſources & les obſtacles ; pour un pareil coup d'œil, il ne faut point de leçons, il n'y a point de loix écrites ; *elles naiſſent et meurent dans l'ame des grands hommes.*

TEXTE. » Architectes imprudens ! ignoroient-ils que ſi la force de gravité ſuffit à précipiter rapidement des poids immenſes, il faut de grandes machines & un travail lent & pénible pour les remonter «.

REPONSE. C'eſt dommage qu'une ſi grande image ſoit perdue ! ce ne ſont point des figures de dynamique, mais bien des raiſons que nous demandons à M. *Burkes.*

TEXTE. » Une démocratie ſanguinaire, féroce & tyrannique a tout abattu devant elle ; elle a exercé des actes de la plus ſauvage & de la plus impaſſible barbarie «.

RÉPONSE. Vaine déclamation, bavardage po-

litique qui choque ouvertement la vérité, ſans aucun fruit pour l'auteur.

TEXTE. » Je vois une armée ſans général «.

RÉPONSE. Compte-t-on pour rien M. de la Fayette ?

TEXTE. » Des officiers qui commandent, la corde au cou «.

RÉPONSE. On a menacé, mais on n'a point commis d'autres excès. Demandez plutôt à M. de *Mirabeau* le jeune.

TEXTE. » La diſcipline perdue «.

RÉPONSE. Une diſcipline féroce, fondée ſur des loix arbitraires, il n'y a pas grand mal à cela.

TEXTE. » Des attentats impunément exercés dans le palais des rois «.

RÉPONSE. On en connoît les auteurs, & on les nommera quand il ſera temps.

TEXTE. » Une multitude licentieuſe a marqué ſes pas dans le ſang, & imprimé la terreur juſqu'au ſein de l'Aſſemblée Nationale «.

RÉPONSE. En conclure que c'eſt l'Aſſemblée

Nationale qui la provoquoit, ne me paroît pas d'un bon logicien.

TEXTE. » La religion a dégénéré en athéiſme prononcé «.

RÉPONSE. Eſt-on décidément athée, quand on dépouille le clergé de ſes antiques richeſſes?.

TEXTE. » Ariſtocrate eſt le mot du guet, le cri de guerre «.

RÉPONSE. C'eſt qu'il vient un temps où l'oppreſſion rompt légitimement tous les liens du pacte ſocial. Alors malheur aux oppresseurs.

TEXTE. » A ce cri d'ariſtocrate, ils renverſent tout, ils brulent les titres, les maiſons, les propriétés, & ſemblent n'avoir d'autre but que de mettre tout de niveau, de ſéparer à jamais l'obéiſſance aux loix de leur protection; de ſouſtraire le ſoldat au reſpect de ſon officier; le fils au reſpect de ſon pere; le ſujet au reſpect de ſon ſouverain «.

RÉPONSE. C'étoit peut-être le ſeul moyen de recouvrer la liberté. » La liberté eſt une plante ſublime qui ne croît qu'arroſée de ſang & de larmes. Les anglois penſent être libres; mais ils ne le ſont que durant l'élection des membres

du parlement, & dans les autres momens de leur liberté, l'uſage qu'ils en font mérite bien qu'ils la perdent «. L'uſage que nous faiſons de la nôtre, mérite que nous la conſervions; nous la conſerverons en effet, malgré les efforts de l'ariſtocratie, malgré la confeſſion des prêtres, & malgré les livres incendiaires qu'on ne ceſſe de répandre dans les provinces.

INITIATIVE.

C'EST le nom qu'on a donné récemment aux propoſitions faites au corps légiſlatif, par les miniſtres du pouvoir exécutif; lorſque ces propoſitions emportent diſcuſſion. Dans le ſyſtême annoncé de placer la liberté loin du trône, on a bien fait de refuſer l'*initiative* au roi. La proximité des rois eſt pernicieuſe, & leur influence eſt aſſurée; ſans cette précaution, c'en étoit fait de nous, le but de l'Aſſemblée étoit manqué.

» Les rois ne ſont pas une partie intégrante du pouvoir national qui peut ſubſiſter ſans eux, mais ils ſont une partie intégrante du pouvoir monarchique, qui ſans eux ne peut s'exercer. «

Voilà

Voilà pourquoi le ſénat anglois s'eſt autant occupé à conſolider la prérogative royale, qu'à fortifier la prérogative populaire. Voilà pourquoi M. de Mirabeau l'aîné, en refuſant l'*initiative* au roi s'eſt toujours obſtiné à lui accorder la ſanction abſolue, le droit de faire la guerre & la paix; M. de Mirabeau a des principes, & *certes un nom très-connu.*

INVIOLABLE.

» IL n'y a plus ni viols, ni ſacriléges, diſoit un homme d'eſprit, depuis qu'on ne reſpecte plus ni les femmes ni les autels «. Le mot d'*inviolable* alloit donc être perdu ſans retour, ſi les députés de la nation ne l'avoient heureuſement retrouvé pour s'inveſtir d'une force ſacrée & imprimer aux peuples une terreur magique & ſalutaire.

Je ne ſuis fâché que d'une choſe : c'eſt que le même décret de l'Aſſemblée qui déclaroit tous ſes membres *inviolables*, ne les ait pas rendu invulnérables. Alors, comme ils euſſent déployé toutes les forces de leur génie vaſte ! comme

ils eussent volé à l'immortalité, sans craindre le fer plus que les épigrammes des aristocrates! nous aurions de plus quelques députés qui ont fui la lanterne, & de moins quelques *démophages* qu'on eût provoqués sans danger.

JOURNAUX.

UN grand homme sec & noir m'arrêta vendredi dernier au cabinet littéraire, pour me demander si j'avois vu le duc d'Or... depuis son retour. — Non, lui dis-je, & ne m'en soucie guere. — Vous n'êtes donc pas du grand club? — Non, monsieur. De la société des amis de la révolution? — Non, monsieur. — Du lycée? — Non, monsieur. — Du sallon. — Non, monsieur. — Des jacobins? — Non monsieur. Du grand orient? — Non monsieur. — Tant mieux, tant mieux, vous êtes libre? — Je n'en sais rien. — Moi je soutiens que vous êtes libre, oui, monsieur, vous l'êtes, puisque vous avez eu le bonheur d'échapper à la foule des charlatans, des baladins & des journalistes qui se partagent aujourd'hui l'empire civil, politique & littéraire de la France.

— Les journaliſtes ? Pourquoi mettez-vous les journaliſtes en ſi mauvaiſe compagnie ?

— Ce n'eſt pas ſans raiſon, monſieur, & je les connois. Initié dès ma plus tendre jeuneſſe dans preſque tous les tripots littéraires, j'ai connu leurs manœuvres & découvert leurs intrigues ; mais ce n'eſt que depuis la révolution que nous avons vu des croquans, des laquais, des poliçons faméliques s'armer du fouet de Juvenal & ſe guinder ſur le tribunal de *Bayle* & de *Baſnage*, pour déterminer ſur la couleur d'un parti & le mérite d'un auteur, & la probité d'un homme, pour égarer le peuple, dénoncer les miniſtres, & ſonner le tocſin contre le clergé, la nobleſſe & la magiſtrature.

Un pareil début annonçoit un ariſtocrate, je voyois qu'il s'enfiloit. Je l'écoutai en ſilence.

— Une armée de journaliſtes eſt ſortie tout à coup du ſein de la révolution, comme ce[illegible] foule d'inſectes venimeux ou incommodes ſortent en été du ſein des marais fangeux. Je vous demande, monſieur, je demande à tout le monde pourquoi les honnêtes gens ne ſe réuniſſent pas contre ces chenilles hideuſes & voraces qui vivent à leurs dépens ; contre ces déclamateurs mercenaires dont la manie eſt de catéchiſer l'univers, dont le but eſt de lever un impôt odieux ſur notre crédulité, dont les moyens ſont de ré-

pandre des poiſons dans les provinces, & dans l'eſprit des peuples des maximes effrénées de révolte & d'indépendance.

— Il ſeroit auſſi dangereux qu'inutile d'attaquer ouvertement un géant qui lance la foudre par cent mille bouches, & nous tient enchaînés par cent mille bras.

— Hé bien ! monſieur, moi qui ne crains ni le ſublimé des journaliſtes, ni la hache de leurs ſatellites, j'oſerai dire que les vrais ennemis de la France & de la révolution ſont ces écrivains énergumenes, qui, depuis un an, ne ceſſent de ſonner l'alarme, de careſſer le peuple & de flagorner le côté gauche de l'Aſſemblée. On nous parle de liberté ! mais où eſt-elle donc cette liberté ſainte, cette fille du ciel qu'on invoque & qu'on profane tous les jours ? Eſt-ce dans la facilité de brûler les châteaux ? Eſt-ce dans l'inſubordination des troupes ? Eſt-ce dans les intrigues municipales ? Eſt-ce dans la licence de la preſſe ? On nous parle de l'eſprit public ! mais où le chercher cet eſprit, ce caractere national, qui doit régler nos travaux, & diſtinguer les devoirs du peuple d'avec ſes droits ? (1)

(1) M. de *Mirabeau* a senti trop tard, mais enfin a senti qu'il falloit une *déclaration des devoirs*, pour servir de contre-poison à la trop fameuse *déclaration des droits*.

Eſt-ce dans le *journal* de Paris, dont le ſtyle amphygourique, les tournures enluminées, le politique verbeuſe & les idées métaphyſiques paroiſſent, tantôt une adroite myſtification de l'Aſſemblée Nationale, tantôt une plate nazarde au bon ſens des lecteurs?

Eſt-ce dans la chronique de Paris, ramas indécent d'ordures & de toutes les ſottiſes qui ſe débitent dans les cafés & au B.... ?

Eſt-ce dans les révolutions de Paris, dont l'auteur ſemble toujours parler à des laquais, dont le motif eſt d'exciter une guerre civile, & dont la vanité eſt telle qu'il ſe dit bonnement identifié avec le ſort de la France & de la vertu?

Eſt-ce dans le courier de Provence, où l'on confond adroitement les abus avec les inſtitutions, la licence avec la liberté, les choſes avec les hommes, où l'on invoque les principes, en les combattant, les loix en les renverſant, la religion en blaſphémant?

Eſt-ce dans le point du jour dont les auteurs apôtres & prophêtes, n'entretiennent le public que de leur mérite & de leur ſuccès, & décident hardiment que leur caractere eſt la meſure de notre hauteur?

Eſt-ce dans les *annales du ſieur Mercier*, où

l'on ne rêve que complots, réformes, tombeaux & autres chimeres auſſi triſtes qu'*un bonnet de nuit* ?

Eſt-ce dans la *cocarde nationale* rédigée tous les ſoirs par des ſoldats ivres ſur une paillaſſe de corps de garde ?

Eſt-ce dans les révolutions de France & de Brabant, dont les plates boufoneries font rire les ſavetiers & les poiſſardes, & dont les principes font gémir tous les françois qui conſervent encore quelque pudeur & quelque reſpect pour le ſang de leurs rois ?

Eſt-ce dans le *journal* françois qui prétend que la philoſophie pénetre par-tout, juſque chez les carmes déchaux ? ce qui n'eſt gueres philoſophique.

Eſt-ce dans le courier de Madon, que perſonne ne comprend, quoiqu'il eſſaie de ſe mettre à la portée de tout le monde dans des préambules travaillés avec ſoin ?

Eſt-ce dans l'ami du peuple, dont le fougueux auteur ne reſpiroit que feu & ſang, & a enfin provoqué une juſte vengeance (1) ?

---

(1) Le ſieur *Marat*, en désavouant le *C'en eſt fait de nous*, n'a réuſſi qu'à ſuspendre cette vengeance terrible, mais lente que l'opinion exerce au défaut des loix. Mon perruquier m'a juré ce matin que le ſieur

Eſt-ce dans le *journal* gratuit qui vend ſi cher ſes délations & ſon orviétan ?

Eſt-ce dans la correſpondance d'Angers, conſacrée à immortaliſer les exploits de la députation d'Anjou, d'un ſtyle qui prend à la gorge & coupe la reſpiration ?

Eſt-ce dans les mille & un *journaux*, qui ſortent tous les jours de Paris, foyer peſtilentiel où ſe préparent tous les poiſons, où ſe forgent toutes les fleches acérées qui vont porter dans les provinces le menſonge, la terreur & la mort (1) ?

Marat étoit l'auteur de la révolution. Ce qui doit faire grand mal au cœur à mademoiſelle *Théroigne de Méricour*, que la philantropie et la liberté ont conduit de Luxembourg au palais, et qui joint à la ſcience des droits de l'homme l'intrépidité la plus héroïque et des *connoiſſances en tactique* égales à celles du général *Lameth*.

Actes des apôtres.

(1) Je ne parle point du *rogomiſte national*, de la *gazette du ſoir*, de *Jean Bart*, *qui baiſe ſa femme en culotte* ; du *poſtillon, par Calais* ; du *moniteur*, etc. On eſt vraiment émerveillé et de l'imagination qui invente ces titres originaux, et de la fécondité qui les remplit. Nous nous plaignions de n'avoir point de *journaux*, ou de n'avoir que des feuilles ſtériles ou menſongeres. Oh ! parbleu, nous en avons aujourd'hui ; nous en avon

Si tous ces barbouilleurs avoient au moins le talent d'écrire, ſi leur ſtyle n'étoit pas auſſi lâche que leur morale & leur politique, on auroit le courage de les lire pour les combattre; mais quelle reſſource, quel avantage d'entrer en ice avec des maniaques, qui, quand ils ne vous font pas aſſaſſiner, vous couvrent de leurs ſales ordures! le temps & l'exécration publique nous feront enfin raiſon de ces infamies, mais que cette vengeance tarde à mon gré!

Les biens ſont loin de nous et les maux ſont ici;
C'eſt de l'eſprit françois la devise éternelle.

Malgré mon impatience, il faudra bien attendre..... ». Nous attendrons, lui dis-je, & je m'en allai le déſeſpoir dans l'ame.

à diſcrétion, dont les nouvelles ſont toujours fraîches, et l'eſprit toujours patriotique.

JUGES DE PAIX.

ON ſait qu'en Angleterre les ſeigneurs exercent pour la plupart ces nobles fonctions. Expliquer la loi, appaiſer les querelles, concilier les différens, prévenir les crimes, juger enfin ſans frais, ſans écriture, ſans le concours ruineux des avocats, des procureurs & de toutes ces formes hideuſes de la chicane qui enchaînent la juſtice, c'eſt à quoi elles ſe réduiſent. Cette magiſtrature immédiate eſt d'autant plus efficace, qu'elle regne par les mœurs, qu'elle parle au cœur, qu'elle ne ſe fait ſentir que par la bienfaiſance. Heureux les états qui ont des juges de paix!

Nous en aurons; mais nous avons peine à concevoir dans quel ordre de citoyens on prendra ces magiſtrats, lorſque la nobleſſe & le clergé, loin d'être la lumiere & le ſoutien du peuple, en ſont devenus l'exécration. Les avocats n'en voudront pas; les gens d'affaire ne conviendront pas; les marchands calculeront au lieu de ſentir; les artiſans prononceront avant d'examiner, &c. On diroit que nous ne ſommes pas encore mûrs

pour les inſtitutions de la liberté. Moi je réponds qu'il y a des graces d'état.

JURÉS.

C'EST le nom qu'on donne en Angleterre à douze ou vingt-quatre hommes choiſis parmi les pairs de l'accuſé, leſquels s'engagent par ſerment à vérifier une accuſation de fait ſur les preuves, qu'on leur fournit. Si l'accuſé eſt étranger, il peut demander que la moitié des juges ſoit priſe parmi les étrangers. On en nomme alors trente-ſix, dont il peut récuſer vingt-quatre & choiſir douze à ſon gré, qui doivent s'accorder dans leur ſentiment & le déclarer unanimement innocent ou coupable. C'eſt ſur leur rapport que le juge prononce la ſentence réglée par la loi.

Cet utile établiſſement eſt tranſporté dans notre juriſprudence criminelle. Il n'eſt plus queſtion que de trouver aiſément & ſur le champ parmi nos artiſans & nos payſans douze ou vingt-quatre aſſeſſeurs au-deſſus de leur état par leurs lumieres, au-deſſus de la corruption par leurs richeſſes.

Elle eſt bonne, elle eſt excellente la méthode de faire juger chacun par ſes pairs ; mais je ne la crois point exempte d'inconvéniens dans un pays, où le peuple pauvre & avili doit être ſoumis à tous les jeux de la corruption.

Il faut avoir demeuré dans les campagnes & dans les petites villes ; il faut en avoir vu de près les habitans, pour s'aſſurer que les jalouſies de métier, les concurrences de commerce, les querelles de cabaret, les inimitiés de famille influeront ſur la conſcience des *jurés* & prolongeront l'inſtruction criminelle bien au delà de ſa meſure ordinaire. D'ailleurs le peuple des villes, comme celui des campagnes, eſt encore trop jeune dans ſa liberté, trop ignorant dans ſa miſere, trop près de ſes beſoins journaliers, pour ſe mettre de long-temps au niveau de cette utile inſtitution.

LANTERNE.

UN abbé, *Camille Desmoulins* (1), louſtic de profeſſion, fit dans les commencemens de la révolution, un libelle populaire, intitulé, *la lanterne aux pariſiens*, avec cette épigraphe, *qui male agit odit lucem*, qu'il traduiſit par, *les méchans craignent la lanterne*. Or, pour entendre toute la fineſſe de cette traduction, il faut ſavoir que le mot *lanterne* a été ſubſtitué à celui de potence; qu'on ne dit plus pendre en ſtyle de révolution, mais bien *lanterner*; que depuis la mort de MM. *Foulon*, *Fleſſelles*, *Berthier*, *Voiſins*, &c... On a trouvé très-

(1) Je ne sais pourquoi nous avons gratifié M. Desmoulins d'une tonsure et d'une abbaye. M. Camille Desmoulins n'est pas plus abbé que vous et moi. Nous savons seulement qu'il fait depuis douze ans la cour à une femme sage, dont les rigueurs constantes l'empêchent de se marier. Nous croyons même que cet amour platonique est le seul génie qui l'inspire. Mais pour abbé, non, il ne l'est point du tout, du tout, du tout.

plaiſant d'écrire, de publier qu'il falloit *lanterner* tous les ariſtocrates.

Le ſieur *Deſmoulins* qui s'eſt établi *procureur général de la lanterne*, régente, comme il faut, le roi, la reine, les princes, les calotins, les robinocrates, & menace d'appliquer ſur toutes ces faces odieuſes, des caracteres durables & flétriſſans, quand il voudra bien les ſouſtraire à la lanterne.

C'eſt un beau ſpectacle pour les amis de l'humanité, que celui d'un abbé *Deſmoulins*, qui ſe proclame le héraut de la liberté, & s'inveſtit de tous les pouvoirs de la tyrannie; qui dénonce tous les complots de l'ariſtocratie, & donne aux aſſaſſins le ſignal du meurtre & de l'incendie. On eſt également ſurpris & affligé de voir ce grand homme dénoncé lui-même, par M. *Malhouet*, comme *un écrivain ſéditieux*, un *libelliſte incendiaire qui excite la fureur du peuple, et marque ſes victimes.* Comme ſi ce n'étoit pas la choſe du monde la plus naturelle, & la plus ordinaire, dans les temps de révolution! nous eſpérons que le ſieur *Camille Deſmoulins* ſortira de cette lutte, ſain & ſauf, & blanc comme neige, ce qui ſera une grande conſolation pour les patriotes; alors, qui aura un pied de nez? M. Malhouet; qui enragera? M. Malhouet; qui conſpirera? M. Malhouet; qui ſera mis à la *lanterne*? toujours M. Malhouet.

LÉGISLATION.

» DEPUIS long-temps on obſerve que, ſoit par la faute des hommes, ſoit par celle des choſes, nulle part ſur la terre, on n'a pu trouver une *légiſlation*, telle qu'on pût dire ; là, l'intérêt de la ſociété & les droits du citoyen ont été bien connus & bien conciliés. »

» Les anciens avoient de très-belles inſtitutions politiques, mais ils n'ont jamais eu un bon code, où les vûes générales euſſent toujours gouverné tous les détails, dont tous les principes fuſſent ſains, les moyens ſimples & la rédaction claire ; un code, en un mot, fait pour durer tant que le même ordre de choſes ſubſiſteroit. Je ſais bien qu'un tel code doit être rare dans tous les temps & dans tous les pays. Mais il n'eſt pas interdit de l'eſpérer par-tout où l'eſprit humain, devenu libre & ſage, a beaucoup vu, beaucoup jugé, & ſait aſſez ſe replier ſur lui-même pour bien exécuter ce qu'il entreprend. Si j'oſe dire ma penſée, nous ſommes beaucoup plus capables de ce grand ou-

vrage que les anciens, & nous en avons plus grand beſoin.

» Indépendamment de ce que la philoſophie eſt toujours, malgré le nombre des philoſophes, reſtée très-bornée chez les anciens, ils avoient encore de puiſſantes cauſes d'injuſtice dans leurs légiſlations pénales. Ils avoient des eſclaves, & ils les conſervoient ſans remords; or, tout peuple qui admet l'eſclavage comme un droit, eſt un peuple ſans humanité. Auſſi, l'humanité a-t-elle bien rarement inſpiré & dirigé les anciens dans leurs loix & dans leurs mœurs; j'en appelle à leur droit des gens. Choſe étrange! ils ont conſacré tous les droits de la liberté, & ils ont méconnu ceux de l'humanité!

» Pour les peuples modernes, leurs loix reſſemblent à tous les monumens des conquérans barbares: elles offrent le contraſte d'une ancienne miſere & d'un luxe nouveau; & rien n'eſt plus funeſte à la *légiſlation*, que cette alliance monſtrueuſe de la politeſſe & de la barbarie, de la pauvreté & de la magnificence. Auſſi, on peut remarquer une différence importante entre les *légiſlations* anciennes et les *légiſlations* modernes. Celles-ci n'ont jamais aſpiré qu'à ſe corriger lentement & en détail. Leur ſageſſe eſt le produit de la néceſſité, qui commande des remedes dans les

maux extrêmes ; celles-là ont toutes, ou preſque toutes, été conçues ou recréées par des hommes de génie. Leur but a été de former le caractere & les mœurs du peuple, qu'elles devoient gouverner, & elles marchent à ce but par des moyens ſimples & grands. Elles ont eu plus d'inſtitutions de génie ; les nôtres n'ont guere que des décrets de bon ſens.

» Ni les anciens, ni les modernes, n'ont donc pas encore eu la gloire de ſe donner un bon code de loix ; car il s'en faut bien que le code criminel d'Angleterre, qui eſt pourtant le plus bel ouvrage des *législations* modernes, ſoit ſans défaut : c'eſt qu'un pareil ouvrage ne peut ſe préparer & s'accomplir qu'au ſein de cette philoſophie qui ſait étudier les choſes & les hommes, combiner les devoirs & les droits, tout voir & bien voir, ſe défier des opinions établies, & s'arrêter quelquefois au milieu de ſes travaux, pour renforcer la juſteſſe de ſes vûes, l'impartialité de ſon eſprit, & cette vigilance de la conſcience de l'homme de bien, qui doit ſouvent le retenir dans ſes penſées comme dans ſes actions.

» Ce même ouvrage a beſoin d'être préparé par la diſcuſſion publique, ſans laquelle les légiſlateurs, même ceux qui réuniroient la vertu

&

& le génie, riſqueront toujours de donner un ouvrage imparfait. Après l'expérience des faits, rien de plus précieux, pour la *législation*, que la comparaiſon des penſées. Il importe même de laiſſer mûrir la diſcuſſion publique, avant d'en faire uſage. Si nous avons de grands reproches à faire à M. de *Brienne*, au moins lui avons-nous la grande obligation d'avoir ouvert le premier & favoriſé cette diſcuſſion néceſſaire, en invitant les bons eſprits à éclairer le ſien, ce prélat a preſque expié les fautes de ſon adminiſtration.

» Ce n'eſt ni à des *Puſſort*, ni à des *Lamoignon*, ni à des *Lameth* qu'il appartient de bien faire les loix, qui diſpoſent de la deſtinée des hommes. Il faut pour cette ſublime fonction, d'autres talens, d'autres études, d'autres principes. Il faut le génie de *Monteſquieu*; de *Monteſquieu*, que nos déclamateurs enfantins affectent de mépriſer aujourd'hui; de *Monteſquieu*, qui apperçoit, qui ſaiſit, qui exprime avec tant de préciſion ces idées ſimples, juſtes, éternelles, qui ſont le génie de la *législation*.

» *L'eſprit des loix* ſera marqué à jamais par l'influence qu'il a eue ſur les idées de ſon ſiecle & ſur la *législation* de tous les peuples, hors le ſien.

» L'Aſſemblée Nationale paroiſſoit deſtinée

à remplir ce grand but ; & il fut un moment où l'Europe admira & envia peut-être le courage qui nous animoit & le bonheur qui nous attendoit. Ces eſpérances ſont évanouies. L'Aſſemblée Nationale renferme dans ſon ſein des eſprits puiſſans, éclairés, des génies profonds & capables de rédiger un ſyſtême de *législation*. Mais les eſprits ardens, novateurs, ambitieux, s'y oppoſeront toujours.

» Tandis que le brigandage marchant tête levée, confondoit ſous ſa hache meurtriere, tous les états & tous les ſexes ; tandis qu'on brûloit abbayes & châteaux, qu'on forçoit le palais des rois & qu'on maſſacroit ſes gardes, à quoi s'occupoit l'Aſſemblée Nationale ?

» A nous tracer froidement les *droits de l'homme* ; ces droits ſi indiſcretement proclamés, ſi indécemment loués, nous ont au moins paru inutiles dans l'ordre actuel des choſes.

» A décider l'établiſſement d'une chambre unique, dont le deſpotiſme ariſtocratique eſt mille fois plus inſupportable que celui d'un ſeul. » Si vous laiſſez, a dit un publiciſte, à une ſeule chambre, le pouvoir & le ſoin de faire les loix, il n'y a plus d'obſtacle à l'enthouſiaſme, plus de remede à l'erreur des déciſions. Comment réſiſteroit-elle aux déclamations de quelques orateurs fougueux, à l'influence de quel-

ques démagogues effrénés, qui gouverneroient la multitude, & dont on redouteroit la vengeance ? Comment protéger d'une part l'autorité royale, que les représentans voudroient engloutir ? Comment garantir de l'autre, les représentans de la séduction, que pourroient employer des ministres adroits, ou un roi victorieux ?

» A décréter un veto suspensif, qui ne suspend rien, & qui ne fait du roi qu'un simple commis du pouvoir exécutif. Ne reconnoître au roi que la simple faculté de suspendre, c'est reconnoître par cela même, que les loix peuvent être faites sans son autorité, sans son concours. Qui ne sait pas d'ailleurs, qu'une signature forcée est un acte d'obéissance, & non pas d'autorité ?

» A dépouiller le clergé d'une propriété de 1200 ans, sous le vain prétexte que la nation (1) pouvoit reprendre des biens qu'elle avoit

(1) On a étrangement abusé de ce mot de *nation*, tantôt pour ameuter le peuple, tantôt pour caresser nos députés. « Tout est devenu national, dit M. *Mounier*, les crimes sont commis au nom de la nation, les brigands et les incendiaires se nomment la nation. Dans chaque ville, dans chaque village, on retrouve la nation exerçant tous les droits de la souveraineté, ce qui nous procure par fois des souverains assez féroces ».

LÉGISLATURE.

C'EST le temps que dure une assemblée de législateurs. Ce temps vient d'être fixé, en France, à deux ans. Un si court intervalle doit prévenir la corruption & faire enrager les anglois qui ont eu la lâcheté de consentir à des parlemens de sept ans.

Il faut des législateurs, sans doute ; mais ce n'est pas le tout que de faire de belles loix, il faut vivre ; & des législateurs qui représentent une grande nation, doivent vivre avec un éclat, une magnificence digne de cette nation. Ce n'est point le trésor royal, c'est l'état qui doit en faire les frais ; & ces frais doivent être assignés sur tous les fonds publics, & payés sans délai. Qu'est-ce que 18 liv. pour un législateur ?

On a froidement calculé que l'Assemblée coutoit journellement un peu plus de 24 mille liv. par jour ; ce qui fait au moins huit millions 560 mille liv. par an. Voilà donc une belle misere, quand on songe que nous avons déjà plus d'un millier de décrets inappréciables (1),

(1) Cela fait 8,560 liv. le décret ; j'en ai fait le

dont le moindre nous vaudra gaîté, ſanté & liberté ! quand on ſonge qu'une ſeule guerre de cinq ans a couté onze cent millions, ou une aliénation de 55 millions de revenu ; quand on ſonge que la France contient près de 26 millions d'habitans.

Que ſon étendue eſt de vingt-ſept mille lieues quarrées.

Que la maſſe des impoſitions, jointe aux revenus du domaine de la couronne, s'élevent à plus de 700 millions.

Que la maſſe des biens du clergé, dont on s'empare, eſt de 4 milliards.

Que les monoies d'or & d'argent qui circulent dans le royaume paſſent deux milliards.

Que le peuple nommera ſes juges, ſes évêques, ſes adminiſtrateurs, & ſes députés.

Que nous n'aurons plus ni intendans, ni parlemens, ni gentilshommes, ni gabeleux.

Que les prêtres ſe marieront, & donneront la revanche à tous les cocus du royaume.

---

calcul. Et vous conviendrez qu'on ne pouvoit guere obtenir à meilleur marché des loix qui nous rapporteront solidairement au moins 50 mille francs ; 50 mille francs chacune, s'entend. C'est la véritable pierre philosophale qui sort du creuset de l'Assemblée : et puis plaignez-vous, ingrats !

Quand on ſonge à tout cela, dis-je, peut-on calculer, peut-on regretter une ſomme de huit millions 560 mille livres, qu'il en coutera à la France, pour chaque année de ſes *législatures* ?

Si j'oſois dire mon ſentiment, ſentiment auquel je tiens preſque autant qu'une dévote à ſon directeur, ou un théologien à ſon opinion ; je dirois qu'il ſeroit digne de la majeſté du peuple françois de faire le même traitement à ſes repréſentans qu'à ſes maréchaux ; 24 mille liv. à chaque légiſlateur ne feront jamais que 28 millions 800 mille livres par an ; & l'opulence qu'on nous promet, & la liberté dont nous jouiſſons, méritent bien qu'on faſſe un pareil ſacrifice.

LESE-NATION.

Le crime de *leſe-nation* n'eſt encore ni défini, ni connu, & il nous ſeroit bien impoſſible d'en donner une idée. Il faut croire que dans une vingtaine d'années d'ici, c'eſt-à-dire, à la 14e. édition de cet ouvrage, nous ſerons en état de diſſerter gravement & clairement ſur la nature de ce délit ignoré dans toute l'antiquité. En attendant, nous nous bornerons à dénoncer au public les plus fameux coupables de cet énorme attentat, d'après les relations véridiques des journaliſtes, & les chanſons gaies du pont-neuf; & nous oſerons préjuger le ſupplice de ceux qui ne l'ont pas encore ſubi (1).

(1) *Et moi auſſi, je dénoncerai*, a dit M. Riquetti l'aîné. Les dénonciations ſont devenues très à la mode. C'eſt une eſpece de jeu politique, où, comme aux autres, la galerie ne prend d'intérêt qu'autant qu'on couche, et que les chances ſont fortes. Au reſte, depuis que la dénonciation eſt devenue une de nos nouvelles vertus, il n'eſt pas étonnant que chacun s'en pare, car

1°. Les gardes du corps qui ont voulu protéger la ſûreté du roi, le 5 octobre 1789, coupables de leſe-nation, jugés & condamnés à être pendus.

2°. MM. *Mounier*, de *Lalli*, *Bergaſſe*, *Virieu*, *Maury*, *Cazalès*, *Foucaut*, pour avoir ſoutenu les prérogatives royales dans une monarchie coubaples, de *leſe-nation*, jugés & condamnés à la lanterne.

3°. MM. *Beſenval*, *d'Autichamp* & *Lambeſc*, pour avoir été fideles au roi, & fermes dans le poſte d'honneur, coupables de *leſe-nation*; jugés & condamnés à être brûlés.

4°. M. *Favras*, pour avoir voulu délivrer un priſonnier royal, pendu.

5°. M. de *Maillebois*, pour avoir voulu faire ſauter la France avec une traînée de poudre; jugé & condamné aux galeres.

6°. M. *Bonne de Savardin*, pour avoir voulu porter un projet de conſpiration au comte d'*Artois*, jugé & condamné à être écartelé.

7°. M. de *Saint-Prieſt*, pour avoir cauſé avec le ci-deſſus dénommé, jugé & condamné à être tenaillé & brûlé vif.

---

enfin puisqu'il faut de la vertu, autant vaut celle-là qu'une autre; et je conviens que celle-là n'est pas très-difficile.

8°. M. le *Comte d'Artois* pour avoir montré le cul à l'Assemblée Nationale, jugé & condamné à recevoir une culotte de suisse.

9°. Les parlemens qui ont refusé d'enregistrer les décrets qui les supprimoient, jugés & condamnés au carcan.

10°. Les évêques qui se sont plaints dans leurs mandemens des désordres de l'anarchie, jugés & condamnés à être empalés.

11°. Les écrivains qui ont osé combattre les maximes nouvelles des journalistes, jugés & condamnés à être châtrés.

12°. Le châtelet, qui n'a pas voulu faire pendre quelques innocens, pour les menus plaisirs du peuple de Paris, noyé (1).

13°. M. de *Mirabeau* le jeune, pour avoir emporté les cravates de son régiment, jugé & condamné à être rompu vif.

» C'est assez, dit Montesquieu, que le crime de lese-majesté soit vague, pour que le gouvernement dégénere en despotisme. Pensées, paroles, écrits, actions, l'inquisition s'étend sur tout. Aussi subtile, aussi cruelle que du temps

(1) Le châtelet vient de se trouver dénoncé, pour avoir dénoncé l'affaire du 5 octobre. Toutes ces dénonciations s'évaporent, et il n'en reste dans nos esprits que le soupçon d'être joués par les uns ou par les autres.

des Céſars, elle ordonne de révéler des conſpirations imaginaires, elle encourage les délations, & récompenſe les calomniateurs «. Heureuſement le crime de *leſe-nation* ne reſſemble point à celui de leſe-majeſté. Recordons les faits.

Examiner, diſcuter les loix naiſſantes ; crime de *leſe-nation.*

Combattre l'opinion de la majorité ; crime de *leſe-nation.*

Porter une cocarde noire ou blanche ; crime de *leſe-nation.*

Différer un don libre & patriotique ; crime de *leſe-nation.*

Vendre ſon blé, cacher ſon argent, reclamer des juges légitimes ; crime de *leſe-nation.*

Se moquer des gardes nationales ; crime de *leſe-nation.*

Refuſer de prêter un ſerment civique ; crime de *leſe-nation.*

Fuir les aſſaſſins, défendre ſes propriétés ; crimes de *leſe-nation*, &c. . . .

Quand tous ces crimes ſeront punis, il faudra faire rentrer le glaive dans le fourreau ; parce que » quand un gouvernement eſt parvenu à détruire ; ceux qui vouloient le renverſer, il faut ſe hâter de mettre fin aux vengeances & aux peines. On ne peut faire de grandes puni-

tions, & par conſéquent de grands changemens, ſans mettre dans les mains de quelques citoyens un grand pouvoir. Il vaut donc mieux dans ce cas, pardonner beaucoup, que punir beaucoup.... Car, ſous prétexte de la vengeance de la république, on établiroit bientôt la tyrannie des vengeurs «. *Monteſquieu*, liv. XII. chap. 12.

LIBERTÉ.

DE très-grands clercs aſſurent qu'après la religion, la *liberté* eſt ce qui, dans le monde, a fait dire le plus de ſottiſes & commettre le plus d'extravagances. Les théologiens, les philoſophes & les politiques ne ſe réuniſſent que pour empêcher les progrès de la morale.

On a beaucoup crié contre le fanatiſme religieux qui ſoumettoit les conſciences à grands coups de ſabre, en criant aux hommes qu'ils étoient freres; on a beaucoup crié, & on a eu raiſon. Que dira-t-on du fanatiſme politique qui proclame les droits de l'homme, en lui arrachant ſes biens, ſes plaiſirs, & juſqu'à l'eſpérance?

L'homme libre ne répond qu'aux loix de ſa conduite. Dans les pays où un poliſſon ſe mettant à la place des loix, viendra me demander compte de mes opinions & de mes mœurs, il n'y a plus de *liberté*.

Sommes-nous libres ?

» Il en eſt de la *liberté*, comme de ces vins généreux propres à nourrir & à fortifier les tempéramens robuſtes qui en ont l'habitude ; mais qui accablent, ruinent & enivrent les foibles & délicats qui n'y ſont point faits.

» Les peuples, une fois accoutumés à des maîtres, ne ſont plus en état de s'en paſſer. S'ils tentent de ſecouer le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la *liberté*, que prenant pour elle une licence effrénée qui lui eſt oppoſée, leurs révolutions les livrent preſque toujours A DES SÉDUCTEURS QUI NE FONT QU'AGRAVER LEURS CHAINES «. *J. J. Rouſſeau, dédic. à la Rép. de Geneve.*

Sommes-nous libres ?

Sans doute la *liberté* eſt un bien, mais avant tout il faut du pain ; & je défie tous les orateurs du monde, & tous les folliculaires de Paris ; de me prouver qu'il vaut mieux être libre & mourir de faim, que d'être nourri, vêtu & enchaîné. (1)

(1) Voilà pourtant ce qu'on débite, ce qu'on ſou-

Des mots, de grands mots en impoſent aux enfans de tous les âges. Parce que les grands ont ſouvent abuſé de leur pouvoir & de leurs richeſſes, parce que le peuple étoit pauvre, on ne ceſſe de répéter que nous étions *enchaînés*, *aſſervis*, *courbés ſous le joug*, *flétris par nos courges* ; mais où ſont-elles ces courges flétriſſantes ? de grace, mes chers amis, montrez-moi ces chaînes honteuſes, que je les conſidere à loiſir, que j'en examine l'affreux écrou, que je voie, que j'en compare le ſceau, avec celui des miniſtres, des intendans, des cours ſouveraines, des évêques, & de tout ce qu'on nomme la faction ariſtocratique. . . . Et je bénirai cent fois la main qui nous en a délivré.

Sommes-nous libres enfin ?

En doutez-vous, monſieur, m'a répondu *l'obſervateur*, qui arrangeoit ſur le ſable du palais royal la marche des cinq armées, qui vont en-

---

tient tous les jours au palais royal. Le palais royal continue d'être le centre des plaiſirs, le forum public, l'école de la liberté, le foyer de la révolution. Des politiques qui dînent avec des bavaroiſes, et qui gagnent leur ſouper au billard, ameutent ſoir et matin les décroteurs, les crieurs, les perruquiers et les forts de la nation, pour leur débiter, en ſtyle de la halle, les nouvelles du jour et les réflexions de *Marat*.

trer tout à l'heure en France ; en doutez-vous ? La France eſt une grande république gouvernée par les décrets de l'Aſſemblée. Nous avons chaſſé les rois, les nobles & les prêtres ; nous ſommes tous égaux :

Les mortels sont égaux, ce n'est plus la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence.

Et ſi vous en doutiez, vous ſeriez indigne d'un ſi grand bienfait. J'irois vous dénoncer au comité des recherches.

— Que diable deſſiniez-vous donc là avec votre canne ?

— Vous êtes bien curieux, monſieur ; de quel parti êtes-vous ?

— D'aucun.

— En ce cas vous n'êtes pas des nôtres ; vous êtes un ariſtocrate, un ennemi de la France, un eſpion de M. de *Maillebois*.

— Je ne connois point ce monſieur là.

— Vous ne le connoiſſez pas ? allons donc, monſieur, je parie moi, que vous le connoiſſez ; je parie que vous n'ignorez aucun de ſes complots ; je parie que vous ſavez qu'une armée de douze mille hommes, commandée par le prince d'*Henin*, doit entrer par le Dauphiné ; une armée de vingt mille hommes, commandée par *D. Antoine Paſcal*

Paſcal d'Eſpagne, doit entrer par Baïone ; une armée de trente mille hommes, commandée par *Laudhon*, doit entrer par Metz ; une armée de cinquante mille hommes, commandée par le duc de *Brunſwick*, doit entrer par Lille ; & quatre-vingts vaiſſeaux de ligne anglois doivent débarquer au Havre. Vous ſavez tout cela, j'enfuis ſûr, & vous en avez le projet dans votre poche. . . Citoyens, il faut arrêter cet homme-là, c'eſt un traître, un eſpion. . . .

Je fus arrêté, fouillé, interrogé, conduit au diſtrict de Cordeliers, & de là au comité des recherches, où je fus de nouveau fouillé & interrogé, & renvoyé fautes de preuves ; & tout cela en vertu de la liberté dont nous jouiſſons. Et pour avoir demandé à un *obſervateur*, ce qu'il deſſinoit avec ſa canne, je perdis la mienne, ma montre & mon chapeau. Ah oui ! nous ſommes libres. Je ne dois plus en douter (1).

(1) Le même jour une de ces *malheureuses victimes de l'incontinence publique*, passoit dans la grande allée, devant un groupe de politiques de la nation. Un se détache et fait des propositions qui ne sont pas écoutées ; pour s'en venger, il crie : *le fouet*. Ce mot se répète, circule dans cinq cents bouches, et la pauvre fille se trouve subitement enveloppée par cinq cents furieux, qui crioient *le fouet*, et se disposoient à le

MAJORITÉ.

CE mot désignoit autrefois l'âge où les loix permettoient de disposer de son bien & de soi-même. Cet âge étoit en France de 23 ans pour les sujets, & de 14 pour les rois (1).

Ceux qui sont au courant du jour, les politiques des cafés & le curé de notre paroisse savent que la *majorité* ne signifie plus que le pouvoir ou la supériorité d'une cabale sur l'autre.

O *majorité* de l'Assemblée Nationale ! vous coupez, décidez, tranchez, sur la parole des maîtres, vous êtes l'instrument aveugle d'un parti, dont vous ignorez les secrets desseins ; vous marchez fièrement sous des bannieres, dont

donner. Heureusement pour elle et pour les mœurs, un inconnu la réclame, et deux grenadiers arrivent à temps pour la protéger et lui faciliter une issue hors du palais royal. C'est encore un produit de la liberté.

(1) » A l'avenir, les rois de France ne pourront être considérés comme majeurs qu'à l'âge de 21 ans accomplis «. *Art. XXXI des principes de la constitution.*

vous ne connoiſſez ni les emblêmes, ni les couleurs. Vous ſaurez un jour, & il ſera trop tard, qu'on preſſe l'orange & qu'on en jette l'écorce.

MESURE.

DEPUIS quelques années, ce mot a pris une nouvelle latitude, & a été employé juſqu'à ſatiété, pour exprimer le *modus* des anciens dans la parole, dans le geſte, dans la morale & dans la politique. EXEMPLES.

» Les opinions de M. *Dupont* ont cette *meſure* juſte qui convient à la raiſon & captive les ſuffrages.

» La tranquillité de D. *Eſtain* à cette *meſure* convenable qui fait prendre la figure d'un homme pour ſon portrait.

» On aſſure que M. le Chapelier eſt plus ſouvent en *meſure* avec les femmes, qu'avec la prudence de ſon conſeil.

» Les ſuccès de M. l'abbé de *Monteſquiou* ne ſont appuyés que ſur cette *meſure*, juſte de

politique & d'agrément qui concilie tous les avis, & ſe fait écouter de tous les partis «.

Quand une fois nos écrivains d'un jour ont pu ſaiſir un mot nouveau, ils le tourmentent à mort. Ce ſont des enfans qui jouent avec un oiſeau, & finiſſent par l'étouffer; ils veulent donner un relief à leurs phraſes, ils ne réuſſiſſent qu'à rendre ridicule & à proſcrire pour toujours le malheureux étranger tombé dans leurs mains ſales & mal-adroites.

MOINES.

CE mot n'eſt pas nouveau; mais du fond des ſottiſes qu'il a fait dire, on peut encore tirer quelques nouveaux réſultats. Eſſayons de faire entendre le langage de la raiſon, parmi le fracas des paſſions, les cris de l'envie, & le délire des novateurs n'auront qu'un temps. Il faudra bien revenir au bon ſens, & finir par déplorer cette fureur deſtructive qui paroît être le premier & le plus grand caractere du 18e. ſiecle.

J'en conférois un jour avec M. L.... cet

avocat célebre par ſes malheurs encore plus que par ſes variations ; & voici ce qu'il me répondit.

» L'Aſſemblée Nationale a fait pulluler en France une eſpece d'hommes qui n'en annoncent pas la proſpérité, & qui y contribuent encore moins. Ce ſont ces ſpéculateurs ſombres & oiſifs, qu'on appelle *hommes à projets* ; miniſtres ſans pouvoir & ſans titre, tantôt cenſeurs amers, autant qu'injuſtes, tantôt ſatiriques indiſcrets, autant qu'ignorans.

» Ils ſont plus ridicules que dangereux, quand ils reſtent iſolés ; mais ſi, par malheur, ils parviennent à former une ſecte, ſi leurs rêveries ainſi appuyées, après avoir fermenté obſcurément, tombent dans une de ces imaginations ardentes, dont le malheur des peuples permet quelquefois que les hommes en place ſoient doués, alors ils peuvent faire beaucoup de mal & cauſer les plus étranges révolutions.

» C'eſt ce qui eſt arrivé.

» Malheureuſement les beſoins de l'état, les fautes paſſées, la détreſſe préſente, & l'exemple dangereux de l'empereur Joſeph II, ne donnent que trop de matiere à leur délire réformateur. C'étoit ſur-tout le bien des *moines* qu'ils avoient

en vue ; c'étoit l'ordinaire appât qu'ils préſentoient à la cupidité publique (1).

» N'examinons point la queſtion ſous le rapport de la religion ; je ne ſuis point théologien ;

(1) Voici une lettre du roi de Prusse à M. de *Voltaire*, en date du 24 mars 1767.

» J'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits, où il y a le plus de couvens, sont ceux où le peuple est le plus aveuglement livré à la superstition : il n'est pas douteux que, si l'on parvient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple ne devienne un peu indifférent sur ces objets, qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agiroit donc de détruire les cloîtres, ou au moins d'en diminuer le nombre. Ce moment est venu, parce que le gouvernement françois et celui d'Autriche sont endetés, qu'ils ont épuisé les ressources de l'industrie, pour acquitter les dettes, sans y parvenir. L'appât de riches abbayes et de couvens bien rentés, est tentant. En leur représentant le mal que les cénobites font à la population de leurs états, en même temps la facilité de payer leurs dettes en y appliquant les trésors de ces communautés qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on les déterminerolt à commencer cette réforme, et il est à présumer qu'après avoir joui de la sécularisation de quelques bénéfices, leur avidité engloutira le reste. Tout gouvernement qui se déterminera à cette opération, sera ami des philosophes et partisan de tous les livres qui attaqueront les superstitions populaires . . . . . Ce projet a plus d'un jour comme vous voyez.

prenons-là du côté politique, de ce côté qu'on a ſi vivement attaqué, & ſi mal-adroitement défendu.

» Depuis long-temps on faiſoit circuler de toutes parts des tableaux ſéduiſans du ſoulagement que procureroit aux peuples une invaſion ſur les domaines du clergé. On citoit des exemples non moins ſéduiſans de cette eſpece facile de conquêtes ; au nord, au midi de la France, on n'entendoit parler depuis ſept à huit ans, que de ſuppreſſions, de réformes, & d'extinctions d'ordres monaſtiques.

» Mais avant que d'y procéder en France, a-t-on bien examiné, a-t-on examiné d'une maniere impartiale, ſi leur exiſtence étoit avantageuſe ou nuiſible à l'état. Si les biens dont on les a dépouillés, tomberont en de meilleures mains, ſi leurs poſſeſſions ſeront mieux cultivées, ſi dans les cantons qu'ils habitent, les pauvres ſeront mieux ſecourus, les artiſans plus employés, les denrées à meilleur marché. Quelle que ſoit la deſtination de ces biens, j'oſe aſſurer d'avance qu'elle n'enrichira, ni n'embellira les campagnes. C'eſt pourtant le peuple des campagnes qu'il faut conſidérer par-deſſus tout. Ce ſont ces utiles & malheureux colons qu'il faut ſonger à ſoulager promptement.

» Je demande qui on inveſtira de ces domai-

nes dont on chaſſe les *moines* propriétaires ? On me répond, les municipalités ; & les municipalités les revendront partiellement aux juifs, aux traitans, aux non-catholiques, à qui vous voudrez. Mais le titre qu'on va leur conférer, par la tranſpoſition violente du moment, ſera-t-il plus ſolide, que celui dont la nouvelle patente a prononcé l'extinction ? Le décret d'un jour aura-t-il plus de poids qu'une propriété de douze cents ans, conſacrée par une jouiſſance ſans reproche & garantie par toutes les loix du royaume ? La même force qui les conſtituera propriétaires du fonds, qu'ils n'avoient pas la veille, ne peut-elle pas en tranſmettre demain la jouiſſance à un autre ?

» Cette opération ne ſera donc dans l'état qu'une ſource de troubles, de défiances, d'incertitudes, comme d'injuſtices ? Il exiſtera toujours des prétextes pour dépouiller le détenteur actuel des biens eccléſiaſtiques, & l'exemple de cette iniquité ſera un encouragement perpétuel pour en commettre d'autres, même ſur les biens laïcs, qui n'auront point de raiſon pour s'y ſouſtraire.

» Encore un mot. Par-tout où cette prétendue réforme a été conſommée, ſous prétexte de ſubvenir aux néceſſités publiques, elle n'a fait que les augmenter. Des compagnies avides,

des négociateurs infideles ont dévoré les monasteres & les abbayes. Eux & le prince prévaricateur, dont ils servoient la passion, pareils aux harpies de la fable, sembloient par leurs déprédations, n'augmenter que leurs besoins. Tout s'évanouissoit sous ces mains voraces.

» Henri VIII eut à peine englouti les domaines religieux de son royaume, qu'il fit à son peuple une banqueroute infâme. Il mourut accablé d'indigence autant que de remords : & il y a peu de familles de ses imitateurs, où l'opulence passagere due à leurs rapines se soit perpétuée. La secte même qu'il avoit autorisée & enhardie à ces ravages, a fini par ôter la vie à l'un de ses successeurs, & la couronne à l'autre.

» Je ne suis pas plus qu'un autre, partisan des *moines* ; mais je suis convaincu qu'on pouvoit en tirer parti, soit pour le culte public, soit pour l'éducation. Quand on n'a rien à reprocher à un corps, que d'avoir oublié ses principes avoués de la politique & de la religion, le sentiment & la raison crient de concert, redressez, mais conservez un arbre utile «.

L'Assemblée Nationale, dont la justice & l'humanité, dit-on, reglent tous les mouvemens, va donner tout à l'heure un nouveau décret concernant les religieux, par lequel ces infortunés dépouillés

de leur état, de leur fortune, de leurs facultés phyſiques & morales, vont encore être privés de leurs livres particuliers, ſeul fruit de leurs épargnes, ſeuls reſtes de leur antique propriété, ſeule conſolation dans leurs déſaſtre. Heureux les *moines* qui auront paſſé leur jeuneſſe dans le ſcandale & la diſſipation ; on ne leur demandera pas compte de leur vie paſſée, & ils auront pour eux les ſouvenirs. Plus heureux encore ceux qui, prévoyant la débacle, ou qui, mettant leurs jouiſſance dans un honteux pécule, ont ramaſſé de l'or. Il eſt toujours facile de ſouſtraire cette propriété aux recherches infâmes de l'inquiſition.

Mais mille fois malheur au tranquille & vertueux ſolitaire, qui, fidele à ſes devoirs, & voulant partager ſon temps entre l'étude & la priere, a placé ſes épargnes chez les libraires, n'eut d'autre paſſion que celle des livres, & n'a d'autre richeſſe que ſa bibliotheque. On l'en dépouillera, il ſera ſévérement puni préciſément pour n'avoir rien fait qui put mériter une punition. Ainſi l'a décidé l'abbé *Maſſieu*, curé de Cergy, député du bailliage de *Senlis*, hôtel de Lameth, cul-de-ſac notre-dame-des-champs (1).

(1) Cette diſpoſition du réglement n'a pas eu lieu. L'injuſtice à ſa pudeur, et la tyrannie ſes remords.

De tous les membres du clergé, il n'y en a point de plus à plaindre ni de plus maltraités que les religieux de l'ordre de S. Benoît. Nourris dans l'opulence, environnés de l'eſtime publique, ſucceſſeurs de ceux qui nous ont conſervé nos chartres, notre hiſtoire & preſque tous les monumens de l'antiquité; quel ſort les attend; que vont-ils devenir? D'après les décrets de l'Aſſemblée Nationale, ils ſe trouvent placés entre la miſere qui doit les ronger dans le cloître, s'ils y reſtent, & la miſere jointe à l'infamie qui les attend dans le monde, s'ils y rentrent. Oui, l'infamie..... & ce ſont les prêtres, les curés & les évêques qui, dirigeant un reſte d'opinion publique, s'occupent à la tourner toute entiere contre les religieux qui ſe préparent à ſortir.

Si vous ajoutez à cette ſituation la rigoureuſe ſpoliation dont on les greve, la paralyſie civile dont on les frappe, l'inaptitude à hériter, vous conviendrez que la révolution doit leur paroître bien dure, du moins aux ſimples religieux, car pour les ſupérieurs & officiers, on ſait qu'ils ſont tous riches & engraiſſés de la ſubſtance de leurs freres. Oh! ceux-là ne ſeront inquiétés, ni pour leurs livres, ni pour leur tréſor, ni pour les ſoumiſſions qu'ils ont déjà eu l'impudence de faire, *habenti dabitur*; c'eſt la regle.

MONARCHIE.

LES pouvoirs intermédiaires ſubordonnés & dépendans conſtituent la nature du gouvernement monarchique, c'eſt-à-dire de celui où un ſeul gouverne par des loix fondamentales. *Montesquieu.*

» Caractere, coutumes, naturel, expérience de de plus de dix ſiecles, tout prouve que le françois eſt fait pour la *monarchie.* L'adminiſtration populaire, le gouvernement mixte, l'équilibre imaginaire des pouvoirs ſont des plantes étrangeres, que la France n'admet pas. Le phyſique & le moral s'y refuſent également. Une impreſſion ſecrete & générale, dont on chercheroit en vain la cauſe, porte les peuples au gouvernement qui leur convient. Ils s'agitent ou dans leur liberté, ou dans leurs chaînes, juſqu'à ce qu'ils ſoient placés, ſous l'eſpece de domination qui s'aſſortit à leur trempe particuliere. Au milieu des troubles qui ont déchiré la France, le trône eſt reſté ferme, ſans autre appui que lui-même. Le mouvement de la nation étoit factieux, mais le ſentiment étoit monarchique.

Dans les états deſpotiques, il y a de fréquentes révolutions, point de guerre civile. En France, nous avons eu beaucoup de guerres civiles, & une ſeule révolution. L'hiſtoire de cette nation eſt la premiere ſauve-garde de ſes rois.

» Nous avons donc un roi, c'eſt-à-dire nous ſommes ſoumis ſucceſſivement depuis douze cents ans à la volonté d'un ſeul. Cette volonté ne doit pas être arbitraire, mais elle doit être *ſuprême*. Le pouvoir qui en réſulte ne doit pas être deſpotique, mais il ne peut être partagé; & s'il eſt utile de rallentir ſon action, pour l'éclairer, il n'eſt jamais permis de la ſuſpendre pour l'intercepter & pour l'éteindre.

» On ne peut donc ſuppoſer dans l'Aſſemblée Nationale qu'un pouvoir de réſiſtance, une force d'inertie, & non pas les pouvoirs conſtituans; car ſi on les ſuppoſe ces pouvoirs, l'Aſſemblée devient juge, elle ſera prépondérante; dès lors plus de *monarchie*.

» Si on demande quelle barriere on peut élever, ſuivant ces maximes, entre le juſte & l'arbitraire, l'autorité & la tyrannie: la loi & l'oppreſſion; je répondrai: faites des loix, telles que ni le monarque, ni ſes miniſtres ne puiſſent les enfreindre. Alors ces loix, les mœurs, le ſentiment de l'ordre, la force des coutumes, l'intérêt même des rois deviennent la garantie na-

turelle de la liberté politique des peuples. Supposer dans l'avenir un prince assez méchant, ou assez stupide, pour renverser une constitution, à laquelle il doit tout, c'est calomnier la postérité. Si un roi de ce caractere pouvoit exister en France, les loix, qu'on souleve aujourd'hui, & qu'on réclame avec tant d'appareil, ne l'enchaîneroient pas. Si ce roi n'est qu'une chimere, pourquoi les réclame-t-on?

L'autorité d'un monarque françois ne peut être modérée que par les loix. Elle admet les pouvoirs intermédiaires, elle exclut toute puissance rivale; qui, par des entreprises graduées, par le dévelopement successif d'une doctrine audacieuse, auroit acquis assez de force & de consistance, pour ébranler le trône & bouleverser la nation. Je suppose qu'une pareille puissance, ou le projet de l'établir s'éleve quelque jour en France; si ma voix étoit écoutée, je dirois aux peuples: on vous trompe, ô mes amis! lorsqu'on essaie d'introduire dans vos cœurs, avec la haine de la *monarchie*, les illusions d'une liberté fantastique & meurtriere. Pour en apprécier la valeur, considérez seulement la détresse de vos artisans, la désertion de vos villes, la cherté des denrées, la rareté du numéraire, l'inertie du commerce; considérez si votre faim non interrompue, si cette langueur du besoin, cette incertitude pour l'avenir,

ces brigands qui vous désolent, si tous ces affreux présens sont les suites du despotisme, où les prémices de la liberté; considérez enfin, si vous devez vous croire affranchis, parce que vous avez l'assurance qu'il n'existe pas dans le monde un seul être qui ait intérêt de s'informer seulement si vous mourez, ou si vous vivez (1).

» Je dirois aux grands : quelle est la source de cette splendeur qui vous environne ? ces titres ces rangs dont vous êtes si jaloux; ces dignités qui vous flattent & vous distinguent, à qui le

(1) Lorsqu'on veut allier la paix du despotisme aux douceurs de la liberté, j'ai grand peur qu'on ne veuille des choses contradictoires. Le repos et la liberté me paroissent incompatibles ; il faut opter ». *J. J. Rousseau, gouvern. de Pologne.*

Et ailleurs. » La liberté est un aliment de bon suc, mais de forte digestion. Je ris de ces peuples avilis qui, se laissant ameuter par des ligueurs, osent parler de liberté, sans même en avoir d'idée, et le cœur plein de tous les vices des esclaves, s'imaginent que pour être libres, il suffit d'être mutins; fière et sainte liberté ! si ces pauvres gens pouvoient te connoître; s'ils savoient à quel prix on t'acquiert et te conserve; s'ils sentoient combien tes loix sont plus austeres que n'est dur le joug des tirans, leurs foibles ames, esclaves des passions qu'il faudroit étouffer, te craindroient plus cent fois que la servitude; ils te fuiroient avec effroi, comme un fardeau prêt à les écraser ». *Ibid.*

devez-vous ? vous vous obſcurciſſez, vous tombez avec le trône.... & vous ne l'affermiſſez pas !

» Je dirois à la nobleſſe : eſt-ce pour ces meſſieurs que vous avez combattu aux champs de Fontenoy ? vos députés ont-ils reçu vos ſermens ? La couronne du grand Henri, arroſée du ſang de vos aïeux, va tomber à leurs pieds, & vous ne la ſoutenez pas !

» Je dirois à ces familles éplorées que la ceſſation des tribunaux livra à l'horreur de la miſere ; vous appartenez aux loix, les loix chancellent, & vous les abandonnez ; elles vous appellent, & vous reſtez dans l'inaction ! vous périſſez, & vous craignez une vaine opinion !

» Je dirois à tous : imprudens, qu'eſpérez-vous ? vous ne voulez point de maîtres, & vous vous en préparez cinq cents. Quels bienfaits avez-vous reçu de ces démagogues ? quels impôts leur protection a-t-elle détournés ? Ces rayons qui vous éblouiſſent ſe diſſiperont, ſi vous oſez les fixer. Ces ramparts qui vous étonnent, tomberont dès que vous oſerez vouloir qu'ils tombent.

O ! mes chers concitoyens, ne déchirons pas de nos propres mains le ſein de la patrie. La guerre gronde de loin ; les puiſſances jalouſes nous obſervent ; réuniſſons-nous autour de ce trône que nous avons juré de défendre ; ſi nous l'aviliſſons, ſi nous l'abandonnons, nous raviſſons

raviſſons à nos peres le prix de leur ſang, & nous perdons d'avance le prix du nôtre.

» Et vous, Meſſieurs, pourquoi la nation déſeſpéreroit-elle de vous ? Elle peut vous devoir encore la paix & la tranquillité, ce ſouverain bien, qu'aucun bien ne peut ſuppléer. Si vos motifs ſont auſſi purs que vous le publiez, ſouffrez ſans impatience, les remontrances d'un citoyen obſcur, mais pénétré d'amour pour ſa patrie. Quittez ce moment qui vous enivre, & tranſportez-vous dans les âges futurs.... quel avenir préparez-vous à la France ! cette victoire ſur l'autorité, que vous jugez néceſſaire, ouvrira pour nos neveux une ſource inépuiſable de maux : ce ſénat que vous élevez, ce trône que vous abaiſſez lutteront à jamais l'un contre l'autre, juſqu'à ce que votre conſtitution manichéenne dénaturée, mépriſée, cede la place au deſpotiſme ou à l'anarchie ; & vous ſervirez d'époque à ce déplorable événement. Vos noms, malheureuſement célebres, ſeront inſcrits dans nos faſtes ; & le peuple victime de ces combats politiques, les répétera dans ſes larmes & dans ſon déſeſpoir. Quelle gloire funeſte ! elle n'eſt pas faite pour des cœurs françois. . . . . Ah ! rendez-vous au vœu des ſages. Pliez, ſous cette main ſouveraine qui ne s'appeſantit jamais. Si

vous aimez véritablement le peuple, laiſſez-lui ſon roi. Les françois vivans ſous un bon roi, ſont plus heureux mille fois que les athéniens qui ſe gouvernent eux-mêmes. Enfin, ſi l'honneur vous touche, vous ne le trouverez qu'au pied du trône & au ſein de la *monarchie* «.

Savez-vous ce que vous avez fait là, Monſieur? Vous avez lu l'extrait d'une brochure qui vient de paroître, & que je n'eſpérois pas pouvoir vous faire lire autrement. Ah la dupe!

MUNICIPALITÉ.

Le marquis d'*Argenſon*, celui que des courtiſans frivoles & inconſidérés appellerent ſi légérement, d'*Argenſon la bête*, fit, il y a 50 ans, un bon ouvrage politique, intitulé, *conſidérations ſur les vrais principes des gouvernemens.* Dans cet ouvrage, il eſt dit, » qu'il ne faut que des yeux pour voir que les villes gouvernées municipalement ſont riches, & que la Pologne n'a que des bourgades pauvres «.

J'ai vu une grande partie de l'Angleterre, & je conviens que toutes les villes de ce pays, m'ont frappé par un air d'embonpoint & de proſpérité, qu'on chercheroit en vain dans les gouvernemens féodaux. Mais, n'eſt-ce pas à l'induſtrie, à la liberté, au caractere des habitans, autant qu'à ſes *municipalités*, que cette iſle fameuſe doit ſa gloire & ſes richeſſes ? Il n'eſt pas très-difficile de tranſporter ſubitement, d'un pays à l'autre, un régime nouveau, dont la théorie nous émerveille de loin ; mais l'application, la ſolution du problême, le caractere moral, l'eſprit public qui peuvent ſeuls en ré-

pondre, ou en juſtifier l'entrepriſe ; voilà ce qu'il importe de donner, de régler, de maîtriſer ; voilà la difficulté dans un pays ſur-tout abandonné au délire des hypotheſes, à la tyrannie des ſectes, à la fantaiſie des journaliſtes, à l'enthouſiaſme des ſots.

Un écolier de Reims prétendoit » qu'on auroit pu faire l'eſſai de cette nouvelle adminiſtration, dans une province dont il eût été facile de ſurveiller & de diriger les opérations. Mais comment ſurveiller trente-ſix mille démocraties que toutes les paſſions vont mettre en mouvement, que tous les obſtacles vont arrêter, dont la plupart des membres étrangers à la choſe publique, ne connoîtront de leurs fonctions que les droits vains & honorifiques.

» Ces fonctions ne ſeront pas toujours des roſes à cueillir ; par fois les épines ſe feront ſentir. La répartition de l'impôt, l'adminiſtration de la police, la confection des chemins, l'achat & la ſurveillance des biens nationaux, la direction des troupes nationales, l'emploi des deniers publics ; quelles occupations pour des bourgeois ou des payſans chargés de famille, dont l'état exige des ſoins journaliers, dont les connoiſſances ne s'étendent pas au delà du cercle de leurs beſoins ; & qui vont ſe trouver enfin placés entre des devoirs rigoureux & les ma-

lédictions de leur pays. L'année ne ſera pas révolue, que la plupart de ces imprudens *municips*, dégoûtés de leurs pénibles fonctions, dépoſeront leur écharpe avec autant d'empreſſement qu'ils ont mis d'avidité à s'en ſaiſir «.

Voilà ce qu'un écolier de Reims a dit dans une amplification que ſon régent ne voulut point admettre au concours.

On ſe plaint déjà du trop grand nombre de *municipalités*, & on parle de les réduire, ce qui ne pourra avoir lieu qu'à la ſeconde légiſlature.

L'empreſſement des *municipalités* à ſouſcrire pour les biens nationaux, & la généroſité & la multitude des ſouſcriptions, ont bien juſtifié les vûes de l'Aſſemblée Nationale; mais ne paroiſſent pas réglées par la juſteſſe des calculs arithmétiques.

Il y a telle *municipalité* qui a ſouſcrit pour 6 millions; beaucoup ont ſouſcrit pour 4 & 5 cent mille livres; les plus pauvres ont avancé 30 & 50 mille livres; je ne prendrai que deux cent mille livres pour moyenne proportionnelle, leſquelles multipliées par 36 mille, font la ſomme de 7 milliards 200 millions; je ſouhaite de tout mon cœur, mais j'ai peine à croire, que les biens nationaux s'élevent à cette hauteur.

Au reſte, la magnificence de pluſieurs *mu-*

nicipalités, ſurpaſſera certainement leurs facultés & celles des acquéreurs poſſibles. Je connois un village en Bourgogne où l'on auroit de la peine à raſſembler dix mille écus, & qui a fait une ſoumiſſion de 500,000 liv. Je connois une petite ville en Touraine, qui ne pourroit pas faire actuellement 40,000 liv., & qui a ſouſcrit pour 400,000 liv.

NATIONAL.

UN des plus étranges effets de la révolution, eſt d'avoir tellement détrempé les couleurs de la *nation*, qu'on en reconnoît, qu'on en retrouve les traces juſque ſur la figure des bamboches de *Callot*.

Nos mœurs, nos habits, nos écrivains, nos théatres, des curés (1) & des capucins ont adopté

(1) M. *Taſſin*, curé de *Caſtel* en Lorraine, a paru dans la tribune avec l'habit de commandant de la garde *nationale* de ſon canton, et comme député en cette qualité à la fédération de Paris. Les devoirs d'un miniſtre du culte divin, a-t-il dit, s'accordent néceſſairement avec ceux du patriotiſme. L'égliſe abhorre le

le nom & la livrée nationale. Nous avons des gardes nationales, des fêtes nationales, un tribunal *national*, des robes, des coiffures & des rubans à la nation, des comédies, des tragédies nationales, & jusqu'aux affiches nationales de la province d'Anjou.

Je ne suis pas fâché que ce mot de *national* ait fait une si grande fortune. Les petits garçons le répetent dans leurs jeux enfantins, nos sages maîtres le prononcent avec une emphase remarquable, nos jolies femmes le bégayent avec une grace infinie, tout cela est bien quelque chose, mais ce n'est pas assez; j'aurois voulu que tous les honnêtes gens qui ont brûlé les châteaux & pendu leurs concitoyens au nom de la nation, eussent obtenu une récompense nationale, une couronne d'or; par exemple, une

---

sang, mais elle ne peut empêcher personne de répandre le sien pour la cause de la liberté. Mes paroissiens, en prenant les armes, ont voulu que je fusse à leur tête. J'enseigne la morale de la religion, avec le costume sacerdotal, hors de là j'endosse l'uniforme pour défendre la constitution ». Ce discours a reçu des applaudissemens de tous côtés, et le curé citoyen-soldat-héros-*national* a été affilié à la société des amis de la constitution. *Extrait de l'observateur provincial* N°. 25, *en date du* 19 *juillet* 1790.

croix à diamant, ou trois fleurs de lis ſur l'épaule, ſur le front ou à la boutonniere, comme on voudra.

NOMINAL (*Appel*).

ON SAIT qu'il y a deux côtés dans la ſalle de l'Aſſemblée, comme dans toutes les ſalles du monde. On ſait que chaque côté eſt une faction, un parti, comme dans toutes les guerres de politique, de palais, de théologie & de littérature. *On ſait* que les voix ſe prennent communément par aſſis & par levé: mais comme cette épreuve eſt toujours ſuſpecte, & quelque fois douteuſe; *on ſait* qu'on invoque alors l'appel *nominal*, eſpece de nomenclature, ou table des repréſentans de la nation; ce jeu de cathéchiſme dure deux heures & demie, & doit amuſer infiniment les galeries: *on ſait*..... Mais puiſqu'on ſait tout ce que je voulois dire, il eſt donc bien inutile de le répéter. Ajoutons un ſeul mot. Pourquoi a-t-on conſervé l'uſage ridicule de commencer *l'appel nominal* par le clergé?

ORATEURS.

LA poſtérité ſera curieuſe de connoître les hommes vertueux qui ont préparé, combiné, la plus étonnante révolution dont l'hiſtoire nous ait laiſſé le ſouvenir. Si nous étions aſſurés que tous les journaux où ces noms ſont célébrés, que toutes les brochures immortelles, que la circonſtance fit éclore, ſurvivroient à la circonſtance, nous nous garderions bien de joindre nos foibles couleurs aux couleurs des grands maîtres qui nous ont précédés; mais ſuppoſons que Paris et tous ſes chefs-d'œuvres ſoient ſubmergés dans un déluge ou cataclifme, comme autrefois les terres Atlantiques & le ſecret des longitudes furent englouties dans un tremblement de terre; alors, que voulez-vous? chacun ſe flatte, alors ces feuilles légeres pourront ſurnager, ſeront découvertes & ſaiſies par un capitaine de vaiſſeau hambourgeois, qui, dans ſon ignorance, s'imaginera avoir trouvé la *tragédie nationale* de *Jean-Marie de Chenier*, ou la *galerie des Etats-*

Généraux! L'erreur ſera grande, je l'avoue mais ſervira de paſſe-port à mon livre.

Ainſi tandis que le ſieur de *Jabin* grave ſur le cuivre les figures de nos repréſentans (1), oſons tracer ſur le papier quelques traits de leurs grandes ames; comme ſi nous avions commiſſion de la poſtérité de recueillir les titres originaux ſur les lieux mêmes.

---

(1) La collection complette des portraits de nos députés, gravés par le sieur *Jabin*, ne coutera que 3361. 336 livres! c'est un marché donné. Cette collection vaudra cent mille écus dans cent ans d'ici. C'est de l'argent placé à un intérêt sûr.

*Eſquiſſe des députés à l'*ASSEMBLÉE NATIONALE, *dans l'ordre de leur position reſpective, et ſelon le rang que la poſtérite doit leur aſſigner un jour.*

CÔTÉ GAUCHE.

Meſſieurs.

1. MIRABEAU l'aîné, orateur fougueux, qui, de ſon propre aveu, outre les opinions pour en impoſer aux hommes.

2. *Barnave*, doué d'infiniment d'eſprit. Mais qu'eſt-ce que l'eſprit ſeul! qu'elle eſt grande la diſtance qui ſépare l'homme frivole qui parle avec aiſance, de l'homme profond qui a peſé les grands intérêts de la ſociété.

3 et 4. *Charles et Alexandre Lameth* ont beaucoup parlé, beaucoup écrit. Qu'ont-ils appris! qu'ils avoient le faire de tout le monde.

5. *Chapelier* ignoroit que les hommes toujours prêts à ſe proſterner devant l'idole ſortie de leurs mains, lorſqu'elle eſt couverte de la draperie d'un Dieu, ont quelquefois l'impertinente

CÔTÉ DROIT.

Meſſieurs.

1. MAURY le plus fort improviſateur de l'Aſſemblée, mais dont les opinions ont une couleur reprouvée.

2. *Mirabeau* le jeune, dont le courage et la gaîté intéreſſent les ſpectateurs, mais ne peuvent balancer les travaux d'Hercule.

3. *Malhouet*, tel qu'un rocher, au ſein de la mer agitée paroît à la tribune pour combattre des paſſions, et non pour les faire taire.

3. *L'abbé de Montesquiou* a ſu vaincre toutes les réſiſtances que le préjugé accumuloit contre ſa naiſſance et ſon état, et a obtenu les ſuffrages de tous les partis.

CÔTÉ GAUCHE.

Messieurs.

curiosité de soulever cette draperie, et le bon sens de n'y voir qu'un mortel objet.

6 et 7. *Garat* ainé et cadet, sont cités pour quelques mouvemens oratoires, que les femmes ont pris pour des preuves de sensibilité.

8. *Robertspierre* s'épuise à marcher dans une carriere dont il ne connoît ni le terme, ni les dangers.

9. *Menou*, un de ces esprits violens qui dépassent toujours le bout.

10. *Thouret*, cramponé au piédestal de la vérité.

11. *Treilhard*, à qui son rapport sur les moines a valu les charges d'une réputation et les honneurs d'une présidence.

12. *De la Rochefoucauld*, qui n'a pas cru que ses yeux eussent payé sa dette à la patrie, et qui veut la défendre par son éloquence.

13. *De la Fayette*, parvenu, à force de vanité, à

CÔTÉ DROIT.

Messieurs.

5. *L'évêque de Clermont*, apôtre de la tolérance, défenseur des droits du clergé, a été représenté comme aristocrate.

6. *Mounier* a fait un excellent mémoire pour prouver qu'il a eu tort de quitter la partie.

7. *L'évêque de Nanci* a lu de beaux discours qui n'ont servi qu'à prouver son talent.

8. *De Lally-Tolendal* parut à l'Assemblée précédé de sa réputation. Mais il en est sorti poursuivi par la fureur du peuple.

9. *Cazalès* auroit mille fois plus de justesse dans l'esprit, de clarté dans l'expression, d'harmonie dans les principes, qu'il n'en seroit pas plus écouté. L'ange exterminateur l'a marqué du sceau de réprobation (1).

(1) Tout le monde a été surpris du duel de messieurs Cazalès et Barnave. Mais les honnêtes gens ont été fâchés de voir M. Cazalès compromis dans une affaire où toutes les chances étoient contre lui. S'il avoit tué ou blessé son adversaire, on ne sçauroit calculer le

CÔTÉ GAUCHE.

Messieurs.

se croire l'auteur de la double révolution de France et d'Amérique.

14. *Bailly*, à qui son équivoque modération a procuré la première place de Paris.

15. *Dupont*, économiste à systêmes, dont la vertu vaut mieux que les talens.

16. Le marquis *de Montesquiou* qui a eu le courage de sacrifier son humeur caustique à l'ambition de calculer mieux que le premier ministre des finances.

17. *Le Camus*, dont la sévérité commence à passer en proverbe, et qui s'en vante.

18. *Clermont-Tonnerre*, beau discoureur, et brûlant du désir de se faire un nom.

CÔTÉ DROIT.

Messieurs.

10. *De Virieu*, au mérite de penser sagement et de s'expliquer avec énergie, joignit le malheur d'aimer son roi et la monarchie.

11. D'*Ambli* qui *ne sait pas faire de phrases*, mais qui *se connoît en honneur.*

12. *Foucault*, vif, emporté, toujours prêt à relever ou les fautes de ses ennemis, ou les sottises des *orateurs.*

13. *Lautrec*, respectable par son âge, par sa naissance et par ses services, dénoncé à l'Assemblée comme un conspirateur.

14. *D. Chevreux*, général des bénédictins. *Mhet.*

---

mal qui en seroit résulté, et le sieur Audoin a eu la bonté de nous avertir que, dans cette supposition, on auroit sacrifié tous les aristocrates, pour venger M. Barnave. Heureusement celui-ci a été plus heureux que sage. Aussi vous avez entendu crier dans les rues : » Grande victoire remportée sur les aristocrates dans la personne de M. de *Cazalès*, par le jeune *Barnave*. Le jeune *Barnave*, le soir même de ce duel indécent, présida le club des jacobins avec le plus grand succès, et passa ensuite dans les bras de l'amour.

CÔTÉ GAUCHE.

Messieurs.

19. *De Noailles*, le plus entreprenant des ennemis de la cour, depuis que la cour est impuissante.

20. *D'Aiguillon*, ennemi juré de la reine.

21. *Montmorenci*, uniquement connu par son nom et par ses efforts pour le perdre.

22. *Volney* a fait du bruit tant qu'il a cru que son silence pourroit être chérement payé.

23. *De Meuniers* a la voix harmonieuse, l'organe brillant et le geste affecté.

24. *Target*, avocat célebre, académicien obscur, homme d'état dangereux.

25. *Périgord*, évêque d'Autun, lâchement livré aux sophistes qui ont flatté son inquiétude.

26. *L'abbé Sieyes*, réunit un style nerveux, un ton tranchant, des assertions hardies, des pensées neuves, tout ce qui se fait lire; mais la nature, qui partage ses dons, lui a refusé celui de la parole.

27. *L'abbé Grégoire*, transfuge des autels, livré aux calculs de la finance, aux réformes économiques, accueilli rapidement, plus rapidement oublié.

CÔTÉ DROIT.

Messieurs.

15. *D'Espréménil*, doué de cette chaleur de tête, de cette flamme d'imagination qui ameute les spectateurs, et commande aux opinions par-tout ailleurs qu'à l'Assemblée Nationale.

16. *Bergasse*, tourmenté du double besoin de servir et de paroître, dévorant les difficultés, bravant les outrages; tout étonné de se trouver royaliste.

17. *L'abbé de Boufflers*, marche sur un terrein rempli de dangers.

18. *De Robecq*, fait nombre.

19. *Grandin*, curé d'Ernée, se repent vivement du rôle qu'il joua dans son bailliage.

20. *D'Eymar*, a proposé 400 millions pour sauver le clergé. 400 millions! cette proposition valoit la peine d'être écoutée.

CÔTÉ GAUCHE.

Messieurs.

28. *L'abbé Gouttes*, dont on n'a jamais bien compris ni le langage, ni les motifs, ni l'apostolat.

29. *Dom Gerles*, instrument passif, mannequin politique qu'on a fait rentrer dans son obscurité, dès qu'il a voulu sortir de son rôle appris.

30. *Fréteau*, ancien conseiller du parlement de Paris.

31. *Rabaud de Saint-Etienne*, ministre protestant doit être placé parmi les coopérateurs modérés de la révolution.

32. *Merlin*, bon rapporteur.

33. *Chabroud*, logicien vigoureux.

34. *Nérac*, ardent constitutionnaire.

35. *Barrere*, ennuyeux discoureur.

36. *Pison*, déclamateur éloquent.

37. *Dom le Breton*, bénédictin, député subalterne.

38. *Guillotin*, qui n'a pas soutenu la réputation que lui avoit fait sa *pétition*.

39. *L'Avenue*.

40. *Bouche*, imagination rare.

CÔTÉ DROIT.

Messieurs,

21. *Faucigny*, n'a pu dire et n'a point dit sérieusement : qu'il falloit que l'Assemblée Nationale vidât sa querelle à coups de sabre. MM. *Barnave* et *Lameth* ont bien entendu ce qu'il vouloit dire.

22. *De Boisgelin*, archevêque d'Aix. Si le zele, si les talens, si la vanité, si les femmes pouvoient faire les succès, aujourd'hui comme autrefois, celui-ci auroit été porté aux nues.

23. *De Barmond*, malgré le devoir sacré qui oblige de respecter les malheureux, nous dirons que M. de Barmond nous a paru coupable d'un excès d'humanité ; ce qui n'est pas pardonnable dans un ancien conseiller du parlement de Paris.

24. *Frondeville* a une sorte d'éloquence sentimen-

CÔTÉ GAUCHE.	CÔTÉ DROIT.
Messieurs,	*Messieurs,*
41. *D'André* parle, parle avec une vivacité, un mouvement qui approchent de l'étourderie. Celui-là n'a pas lu le traité de *Quintilien* ; et ne s'en embarasse guere.	tale, dont il s'honore et qui a su désarmer des cœurs plus farouches que ceux des pantheres africaines.
42. *Liancourt,* si maltraité par cette épigramme des apôtres. Si l'on achetoit du courage comme on achete de l'esprit, Liancourt auroit l'avantage de se battre comme il écrit.	25. *Montlausier* gémit et ne parle plus.
43. *Populus*, surnommé l'*Heureux*, dont les talens, les travaux et le civisme seront couronnés par un mariage secret avec mademoiselle *Théroïgne de Méricourt.*	26. *L'évêque de Nimes*, pleure et désespere de la chose publique.
44. *Goupil de Préfeln*, qui, avant l'Assemblée Nationale, avoit servi pendant 40 mortelles années, tantôt en abbé, tantôt en conseiller *Maupeou*, tantôt en petit maître, de modele à tous les mannequins qui partoient de Paris, pour aller donner une idée de nos graces dans les cours du nord.	27. *Bouthilier* observe, médite et se rit de nos faiseurs.
45. *Bouche*, que de mauvais plaisans ont appelé *machoire.*	28. *L'archevêque de Paris* ne pourra jamais justifier sa fuite, aux yeux des bons citoyens. Qu'est-ce qu'un pilote qui abandonne le gouvernail aux premiers coups de l'orage !
46. *Prieur*, qui nous a promis d'étudier le droit public, quand il saura bien parler sa langue.	29. Le côté droit diminue tous les jours. Lorsqu'il *Péthion*

CÔTÉ GAUCHE. CÔTÉ DROIT.

Messieurs. *Messieurs.*

47. *Péthion de Villeneuve; je vous demande, Messieurs, je demande à tout le monde*, si les affaires d'un grand royaume se traitent comme les pieces d'un procès; et si un entortillage de palais peut suppléer les connoissances diplomatiques.

48. *Ricard* de Toulon; c'est ainsi qu'on appelle un *geai* dans mon pays. Certains noms rappellent certaines idées.

49. *La Reveilliere de l'Epeaux*, a fait l'éloge d'un curé.

50. *Martineau*, a fait la satire d'un ministre.

51. *Duport*, écolier de l'abbé *Sieyes*.

52. *Lavenue*, surnommé *Marcus, Tullius, Cicéron*, a fait une oraison pour ou contre la caisse d'escompte.

53. *Boutydoux*, qui seul vaut à l'Assemblée un comité des recherches et un comité de rapports.

sera réduit à zéro, ah comme la constitution marchera! comme nous arriverons à grands pas au but si désirable de nos travaux! encore une demi-douzaine de conspirations, et je réponds des noirs; il n'a pas tenu à ces malheureux, dit le pénétrant auteur de la *Chronique*, de renouveller le massacre de la Saint-Barthélemi &. Ne lisez-vous pas vos devoirs dans ce peu de lignes, tracées par une main philosophique! Et c'est à ce prix que vous aurez votre constitution; Entendez-vous!

On a dit que nos *orateurs* n'avoient point la conscience de leur talent, parce qu'ils avoient besoin du murmure des louanges, pour faire le bien; comme si le besoin de faire parler de soi, la soif de briller, la vanité enfin n'avoit pas été

de tout temps le partage des *orateurs* à la tribune, ainſi que des héros à la guerre.

Si les étrangers veulent ſe faire une idée des talens & des vertus de la France ; il faut qu'ils viennent conſidérer l'Aſſemblée Nationale. C'eſt le ſpectacle le plus auguſte, & le plus impoſant à l'imagination, que cette réunion de grands hommes, tous marqués d'avance au coin de l'immortalité.

Finiſſons ce long article par deux réflexions.

La premiere, c'eſt qu'il faut croire que tous nos repréſentans ont la ſcience infuſe & le merveilleux don de prophétie ; car, tandis que les *orateurs* diſcutent à la tribune les plus grands intérêts de l'Europe & de la France, vous voyez les uns parcourir la brochure du jour, les autres raconter l'anecdote de la nuit, ceux-ci courir d'un bout de la ſalle à l'autre, ceux-là dormir dans un coin ; & cependant, lorſqu'il eſt queſtion de prononcer le décret, ils ſe levent ou s'aſſeyent avec une fermeté qui ne peut être que le réſultat d'un examen approfondi, ou d'une inſpiration prophétique.

La ſeconde réflexion, c'eſt que la plus grande partie de nos *orateurs* vient des provinces méridionales. Il faut croire ou que le climat donne excluſivement le talent de la parole, ou que la

talent de la parole n'étant que la ſoif de briller, la vanité minutieuſe de faire parler de ſoi, ſe confonde avec ce qu'on appelle, *talent des gaſcons* (1); & ce talent n'eſt pas toujours le ſigne caractériſtique de la médiocrité, quoiqu'on diſe.

(1) Un de mes amis, qui ſuit les cafés, les clubs et le palais royal, vouloit gagner, un jour avec moi, que ſur 125 mille étrangers, qui ſont à Paris dans ce moment, il y avoit cent mille gaſcons.. Cent mille! c'eſt beaucoup..... Mais donnez-vous la peine d'écouter à droite et à gauche, et vous verrez.

ORDRE.

Il n'y a plus d'ordres en France, la nobleſſe & le clergé confondus dans la foule, ne ſeront plus diſtingués par ces marques orgueilleuſes de premier & de ſecond rang, & comme l'obſerve très-bien M. Lameth, l'orgueil des ſuperbes a été humilié. Les premiers ſont devenus les derniers, & les derniers les premiers, aux termes de l'évangile. En un mot le premier, le ſecond, le troiſieme ordre de l'état étoient trois corps uſés, qu'on a fracaſſés, pour en faire un neuf, compoſé de citoyens (1).

On dit dans l'Aſſemblée *rappeler à l'ordre*, ceux qui s'écartent du reſpect qu'on doit aux choſes ou aux perſonnes. On pouvoit rendre

(1) » Où ſont, s'écrioit M. *Dupont*, le vendredi 23 avril 1790, où ſont la *Flandre*, la *Bretagne* et l'*Alsace*? Je ne les vois plus, elles ont disparu de la France géographique, comme la noblesse et le clergé de la France politique. Il n'y a plus de provinces, il n'y a que la France, il n'y a plus d'ordres; il n'y a que des citoyens «.

cette cenſure impoſante & utile ; mais quelques eſprits chagrins aſſurent que l'abus qu'on en fait & l'exceſſive partialité qu'on y met, lui a ôté tout ſon prix.

L'ordre du jour eſt encore une expreſſion nouvelle pour déſigner les matieres annoncées & préparées à l'avance ; ainſi qu'un moyen efficace de faire taire les *orateurs* diſerts qui s'écartent trop ſouvent de la queſtion, ſelon l'ancien uſage des avocats. Au lieu de crier : *au fait*, on crie, *à l'ordre*. Tout eſt de convention, vous dis-je, & ſur-tout la langue myſtagogique des novateurs. L'*ordre* du jour eſt affiché ſur les poëles.

PACTE FÉDÉRATIF.

NOUVELLE machine renouvellée des grecs, à l'effet d'enchaîner par des fêtes & des ſermens, les peuples au joug d'une nouvelle domination. Mais on dit que des bâtimens qui ne ſe ſoutiennent qu'à force de liens, & des gouvernemens qui ne ſe conſervent qu'à force de juremens, ſont également prêts à s'écrouler.

Qu'eſt-ce qu'un *pacte fédératif ?*

Je vais vous le dire, il prend envie à des jeunes gens d'Angers de courir le monde, & d'aller visiter leurs freres de Bretagne. Ce voyage, produit par le désœuvrement, peut être illustré par un beau mot, par le patriotisme, & chemin faisant, ils projettent de faire annoncer qu'ils vont à *Pontivi*, se joindre à la jeunesse bretonne pour jurer sur l'autel de la patrie un immortel dévoûment à la nation, à la loi & au roi; & le projet eut lieu le .....

On dépêche un avocat à Paris pour en porter le verbeux récit à l'Assemblée. Ce récit excita l'enthousiasme de commande de tout le côté gauche. On vote des remercîmens publics à l'avocat, & on prend en secret la ferme résolution de faire répéter cette farce dans toutes les provinces de France.

Quatre-vingt parisiens se détachent aussi-tôt & montés sur leurs grands chevaux de bataille, arrivent par monts & par vaux dans la capitale du Poitou; annonçant par-tout l'objet de leur mission, & criant par-tout, *vive la nation*: les poitevins exaltés, enchantés sonnent la trompette, avertissent leurs freres d'armes d'Aunis, de Saintonge, du Saumurois, & d'Angoulême de venir à la fête du patriotisme. Bien-tôt réunies au nombre de 15,000, ces milices se rassemblent dans une plaine autour d'un autel de gazon, &

là, après une petite querelle de point d'honneur, qui faillit à produire un carnage général, on jure un éternel attachement à la nation, à la loi & au roi.

L'exemple eſt contagieux, il vole rapidement du centre aux extrémités du royaume. Le bruit de cette fête patriotique arrive à Tours ſur la queue d'une hyrondelle. Les tourangeaux aiment les fêtes patriotiques preſqu'autant que la bonne chere : ils convoquent toutes les milices du voiſinage. La vanité, la nouvauté, le déſœuvrement y raſſemblerent 12 à 15 mille héros qui burent, qui mangerent copieuſement, qui danſerent gaîment, firent danſer les prêtres, caſſerent les lanternes, & crierent pendans trois jours *vive la nation*; c'étoit la choſe du monde la plus curieuſe.

Bordeaux, *Rouen*, *Lille*, *Arras*, le *Mans*, &c. Toutes les capitales des provinces, ſuivirent cet exemple & précéderent la grande fête de la fédération par excellence, qui devoit ſervir à Paris de commémoration *touchante* & d'anniverſaire à la priſe de la baſtille. Vous avez ouï parler, Meſſieurs, du concours prodigieux de ſpectateurs, de la grandeur de l'amphitéatre, de l'élevation de l'autel, de la pluie, du ſerment du roi, du repas de la Muette, de l'illumination générale, & du monument qu'on ſe diſpoſe à élever dans le champ de Mars pour éterniſer

cette magnifique cérémonie. Vous avez ouï parler de tous cela. Hé bien à ceux qui vous répéteroient encore que ni Rome, ni la Grece n'ont aucune fête à oppoſer à celle-ci. Répondez, croyez-moi, par un fait que je vais rapporter, & un calcul que j'ajouterai.

Céſar traita, un jour, tout le peuple romain à 22 milles tables, qui chacune avoit ſon maître d'hôtel, & fit enſuite diſtribuer 400 deniers par tête, dix boiſſeaux de blés & dix livres d'huile. Ce n'eſt pas tout : ſur un lac creuſé exprés dans le champ de Mars, deux flottes de galeres équipées de mille hommes chacune donnerent aux badauts de Rome le ſpectacle d'un combat naval.

On comptoit alors dans la capitale du monde environ 800,000 ames. Que 400,000, ſeulement aient reçu la diſtribution, en n'évaluant les choſes qu'à 60 liv. par tête, voilà déjà 24 millions; viennent enſuite les dépenſes du repas, du combat & du ſpectacle évaluées à 48 millions.... Auguſte fit diſtribuer à ce même peuple 96 millions, & puis rapprochez de ces grandes maſſes, vos commiſſaires, votre pont de bateaux, vos mâts & vos illuminations. Revenons au *pacte fédératif.*

Ce mot eſt ronflant, sonore & tant ſoit peu énigmatique. Il ſignifie réellement une aſſo-

ciation libre de provinces indépendantes, telles les petites républiques de la Grece, étoient liées par un *pacte fédératif*, ſous la garantie ſolennelle des *amphictions*, tels les cercles de l'empire ſont réunis & confédérés, en vertu & ſous la garantie de la bulle d'or.

Mais il préſente aux demi-ſavans l'image de la force & de la paix réunies par un contrat libre, & les demi-ſavans expliqueront aux ignorans comment le fait dérivé néceſſairement d'un droit ſi bien établi; lorſque toutes les milices nationales bien exercées, bien laſſées, bien invoquées, auront ainſi prêté le ſerment civique; on préſentera aux peuples cette aſſociation faſtueuſe, comme l'aveu général des provinces & l'aſſentiment libre de la nation.

Mais quelque ſoit l'avantage & l'enjouement des *pactes fédératifs*, n'oublions pas, ô mes amis! que s'eſt à l'unité de moyens, d'action & d'intérêt que la France a dû ſon pouvoir, & devra ſon ſalut. La France eſt le point central de l'univers policé. Si des droits métaphyſiques ne nous ont point fait oublier des devoirs eſſentiels, ne craignons point la ligne fédérative de nos ennemis. La nature nous appelle à dominer en Europe.

PATRIOTISME.

AMOUR de la patrie, dévoûment d'un citoyen à la chose publique. Ce sentiment héroïque, si commun dans les beaux jours de la Grèce & de Rome, si profondément ignoré dans nos modernes constitutions, vient d'être subitement rappelé, renouvelé, célébré en France avec un enthousiasme qui auroit lieu de surprendre, si l'on ne connoissoit l'enjoûment des opinions nouvelles, l'empire de la mode, & les variations de notre chere patrie.

Mais avons-nous réellement une patrie ? N'est-ce point une plaisanterie de la part de ces messieurs ? Sommes-nous citoyens, comme tant de braves cordonniers, bouchers, maçons, clercs de procureur nous le crient tous les jours ? Sommes-nous citoyens ou sujets ? Louis XVI est-il un roi ou un tyran ? car il faut s'expliquer ou se résoudre à ne jamais s'entendre.

» Avec nos préjugés, notre misere, notre basse philosophie & les passions du petit intérêt concentrées avec l'égoïsme dans tous les cœurs, par des institutions ineptes, que le génie ne

dicta jamais, pouvons-nous ſérieuſement nous flatter de reſſembler aux Spartiates des Thermopiles, ou bien aux ſoldats de *Cincinnatus* «.

Qu'y a-t-il de commun entre ces grandes figures prononcées, & nos petites phyſionomies muſquées & enluminées : » entre des inſtitutions qui embraſoient continuellement de gloire & d'émulation, qui portoient le courage & toutes les vertus à ce dégré d'énergie, dont rien aujourd'hui ne rappelle l'idée, & qu'il n'appartient pas même aux modernes de croire ; & des loix qui nous apprennent uniquement à bien obéir à nos maîtres, à ne pas voler dans les poches & à donner beaucoup d'argent aux fripons publics « ?

J'en demande pardon à M. *Briſſot de Warville*, préſident du comité des recherches, & auteur d'un journal banal, partial, trivial, original, nommé *le patriote* : mais j'ai bonne envie de ſoutenir dans une theſe publique, que ſi le patriotiſme ne peut exiſter ſans liberté, & celle-ci ſans ſûreté, il n'y eut jamais moins de patriotiſme en France, que depuis que les déclamateurs exaltent l'égalité, la liberté & le patriotiſme ; & une de mes poſitions les moins hardies ſeroit celle-ci :

Jamais on n'a montré tant d'ariſtocratie dans la penſée, tant de deſpotiſme dans la conduite,

tant de tyrannie dans les actions les plus indifférentes, que depuis que nous ſommes libres, ou depuis qu'on a voué à l'exécration les tyrans, les deſpotes & les ariſtocrates.

PATRONIMIQUE.

DEPUIS le fameux décret qui ſupprime les titres inſolens de la nobleſſe, & renverſe de fond en comble cette hiérarchie monſtrueuſe de dignités qui nous écraſoit, chacun ne ſera plus diſtingué que par ſon nom de baptême, & c'eſt ce qu'on nomme *patronimique*.

Ainſi au lieu de dire : le prince de Condé, on dira, avec M. de Mirabeau l'aîné, *Louis-Joſeph de Bourbon* eſt violemment ſoupçonné d'avoir envoyé dans les provinces un manifeſte pour exciter les peuples à la révolte.

Au lieu de dire ; le prince de Lambeſc, on dira, Charles de Lorraine s'eſt prudemment mis à couvert par la fuite des vengeances de la nation.

Le duc d'Aiguillon.... on dira, Armand... *Vignerod* eſt un des plus zélés partiſans de la nouvelle conſtitution.

Duc de la Vauguion, *Jacques Quelem*; marquis de Bellefonds, *Antoine Gigaut*; comte d'Héricourt, *Pantaléon du Trouſſet*; comte de Vaudreuil, *Charles Drouin*; comte du Larry, *Jean Laſnier*; marquis de Condorcet, *Jacques Caritat*; duc de Fleury, *Louis Roſſet*; comte de la Galiſſoniere, *Nicolas Barju*. . . . .

Nous allons voir paroître ſur la ſcene une foule de noms inconnus. Il faudra à chaque inſtant recourir à ſon nobiliaire, pour ſavoir quel eſt un *Baſtet*, un Guignard, un Pelletier, un *Mignon*, un *Guillon*, gens uniquement connus par leurs terres & par leurs aïeux (1).

» Une aſſemblée de légiſlateurs, dit gravement un des plus grands métaphyſiciens du ſiecle, qui dans le cours d'une année, a reſtitué à la France plus de droits que tous les autres peuples n'en ont jamais reçus de tous les légiſlateurs, ſi un

(1) Si nos petits neveux ne prennent pas cette époque pour un conte des mille et une nuit, ils demanderont pourquoi on n'a pas fait tous les roturiers nobles, au lieu de rendre tous les nobles vilains; pourquoi on n'a pas laissé à tout le monde la liberté de prendre des armoiries, au lieu d'effacer, sans rémission, celles qui existoient depuis les croisades; pourquoi enfin on n'a pas élevé les dernieres classes à la hauteur des premieres, au lieu de ravaler celle-ci au dessous des autres!

moment, elle s'eſt égarée, n'a pu l'être que par ces deux beaux ſentimens qui l'ont toujours guidée à travers les orages ; l'amour de l'égalité & l'amour du peuple. Ah ! ſans doute il falloit, & même à tout prix, proſcrire ces inégalités perſonnelles, les ſeuls de tous les malheurs contre leſquels les ames un peu nobles n'ont ni conſtance ni courage : il étoit néceſſaire, au moment, où tous les yeux s'étoient ouverts ſur l'abjection de notre exiſtence ſociale, de rétablir la ſociété ſur les droits de la nature, & ſi à l'épreuve, on eût trouvé que cela étoit impoſſible, il eût fallu diſſoudre la ſociété, comme on abandonne un ouvrage qu'on reconnoît au deſſus de ſes forces, & n'avoir plus que l'ambition de rentrer dans les forêts ; mais l'entrepriſe la plus hardie ſe continue avec le ſuccès le plus heureux.

» Cependant il ſemble que le plus généreux & le plus juſte de tous les ſentimens, l'amour de l'égalité, porte dans pluſieurs de leurs décrets les influences d'une dangereuſe erreur. Ils ne ſe contentent pas de rendre les hommes égaux, ils veulent rendre les fonctions ſociales égales : ainſi, une hiérarchie dans les tribunaux leur a paru redoutable comme une hiérarchie dans les citoyens ; mais de même que, dans une machine bien organiſée, les forces ne ſont pas toujours

également diſtribuées dans tous les reſſorts, la ſociété, qui eſt auſſi un corps organiſé, ne doit pas non plus placer des forces égales dans les fonctions qui ſont ſes reſſorts. La ſociété doit imiter la nature qui n'a pas mis la même puiſſance dans tous les points du levier.

» Le chef-d'œuvre d'une conſtitution, c'eſt de donner aux fonctions ces inégalités qui leur ſont néceſſaires, & de retenir les fonctionnaires dans l'égalité de l'homme & du citoyen. La ſolution du problême eſt manquée, ſoit qu'on rende les hommes inégaux, ſoit qu'on rende les fonctions égales «. *Journal de Paris*, n°. 207.

Toute cette métaphyſique, & tous les décrets de l'Aſſemblée n'empêcheront point l'inégalité des richeſſes la plus inſuportable de toutes.

PEUPLE.

LE peuple eſt tout, diſent les philoſophes, c'eſt lui qui fait la force de l'empire, c'eſt lui qui régenere toutes les autres claſſes.

Avant ces derniers temps, diſent les ariſtocrates, le peuple ne ſongeoit pas même à ſolliciter comme faveur ce qu'on lui accorde aujourd'hui comme droit. Quelle néceſſité y avoit-il d'augmenter l'influence populaire, dans les lettres de convocation, pour engloutir enſuite toutes les prérogatives du trône. De conſéquence en conſéquence, n'ira-t-on pas juſqu'à refuſer l'impôt, juſqu'à briſer tous les liens de la propriété?

Peuple françois! les ariſtocrates voudroient, qu'écraſés depuis tant de ſiecles, vous le fuſſiez éternellement; ils voudroient que votre liberté dépendît de vos tyrans, votre fortune de vos uſurpateurs, l'honneur de vos femmes, la ſûreté de vos jours, de ceux qui ſe jouent de l'une & de l'autre; ils voudroient qu'on éludât le moment de vous affranchir, que l'on écartât le moyen de vous défendre, que l'on vous livrât habilement

habilemens à vos ſacrificateurs. Ils tremblent que reſſuscités, vous ne tentiez d'enſévelir à leur tour vos oppreſſeurs antiques. La mitigation des abus les épouvante. Un nouvel ordre de choſes leur ſemble le déſordre univerſel.

Leur jugement & leur conſcience raiſonnent comme les ottomans qui ne permettent pas à leurs eſclaves de ſe raſſembler de peur qu'ils ne ſe révoltent, ou comme les geoliers, qui ne laiſſent à leurs captifs aucun inſtrument, de peur qu'ils ne liment en ſecret les barreaux de fer qui les empriſonnent.

Vaines terreurs, prévoyance inutile! Le peuple eſt devenu de fait le ſouverain actif, & chaque ſection du peuple forme la nation; le pouvoir de celle-ci devant être indéfini, abſolu, illimité, tous les officiers de l'état à commencer par le roi, n'étant que ſes commis, & les loix ſes volontés momentanées qu'elle peut enfreindre par ſa toute puiſſance, ou anéantir à force armée: les droits de l'homme conſiſtant à n'obéir qu'à ſon vœu, qu'à ſon intérêt: nul ne doit être ſurpris que le peuple mette journellement ici ou là cette nouvelle théorie en pratique. C'eſt au refus de payer l'impôt qu'elle s'applique avec le plus de ſuccès; car l'impôt eſt uns atteinte à la propriété. Celle-ci ne peut être taxée que pour les beſoins de l'état; or ſi le peuple décide que

les beſoins de l'état n'exigent point d'impoſition, on ne peut le ramener à ſon devoir que par la perſuaſion, ou par la contrainte ; mais comment contraindre ceux qui compoſent la force publique, & qui ont ſeuls la prérogative de la mettre en mouvement par leur délégués municipaux, & dans la dépendance desquels ſont les juges-amovibles qui pourroient punir les inſurrections ? Comment perſuader des gens cuiraſſés contre les raiſonnemens, ou qui n'y répondent qu'à coup de ſabre : *Hoc opus, hic labor.*

Je le ſens bien, vous le ſentez comme moi... Mais enfin le peuple en reprenant tous ſes droits pouvoit-il négliger, abandonner le plus beau de tous, celui de garder ſon argent, & d'immoler tous ceux à qui on l'avoit ci-devant immolé.

Je n'ai plus qu'une difficulté. Qu'eſt-ce qui compoſe le peuple en France ? ce n'eſt point la nobleſſe, ce n'eſt point le clergé, ce ne ſont point les riches bourgeois, ce ne ſont point les marchands, ce ne ſont point les artiſtes, reſtent donc les manouvriers, les artiſans, les prolétaires qui compoſent la nation, & aſſurent les fondemens de la conſtitution. Voilà-t-il pas une conſtitution bien appuyée ?

PRINCIPES.

» IL eſt des gens à qui le mot de *principes* rend aujourd'hui le même ſervice que les juremens aux poliſſons. Quand on a cité trente fois en trente lignes les principes, on eſt dipenſé de raiſonner juſte. Juſqu'à préſent, on avoit cru que les principes étoient ces vérités en petit nombre, qui réſultent de l'expérience & de la ſageſſe des ſiecles ; mais on nous déſabuſe chaque jour. Les *principes* ſont les opinions de tel ou tel ; la vérité, c'eſt le ſyſtême d'une ſecte ou d'un parti ; les lumieres, ce ſont les connoiſſances perſonnelles des journaliſtes, «. *Mercure de France.*

On ſent que les *principes* de M. de Mirabeau ne ſont point ceux de M. Maury. Mais pourquoi ces deux vigoureux athletes, dignes de ſe meſurer perſonnellement l'un contre l'autre, ne ſe rapprochent-ils pas d'avantage, non pour ſe concilier, mais pour ſe combattre. Pourquoi n'employent-ils que des troupes auxiliaires, lorſque le public attend d'eux le combat à ou-

trance d'Achille & d'Hector ? Au reſte ſi le mouvement des armées qu'ils commandent, eſt quelquefois également déſordonné, les coups qu'elles portent ont des effets bien différens. Les ſoldats de M. Mirabeau, armés juſqu'aux dents, lancent, d'une main sûre, les fleches redoutables de Philoctete, tandis que ceux de M. Maury la poitrine découverte & la tête nue, ſe contentent d'agiter la lance de Minerve, avec laquelle ils font à peine une égratignure.

Ne vous ſemble-t-il pas, Monſieur, voir le bon et le mauvais *principe*, l'Arimane & l'Oromase des anciens ? mais là, comme ici, le bon *principe* n'eſt pas le plus fort.

PRIORITÉ.

C'EST une victoire que d'obtenir la *priorité* d'une motion ſur l'autre. Il eſt à préſumer que celle qui obtient cette *priorité* obtiendra la préférence, & ſera bientôt conſacrée par un décret.

Ce mot vient du latin *prior*, *primus*, le premier, le principal, le chef; & le chef apparent dans un gouvernement, dans une aſſemblée, dans un cloître n'eſt preſque jamais celui qui gouverne en effet; mais la *priorité*, ſoit des choſes, ſoit des hommes n'eſt pas toujours un préjugé contre la ſageſſe des unes, & le talent des autres. EXEMPLE.

Depuis long-temps, M. *Riquetti* l'aîné ſe tenoit dans un ſilence alarmant pour les bons patriotes. Sa voix douce & pénétrante ne ſe faiſoit plus entendre dans cette tribune, jadis illuſtrée par la multitude de ſes ſuccès. On ne crioit plus dans les rues, la grande motion de M. le comte de Mirabeau, le grand diſcours de M. le comte

de Mirabeau, la grande dénonciation faite par M. de Mirabeau. Hercule enfin avoit déposé ses armes toujours victorieuses, les monstres renaissoient de toutes parts, & Paris étoit consterné.

Le *pacte de famille* est soumis à la discussion; l'Europe en attend la décision avec inquiétude; tous les regards sont tournés vers le comte de Mirabeau; le comte de Mirabeau se réveille. Il y a eu dix motions sans les amendemens, pour ou contre ce fameux pacte, parfaitement rédigé, sagement combiné, balancé pour la France.

Les uns par un zele outré vouloient l'anéantir tout simplement, les autres par un respect superstitieux vouloient en conserver les points & les virgules; ceux-ci demandoient qu'on en changeât le nom, ceux-là qu'on en modifiât les articles. M. de Mirabeau étoit du nombre de ces derniers; par l'insertion de deux mots nouveaux & hardiment employés, il parvint à réunir tous les suffrages. Sa motion obtint d'abord la *priorité*, & ensuite un décret, que nous n'avons pu lire, sans pleurer de joie & d'admiration. Ce décret est sage; & le *vertueux M. Loustalot, tout Loustalot qu'il est*, n'a pu encore y trouver la moindre disposition qui blessât la sagesse & la vertu: *Sic itur ad astra.*

Nous prévoyons que cet article, ainsi que

bien d'autres, paroîtra froid, ennuyeux & fade aux amateurs du haut goût, & des ſauces à l'eſprit-de-vin ; mais nous avons préféré conſtamment le langage modéré de la prudence, aux ſuccès éphémeres de l'enthouſiaſme & du fanatiſme de nos orateurs populaires. Il n'eſt pas difficile d'obtenir une *priorité* décidée par des injures dirigées contre les anciens dieux de la terre. Il n'eſt pas difficile d'annoncer dans le ſtyle des halles, qu'on pendra MM. *Malhouet*, *Saint-Prieſt*, *Neker*, La *Tour-du-Pin*, *Mallet-du-Pan*, l'abbé *Maury*, & autres anti-révolutionnaires ; mais donner des raiſons, analyſer une opinion, parler avec décence ; parler françois, ſans fiel, ſans juremens, ſans mauvaiſes plaiſanteries, combattre avec honneur, reſpecter les mœurs & les bienſéances : voilà l'écueil de nos modernes Cicérons.

PRIVILÉGE.

IL eſt bon de rappeler que ſous l'ancien régime, depuis les *priviléges* du clergé, juſqu'aux *priviléges* des boues, tout étoit *privilége*. Des compagnies s'étoient emparés de tous les moyens d'écraſer, d'affamer, d'habiller, de tourmenter le peuple. On vendoit publiquement, ſur des *priviléges* excluſifs, l'honneur, le rang, les places, les femmes, le crédit, le pain & le ſang du pauvre peuple.

Des banquiers agioteurs, des caiſſiers chancelans, des ſpéculateurs uſuriers, des financiers avides, des courtiſans actionnaires, des entrepreneurs téméraires, tous ces gens là aſſeyoient la baſe de leur fortune ſur des *priviléges*, qui, eux-mêmes étoient aſſis ſur l'éternelle bêtiſe des hommes toujours trompés, jamais déſabuſés.

Certes il étoit digne des *huns* & des *vandales* de mettre entre les mains d'une compagnie affamée les droits & l'argent des autres citoyens. Ces droits étoient livrés par la foibleſſe & l'impéritie à l'avidité & à la baſſeſſe. La foibleſſe étoit du prince qui les ſcelloit ; l'impé-

ritie, du miniſtre qui les propoſoit ; la baſſeſſe, du courtiſan qui les ſollicitoit ; & l'avidité, de l'homme d'affaires qui les avoit conçues.

Mais parce qu'il y a eu des *priviléges* abuſifs, odieux, le ſont-ils tous également, & faut-il anéantir tout ce qui en porte le nom ?

Le *privilége* de la compagnie des Indes, par exemple, a été ſupprimé par un décret qui n'a pas obtenu tous les ſuffrages. Nous ſommes loin de penſer que ſes auteurs aient reçu 500 mille francs de milord *Pitt*, pour une œuvre auſſi méritoire; mais pourquoi tous ces couriers de Londres, d'Amſterdam, de Hambourg à la porte de l'Aſſemblée pendant la diſcuſſion, & qui n'attendoient pour déſemparer, que le moment où le fatal décret fut prononcé ? Ah! pourquoi.....

PROLÉTAIRE.

C'EST ainſi qu'on nommoit chez les romains la claſſe des plus pauvres citoyens, dont les biens ne montoient pas à quinze cents pieces d'argent; on les diſtinguoit par ce nom, de ceux qui n'avoient rien, & qu'on appeloit *capite cenſi*.

» Il n'eſt donc pas vrai, comme le prétendent les théoriſtes, que plus on aſſemble d'électeurs, en recevant même les ſuffrages de la populace, plus les choix ont de rectitude, plus la raiſon domine, plus le mérite pauvre eſt préféré. L'expérience des républiques a conſtamment prouvé le contraire & juſtifié la ſageſſe des légiſlateurs qui par un *cens* limité ont écarté cette foule de *prolétaires* qui perdirent la liberté romaine, ainſi que l'ont remarqué J. J. Rouſſeau & tant d'autres «.

QUESTION PRÉALABLE.

C'EST lorſqu'on délibere ſi on délibérera. Cette formule n'eſt invoquée, ainſi que l'ajournement, que par les mécontens d'une *queſtion* principale, & la *queſtion préalable* eſt pour eux une véritable fin de non-recevoir. On a remarqué à ce ſujet que la minorité qu'on appelle aſſez improprement le *parti des noirs*, a ſouvent raiſon de ſe plaindre, mais a toujours tort d'allonger les ſéances par d'inutiles chicanes. Aucune de ces chicanes n'a réuſſi à ſuſpendre une ſeule délibération priſe & arrêtée aux jacobins,

& toutes font perdre un temps & un argent précieux à la nation.

Qu'on admire tant qu'on voudra l'éloquence de M. l'abbé *Maury* & l'intrépidité de monsieur *de Foucaut*, moi je m'indigne contre leur opiniâtreté à parler à des ſourds, à interroger des muets, à reſter au milieu des loups.

RÉGÉNÉRATION.

ACTION de renaître, ou d'être régénéré. L'écriture ſainte employe ce mot dans deux ſens, 1°. pour la naiſſance ſpirituelle qu'on reçoit au baptême : » *Salvos nos fecit per lavacrum regenerationis & renovationis Spiritus-Sancti* «. Ep. ad tit. III. ℣. 5. 2°. Pour la nouvelle vie qu'on eſpere après la réſurection : » *In regeneratione eum ſederit filius hominis in ſede majeſtatis ſuæ, ſedebitis et vos ſuper ſedes duodecim, judicantes duodecim tribus Iſrael.* « Math. cap. 19 ℣. 28.

Nous citons avec confiance ces deux paſſages, de la ſainte écriture, parce que nous ſavons quelle influence cette autorité ſacrée a ſur l'eſprit

de nos religieux députés ; mais nous ne les traduiſons point pour ne pas effaroucher les incrédules.

La chirurgie emploie ce même mot de *régénération* pour exprimer la reproduction de la ſubſtance perdue. Par exemple, dans les parties molles de l'animal, il ne ſe fait aucune *régénération*, & l'opinion contraire a été funeſte aux progrès de l'art ; mais il y a des exemples de *régénération* d'os dans des ſujets jeunes, qui n'avoient pas encore pris tout leur accroiſſement.

La *régénération* peut donc également s'employer au propre, comme au figuré. On peut également dire un corps *régénéré* par le feu ; purifié vaudroit mieux ; & une ame *régénérée* par les eaux du baptême, par la confeſſion &c. . . .

On demande maintenant dans quel ſens, il faut entendre la *régénération* du royaume. Eſt-ce une nouvelle vie ſpirituelle morale & future ; Eſt-ce une récréation phyſique, politique & actuelle ? L'une & l'autre a bien ſon prix ; mais il faut ſavoir à quoi s'en tenir.

Dans le premier cas, il eſt clair que nous devons ſouffrir patiemment, gaîment, même tous les maux imaginables ; qu'on nous dépouille, qu'on nous pende, qu'on nous brûle ! qu'importe ? notre récompenſe eſt dans les cieux, c'eſt là que nous jouirons à notre aiſe de cette liberté

ſainte, dont on nous berce ſur la terre, laquelle jointe à la vue béatifique du pere éternel, doit nous dédommager amplement des angoiſſes & des tribulations que nous éprouvons dans cette vallée de larmes & de miſeres; mais il faut être de bon compte, cette premiere explication n'eſt pas ſupportable. Voyons la ſeconde, & avançons.

Dans cette ſuppoſition, la *régénération* de la France, doit être une nouvelle création phyſique, politique & temporelle, & certes rien n'eſt plus facile à prouver.

D'abord les terres déchargées de l'impôt odieux de la dîme, produiront au centuple & enrichiront les propriétaires aux dépens de qui il appartiendra: les amidons, les ſavons, les huiles & les cuirs débarraſſés de l'impôt, vont circuler plus rapidement, & donner à tous & à un chacun la facilité de ſe poudrer, de porter des ſouliers, du linge blanc, & de manger de la ſalade. Le ſel eſt libre, le tabac le deviendra. Plus de ces recherches infâmes qui portoient le trouble & la déſolation dans les maiſons, plus d'inquiſition, plus de commis, de prêtres, de nobles, ni de collecteurs. En un mot, la France va prendre une ſuperbe couleur. Ce n'eſt pas tout. Nous avons en outre une déclaration des droits de l'homme qui vaut ſeule tous les tréſors du nouveau-monde.

» La nature a fait les hommes libres & égaux en droits «. *Droits de l'homme, art. III.* Toutes ces diſtinctions de rang & de naiſſance, tous ces priviléges de la grandeur & de la richeſſe n'exiſteront plus, ou tourneront au profit commun, puiſqu'elles ne ſont fondées que ſur l'utilité commune.

» Les hommes, pour être heureux, doivent avoir le libre exercice de leur facultés phyſiques & morales «. *Ibid. Art. IV.* Il ny aura donc plus, Dieu merci, de ces maîtriſes & jurandes qui tuoient l'émulation; il n'y aura plus de cenſeurs qui étouffoient les talens à leur naiſſance; plus de compagnies de commerce qui dévoroient les villes & affamoient les campagnes. Je pourrai faire moi-même mes ſouliers, mon pain, mes culottes, & la barbe à mon voiſin. Je pourrai vendre mon blé, mon vin, mon orvietan & ma graine de moutarde à qui je voudrai. Je pourrai, en un mot, plaider, chanter, ſaigner, vivre & mourir quand & comme il me plaira.

» Les citoyens de toutes les claſſes peuvent être admis à toutes les charges & emplois du royaume «. *Principes du gouvernement françois, art. IX.* Le mérite ſeul, & non pas la naiſſance, déterminera le choix des hommes, & la valeur des récompenſes. Le ſoldat pourra devenir maréchal de France. Un vicaire de campagne,

archevêque de Paris ; un bailli de village, chef du conſeil ; & mon cordonnier, collegue & rival de M. Charles *Lameth* «.

Cela ſaute aux yeux, & fait venir l'eau à la bouche.

» Les citoyens ne peuvent être ſoumis à d'autres loix qu'à celles qu'ils ont librement conſenties «. *Droits du citoyen*, *art. XI.* Ainſi donc je ne ſerai point, je ne pourrai point être ſoumis à des loix contraires à mes intérêts. Je pourrai y ſubſtituer ma volonté. Je pourrai repouſſer par la force quiconque invoquera cette loi contre moi ; car cette loi n'eſt pas la mienne

» Il eſt permis à tout homme de repouſſer la force par la force. *Ibid. art. XVI.* Le plus fort & le plus adroit eſt ici le plus heureux, c'eſt la loi naturelle ; on ne vide pas autrement ſes querelles chez les hurons & les algonquins. Mais parce que des ſauvages auront des loix dictées par la nature, un orgueilleux préjugé de civiliſation nous en priveroit ! cela ſeroit inſupportable.

Tros rutulus ve fuat, nullo discrimine habeto.

» Aucun homme ne pourra être inquiété pour ſes opinions religieuſes «. *Ibid. art.* XXI. C'eſt à Dieu ſeul de venger ſes injures. Depuis

que les hommes en ont pris ſoin, le remede a toujours été pire que le mal.

» Tous les hommes ont le droit de quitter l'état où ils ſont nés & de ſe choiſir une autre patrie «. *Ibid. art.* XXII. Pour évaluer le bonheur qui nous attend, & les progrès de la philoſophie, il ſuffit de comparer cette loi ſage & humaine avec les diſpoſitions de l'édit de 1684, qui condamnoit à être pendus les proteſtans diſcoles ou opiniâtres.

Cette courte analyſe ſuffit pour démontrer que la France eſt régénérée & que cette régénération doit s'entendre d'une récréation phyſique, politique & temporelle.

Temporelle, cela s'entend, à moins qu'on ne ſuppoſe, & je ne ſuis pas éloigné de la ſuppoſition, que l'Aſſemblée travaille pour l'éternité.

Politique, puiſqu'elle aſſure les droits de l'homme métaphyſique, la liberté individuelle, & le bonheur de tous.

Phyſique, puis qu'elle centuple le produit des terres, encourage l'induſtrie, aviſe le commerce. *C'eſt entendu.*

RESPONSABILITÉ.

RESPONSABILITÉ.

LA *reſponſabilité* des miniſtres eſt la garantie naturelle de la liberté politique des peuples. Etoit-ce le roi qui déclaroit la guerre, qui faiſoit les emprunts, qui diſtribuoit les lettres de cachet, qui exiloit les parlemens, qui dévoroit pendant trois ans & demi de paix le capital de 175 millions de rente, ce qui fait trois milliards & demi? Non. C'étoit d'avides courtiſans, d'inſatiables miniſtres. Le bonheur d'un roi eſt inſéparable de celui de ſes ſujets. La liberté des perſonnes, & la propriété des biens, ſont les premiers droits de la nature, les premiers avantages de la monarchie. Le monarque eſt aſſujetti aux loix conſtitutionnelles qui aſſurent ces droits à la nation; & le ſouverain des françois eût rejeté avec indignation le titre odieux qui ne lui offriroit plus pour ſujets que des eſclaves humiliés.

Mais par une ſuite d'abus & de malheurs, par un enchaînement de ſurpriſes faites à la religion du meilleur des rois, la liberté des per-

ſonnes, & la propriété des biens attaqués ſans ceſſe par le despotiſme & la voracité des miniſtres étoient devenus de triſtes illuſions, & les loix de vaines formalités.

Il étoit donc bien important d'arrêter un déſordre auſſi cruel. Il étoit bien nécessaire pour prévenir la chute de l'empire, de garantir le trône des piéges de l'intrigue & de l'infidélité, de régler l'emploi des revenus, de faire renaître le bon ordre & la confiance, d'affermir l'autorité en aſſurant les droits de la nation, d'enchaîner enfin la cupidité & le despotiſme des miniſtres par la crainte de rendre des comptes rigoureux (1).

La reſponſabilité des miniſtres eſt une des plus heureuſes opérations de l'Aſſemblée Nationale ;

(1) M. Goupil de Préfeln, *qui*, comme on ſait, *tient toujours une balance exacte entre les loix de la juſtice et les devoirs de l'humanité*, a imaginé que les miniſtres étoient une eſpece particuliere de citoyens, qu'on pouvoit désormais froiſſer à ſon aiſe et tourmenter à ſon gré. En conſéquence, pour rendre leur responſabilité plus impoſante et plus redoutable, il a repréſenté » qu'il falloit déployer avec plus de précaution et de ſévérité ſur eux la puiſſance de la nation «. 18 avril 1791. Ce qui me paroit également juſte et humain.

mais, comme il faut rendre justice à qui il appartient, disons qu'il y a plus de douze ans que les parlemens la sollicitoient. Voyez les innombrables remontrances de 1787. On les croyoit alors le produit d'un courage étonnant.

RÉVOLUTION.

CHANGEMENT extraordinaire, bouleversement qui change entiérement l'état d'une chose. Il y a des révolutions physiques. Telle fut celle qui engloutit jadis les terres Atlantiques, et de nos jours, celle qui culbuta la Calabre. Il y a des *révolutions* morales; telle fut la renaissance des lettres aux trois époques connues de Periclès, d'Auguste & de Léon X. Il y a des *révolutions* politiques, telle est celle qui renversa le trône & le monarque en Angleterre, sous la conduite de Cromwel. C'est de ces dernieres *révolutions* dont il est ici question.

» Les peuples, ainsi que les hommes, dit l'auteur du *contrat social*, ne sont dociles que dans leur jeunesse, ils deviennent incorrigibles en vieillissant. Quand une fois les coutumes sont

établies & les préjugés enracinés, c'eſt une entrepriſe vaine & dangereuſe de vouloir les réformer «.

Ce n'eſt pas qu'il ne ſe trouve quelquefois dans la durée des états des époques violentes, où les révolutions ſont ſur les peuples, ce que certaines criſes ſont ſur les individus, ou l'horreur du paſſé tient lieu d'oubli, & où l'état embraſé par les guerres civiles, renaît, pour ainſi dire, de ſa cendre, & reprend la vigueur de la jeuneſſe en ſortant des bras de la mort. Telle fut Sparte au temps de Lycurgue; telle fut Rome après les Tarquins, &c. . . . .

» Mais ces événemens ſont rares; ce ſont des exceptions dont la raiſon ſe trouve toujours dans la conſtitution particuliere de l'état excepté; elles ne ſçauroient même avoir lieu deux fois pour le même peuple; car il peut ſe rendre libre tant qu'il n'eſt que barbare, mais il ne le peut plus quand le reſſort civil eſt uſé. Alors les troubles peuvent le détruire ſans que les *révolutions* puiſſent le rétablir. Et ſi-tôt que ſes fers ſont briſés, il tombe épars, & n'exiſte plus. Il lui faut alors un maître, & non pas un libérateur. Peuples libres, ſouvenez-vous de cette maxime, on peut acquérir la liberté; mais on ne la recouvre jamais «. . . . .

Ne croyez pas, Meſſieurs, qu'en citant ce

grand morceau de l'oracle, j'aie prétendu démontrer l'inanité de notre *révolution* : non ; une telle ingénuité n'entra point dans mon ame. J'ai voulu ſeulement relever quelque bagatelles qui me paroiſſent contradictoires à moi chétif.

Vous l'avez entendu prêcher contre les *révolutions*, & aſſurer dogmatiquement qu'on ne recouvre point ſa liberté . . . . Mais pourſuivez l'ouvrage, vous le verrez ſe plaindre à chaque feuille de la dureté, de la méchanceté, des ſottiſes de nos conſtitutions. Vous le verrez conſeiller de renvoyer les tirans, & de reprendre ſa liberté, que nul homme ſur la terre n'a droit d'enchaîner ? Vous l'entendrez répéter, répéter, répéter qu'un homme ne peut ni ſe vendre, ni ſe donner, qu'un tel acte eſt illégitime & nul. Qu'a plus forte raiſon, les peuples, à moins d'être foux, ne pouvoient aliéner leurs droits, &c. . . . . .

Mais qu'eſt-ce donc qu'une liberté, qu'il faut reprendre, & qu'on ne peut pas reprendre ; qu'eſt-ce qu'un droit de rompre un contrat abuſif, par une entrepriſe vaine & dangéreuſe ? Qu'eſt-ce qu'un homme qui nous lance dans un précipice ; nous préſente enſuite un quart de cercle & le compas de proportion, pour en

meſurer la déſeſpérante hauteur ? Moi je n'y comprends rien.

Je comprends bien mieux les excellentes réflexions de M. *Prudhomme*, & les délicieuſes plaiſanteries de M. *Camille des Moulins*, qui nous promettent, chacun dans leur genre, plus de beurre que de pain, pourvu toutefois qu'on ſe défaſſe de quelques ariſtocrates ennemis de la *révolution*. Qu'on s'en défaſſe ou qu'on ne s'en défaſſe pas, qu'on cabale, ou qu'on ne cabale pas, qu'on faſſe la guerre ou la paix, je dirai avec M. le marquis *De Villette* : ça ira, ça ira (1). Et au fait, quel eſt le malheux aſſez dépourvu de ſens pour déſirer, ou pour machiner une contre-*révolution* ? S'il en exiſtoit, c'eſt aux petites-maiſons, & non pas au châtelet qu'il faudroit le renfermer.

(1) M. *Suard* qui a passé de la police à la liberté, et n'y a pas trouvé son compte, prétend que toute notre révolution se réduit à ceci » ; qu'on pouvoit jadis penser sans parler, et qu'on peut aujourd'hui parler sans penser « , ce qui m'a l'air ou d'un détestable jeu de mots, ou d'une équation sublime.

SANCTION.

» LA preſque unanimité des cahiers, diſoit il y a un an, l'eſtimable auteur de la partie politique du mercure, avoit conſacré la *ſanction royale* ſans la définir. Tant que ce pouvoir défenſif du gouvernement n'a été connu que ſous cette dénomination, il rencontroit peu d'adverſaires; il s'en eſt élevé de toutes parts; lorſqu'on l'a préſenté ſous le titre aſſez impropre du *veto*. Il ſeroit déſormais ſouverainement inutile d'oppoſer aucunes réflexions à tout cequ'on a avancé à cet égard. Le cri des grands orateurs & des écrivains du jour a été que le *veto* conſacreroit un deſpotiſme illimité, & que la volonté d'un ſeul ne pourroit prévaloir ſur celle de vingt-quatre millions d'ames. Ces argumens ſont irréſiſtibles, on le ſent.

» Ainſi les anglois ont juſqu'ici vécu ſous le deſpotiſme : cette découverte les étonnera beaucoup. On a dit dans les débats, & répété dans les journaux, que l'Angleterre avoit inveſti ſon roi de la faculté d'empêcher dans un

temps de barbarie & de féodalité. En 1688, l'Angleterre étoit en effet barbare, & chacun ſait que c'étoit un temps de féodalité que le regne de Guillaume III, ſous lequel les droits féodaux furent abolis.

» On a encore affirmé, imprimé, répété que les anglois, fatigués des gênes où le *veto* royal mettoit tous les bils, ſe repentoient de leur complaiſance. Il ſeroit d'autant plus facile de prouver cette aſſertion, que depuis plus 30 ans on ne ſe ſouvient pas d'un ſeul acte des deux chambres auquel le roi ait refuſé ſa ſanction. Quand à leur repentir, ils l'ont tenu juſqu'ici profondément ſecret. Ceux qui nous l'ont révélé en France auroient bien dû citer une ſeule motion, un ſeul diſcours, une ſeule pétition ſortie de la chambre des communes, ou du ſein du peuple contre la *ſanction royale*.

» Preſque toutes les nations libres avoient plus ou moins ſenti la néceſſité de placer la force conſervatrice du gouvernement, moins dans ſon action que dans ſa réſiſtance, en ſorte qu'il pût empêcher les entrepriſes & non en former. Les républiques anciennes et modernes nous offrent également un tourment perpétuel ſur l'aſſiette de cette force négative, qui, remiſe au peuple abattoit tout ou plongeoit l'état dans l'anarchie, qui, remiſe à tel ou tel corps, devenoit dan-

gereuſe, faute de contre-poids. Au milieu de tant d'erreurs & de variations, chacun avouoit la néceſſité de cette faculté d'empêcher les tentatives des paſſions & les uſurpations du corps légiſlatif.

Ces bonnes groſſes vérités adoptées par nos aïeux prouvoient leur ignorance & la foibleſſe de leurs conceptions. Mais M. Landines, dont les lumieres ont devancé ſon ſiecle dans un *traité des dieux infernaux*, a ſoutenu dans un diſcours éloquent, ronflant, abondant que la ſcience de la légiſlation ne conſiſtoit point dans un équilibre imaginaire de pouvoirs qui ne pouvoit ſubſiſter longtems; qu'il n'exiſtoit réellement qu'un pouvoir, celui de la nation. Que le droit de ſuſpendre, qu'on vouloit ſi impolitiquement accorder au prince, lui étoit entiérement inutile, lorſqu'il n'étoit pas dangereux (1).

M. le Chapelier traverſant brufquement les

(1) C'est le même M. *de Landines* qui nous apprit que le mot de *sanction* dérivoit du mot *sanctus*, sacré. Les romains le consacroient à désigner la suscription simple du grand pontife, auquel ils avoient accordé la promulgation et l'exécution de plusieurs loix relatives au culte et à la police. Ce mot *sanction* signifioit qu'une main sainte et vénérée présentoit les loix au peuple et lui commandoit le respect pour elles.

opinions, annonça que le mot équivoque de *ſanction* étoit ſynonyme de promulgation.

A la bonne heure : *non noſtrum inter vos*, &c.

La fin de tous ces débats, de ces orages et de 80 diſcours, a été d'accorder au roi paſſif un *veto* ſuſpenſif. Qu'est-ce qu'un *veto* ſuſpenſif?

C'eſt, répond M. Mounier, un droit d'empêcher qui n'empêche rien, une grace ſuffiſante qui ne ſuffit pas. Une ſanction qui ne seroit exercée que proviſoirement deviendroit illuſoire. Ces deux mots impliquent contradiction. Leur adoption nous jeteroit dans la démocratie.

Le mal ! la monarchie telle que l'avoit conçue Monteſquieu, étoit un monſtre en politique, que tous les préjugés, réunis à toutes les paſſions, concouroient à rendre abſurde & oppreſſif. La raiſon, qui ſe montre enfin pour la premiere fois, cette raiſon qu'on a ſi vainement invoquée juſqu'ici, nous enſeigne que le ſeul gouvernement digne des hommes est le gouvernement démocratique. Si on conſerve dans ce gouvernement un phantôme de royauté, c'eſt uniquement pour empêcher quelque tribun factieux de s'élever au deſſus de ſes concitoyens, d'où il ſuit que le *veto* accordé au roi, étoit le ſeul *veto* qu'on pût & qu'on dût lui abandonner.

Au reſte, ce *veto*, ce mot barbare ou polonois a été repréſenté au peuple comme je ne

ſais quel ſignal, ou taliſman, au moyen duquel le roi & ſes miniſtres devroient rétablir l'ancien régime & renverſer l'œuvre conſtitutionnelle.

SERMENT.

C'EST un plaiſir de nous entendre jurer. Nous jurons le matin, nous jurons le ſoir, nous jurons à la nation que nous défendrons la conſtitution juſqu'à répandre notre ſang pour elle. Mais ſavons-nous pas qu'en politique comme en amour, on n'a pas beſoin de jurer, quand on eſt de bonnefoi. Les ſermens n'enchaînent que les eſclaves ou les hypocrites. Les rois adorés, & les jolies femmes aſſurés de leur empire ne cherchent point à l'étayer par de vaines formules, qui pour l'ordinaire ne valent rien, ne coutent rien, & dont on a depuis long-temps oublié le ſens naturel.

Un amant ſenſible et pénétré dit ſimplement à ſa maîtreſſe, *je vous aime*; & ces mots font mille fois plus de plaiſir à la jeune & modeſte Sophie, que tous les *ſermens* du vil ſéducteur qui la trompe, en jurant qu'il l'adore.

Le citoyen de Berne ou de Londres ne jure point tous les mois qu'il maintiendra de tout ſon pouvoir la loi et la nation : il fait plus, il la maintient.

Les ſujets de Louis XII & de Henri IV ne s'aſſembloient point tous les 15 jours pour jurer ſur l'autel de la patrie, foi & hommage aux meilleurs des rois. Ils étoient ſoumis, vrais & heureux.

J'entends le bruit du canon ; qu'eſt-ce ? que ſignifient tous ces mouvemens, ce tapage au tour de moi ! — Ce ſont les citoyens qui s'aſſemblent pour prêter le ſerment civique : n'y venez-vous pas ? — J'ai déjà juré vingt-ſept fois. — On ne ſçauroit trop jurer, Monſieur, quand il s'agit du ſalut de la patrie ? — Eſt-ce que la patrie court encore des dangers ? — Comment, M. ſi elle court des dangers ; ignorez-vous les nouveaux mouvemens des ariſtocrates ? Ne ſavez-vous pas qu'ils ſoulevent tous les jours le fauxbourg Saint-Antoine ? Ne ſavez-vous pas que le prince de *Condé* eſt en France à la tête de 60 mille hommes ? Ne ſavez-vous pas que le vicomte de *Mirabeau* eſt en fuite ? que *Bonne de Savardin* veut culbuter l'Europe ſur la France ; que M. Maury s'eſt fait inſulter par la canaille, que Mirabeau ne veut faire paſſer ſes deux milliards d'aſſignats que pour abîmer l'Aſſemblée, que. . . . . .

que vous dirai-je ? » Il n'eſt aucun moyen qui ne ſoit à l'uſage de ces anti-révolutionaires, dans la folle eſpérance d'arrêter l'achevement de la révolution «. *Journal de Paris.* Il faut jurer d'exterminer cette race impie, ces monſtres que l'enfer a vomi contre le bonheur de la France.... Allons, M. il faut jurer.... Hé bien, M. je jure.... que vous êtes fou, ou le diable m'emporte.

TALENT.

Il y a eu des révolutions dans le monde, il y en a eu beaucoup; mais pas une ſeule ne reſſemble à celle-ci. Ce qui la diſtingue entre toutes les autres, c'eſt qu'on la doit à l'opinion, & non pas à la force. Or cette opinion eſt l'ouvrage des gens de lettres.

Voltaire & Jean-Jacques avoient déjà fait la révolution dans les eſprits avant qu'elle exiſtât dans la politique. Leurs éleves meſuroient le temps, calculoient les forces, maîtriſoient l'eſprit public, pour faire ſavamment échouer le vaiſſeau ſur l'écueil du déſeſpoir des peuples.

Tel, Philippe auprès d'Alexandre, obſervoit en ſilence l'effet d'un remede amer, ſuivoit les progrès du mal, tâtoit le pouls de ſon

malade, annonçoit la criſe, & d'une voix ferme en prédiſoit le ſuccès aux généraux alarmés.

Tels, nos académiciens auprès du corps politique giſſant & malade, attendoient l'heure d'appliquer leurs terribles & ſalutaires ventouſes.

Cette heure eſt arrivée. Nous voilà dans la crise. Qui veut parier pour le ſuccès ? Nous avons deux contre neuf.

Ainſi donc les gens de lettres ont connu leurs forces. Leurs livres gouvernent le monde. Eux ſeuls répandent & accréditent les vrais principes. Ainsi donc, dans tous les cas, l'œuvre de la raiſon eſt accomplie. Et ſi, pour donner plus de force à leur doctrine, pour appliquer leurs ſyſtêmes, les philoſophes ont beſoin de ſacrifier quelques individus coupables, ce ſont des victimes qu'il est permis d'immoler à l'inſtruction publique. Les méchans n'ont droit ni au ſilence, ni à des ménagemens, ni à la protection de la loi. Le premier tribunal auquel ils ſeront ſoumis, eſt celui de l'opinion, puiſque les philoſophes qui la dirigent, ſont les vrais, les ſeuls magiſtrats autoriſés á dénoncer á la ſociété, les abus qui peuvent la troubler.

» Que ſi on a guerre, dit l'intrépide ami du peuple, ſoyez en ſûrs, au premier engagement, il ne reſtera pas un officier oppreſſeur ſur pied, & c'eſt peut-être ce qui pourroit nous arriver de plus heureux «. Et voilà le produit du *talent*.

De renverſer toutes les barrieres des préjugés & de l'injuſtice, & de remettre les hommes ſous l'empire de la force & de la raiſon. O mes amis quel bonheur eſt le nôtre ! & combien nous devons bénir une révolution qui a proclamé les droits de l'homme !

VERTUS.

» LE mot de *vertu*, dit J. J. Rouſſeau, vient de force. La force eſt la baſe de toute vertu : la *vertu* n'appartient qu'à un être foible par ſa nature & fort par ſa volonté. C'eſt en cela que conſiſte le mérite de l'homme juſte, & quoique nous appellions Dieu bon, nous ne l'appellons pas *vertueux*, parce qu'il n'a pas beſoin d'effort pour bien faire.

» Sur ce pied nous pouvons eſtimer les forces que la France vient d'acquérir en peu de mois, par le nombre de ſes ſujets métamorphoſés en citoyens vertueux. tous nos ſoldats indiſciplinés ſont des héros. Tous nos artiſans armés ſont des patriotes. Les uns ſont forts de leur conſcience, les autres de leur ombre ; ceux-ci ſe

vantent de leurs délations, ceux-là de leur brigandage. Or dans la liſte de nos nouvelles *vertus*, il ne faut pas plus oublier les délations & le brigandage, que le civiſme & la liberté des dons patriotiques.

On ne ceſſe de vanter dans toutes les cours d'Europe les nouvelles *vertus* des françois, & ces récits ſont tels, que je craindrois de faire rougir mes vertueux compatriotes, ſi j'en rapportois la centieme partie. Contentons-nous de parodier le fameux parallelle de M. de Rivarol; admiré avec raiſon par tous les anglois connoiſſeurs.

» Le françois dans ſon eſclavage avoit une ſaillie de gaîté qui ne l'abandonnoit pas, & à quelque régime que ſon gouvernement deſpotique l'eût mis, il n'avoit jamais perdu ſa premiere & charmante empreinte, le françois libre, ſec & taciturne, joint à l'embarras & à la timidité de l'homme du nord, une impatience, une inquiétude, un dégoût de toutes choſes qui ira bientôt à celui de la vie. Nous cherchions autrefois le côté plaiſant de ce monde; nous ſemblons aujourd'hui aſſiſter à un drame; on ne gagne pas plus à nous divertir dans notre nouvel état, qu'à nous ennuyer dans l'ancien.

» Sans avoir la ſubtilité qu'on reproche aux peuples du midi, & l'exceſſive ſimplicité du nord, la

la France monarchique avoit la politeſſe & la grace, & non ſeulement elle avoit la grace & la politeſſe, mais c'étoit elle qui en fourniſſoit les modeles, dans les manieres & dans les parures Sa molibité ne donnoit pas à l'Europe le temps de ſe laſſer d'elle. On nous reprochoit l'imprudence & la fatuité, mais nous en avons tiré plus de parti que nous n'en tirerons jamais de notre patriotiſme, de notre flegme, & de nos exploits nationaux. Enfin s'il étoit poſſible que l'ancien françois n'eût acquis tant de graces & de goût, qu'aux dépens de ſes mœurs, il eſt encore très-poſſible que le françois moderne n'ait pas recouvré les femmes en perdant le goût & les graces.

ZELE.

QUOIQUE ce mot ſe confonde aiſément avec ceux de patriotiſme, de civiſme, d'adhéſion, &c.... MM. *Girard* & *Roubaud*, ayant démontré quil n'y a point de ſynonymes, nous traiterons le *zele* à part, & nous lui accorderons les honneurs d'un article ſéparé.

Il y a plus d'une eſpece de *zele*. Le *zele* pour la religion fait les fanatiques; le *zele* pour la renommée fait les ambitieux; le *zele* pour la fortune fait les charlatans; le *zele* pour la liberté fait les *enragés*.

Enragés, ambitieux, charlatans, fanatiques, tous ces jongleurs copiſtes plus ou moins adroits les uns des autres, mais toujours copiſtes, ſont pouſſés en derniere analyſe par la ſoif de l'or, ou par celle de l'intrigue. Et voilà pourquoi vous les verrez toujours écarter avec ſoin les ſages, & les bons citoyens, toujours peu curieux de ſe compromettre avec des avanturiers, & trop éclairés pour ne pas voir le manege odieux, & dévoiler les coupables impoſtures

avec leſquelles on trompe, on enchaîne, on hébête les peuples dans un cercle hideux & ſtérile de déceptions & de preſtiges.

» Mais lorſque la haine pour la réſiſtance, cette maladie contagieuſe & mortelle de tous les charlatans devenus puiſſans, change leurs rêveries ténébreuſes dans un ſyſtême d'intolérance & de perſécution. Ah! que deviennent alors les peuples? Les jouets & les victimes, les prédicans & les ſatellites des ſuperſtitions les plus honteuſes, des délires les plus extravagans, des injuſtices les plus criantes. Alors la nation la plus douce de l'univers ſe trouve changée dans une peuplade de connibales. Le paiſible bourgois abandonne ſa femme & ſes foyers pour s'armer juſqu'aux dents & courir les avantures de dom Quichotte. L'artiſan quitte l'atellier qui le nourriſſoit pour aller mourir de faim & de regrets ſous un uniforme rouge et bleu. Les femmes changées en furies, crient, ameutent, portent le trouble dans les châteaux, dans les cloîtres, & n'ont de ceſſe que lorſqu'elles voient couler le ſang de leurs victimes.

O zélés citoyens, zélés fanatiques, zélés frippons de toute eſpece, apprenez que l'erreur n'a qu'un temps. Malheur à vous, lorſque le trait de la vérité aura percé le nuage de vos faſcinations. Je vois déjà le glaive redoutable ſuſpendu

ſur vos têtes, ou ſur la mienne, ſi vous l'emportez.

. . . . Alors, et alors ſeulement, j'aurai eu tort.

MON DERNIER MOT.

SI jamais cette inutile paſquinade voyoit le jour, alors une partie des cauſes éventuelles qui l'ont provoquée, ſeroit effacée de votre mémoire. Alors une partie des prophéties qu'elle contient ſeroit perimée, rebattue, reſſaſſée à l'ennui. Alors le peu de ſel qui l'aſſaiſonne ſeroit affadi, fondu comme de la cire au ſoleil. Alors vous confondrez mon livre avec tant d'autres, que les circonſtances ont fait éclore, que la curioſité fait ouvrir, que l'impatience fait abandonner, & que l'oubli a dévoré pour toujours. Mais qu'eſt-ce que tout cela me fait? J'ai travaillé ſans intérêt, j'ai vécu ſans vanité; je verrai ſans peine le ſort malheureux qu'on prépare à cet enfant perdu. J'ai dit.

FIN.

TABLE

DES MATIERES,

Qui peut ſervir de premier errata *à l'ouvrage, et de commentaire au texte.*

A.

AVANT PROPOS NATIONAL. Ne vous y fiez pas trop, *Pages iij*

Accaparer. C'est s'exposer aux corrections d'un brutal, 1

Adhésion. Nouvelle maniere de mandier, ou de donner des suffrages, 3

Adresse. Supplique intéressée que le cœur avoue rarement, 5

Ajournement. Fin de non-recevoir. Vrai tour de gibecière, 7

Alternage. Mot heureux ! mais signe sans valeur, 10

Amendement. Culbute souvent la question, 12

Arestation. On trouve dans ce mot beaucoup d'harmonie imitative. 14

Aristocrate. Voilà le grand mot, le mot sacramentel, le mot de rallîment, 15

Assignats. Jeu à quitte ou à double, qui doit perdre ou sauver la France, 21

B.

Banque. Vivement combattue, conservée sous un autre nom, 22
Barre. Lieu redoutable aux malfaiteurs et aux députés, 24
Baser. Une opinion; n'est-ce pas charmant! 29
Bastiller. Invention capable d'épouvanter les femmes et les enfans, 33
Bénéfice. Mot effacé de tous les dictionnaires, hors celui de nos augustes représentans, 35
Burocratie. Mal substitué à pâle, image de nos comités, 36.

C.

Célibat des prêtres. Sera défendu par eux, et combattu par l'Assemblée, 37
Citoyens. Comme le jeu d'oie, renouvelé des grecs, 46
Civisme. N'appartient qu'aux françois, 51
Clergé. A sauvé la France par sa mort. Ce qu'on pense de cette mort à la Chine, 53
Coalition. Ne devroit s'entendre qu'en bonne part, 62
Comités. Devenu par soudaine inspiration les interroirs de la France, 64
Commettans. Iront désormais après les commis, 68
Conjuration. On ne se fait pas d'idée de celle qui menaceroit d'abîmer la France, si M. *Robertspierre* ne veilloit à son salut, 71
Constitution. Soyez tranquille, nous en aurons bientôt une majestueuse et colossale, qu'il nous sera tout aussi facile d'entendre et plus glorieux d'admettre que celle de la bulle *unigenitus*, 75

Convention. Assemblée de penseurs chargés de veiller au salut de la constitution, 81

D.

Décrets. Formeront le code de l'univers, quand on aura fait une concordance qui en explique les contradictions, 82
Déficit. Mot déchifant, et qui n'est pas françois. 86
Démagogues. Tribuns factieux qui ne finissent pas tous par être pendus, *id*.
Démocrates. Aussi déplacé dans une monarchie, que la bastille dans une république, 91
Démophage. C'est bien pis qu'*anthropophage*, *théophage*, *jetiophage*, etc., 94
Dénonciation. Vertu nouvelle, instrument de liberté, 96
Départemens. Très-belle théorie, 101
Despotisme. S'est précipité lui-même, s'il existoit, 103
District. Entrera dans les vers de M. le *Mierre*, aussi facilement qu'il est entré dans le plan de M. Sieyes, 107
Divorce. Existe de fait, existera bientôt de droit, 109
Droit public. Science inconnue, pot au noir, 112

E.

Enragés. Mot ennobli, savonette à vilain, 118
Etats-Généraux. Mot suranné, 121

F.

Finance. Mot d'esclave, 129
François. Libre, heureux et sages sous le nouveau gouvernement, 133

G.

Gardes nationales. Boulevart de la liberté, 136

H.

Hauteur. Incommensurable des écrivains modernes, 142
Honorable. Mot qui n'a plus de sens depuis 18 mois, 144
Héros. Sont aujourd'hui si multipliés, qu'on peut aisément se croire revenu aux temps héroïques, 146

I.

Impudeur. Qu'est-ce ? 146
Incendiaires. Ecrivains et livres nécessaires dans une révolutions, 152
Initiative. Est une arme trop dangereuse dans la main des rois, 160
Inviolable. Egide salutaire, manteau d'honneur, 161

J.

Journaux. Répertoire fidele de nos talens et de nos vertus, 162
Juges. De paix, plante parasite, 169
Jurés. Plante étrangere, 170

L.

Lanterne. Mot plaisant, 171
Législation. Méprises sur ce mot. Diatribe d'un sieur la Saulaye, 174
Législature. Ce qu'elle coute n'est rien, auprès de ce qu'elle promet, 182

Lese-nation. Mot et crime trouvés dans les ruines d'*Herculanum*, et attribués à Tibere, 185
Liberté. Un de ces mots qui ont fait dire et commettre tant de sottises, 189

M.

Majorité. Comparée à une orange qu'on presse et qu'on jette ensuite, 194
Mariage des prêtres. Voyez célibat, 37
Mesure. Mot répété, *usque ad nauseam*, répété 45 fois dans le discours verbeux de M. de *Mirabeau* sur les assignats, 195
Mcine. On peut sauter cet article sans difficulté, 196
Monarchie de *Montesquieu*. N'a rien de commun avec celle de l'Assemblée Nationale. 204
Municipalité. Nous en avons 40 mille, que Dieu nous bénisse! 211

N.

National. C'est le pont aux ânes pour l'année 1790, 214
Nominal. Appel ennuyeux. Passe-temps du manege, 216

O.

Orateurs (Tableau scabreux des). 217
Ordres. Sagement confondus, remede à tous les maux, 228

P.

Pacte fédératif, 229
Patriotisme. Couleur sans objet, mode sans substance, espece de farfadet qui brouille les cartes, 234

Patronimique, 236
Peuple. Tout par lui, rien pour lui. Voilà ce qu'on fait, 240
Principes. De l'Assemblée, rappellent ceux du manichéisme, 243
Priorité. Prêt sur gages, 245
Priviléges. Supprimés sans profit, et immolés sans réflexions sur le tombeau de la monarchie. 248
Prolétaires. Ce que c'est, ce qu'ils furent, 250

Q.

Question préalable. Formule inventée pour étouffer la question principale, 250

R.

Régénération. De la France est aussi à démontrer facile que le carré de l'hippothenuse, 251
Responsabilité. Excellente barriere pour arrêter les invasions ministérielles, 257
Révolution. Due au sieur *Marat* et à mademoiselle *Théroigne de Méricourt*, 259

S

Sanction. Tournée en mauvaise foi ; ironie constitutionnelle, 263
Serment. Vaine cérémonie. Machine usée par tous les tirans, 267

T.

Talent. Court les rues avec l'esprit et les filles publiques, 269

V.

Vertus fra oises, nouvelle édition, revue, corrigée

et augmentée par MM. *Mirabeau*, *Robertspierre*, *Populus*, *Chapelier*, et le *général Lameth*, 271
Voter. Terme de couvent, 274

Z.

Zele. Ne vaut rien quant il brûle, 276
Mon dernier mot, 278

Fin de la Table.

ERRATA.

PAGE 6, lig. 6, dans les ; *lisez*, dans ses.
24, lig. 7, lieu que fait ; *lisez*, lieu qui fait.
25, lig. 24, *après ces mots*, juge et partie, *mettez un point.*
28, lig. 4, vengeance personnelle pénétra ; *lisez*, ne pénétra.
43, lig. 15, ecclésiastique, église ; *lisez*, ecclésiastique que l'église.
47, lig. 12, *après* l'homme millionnaire ; *ajoutez*, & l'homme millionaire.
48, lig. 16, qui sera ; *lisez*, qui fera.
49, lig. 7, salcemede ; *lisez*, salcenede.
52, lig. 17, c'est la patrie ; *lisez*, c'est à la patrie.
62, lig. 13, entre la loi, la noblesse ; *lisez*, entre le roi, la noblesse.
68, lig. 21, les cahies ; *lisez*, les cahiers.
73, lig. 3, dans le ventre ; *lisez*, sous le ventre.
74, lig. 13, les mettent ; *lisez*, les mette.
76, lig. 16, quel fut sa ; *lisez*, qu'elle fut sa.
78, lig. 12, entaîner ; *lisez*, entraîner.
82, lig. 20, & l'opiniou de ce ; *lisez*, de l'opinion, ce qui.
84, lig. 2, *après* réciproquement, *metrez un point.*
ibid. lig. 7, & ; *lisez*, est.
88, lig. 10, rustiques ; *lisez*, instigués.
89, lig. 17, clion ; *lisez*, cléon.
ibid. lig. 25, les ; *lisez*, des.
109, lig. 12, de notre ; *lisez*, de donner nôtre.
110, lig. 14, observé ; *lisez*, observée.
145, lig. 19, sommes ; *lisez*, formes.

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE,

OU

LE MIROIR

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE,

OU,

LE MIROIR

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE;

POËME EN DIX CHANTS,

Par FRANÇOIS PAGÈS, *ci-devant Rédacteur du Journal du Cantal.*

A PARIS,

De l'imprimerie de J. GRAND, rue du Foin-Saint-Jacques, N°. 6.

1793,

L'an second de la République Française, et *l'an premier de la Constitution populaire.*

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1898.

A LA RÉPUBLIQUE,

A LA CONVENTION,

A LA SAINTE MONTAGNE,

AUX IMMORTELS JACOBINS,

AUX SOCIÉTÉS POPULAIRES
DES DEUX SÈXES,

AUX PHILANTHROPES,

A TOUS LES RÉPUBLICAINS DU MONDE.

PRÉFACE.

Elle a été majestueuse et brillante cette époque où une grande nation s'est levée après un sommeil de mille ans, et, de la corruption la plus profonde, est parvenue à la régénération la plus entière. Jamais peuple ne s'est élancé avec plus de fierté, n'a marché avec une grandeur plus imposante, à la conquête rapide de tous ses droits. Les Français ont lutté seuls contre les différentes couronnes de l'Europe; ils ont abattu, autant qu'il est donné à l'humanité de le faire, toutes les têtes de l'Aristocratie; enfin ils ont rétabli, plus qu'aucune autre nation, les peuples dans la plénitude de leur souveraineté.

Les Américains ont implanté l'arbre de la liberté sur un sol vierge; leurs mœurs primitives et patriarcales sembloient appeler la liberté; ils ont été aidés par les troupes Françaises, et ils n'ont eu à combattre que les forces de la métropole: mais nous, moins heureux, il nous a fallu terrasser d'antiques préjugés de tout genre, des ennemis de toute espèce; il nous a fallu vaincre nôtre luxe et notre mollesse; nous avons eu à braver et la

croisade des rois, et les trahisons de l'intérieur, celles même de nos généraux, des commandans des places fortes, et de plusieurs de nos Représentans aux Conventions et à la Législature. C'est au milieu de tant de périls, de complots et d'orages contre-révolutionnaires, c'est dans les convulsions d'une révolution générale, c'est dans l'appareil d'une grande création, quand des institutions, devenues comme sacrées par leur antiquité, n'ont laissé, par leur subversion, que des ruines et des décombres, que les Français ont achevé le phénomène de la plus étonnante réforme, ont présenté à l'Univers un modèle de constitution presque parfait. et complété ce système général qui, sur toute la surface d'un vaste empire, rend le droit sacré de pétition au peuple, donne des mandataires à la collection des citoyens, et assure la plus grande latitude à la résistance à l'oppression, et à la liberté de penser et d'écrire.

La vengeance populaire a eté quelquefois terrible, l'anarchie dévorante a souvent profité du sommeil momentané des loix; mais le crime en est aux oppresseurs qui ont exaspéré ce peuple. C'est cette vérité si importante, qui doit à jamais effrayer les despotes, qu'on

cherche à développer dans ce poëme; on a voulu aussi dépeindre les forfaits des anarchistes et des agitateurs, et faire sentir toute la nécessité de l'empire des loix : voilà le but moral qu'aucun Poëte épique n'a pu encore se proposer, parce que les sujets qu'ils ont traités ne le comportoient pas *.

On célèbre dans ce poëme une révolution absolument neuve; on a voulu chanter la chute de tous les tyrans prophanes et sacrés, la destruction de tous les abus, l'anéantissement de tous les préjugés, le renversement de tous les colosses dont les peuples étoient foulés, de toutes les idoles dont le poids nous écrasoit, enfin un combat à mort entre le despotisme et la liberté, entre l'orgueil et l'égalité; on a aussi voulu peindre le grand mouvement, la secousse violente donnée par la révolution la plus célèbre de l'univers aux passions et aux choses humaines, et ce vaste embrasement qui s'est étendu jusque vers la mer Atlantique. C'est sur-tout à la Poésie qu'il appartient de saisir d'un bras d'airain les despotes

* Un Poëte de l'Amérique septentrionale vient de chanter la révolution de ce pays, mais ce poëme n'a pas encore été traduit.

tous hideux de crimes, les égoïstes, qui ne pésent pas moins sur la société, et les vexateurs de tous les genres. La Poésie peut, peut-être encore mieux que la Muse de l'Histoire, appesantir sur eux, et sur tous les grands coupables, la justice des siècles, et les marquer à jamais d'un sceau réprobateur.

Eh ! quel moyen plus puissant que l'art des vers, pour enflammer les cœurs de toutes les vertus grecques et romaines, pour les animer du feu électrique de la liberté, pour les embraser du saint amour de la patrie, et disséminer au loin les grands principes de la liberté et de l'égalité ? L'auguste Poésie, cette fille du Ciel, est sans doute la divinité qu'il faut invoquer pour monter toutes les ames au ton des ames antiques.

Tout palpitant encore des grands mouvemens de notre révolution, je n'ai pu résister à l'envie de la célébrer, et d'en propager les maximes si utiles au bonheur des peuples, et qui ne sont autres que celles de l'éternelle raison et de l'éternelle justice, seules bases de l'ordre social et du droit public et privé.

On voit, par tout ce que je viens de dire sur l'objet et le but de cet ouvrage, combien, dans la foiblesse de mes talens, j'ai à me féliciter

d'être soutenu par la nouveauté d'un sujet dont l'histoire n'offre aucun exemple, et combien il diffère de ceux qu'ont décrits les Poëtes épiques de toutes les nations.

Voltaire, dans sa Henriade, chante un roi vainqueur d'une ligue formée pour élever les Guises sur le trône.

Il est triste que ce beau poëme roule sur l'obéissance *aux faux souverains*, aux rois; il est bien à regretter que l'auteur de Brutus n'ait pas eu le dessein de chanter une de ces révolutions qui ont donné les preuves constantes que les peuples n'ont pas toujours été de vils troupeaux d'esclaves imbécilles. Voltaire dit:

Et qui meurt pour son roi, meurt toujours avec gloire.

La maxime contraire est bien plus vraie, et contient une leçon bien autrement importante; la morale de mon poëme est:

Qui frappe ses tyrans, meurt toujours avec gloire.

Lucain a décrit les guerres civiles de Rome, et dans son poëme,

L'audace est triomphante, et le crime adoré.

Dans cet ouvrage, au contraire, les peuples sont relevés, les tyrans et le vice découron-

nés, les fanatiseurs, les émigrés, les agitateurs de toute espèce, démasqués, le monstre de l'égoïsme terrassé, nos nouvelles loix décrites et justifiées, enfin les despotes représentés comme des rebelles au vrai souverain, au peuple. Je chante le triomphe, je défends la cause du peuple, et tous les Poëtes n'ont chanté que les conquérans et les rois ; je célèbre l'établissement d'une république bientôt universelle, fondée sur les principes immuables de la plus haute, que dis-je? de la plus humaine philosophie, et la création d'une constitution aussi douce que la nature, si populaire, qu'elle est presque divine; je peins cette coalition, aussi nouvelle que monstrueuse, des prêtres, des ex-nobles et des rois qui ressemble à l'accouplement hideux qu'on lit dans Milton, du péché avec la mort. On a tâché de donner une idée de l'infernal complot de Dumourier, bien plus étendu que celui d'aucun conspirateur; de ce complot tramé avec tant d'artifice, mûri avec une dissimulation si profonde, exécuté avec tant d'audace ou plutôt de témérité, et dévoilé par le civisme de quelques généreux citoyens. Nous n'avons pas oublié de retracer les suites de la révolution par rapport aux Colons et aux Noirs.

Peut-être il m'appartenoit de chanter cette révolution, moi qui célébrai la chute de la Bastille, lorsque ses ruines étoient presque debout, et qu'elle étoit encore fumante de la foudre qui l'avoit frappée; j'ai fondu ce poëme dans celui-ci.

Dans un autre poëme, intitulé *Louis XIV*, ou *la Guerre de* 1701, je n'ai pallié aucune des grandes fautes de ce monarque; j'ai tonné contre ses deux passions dévorantes, le faste et l'amour des conquêtes; j'ai inséré une partie de ce poëme dans celui-ci, c'est-à-dire, environ 400 vers.

J'ai sacrifié, depuis le commencement de la révolution, ma fortune et ma vie pour en propager l'esprit dans le département du Cantal, dont je rédigeois la feuille civique, et dans les départemens voisins. La calomnie n'osera pas avancer que ma plume se soit démentie un seul instant. J'ose ajouter que c'est ce journal qui a préservé ce département des troubles qui ont agité tant d'autres contrées de la France, en empêchant les laboureurs d'être fanatisés; on faisoit dans la plupart des communes, des lectures publiques de cette feuille.

J'ai supprimé dans ce poëme toute intervention fabuleuse des Divinités; le seul merveilleux qui convienne à l'épopée, seroit,

suivant moi, la peinture que feroit une ame forte, du crime qu'elle poursuivroit avec le glaive de Juvénal, et qu'elle démasqueroit jusque sous la pourpre et le dais : voilà le seul merveilleux qu'un siècle éclairé puisse admettre.

Le poëme *de la Liberté* ne devoit contenir que des faits exacts ; aussi nous n'avons altéré aucun des principaux événemens. Nous avons anticipé l'assassinat de l'ambassadeur Basseville ; nous avons fait voyager Dampierre et Washingthon en des pays où ils n'ont point été, de même que Voltaire fait passer en Angleterre Henri IV, qui n'y fut pas ; nous avons pris Dampierre pour notre héros, parce que ce général, martyr de la liberté, contribua le plus au succès de la victoire de Gemmappe, faussement attribué à Dumourier ; nous avons aussi fait trouver à cette brillante journée, quelques-uns de nos guerriers qui n'y ont point combattu, mais qui ont triomphé à Spire ou ailleurs, afin d'éviter de fastidieuses répétitions de combats, et cependant, pour rendre justice aux héros qui ont été les apôtres et les soutiens armés, les remparts vivans de la liberté.

Les épisodes sont tous historiques, à l'exception de l'aventure de Zelmis, qui est toute de

fiction. Je suis fâché que les bornes de cet ouvrage ne m'aient pas permis d'ajouter, à l'épisode du vieillard trouvé dans les souterrains de la Bastille, celui de deux célèbres et intétéressantes victimes du féroce despotisme, *Trenck* et *Latude.*

Il me reste à parler d'une nouveauté que j'ai hazardée. Pour éviter les *dit-il* et les *dit-elle*, comme aussi pour mieux faire ressortir les caractères des personnes et les principes de tous les partis, pour rendre le lecteur plus présent, en quelque sorte, à la révolution, enfin pour animer l'épopée de la chaleur dramatique, j'ai employé la forme et le dialogue du drame toutes les fois que j'ai voulu peindre et retracer les débats de l'Assemblée nationale ou de la Convention. Dans un sujet si neuf dans son ensemble et dans ses détails, il a fallu nécessairement des formes nouvelles, et même des expressions que la révolution a créées et comme consacrées.

On trouvera dans ce poëme les événemens les plus glorieux pour la nation, depuis son établissement dans les Gaules. Nos descendans ne liront sans doute pas sans intérêt, et sans quelque indulgence, un ouvrage où je n'ai rien omis de tout ce que notre révolution offre de

grand et d'intéressant, et le siècle présent ne sera peut-être pas fâché de retrouver ici, sous un même cadre, tous ces faits qu'il a appris successivement avec une avidité et une inquiétude dévorantes.

Je ne me justifierai pas d'avoir inséré dans ce poëme le nom de l'immortel citoyen de Varennes, *Sausse*, celui de *Simoneau*, et autres. Le Français régénéré lira ces noms avec respect et attendrissement; ceux des plus grands rois pâlissent auprès de ces noms qu'on appeloit autrefois, obscurs : ce sont-là mes héros; la couronne civique remplace ici les chars de triomphe, et la feuille de chêne m'a paru devoir l'emporter sur celle du laurier avide de sang.

J'ai vivement regretté de ne pouvoir faire mention, dans ce poëme, de tous les Députés dignes de nos hommages; mais la poésie n'eût pas permis cette longue nomenclature; et, forcé de faire un choix, on ne me blâmera sans doute pas d'avoir inséré de préférence les noms des Représentans de mon pays, qui, dans la Convention actuelle, ont été constamment fidèles à la cause du peuple, et dont l'énergie a égalé le civisme incorruptible, soit dans le jugement de *Capet*, soit dans les com-

missions importantes que la Convention leur a déléguées *. Lacoste a été envoyé aux armées du Rhin et de la Moselle; Milhaud et Carrier, à celle du Bas-Rhin, et ces députés ont électrisé nos troupes, élevé, enflammé l'ame du soldat, terrassé les conspirateurs et fait trembler les traîtres; P. Mailhe a préservé la

* L'autel de la patrie devroit être dressé au milieu de tous nos camps; là, tous les braves défenseurs de la liberté, de l'égalité, de la république une et indivisible, *et de la constitution populaire de* 1793, devroient prêter le serment redoutable de punir de mort sur le champ de bataille, le premier traître ou lâche qui abandonneroit son poste en criant *sauve qui peut*: les Représentans du Cantal, c'est-à-dire, ceux de la Montagne, ont fait prêter ce sublime serment à nos armées.

Je regarde les *hommes de la Montagne* comme les géans de la révolution. Que pouvoient contre ces génies colossaux, les pygmées, les avocats, les *chicaneurs politiques* du Marais?

Que n'ai-je pu être instruit assez à tems, pour consacrer dans ce poëme le dévouement héroïque du citoyen *Bo*, député de l'Aveyron, et martyr vivant de la liberté à Marseille! Il a été délivré par l'armée républicaine, le 24 août; il auroit été infailliblement égorgé le 25, si notre armée avoit eu le dessous.

Je dois mettre au nombre des Députés de mon pays (la ci-devant Auvergne), et citer avec éloge le citoyen Couthon, pour avoir sauvé la patrie dans ces derniers troubles.

Isère et le Cantal du fléau de la guerre civile ; Lacoste avoit aussi précédemment été envoyé dans la Haute-Loire, où il a rendu les mêmes services à la chose publique.

Puissent mes concitoyens accueillir avec faveur un poëme consacré à la gloire de la nation et à la grande époque de notre liberté ! Puisse chaque Français, chaque républicain franc et invariable, prendre à cet ouvrage le même intérêt qu'on attache aux tableaux de sa famille, quoiqu'esquissés par un peintre médiocre, et observer que la Henriade même fut bien loin, dans la première édition, du point de perfection où elle a été portée depuis. Nous nous estimerons sur-tout heureux, si ce poëme peut, en embrasant les cœurs du feu sacré de la patrie et de la liberté, terrasser les monstres conjurés de l'anarchie, du royalisme et du fédéralisme, et réunir les cœurs et les esprits autour de la constitution vraiment populaire et démocratique ; vraiment sublime, que nous devons à la sainte *Montagne*, et qui sera la chartre impérissable des droits de l'homme.

UN MOT

SUR

LA CONSTITUTION POPULAIRE

DE 1793,

ET SUR LES BIENFAITS

DE LA RÉVOLUTION.

Les droits de l'homme sont reconnus, la liberté du culte et de la presse est assurée, la souveraineté du peuple est maintenue, les terres sont affranchies de toutes les redevances féodales, fiscales et sacrées, la vénalité de la justice est détruite, les ordres monastiques sont abolis, la gabelle, les lettres de cachet, les privilèges de toute espèce sont anéantis; nous allons jouir du grand bienfait des nouvelles instructions publiques, du bienfait non moins considérable d'un code civil et d'un code criminel, tels que la nature et l'humanité les désiroient depuis long-tems; enfin nous aurons un nouveau régime de finances et d'impositions, tout au soulagement de la classe infortunée.

Et il est encore des égoïstes au cœur d'acier, insensibles ou rebelles à tant d'avantages incalculables !

Et ils préféreroient de tomber sous le joug des prêtres, des rois, des nobles insolens, des anciens tribunaux dévorans ! et ils préféreroient de voir la France ensanglantée, démembrée, dévorée, enchaînée pas ses irréconciliables ennemis, les léopards Anglais et l'aigle d'Autriche ! O les monstres ! ô les insensés !

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT PREMIER.

C'est vous que je poursuis, vous faux dieux de la terre,
Adorés trop long-tems d'un stupide vulgaire,
Et qui par la terreur subjuguez les mortels.
Je détruis votre culte et brise vos autels.
Je peins la Liberté, l'Egalité chérie;
La grandeur du sujet soutiendra mon génie;
Je chante les Français par le luxe amollis,
Par une antique chaîne à leurs loix asservis,
Triomphant à la fois des tyrans et d'eux-mêmes,
D'un invincible bras brisant les diadêmes,
Donnant l'exemple au monde, et vers la liberté,
A travers cent périls, marchant avec fierté.
Vainement tous les rois, dans leur trame perfide,
Forment contre ce peuple une ligue homicide;
En vain le fanatisme, auteur de tant de maux,
De la guerre civile allume les flambeaux;
On verra le Français surmonter les tempêtes
Que ses fiers ennemis élevoient sur nos têtes,
Et de la Liberté porter les étendards
Jusqu'aux lieux où régnoit l'aigle altier des Césars.
Avec tous les tyrans en vain Rome conspire;
Ce peuple généreux fonde un nouvel empire,
Empire plus durable, et dont les fondemens
Braveront à jamais les injures des tems.
La France, en délivrant l'humanité captive,
Devient des nations la patrie adoptive,
Et de la même main qu'elle trace des lois,
Fonde la République, et renverse les rois.
O Liberté! par toi notre ame est agrandie;
Prête-moi ta brûlante et sublime énergie,
Ces tonnerres vengeurs, ces foudres éloquens,
Qui jusque sous le dais atteignent les tyrans.

Ton souffle inspirateur des Poëtes antiques
Secondoit, enflammoit les chants patriotiques.
Soutiens mon vol hardi, dirige mes pinceaux,
Et trace en fiers accens nos triomphes nouveaux.
Toi qui reçus jadis des autels dans la Grèce,
Toi qui sus inspirer et Socrate et Boëce,
Philosophie auguste, éclaire mes esprits;
Que tes mâles couleurs brillent dans mes écrits:
Toi seule, dissipant des siècles d'ignorance,
As conduit les humains à leur indépendance.
La crainte fit les rois et dressa les autels,
Et l'homme étoit courbé sous tous ces dieux mortels;
Les peuples abrutis rampoient dans la poussière;
Ils étoient aveuglés; tu leur rends la lumière.
Tu relèves leur front trop long-tems prosterné,
Sous le joug odieux du vice couronné.
Qu'ils tremblent à ta voix, ces Bonzes fanatiques
Qui faisoient adorer mille êtres fantastiques.
L'orgueil bâtit le ciel, la haine les enfers *,
Du poids de ses tyrans, délivre l'univers;
Que ces colosses vains, dont la terre est foulée,
Craignent de voir par toi leur puissance ébranlée.
Viens frapper dans mes vers l'hydre de nos erreurs;
Viens sur nos préjugés lancer tes traits vainqueurs.
Fuyez, illusions à nos aïeux trop chères;
D'un olympe oublié, les fables mensongères
Ne peuvent convenir au siècle qui m'entend;
Ennemi de l'erreur, il n'en est que plus grand.
Et vous, lâches mortels, peuples peu magnanimes,
Qui préférez la paix des cœurs pusillanimes,

* Idée empruntée de Pope.

Allez, sous vos tyrans fléchissez les genoux ;
Ne lisez point mes vers, ils ne sont pas pour vous.
Dix siècles avoient vu la France gémissante,
Sous un joug despotique opprimée et souffrante.
Les descendans des Francs et de ces fiers Gaulois
Qui même sous des chefs n'obéissoient qu'aux lois,
S'étoient enfin soumis à ces mœurs féodales,
L'éternel déshonneur de nos tristes annales.
Les fils des conquérans, les enfans des héros
Etoient devenus serfs..... Ils étoient les vassaux
De cent tyrans divers, dont ces tems d'ignorance,
Au gré de leur orgueil, augmentoient la puissance.
Des courtisans pervers, des ministres adroits,
Prolongeant le sommeil, l'enfance de leurs rois,
Des grands assez puissans pour pouvoir tout enfreindre,
Hâtèrent tous les maux qu'un peuple pouvoit craindre,
Et des règnes de sang et de calamité
Accrurent les affronts faits à l'humanité.
Hélas ! à peine est-il quelques rois magnanimes
Qui, suspendant le cours des malheurs et des crimes,
Ont laissé respirer les peuples innocens.
Le temps accumula nos outrages sanglans.
Ils sont enfin levés les voiles politiques
Dont on osoit couvrir des forfaits tyranniques,
Voiles jadis sacrés, dont des chefs odieux
Se servoient pour tromper leurs sujets malheureux.
Ces maximes d'état, ces prétextes horribles
N'en imposeront plus à des ames sensibles.
Dieux de boue et de sang, ministres oppresseurs,
Vous n'éviterez point mes vers accusateurs.
Et toi, monstre cruel, avide de victimes,
Despotisme, je vais retracer tous tes crimes.

Le séjour de ce monstre est à la cour des rois ;
D'esclaves entouré, tous ses vœux sont des lois.
A côté des tyrans, il s'asseoit sur le trône ;
A la haine, aux soupçons sans cesse il s'abandonne ;
Être juste, à ses yeux c'est mériter la mort ;
A d'obscurs délateurs se livrant sans remord,
Les plus noirs attentats lui semblent légitimes ;
Et toujours on le voit s'immoler des victimes,
Aiguiser les poignards, préparer les poisons.
Il s'abreuve à longs traits du sang des nations,
Et l'on voit à ses pieds la chaîne ensanglantée
Sous laquelle gémit la terre épouvantée.
Fiers Français, est-ce vous dont le triste destin
Dépendit si long-tems d'un despote inhumain ?
D'un sommeil de mille ans la coupable inertie
A seule prolongé les maux de la patrie.
La faute en est à vous, peuples trop patiens ;
Votre foiblesse seule enfante vos tyrans.
Deux siècles cependant de gloire et de puissance
Fermoient sur ses malheurs les regards de la France ;
Par un éclat brillant, les Français consolés
Oublioient les fléaux sur eux accumulés ;
Le peuple, adorateur de ses chaînes antiques,
Couvroit sous des lauriers ses malheurs domestiques ;
Esclave sur la Seine, il régnoit sur les mers,
Rendoit un monde libre, et supportoit des fers ;
Faisant à ses rivaux redouter sa puissance,
Aux tribus de Boston il portoit la vengeance,
Et déjà s'exerçoit à frapper les tyrans.
L'Océan respectoit nos vaisseaux triomphans ;
La liberté des mers venoit d'être affermie ;
Mais ce bonheur dura trop peu pour la patrie.

Une autre Messaline, un nouveau Claudius ;
S'entourant de flatteurs et d'hommes corrompus,
Ont mis soudain l'empire au bord de sa ruine ;
Et tandis que le peuple expiroit de famine,
Leurs prodigalités, leur luxe dévorant,
Formoient avec nos maux un contraste effrayant.
Leur orgueil inhumain, leurs coupables largesses,
De ce peuple épuisé tarissoient les richesses.
L'innocent opprimé vivoit sous les poignards ;
L'état putréfié tomboit de toutes parts ;
Des ministres cruels, ambitieux, perfides,
De l'or de la patrie usurpateurs avides,
Ont pompé tout le sang, ont bu les derniers pleurs,
Ravi le pain sacré des tristes laboureurs.
Hommes des champs, ô vous ! les soutiens de la France,
Vous qui, seuls, lui donnez une heureuse abondance,
Mortels trop méconnus, sages agriculteurs,
Vous qui donnez la vie à vos persécuteurs,
Suspendez vos travaux..... Que les ingrats périssent,
Puisqu'ils veulent lier les mains qui les nourrissent !
Qu'osent-ils demander à cette terre en deuil,
A ces champs désolés par leur avide orgueil ?
Altérés, affamés du sang de la patrie,
Ils aspirent notre or ; et leur ame avilie,
Se livrant sans pudeur à sa cupidité,
Croit pouvoir tout oser avec impunité.
De ces monstres dorés le faste asiatique
Fermoit leurs cœurs d'airain à la clameur publique ;
Ils ne soupçonnoient pas en un peuple outragé,
Assez de fermeté pour être un jour vengé.
S'ils entendoient gronder, s'élever les tempêtes,
Les foudres qui déjà s'allumoient sur leurs têtes,

Loin de les redouter, ils bravoient leurs carreaux :
« Du peuple, disoient-ils, étouffons les sanglots ;
» C'est le bruit impuissant des flots après l'orage,
» Qui viennent se briser et mourir au rivage.
» Si ce peuple murmure, il faudra l'enchaîner ;
» S'il veut rompre ses fers, il faut l'exterminer ».
Aux mortels ils disoient : » Supportez nos injures ;
» Obéissez, rampez, dévorez vos murmures.
» Heureux de nous servir, gémissez en secret ».
Tel le Turc obéit au cordon d'un muet ;
Tel un jeune taureau, victime obéissante,
Dès qu'il laisse enchaîner sa corne menaçante,
Succombe sous le fer du sacrificateur ;
Ou telle, sous la dent du loup dévorateur,
Expire une brebis dont ce monstre farouche
Etouffe jusqu'aux cris qui sortent de sa bouche.
Ainsi l'on vit toujours les peuples innocens
Déchirés en lambeaux par des tigres puissans.
Oui, tel fut leur langage et leur commun système.
Ainsi donc la grandeur et le pouvoir suprême,
En nous de la justice éteignant le flambeau,
Sur nos yeux aveuglés épaissit son bandeau.
Mais les crimes du trône ébranlent sa puissance,
Et du ciel sur les rois appellent la vengeance.
Un peuple que l'on brave en est plus effréné ;
Au cruel désespoir ce peuple abandonné,
Tyrans, lance ses traits suspendus sur vos têtes.
Frémis, Reine coupable, à l'aspect des tempêtes
Qui sur toi vont tomber..... Entends-tu ces accens,
Ces murmures publics retenus si long-tems,
Ces messagers de mort qui t'annoncent ta chute.
En horreur à toi même, à tous les traits en butte,

Misérable, tes jours, tes heures, tes momens
Sont voués à la honte, aux remords, aux tourmens.
Il va cesser enfin le règne affreux du crime.
A des cœurs outragés tout devient légitime.
Plus le Français docile à gémi dans les fers,
Et plus il vengera les maux qu'il a soufferts.
Ainsi l'on voit soudain éclater les orages
Qui grondoient sourdement dans le sein des nuages.
Rennes donne un exemple aux despotes fatal;
Le hardi Marseillois répond à ce signal,
Et du sein de l'état sort une voix immense
Contre les ennemis, les fléaux de la France.
Les peuples du Midi secondent ceux du Nord.
Heureux concert des cœurs, grand et sublime accord!
Des fiers Parisiens l'audace généreuse
Brûle d'humilier une Cour orgueilleuse.
Auteurs de tous nos maux, vils despotes, tremblez.
La France voit enfin ses Etats assemblés:
Ah! souffrir et haïr fut, mille ans, son partage;
De ses antiques droits réclamant l'héritage,
Elle va, par la voix de ses Représentans,
Devant son tribunal citer tous ses tyrans.
La vengeance du peuple à leurs yeux est présente;
Ils redoutent enfin sa justice éclatante.
Ainsi, dans tous les tems, le barbare oppresseur
Tot ou tard, à son tour, éprouve la terreur.
Mais je vois s'élever mille sombres nuages;
Battu par tous ses flancs, en proie à cent orages,
Le vaisseau de l'état, triste jouet du sort,
A travers mille écueils, est encor loin du port.
Que d'esclaves ligués pour nous donner un maître!
Même au sein du sénat, il sera plus d'un traître.

Muse, dévoile ici tous les conspirateurs;
Puissent-ils expirer sous mes crayons vengeurs !
Et vous, Gloire, Vertu, déesses immortelles,
Elevez dans mes chants, sur vos brillantes ailes,
Les héros citoyens, les mortels vertueux
Qui furent de l'état les soutiens généreux.
Que leurs noms, recevant nos immortels hommages,
Surnagent triomphans sur le gouffre des âges.

Fin du Chant premier.

LA FRANCE

REPUBLICAINE.

CHANT SECOND.

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT SECOND.

Ce fastueux séjour, cette superbe ville
Où d'esclaves titrés rampe un monde servile;
Versailles voit déjà nos fiers Représentans,
Près du palais des rois, sous les yeux des tyrans,
Faire entendre le nom, le saint nom de Patrie,
Et de la Liberté déployer l'énergie.
Par le séjour des rois ces remparts avilis
Vont voir des citoyens, des hommes réunis.
C'est là que de l'état le bonheur se prépare.
Vain espoir ! Un orgueil, un intérêt barbare
Entre des corps rivaux mettent un mur d'airain,
Et de l'empire encor menacent le destin.
Ces mortels qui des dieux se disent les organes,
Couvrant d'un voile saint des intérêts profanes,
Les ministres des loix, les fils des conquérans,
Ces nobles dont les mœurs sont autant de tyrans,
Fomentent dans l'état le trouble et l'anarchie,
Et s'unissent pour mieux déchirer la patrie.
Ils rugissent de voir les peuples détrompés
Se ressaisir enfin de leurs droits usurpés.
O crime ! ô tems ! ô mœurs ! ces puissances rivales,
Par leurs divisions autrefois si fatales,
Le sont encore plus par leur réunion.
Le funeste étendard de la rebellion

S'arbore même au sein du Sénat de la France ;
Une Cour corruptrice y joint son influence.
Le perfide Louis, approuvant ces forfaits,
Est l'invisible chef de ces complots secrets.
La Reine, dont l'altière et cruelle vengeance
Brûle de se baigner dans le sang de la France,
Le porte à consommer le plus noir attentat,
A dissoudre, ou plutôt égorger le Sénat.
On l'entoure soudain de soldats mercenaires,
Tandis que, vers Paris, des phalanges guerrières
S'avancent en silence, et doivent immoler
Les citoyens proscrits dont le sang doit couler.
Cependant Mirabeau, dont le mâle génie
Etoit alors l'appui, l'espoir de la patrie,
Au Sénat assemblé dévoile, par ces mots,
Du tyran des Français les infames complots :
» Sénateurs appelés pour arracher l'empire
» Aux antiques abus que vous devez proscrire,
» Entourés de dangers, d'armes et d'ennemis,
» C'est à nous de braver les foudres réunis,
» Tous les traits en ces lieux suspendus sur nos têtes.
» Le vaisseau de l'état doit, malgré les tempêtes,
» Et les écueils semés sous ce ciel orageux,
» Poursuivre par nos soins son cours majestueux.
» Les intérêts armés, les passions rivales
» Enfantent dans l'état cent discordes fatales.
» Trois corps, jadis rivaux, réunis aujourd'hui,
» Se prêtant l'un à l'autre un mutuel appui,
» Allument le flambeau de ces tristes querelles,
» Et même en ce sénat sèment ses étincelles.
» Ils feignent de pleurer et le trône et l'autel,
» Et pour troubler la terre, ils invoquent le ciel.

» Un

» Un Monarque au cœur faux, à l'air sombre et perfide,
» Et qui ne paroît bon qu'autant qu'il est timide,
» Une Reine orgueilleuse, et des princes altiers,
» Dirigent contre nous le glaive des guerriers,
» Aiguisent les poignards, et marquent les victimes ;
» Ils se portent au meurtre, à la vengeance, aux crimes ;
» Ils brulent de verser le sang des citoyens,
» Qu'ils osent appeler du nom de Plébéïens.
» Il est tems qu'entre nous, nés tous égaux et frères,
» Nous soyons les premiers à briser ces barrières,
» A rompre un intervalle, à lever un écueil
» Posé par l'intérêt et le crime et l'orgueil.
» Que ceux à qui la France et la Patrie est chère,
» Qui connoissent la voix de cette tendre mère,
» Ensemble confondus, se réunissent tous ;
» Et vous qui d'un vain titre êtes encor jaloux,
» Du moins par ce refus vous vous ferez connoître,
» Et vous serez pour nous moins à craindre peut-être ».

(*Plusieurs Députés de la Noblesse se rangeant du côté de Mirabeau*).

« Nous mourrons pour le peuple et pour l'égalité ;
» Nous rendrons aux Français leurs droits, leur liberté ».

(GRÉGOIRE, *suivi de quelques Ecclésiastiques, et se rangeant aussi du côté de Mirabeau*).

« Le peuple est souverain, tous les humains sont frères :
» Qui pourroit abjurer des maximes si chères ?
» Voudrions-nous former, au sein de ce sénat,
» Une caste orgueilleuse, un état dans l'état ?
» Les chimères du rang, de l'orgueil et des titres,
» Du destin des Français seroient-elles arbitres ?

» De la fraternité suivons plutôt la voix ;
» Que le peuple par nous reprenne enfin ses droits ;
» Que sur l'égalité la liberté se fonde :
» C'est à nous de donner ce grand exemple au monde ».

MAURI.

« De la religion pontifes révérés,
» Céderiez-vous des droits par le tems consacrés ?
» Eh ! fut-il un pouvoir plus antique et plus juste ?
» Le culte n'est-il pas plus pompeux, plus auguste,
» Quand un éclat brillant entoure les autels,
» Et prosterne autour d'eux la foule des mortels » ?

CAZALÈS.

« Nous périrons plutôt, qu'indignes de nos pères,
» Nous nous laissions ravir des droits héréditaires,
» Plutôt que de céder à de vils factieux
» Un rang, le juste prix du sang de nos aïeux ».

ROBESPIERRE.

« Tous les rangs sont égaux à qui sert sa patrie » !

CAZALÈS.

« Ainsi donc nous verrons la noblesse avilie » !

ROBESPIERRE.

« On est du sang des Dieux, quand on a leurs vertus ».

CAZALÈS.

« Les autels sont détruits, les rangs sont confondus ».

ROBESPIERRE.

« O comble de l'erreur ! aveuglement extrême !
» On confond le Pontife avec l'Église même.

» Ah! le faste insultant de tant de faux pasteurs,
» Bien loin de les servir, perd le culte et les mœurs.
» Et vous, qui nous vantez les exploits de vos pères,
» Leurs antiques lauriers, leurs titres éphémères,
» Répondez, étoient-ils plus vaillans aux combats
» Que tant de Plébéïens, que tant d'obscurs soldats?
» De l'inégalité, suite, hélas! trop commune,
» La gloire étoit pour vous, ainsi que la fortune,
» Tandis que le soldat, en proie à vos dédains,
» Partageoit les dangers dont vous êtes si vains ».

MAURI.

« Vous voulez-donc du peuple exalter la puissance,
» Et des rois et des grands blesser l'indépendance!
» Ah! c'est de l'anarchie établir le fléau;
» C'est imposer au peuple un trop pesant fardeau;
» Et vouloir lui céder l'autorité suprême,
» C'est vouloir, de ses mains, qu'il s'égorge lui-même ».

MIRABEAU.

« Vous insultez ce peuple; il est ami des loix,
» Et plus que ces faux grands, il reconnoît leur voix.
» Au nord de l'Amérique, où règne sa puissance,
» Se livre-t-il au crime, au meurtre, à la licence?
» C'est à la cour des rois que le vice puissant
» Fait périr à son gré le foible et l'innocent.
» Mais quand d'égales loix règnent sur un empire,
» L'audace alors pâlit, l'innocence respire,
» Et l'infame oppresseur, par la crainte arrêté,
» N'ose plus s'assurer de son impunité ».

MAURI.

« Les révolutions entraînent des orages
» Qu'on ne peut prévenir, même avec des loix sages »

MIRABEAU.

« La faute en est à ceux qui veulent repousser
» Un peuple qu'ils ont su trop long-tems offenser.
» Ce peuple s'exaspère ; il s'arme de sa chaîne,
» Et contre ce torrent la résistance est vaine :
» Il frappe ses tyrans ; mais de lui-même enfin
» Il subit de la loi l'empire souverain ;
» Lui-même à ses décrets soumet sa tête altière »

Tout-à-coup de Louis un fidèle émissaire
Entre au sénat : « Je viens, au nom de votre Roi ;
» Vous instruire, dit-il, de sa suprême loi ;
» Voilà son seing, lisez. La désobéissance
» Provoqueroit bientôt sa terrible vengeance.
» Je dois fermer l'enceinte où vous délibérez.
» Vous voyez de soldats tous ces lieux entourés.
» Le salut de l'Etat, et le vôtre peut-être.....»

MIRABEAU.

« Vil esclave, retourne au palais de ton maître ;
» Dis-lui que les Français et leurs Représentans
» Ne fléchiront jamais à la voix des tyrans ;
» Qu'il peut de son pouvoir surpasser les limites ;
» Inonder ces parvis de nombreux satellites,
» Mais que nous souffrirons les fers et le trépas
» Plutôt que de souscrire à de tels attentats.
» Oui, nous quittons ces lieux soumis à sa puissance ;
» Mais qu'il songe qu'en nous il outrage la France ;

» Qu'il tremble..... Sénateurs, jurons tous de périr,
» Jurons que le trépas peut seul nous désunir.
» Le cri de notre sang saura se faire entendre.
» L'auguste Liberté naîtra de notre cendre.
» Mourir pour son pays, est un trépas si beau!
» Dans les cœurs des Français nous aurons un tombeau.
» Puissions nous être seuls victimes de la haine
» D'un Roi plébéicide, et d'une infâme Reine!
» Je connois Antoinette, et j'ai lu dans son cœur.
» Que de maux, juste Ciel! va causer sa fureur!
» De Frédegonde elle a toutes les perfidies;
» Elle ne marche plus qu'au flambeau des Furies,
» Et ce palais des Rois, sous des dehors pompeux,
» De scélérats titrés est un repaire affreux.
» Amis, éloignons nous de ce séjour du crime,
» Cimenté par le sang d'un peuple qu'on opprime.
» De quelque azyle obscur que nous fassions le choix,
» La vertu sous le chaume est au dessus des rois ».
Il dit; et ce sénat, qu'un vil tyran outrage,
Entre deux factions à l'instant se partage.
Les uns vont à la Cour y caresser l'orgueil,
Et d'un nouveau Néron mendier un coup d'œil.
Les autres, dont la gloire est immortelle et pure,
Choisissent pour azyle une demeure obscure;
Mais cet humble réduit, par ce grand dévouement,
Devient de leur vertu l'éternel monument;
Il n'est point de palais que ce séjour n'éclipse:
Là, de l'Être suprême invoquant la justice,
Ils renouvellent tous, en présence du Ciel,
De notre liberté le serment solemnel.
Les siècles n'offrent point d'exemple plus sublime
D'un zèle pour l'état, si pur, si magnanime,

Le nom des plus grands rois pâlit auprès des leurs.
Déjà leur récompense est au fond de leurs cœurs.
Qu'il est grand le Français que la patrie inspire!
Vous, Tyrans, qui déjà menaciez cet empire,
Dont les foudres grondans tonnoient sur nos remparts,
Frémissez. Des Français la splendeur va renaître;
C'est dans les grands dangers qu'ils se font reconnaître.
O de la liberté sainte et divine ardeur!
Que tu dois aux tyrans inspirer de terreur!
Tu parles, et soudain l'amour de la patrie
Déploie avec vigueur sa brûlante énergie.
La vertu sort alors de l'ombre du repos:
Les besoins de l'état enfantent les héros.

Fin du second Chant.

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT TROISIÈME.

ARGUMENT

DU

CHANT TROISIÈME.

Conspiration de la Cour, et projet d'assiéger Paris. Discours du Roi, de la Reine, de madame Lamballe et des Princes. Le Sénat de la Nation s'assemble. Discours des Députés. Les soldats baissent les armes devant les citoyens. Prise de la Bastille. Fuite et massacre des principaux conspirateurs. Aventure d'un vieillard trouvé à la Bastille.

LA FRANCE
RÉPUBLICAINE.
CHANT TROISIÈME.

C'est en vain que la nuit, épanchant ses pavots,
Dans l'ame des mortels verse l'oubli des maux;
Lorsque la vertu dort, le crime encore veille.
La Reine, dont jamais la fureur ne sommeille,
Furieuse, égarée, en proie à ses transports,
Etouffe dans son cœur la voix de ses remords.
Elle appelle soudain les confidens sincères
De ses vœux effrénés, de ses sombres mystères;
Celle qu'on vit le plus partager sa faveur,
Lamballe accourt aux cris de sa vive douleur.
La Reine, avec les pleurs et l'accent de la rage,
Lui tient, en frémissant, ce sinistre langage:
« Mes voeux sont-ils remplis, et Louis désormais
Fera-t-il à mon gré couler le sang français?
A-t-il déjà frappé ce Sénat tyrannique,
Erigeant la licence en liberté publique?
Ces despotes d'un jour se croyoient tous des rois,
Et pensoient asservir leurs maîtres à leurs lois.
Oui, nous les aurions vus, dans leur audace extrême,
Fouler insolemment l'orgueil du diadême,
Et ne laisser au Roi, pour jamais asservi,
Qu'une ombre de pouvoir et qu'un titre avili ».

LAMBALLE.

« Louis, en reprenant les rênes de la France,
Maintient de ses aïeux l'auguste indépendance;

Et ces chefs de parti, tremblans, humiliés,
Vont rentrer dans la poudre et ramper à vos pieds ».

LA REINE.

« Ah! ce n'est pas assez pour le cœur d'Antoinette;
Ma vengeance est encor loin d'être satisfaite.
Quoi! Médicis a pu, pour de moindres forfaits,
Au fer de ses vengeurs désigner ses sujets,
Et signalant contre eux ses fureurs légitimes,
Compter, dans une nuit, des milliers de victimes!
Et moi, je ne pourrai, sur des sujets ingrats,
Me venger en ce jour de plus grands attentats!
La fille des Césars! une reine de France »!

LAMBALLE.

« Tout assure aujourd'hui votre juste vengeance.
Et Broglie et Lambesc, vos fidèles soutiens,
Vont verser à grands flots le sang des citoyens.
Entendez-vous déjà leurs bronzes formidables,
Leurs tonnerres vengeurs grondant sur les coupables?
Voyez Paris en feu, trahi de toutes parts,
Succombant aux assauts, vous livrer ses remparts.
Flessèle et Delaunai, soutenant vos cohortes,
Eux-mêmes de Paris feront ouvrir les portes.
Les ministres, les grands, les soldats sont pour vous;
Les pontifes des Dieux servent votre courroux,
Madame, et vous savez combien la politique
Se sert utilement de leur cri fanatique.
Même encore, en nos jours, le vulgaire trompé
Abandonne à l'erreur un empire usurpé;
De nos prêtres nombreux la clameur mensongère
Propage l'imposture et trouble encor la terre.

Tel qu'un vaste ouragan, terrible, impétueux,
Sur la France bientôt le fanatisme affreux,
Des villes et des champs préparant la ruine,
Fera planer par-tout le meurtre et la famine;
Et ces sujets si fiers, contre vous révoltés,
Connoîtront, mais trop tard, que les rois irrités,
Ainsi qu'un ciel vengeur, sont armés de la foudre.
Tout dépend du succès; lui seul peut nous absoudre
Les Français » . . .

LA REINE.

« Ce nom, seul rallume ma fureur.
Oui, j'ai soif de leur sang; et dans ces tems d'horreur,
Leur sang doit expier ma grandeur éclipsée,
Leur sang doit satisfaire à ma fierté blessée.
Cependant, je ne sais quel noir pressentiment,
Présage trop certain d'un grand événement,
Intimide mes sens, et m'accable et m'oppresse;
Des songes alarmans étonnent ma foiblesse;
J'écoute, malgré moi, leur prophétique horreur,
Et le jour renaissant ajoute à ma terreur;
Enfin, tout en impose à mon ame éperdue ».

Louis, au même instant, se présente à sa vue;
Condé, Brogli, d'Artois, accompagnent ses pas;
Lambesc, qui contre nous doit guider ses soldats,
Mauri, de Mirabeau l'éloquent adversaire,
Forment tous du tyran le cortège ordinaire.
« O reine, dit Louis, tout succède à nos vœux:
Il est enfin dissous ce sénat factieux.
Sur un sceptre d'airain appuyant ma puissance,
Je veux que tout se taise au bruit de ma vengeance,

Il faut à mon courroux un exemple éclatant ;
Ainsi que mes projets, fier, terrible et sanglant ;
Il faut que Paris tremble au milieu des supplices,
Que les chefs des partis, ainsi que leurs complices ;
Expirent sous le fer de la proscription.
Oui, périsse plutôt toute la Nation,
Avant qu'un seul échappe aux vengeances du trône ;
Il faut que désormais la terreur m'environne :
A mon autorité qui pourroit mettre un frein » ?

Il disoit ; Mirabeau se présente soudain :
« D'un peuple fier, dit-il, la volonté suprême
Réclame son Sénat, établi par lui-même.
Ah ! Sire, prévenez les crimes, les fléaux
Qui peuvent entraîner des orages nouveaux.
Oui, ce Sénat qu'en vain vous avez cru dissoudre ;
Sur votre tête encor peut appeler la foudre ;
Plus vous l'avez proscrit, plus il est révéré ;
Comme le peuple même, il doit être sacré ».

MAURI.

« Né pour porter des fers, le peuple est un esclave
Terrible à qui le craint, soumis à qui le brave ;
Son audace s'accroît par son impunité ».

MIRABEAU.

« En l'appesantissant, on perd l'autorité :
Malheur au souverain dont l'orgueil tyrannique
Croit courber ses sujets sous un joug despotique !
La haine s'accumule et vieillit dans les cœurs,
Un légitime effroi saisit les oppresseurs.
Les peuples entourés des replis de cent chaînes,
Font éclater bientôt leurs vengeances soudaines,

Et portent la terreur jusqu'au palais des rois ».

MAURI.

« La licence du peuple est la honte des lois ».

MIRABEAU.

« Ce que vous appelez du faux nom de licence,
N'est que le droit sacré de son indépendance.
Il est avant les rois ; les rois sont faits pour lui.
Ils doivent à ce peuple un paternel appui.
Si le despote altier veut de sa main sanglante
Appesantir sur lui sa verge flétrissante,
Le sombre désespoir, qui commande au malheur,
Réveille tout-à-coup et guide sa fureur;
C'est un tigre enfermé que l'on retient à peine,
Prêt à tout dévorer, s'il brise enfin sa chaîne ».

MAURI.

« Le peuple est un despote encor plus oppresseur,
Et qui croit le servir, entraîne son malheur ;
Lui-même de ses mains déchire son ouvrage :
Le flatter, c'est vouloir la guerre et le carnage ;
C'est attaquer le trône et détruire ses droits ».

MIRABEAU.

« Ah ! ce sont leurs flatteurs qui détrônent les rois ».

MAURI.

« Vous verrez succéder une horrible anarchie ».

MIRABEAU.

« Le crime en est à ceux qui bravent sa furie ».

MAURI.

« C'est un peuple égaré qui s'érige en tyran ».

MIRABEAU.

« C'est un peuple opprimé qui brise un joug sanglant ».

MAURI.

« Craignez qu'il ne devienne un peuple anthropophage ».

MIRABEAU.

« C'est par l'oppression qu'on allume sa rage ».

MAURI.

« La coutume à son char tient le peuple asservi :
Il en est plus heureux ».

MIRABEAU.

« Il est plus avili ;
Il traîne dans les pleurs sa profonde misère ».

MAURI.

« Il a du moins la paix ; son sort est plus prospère ».

MIRABEAU.

« Quel calme ! quelle paix ! c'est celle des tombeaux ;
Et l'on ose insulter au comble de ses maux !
Il dévore en secret ses soupirs et ses larmes ;
Et d'un sommeil de mort on lui vante les charmes,
Quand ses jugulateurs, brigands voluptueux,
S'abreuvent de son sang qu'ils disputent entre eux !
Ah ! n'a-t-il pas le droit de se venger lui-même,
Lorsque la loi se tait devant le diadême » ?

LE ROI.

« Descendant des Bourbons, je maintiendrai mes droits.
Ce sénat, est-ce un temple où l'on juge les rois ?
Annoncez aux Français que leur obéissance
Peut seule faire encore éclater ma clémence ;
Que le sénat sur-tout m'appaise en fléchissant.

A peine il a fini ce discours menaçant,
Cazalès près de lui vole et se précipite.
« Je crains tout, lui dit-il, d'un peuple qui s'irrite.
D'armes et de flambeaux ce séjour entouré,
Au meurtre, à l'incendie est près d'être livré.
D'un peuple d'assassins la horde téméraire
Annonce en rugissant sa fureur sanguinaire,
Menace d'embraser le palais de ses rois,
Et demande à grands cris son sénat et ses droits.
Vous n'avez qu'un instant pour éteindre sa foudre ;
Paroissez, ou ces lieux seront réduits en poudre ;
A ces tigres armés opposez vos soldats ;
Qu'ils lancent à la fois la flamme et le trépas ».

LE ROI.

« Mes amis, suivez-moi ; réprimons tant d'audace ;
Qu'à mon juste courroux tout leur sang satisfasse ».

LA REINE.

« Par le fer, par le feu, signalez votre ardeur.
Je t'implore aujourd'hui, Dieu puissant, Ciel vengeur ;
Remplis mon vœu sanglant, ma fureur légitime ;
Qu'il ne puisse échapper une seule victime.
Par des torrens de sang ; effrayez à jamais
Tous les murmurateurs, les rebelles sujets ».

Mais en vain de Louis les ordres sanguinaires
Dirigent vers Paris ses troupes meurtrières ;
En vain la foudre au loin grondant de toutes parts,
De ses fiers habitans menace les remparts :
O changement soudain ! ô triomphe ! ô victoire !
Jour digne d'être inscrit aux fastes de la gloire !
De tous nos ennemis les complots sont punis.
Ils n'ont fait qu'éclater..... et les voilà détruits.
Ces guerriers menaçans, qui causoient nos alarmes
Abhorrent nos tyrans, jettent au loin leurs armes ;
Ou plutot, de l'Etat se montrant les soutiens,
Leurs glaives sont l'appui de leurs concitoyens.
Ils sont tous devenus nos amis et nos frères,
On ne voit plus en eux des soldats mercenaires ;
Des hommes, des Français. Que dis-je ? l'Etranger,
Emu, ravi, touché, veut aussi nous venger.
Les courageux enfans de la libre Helvétie,
Fidèles à l'honneur, défendent la patrie,
Et de l'humanité l'on entend les accens,
Malgré le bruit affreux des tonnerres grondans.
Ouvrez-vous, noirs cachots, tous peuplés de victimes ;
Croulez, fatales tours qui protégiez les crimes :
Révélez au grand jour des attentats nouveaux ;
Avec les innocens vomissez leurs bourreaux.
Sous cent chaînes d'airain, dans ces gouffres captive,
Mes vœux sont exaucés, humanité plaintive ;
Tes fers tombent aux cris de nos vaillans guerriers ;
Élie, Ullin, Arnai, s'élancent les premiers.
Tout cède à la valeur ; et le patriotisme
Ajoute encore au feu qu'inspire l'héroïsme,
Et la liberté voit sur ces sombres remparts,
Pour la première fois, flotter ses étendards.

Mais

Mais qui peut exprimer la fureur légitime,
Et l'indignation, et l'horreur unanime
Qui saisit les Français en entrant dans ces lieux?
Un cadavre animé se présente à leurs yeux.
C'est un spectre vivant, un vieillard déplorable,
Jeté depuis long-tems dans ce gouffre exécrable,
Objet digne d'effroi, non moins que de pitié,
Et de ses tyrans même en ces lieux oublié.
Oh! qui pourroit tracer cette longue agonie,
Ce siècle de tourmens qui consuma sa vie?
Tous ses sens sont éteints, son corps est ulcéré,
Et par trente ans de fers à demi dévoré.
Etonné tout à coup de revoir la lumière,
Il se laisse arracher de ce lieu funéraire;
Il veut revoir, hélas! ses amis, ses parens;
Mais tous sont disparus du nombre des vivans;
Les générations ont passé sur sa tombe;
Il se voit seul au monde, il gémit, il succombe;
Il ne peut supporter cet horrible néant;
Il trouve son supplice encor moins effrayant,
Redemande ses fers, et dans l'instant expire
Sous l'affreux sentiment dont l'horreur le déchire.
On diroit qu'il vécut jusques à ces momens,
Pour nous rendre témoins des crimes des tyrans:
Et la foudre en éclats n'a pas vengé la France,
Et de nos oppresseurs terrassé l'insolence!
Répondez à ma voix, parlez, affreux tombeaux.
Levez-vous, ossemens blanchis dans ces cachots.
C'est vous que j'interroge, ô vous, ombres plaintives,
Qui dans ces tristes lieux avez gémi captives;
D'une vile beauté le caprice et l'orgueil,
D'un seul mot, vous plongeoient dans ce vaste cercueil;

Des monstres couronnés la fureur insensée
Osoit même enchaîner et punir la pensée.
Toujours le despotisme a menacé nos jours.
Il coula dans ces lieux le sang des fiers Nemours
Par l'ordre de ce roi * pétri de tous les vices;
Sa barbare fureur prolongea leurs supplices.
Tel un autre tyran, sous un autre Louis **,
Fit répandre le sang des grands Montmorencis.
Un infame bourreau faisoit tomber la tête
De ceux qu'on désignoit..... Je frémis et m'arrête;
Ma Muse se refuse à peindre ces excès;
La fière Liberté venge tous ces forfaits.
Féroce Delaunay, c'étoit là ton repaire;
Du juste Ciel sur toi tombe enfin la colère;
Tu meurs sous les poignards, sous mille traits vengeurs.
Que ne puis-je en mes vers retracer tes fureurs,
Toi qui réunissois, perfide et sanguinaire,
L'ame d'un Phalaris à celle d'un Tibère!
Les cris de l'innocence ont traversé les cieux,
Et ses pleurs sont montés jusqu'au trône des dieux.
Un opprimé suffit, dans sa douleur profonde,
Pour armer leur vengeance et soulever le monde.
La même foudre atteint ses complices altiers,
Tous ces conspirateurs, les Foulons, les Berthiers.
Près de lui, sous ses yeux, le coupable Flesselle
Va subir, à son tour, la mort la plus cruelle.
L'infame Polignac, Breteuil et Bezenval,
Évitent par leur fuite un sort aussi fatal.
Vils despotes, tournez vos regards sur la France,
Et d'un peuple opprimé contemplez la vengeance.

Fin du troisième Chant.

* Louis XI. ** Louis XIII.

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT QUATRIÈME.

ARGUMENT

DU

CHANT QUATRIÈME.

Les Parisiens marchent à Versailles, où l'on avoit foulé, en présenee du ci-devant Roi, le signe de la révolution, et le conduisent à Paris. L'Assemblée nationale se transporte en cette ville. Discours des Députés. Le Roi se rend à l'Assemblée; il jure de maintenir la Constitution. La Reine le décide à trahir son serment, et à s'évader. Il est arrêté à Varennes, et ramené dans la Capitale. L'Assemblée nationale lui pardonne, et lui conserve la couronne. Suites funestes de ce pardon impolitique.

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT QUATRIEME.

Les Députés Français sont enfin réunis,
Loin des yeux du tyran, dans le sein de Paris.
Mirabeau fait tonner sa sublime éloquence :
« La liberté, dit-il, vient de sauver la France :
On n'entend que ces mots, ces terribles accens :
Nous voulons tous mourir, ou vivre sans tyrans.
Liberté, ton génie enfante des miracles,
Et s'élance vainqueur à travers les obstacles.
Sénateurs, c'est en vain qu'un despotisme altier
A voulu déployer un appareil guerrier.
Les Français ont montré cette mâle énergie
Qu'inspire dans les cœurs l'amour de la patrie.
La Cour, dont les complots ne cessent, dès long-tems,
De nourrir tous les feux de ces embrasemens,
Elle-même a gémi du fatal incendie
Qu'allumoit le volcan de l'aristocratie.
Ces remparts, ou plutot ces gouffres dévorans,
Ces repaires affreux, les tombeaux des vivans,
Où le crime dans l'ombre égorgeoit l'innocence,
La Bastille n'est plus..... C'en est fait ; et la France
Verra la liberté planer aux mêmes lieux
Où le sang abreuvoit le despotisme affreux ;
Et des Parisiens la valeur triomphante
Affermit pour jamais la liberté naissante.

Tout présage aux Français les plus brillans destins :
On voit revivre encor les beaux jours des Romains.
Que dis-je ? dans Versaille, en cette même enceinte
Où rampoit le mensonge, où dominoit la crainte,
Où le lâche ascendant de la corruption
Faisoit de la patrie oublier jusqu'au nom,
Où nos rois exerçoient un pouvoir sans limites,
Et marchoient entourés de nombreux satellites,
On voit la cour, trompée en ses desseins cruels,
Elle-même enlacée en ses piéges mortels.
Une reine féroce, un roi lâche et perfide,
Victimes à leur tour d'un complot homicide,
Sont traînés en triomphe au sein de ces remparts
Qu'ils vouloient investir, cerner de toutes parts.
Eux que l'on vit fouler, dans une infame orgie,
De notre liberté la sublime effigie,
Sont heureux d'arborer ce signe redouté
Qui fait seul maintenant toute leur sûreté.
Eternelle leçon pour les tyrans du monde !
En vain sur leur pouvoir leur ivresse se fonde ;
En vain le despotisme arme tous ses bourreaux :
Des esclaves soudain deviennent des héros,
Et de la liberté l'impatient Génie
Renverse les tyrans avec la tyrannie,
Lève le voile affreux qui couvroit leurs excès,
Et punit en un jour des siècles de forfaits.
Il tombe ce pouvoir grossi par tant de crimes,
Et les tyrans eux-même ont creusé leurs abîmes ».

GRÉGOIRE.

» Comme vous, Mirabeau, je chéris nos succès ;
Mais cependant mes vœux ne sont pas satisfaits.

J'atteste ici la France et son divin Génie,
Tous les grands cœurs ligués contre la tyrannie,
Que nous n'avons rien fait pour notre liberté,
Si nous n'abolissons enfin la royauté.
Le despotisme altier est un colosse immense ;
Tant qu'il existe encor, redoutez sa puissance ;
S'il peut se relever, il saura, de son poids,
Ecraser ses vainqueurs et vous perdre à la fois.
C'est hazarder enfin la liberté publique,
Et remettre l'état sous un joug despotique.
Les Romains crurent-ils aux remords des Tarquins ?
Il est de ces momens propices aux humains,
Et qui décident seuls du destin d'un empire.
Les rois nous ont trahis, nous devons les proscrire ;
C'est un de ces instans qu'on ne retrouve plus ».

BARNAVE.

« Vous formez des projets, des vœux trop étendus ;
Le Français, de ses rois qu'il aime et qu'il révère,
Regretteroit encor le joug héréditaire.
Ce peuple est généreux, sensible et confiant ;
Il en croira Louis, ses regrets, son serment.

GRÉGOIRE.

« Où sommes-nous, grand Dieu ! quoi ! vous aussi, Barnave,
Vous l'ennemi des rois, vous parlez en esclave.
Le Français a gémi sous un joug odieux,
Et les crimes des rois sont vivans à ses yeux.
Comme Rome, il souffrit leur puissance hautaine ;
Comme Rome, il déteste, il va briser sa chaîne.

BARNAVE.

« La liberté souvent n'est qu'un bien superflu ».

GRÉGOIRE.

« O France ! ô ma Patrie ! ô Ciel ! qu'ai-je entendu » ?

BARNAVE.

« L'autorité d'un seul contient un peuple immense :
Cent tyraus ne feroient que diviser la France ».

ROBESPIERRE.

« Ainsi vous oubliez que notre liberté
A pour base l'auguste et sainte égalité,
Et que, chaque pouvoir devenant amovible,
Le retour des tyrans est enfin impossible ».

BARNAVE.

« On a trompé le roi ; j'ai vu couler ses pleurs ».

MIRABEAU.

« Ainsi sa politique excuse ses fureurs ».

TOURET.

« Son remords dévorant enfin le justifie ».

GRÉGOIRE.

« Du repentir des rois l'univers se défie ».

BARNAVE.

« Il viendra dans ces lieux vous prêter son serment »

GRÉGOIRE.

« Le parjure toujours fut l'arme d'un tyran ».

TOURET.

« Il a de nos couleurs porté soudain l'emblême ».

ROBESPIERRE.

» Ces couleurs ne vont point avec le diadême,
Et c'est les prophaner qu'en revêtir un roi :
Louis, sous ces couleurs, m'inspire plus d'effroi;
Il peut plus aisément séduire le vulgaire:
Brutus craignit César, dès qu'il fut populaire ».

Comme il tient ce discours, Louis entre au sénat:
« Je viens à vous, dit-il, sans faste et sans éclat;
Votre roi reconnoît vos pouvoirs légitimes,
Et de la nation suit les vœux unanimes.
Du peuple souverain je respecte les droits;
Je sais qu'il a celui de se donner des lois;
C'est de lui que je tiens mon trône et ma puissance;
Loin qu'à sa liberté je fasse violence,
Je dépose en vos mains le saint engagement
De maintenir les droits d'un peuple indépendant.
Je le jure ».

MIRABEAU.

« Eloignez ces hommes sacrilèges
Qui vous ont entraîné dans de coupables pièges.
Un bruit sourd a mugi sous les palais des rois;
Les peuples détrônés vont ressaisir leurs droits.
Roi des Français, songez combien ce titre auguste
Impose le devoir d'être grand, d'être juste.
Le roi d'un peuple libre est le sujet des lois;
Mais il est au dessus de tous les autres rois,
Autant qu'un homme libre efface un vil esclave.
O vous, qui commandez une nation brave,

Songez qu'impunément on ne peut la trahir!
Le Français a juré d'être libre ou mourir.
De lâches louangeurs, par une crainte vile,
Courbent, à votre aspect, une tête servile;
Mais un citoyen libre, égal aux plus grands rois,
Ne voit par-dessus lui que les dieux et les lois.
La Reine a des Français perdu la confiance;
De cet astre fatal éloignez l'influence.
Brunehaut, Frédegonde, Isabeau, Médicis,
Par d'égales fureurs ensanglantoient les lis;
Et c'est de ce palais, de ce Louvre perfide,
Qu'un tyran couronné devint plébéicide.
Des ministres pervers, de sinistres flatteurs,
Des préjugés rivaux long-tems dominateurs,
Des prêtres sensuels et rayonnans de vices,
La loi des courtisans consacrant les caprices,
Voilà les longs abus que vous devez bannir,
Et la source des maux qu'il vous faut prévenir.
Quand, vers la liberté, tout un peuple s'élance,
Sur la base des mœurs il fixe sa puissance.
D'un luxe ostentateur le spectacle enivrant;
D'un despotisme affreux le souffle dévorant,
N'altèrent plus en lui sa vertu primitive;
Il reprend sa jeunesse et sa vigueur native;
Et ces rois et ces grands, accablés de pavots,
Ivres de voluptés, lançant mille fléaux,
Restent seuls exposés aux soudaines tempêtes
Qui couvent sous leurs pieds, ou grondent sur leurs têtes ».

LE ROI.

« Toujours de mes sujets j'ai voulu le bonheur.
Puissent-ils pénétrer dans le fond de mon cœur!

Qui pourroit m'envier ce brûlant diadème?
J'en soutiendrai le poids et la grandeur suprême;
Loin que de vos conseils je blâme la fierté,
Ils serviront de règle à mon autorité ».

MIRABEAU.

« O France, puisse enfin un règne tutélaire
T'assurer un destin désormais plus prospère!
Sénateurs, c'est à nous de prévenir les maux
Que pourroient entraîner de perfides complots.
Songeons que l'univers nous voit et nous contemple.
Si de la liberté ce sénat est le temple,
C'est à nous d'affermir son berceau chancelant.
D'un empire nouveau posons le fondement;
Qu'à tout le genre humain nos lois servent de phare.
Je ne sais si mon cœur dans son espoir s'égare;
Mais je crois voir le monde, en sa maturité,
Arborer ton bonnet, auguste Liberté,
Et les peuples former une famille immense
De frères et d'amis, dont l'étroite alliance,
De la fraternité resserrera les nœuds,
Et de l'horrible guerre éteindra tous les feux.
Ce phénomène heureux dans la France s'achève;
Le lion de la Belge et rugit et se lève.
Dans l'Espagne bientôt les hardis Catalans
Eteindront les premiers les bûchers dévorans.
A ses monstres sacrés vouant toute sa haine,
Rome redeviendra Rome républicaine;
Et les humains n'auront, en recouvrant leurs droits,
D'autres maîtres que Dieu, la Nature et les Lois ».

Des Français cependant la cruelle Furénide,
La Reine écoute encore un espoir homicide,

Et seule, se livrant à sa sombre douleur,
Elle fait en ces mots éclater sa fureur:
« Je n'aurois donc formé qu'une espérance vaine,
Et ce peuple feroit trembler sa souveraine!
O désespoir! mon cœur, de vengeance enivré,
Comme à l'ambition, à la rage est livré;
Ma haine, malgré moi, dans mon sein concentrée,
Du sang de ces Français en est plus altérée.
Ils connoîtront enfin la fille des Césars;
Nos ligueurs vont dans l'ombre aiguiser leurs poignards;
Le sang va ruisseler. Avant que je succombe,
Le dernier des Français descendra dans la tombe.
Les prêtres (car enfin, à la honte des cieux,
Même en ce siècle encore ils font parler les dieux)
Les prêtres suffiroient pour remplir ma vengeance,
Et pour grossir de morts les fleuves de la France.
Ces ministres des dieux, vrais ministres de sang,
M'aideront à sauver mon pouvoir et mon rang:
Ces organes grossiers, où j'ai soufflé ma rage,
Vont par-tout échauffant le meurtre et le carnage:
On enflamme aisément un peuple impétueux;
Léchaînons, élançons ces tigres furieux,
Dont les rugissemens me demandent leur proie;
Dans des torrens de sang, que leur fureur se noie.
L'Europe va bientôt voir armer tous ses rois,
Pour défendre leur cause et soutenir nos droits.
Louis, par mes conseils, va se mettre à leur tête:
Voilà le dernier coup que ma vengeance apprête;
La France, de tout tems, idolâtre des rois,
Croira venger l'église et le trône à la fois ».
Louis vole auprès d'elle, et l'instruit des sermens
Qu'il vient de faire au sein de nos Représentans.

« Je les tiendrai, dit-il ; le soin de ma couronne
Exige qu'à mon peuple enfin je m'abandonne ».

La Reine, en l'écoutant, en frémit de fureur :
« Quel projet, lui dit-elle, a conçu votre cœur,
Au moment où pour nous brille enfin la vengeance !
D'échafauds, de bûchers nous couvrirons la France.
Mais il n'est qu'un moyen d'assurer le succès
De nos justes fureurs, de nos vastes projets,
Et même de sauver et le trône et la vie,
C'est de nous éloigner d'une terre ennemie.
De nos braves ligueurs vous connoissez la foi :
Paroissez à leur tête, et montrez-vous leur roi.
Du Français pour ses rois l'idolâtrie antique
Vous dicte ce parti ».

LE ROI.

« Mais non la politique :
En quittant ses états, on les perd pour jamais ».

LA REINE.

« C'est le fer à la main qu'on fixe le succès ».

LE ROI.

« Parjure à mes sermens, je hazarde ma gloire »

LA REINE.

« On est d'un tel parjure absous par la victoire »

LE ROI.

« La honte en est certaine, et le succès douteux ».

LA REINE.

« Vous aurez un parti si puissant, si nombreux »

LE ROI.

« En trompant les Français, je m'attire leur haine ».

LA REINE.

« Qu'importe leur amour, si leur perte est certaine ».

LE ROI.

« Un peuple, ainsi trompé, pardonne rarement ».

LA REINE.

« L'art de régner consiste à le tromper souvent ».

LE ROI.

« Nous l'avons éprouvé ; son réveil est terrible ;
C'est celui du lion ».

LA REINE.

« Il n'est pas invincible,
Et l'on peut enchaîner ce lion rugissant:
Il faut tout disposer pour cet événement.
Ne peut-on maîtriser ces citoyens coupables ?
Sont-ils autant de dieux à leurs rois redoutables ?
Il faut que par le feu, le fer dévastateur,
Paris ne soit bientôt qu'un théatre d'horreur;
Qu'en un vaste désert cette cité superbe
Se change, et que ses murs, ensevelis sous l'herbe,
Instruisent à jamais les siècles à venir,
Qu'un monarque irrité sait combattre et punir.
Vous ne reparoîtrez aux regards de la France,
Qu'en maître et qu'en vainqueur armé par la vengeance,
Vous verrez les Français se réunir à nous ;
Lafayette bientôt secondera nos coups ;

Même en la méprisant, la politique habile,
Sait de la trahison faire un usage utile ».

Louis ose adopter ce dangereux projet,
Et tout est préparé pour leur départ secret.
De trahir les Français, son ame impatiente
Hâte l'instant.... Soudain à ses yeux se présente
Une femme éplorée, et de qui la douleur
Avoit couvert le front d'une triste pâleur.
Sa beauté paroissoit même à travers ses larmes;
Les lis, l'or et l'azur relevoient tous ses charmes.
Elle tombe à ses pieds, embrasse ses genoux;
C'est la Patrie en pleurs.... « O Louis! est-ce vous,
Est-ce vous qui voulez, abandonnant la France,
De tous les rois contre elle allumer la vengeance,
Et devenir le chef de ces conspirateurs
Qui veulent immoler l'état à leurs fureurs?
Songez, si vous partez, si vous quittez le trône,
Que vous-même risquez la vie et la couronne.
Ah! suivez de l'honneur les généreux accens,
Et du moins rendez-vous à mes gémissemens ».

Mais Louis, n'écoutant qu'un infernal Génie,
Repousse les soupirs, les pleurs de la Patrie;
La vengeance le guide, et c'est à son flambeau
Qu'il commet dans la nuit cet attentat nouveau.
De ses propres états méditant la ruine,
Il part pour allumer une guerre intestine.
Avant que le soleil ait pu, par ses rayons,
Dissiper de la nuit les pâles légions;
Avant que sa lumière éclaire ce grand crime,
Varennes dans ses murs voit son roi légitime.

L'un esclave il a pris le vil déguisement,
Et son rang, éclipsé sous son abaissement,
Présage à ses sujets la chute de leur maître.
Il commence déjà le supplice du traître :
La terreur le saisit; il se voit reconnu;
Le fruit de son forfait est à jamais perdu;
La honte seule s'offre aux regards du coupable.
Jour à jamais célèbre ! exemple mémorable !
Le crime est sur le trône, et dans l'humble réduit
Où l'Ange des Français l'arrête et le conduit,
Louis va rencontrer la vertu la plus pure.
Il cherche à la corrompre ; il lui fait cette injure.
Mais Sausse (c'est le nom de ce fameux mortel
Par son rare civisme à jamais immortel)
Repousse avec dédain ses perfides largesses.
La menace succède à l'appât des promesses ;
La Reine y joint encor ce langage enchanteur,
Et cet art d'enchaîner et l'esprit et le cœur;
Rien ne peut l'ébranler, rien ne peut le séduire:
« Votre fuite, dit-il, à l'état pourroit nuire ;
Tous vos efforts sont vains : de notre liberté
Voyez-vous sur mon cœur le signe redouté ?
Sachez qu'à tout Français, la liberté chérie
Fait aux offres des rois préférer la patrie ».
Il appelle, à ces mots, tous ses concitoyens,
Et remet Antoinette et Louis en leurs mains.
On voyoit à la fois, dans ce pompeux cortège,
Un mortel vertueux, un tyran sacrilège.
Le silence du peuple est la leçon des rois,
Et Louis l'entendit pour la première fois.
Tandis que l'homme obscur, dans cette foule immense,
Recevoit seul l'hommage et l'encens de la France,

Le

Le monarque puissant étoit même oublié,
Et sembloit n'inspirer ni courroux ni pitié.
Le peuple eût pu soudain immoler le perfide;
Un plus grand sentiment et l'inspire et le guide,
C'est celui de la Loi. L'on remet au Sénat
Le sort d'un grand coupable et celui de l'état.
O peuple confiant! ô France souveraine!
Tu crus sans doute alors rompre à jamais ta chaîne.
Vous n'apprendrez que trop, Sénateurs imprudens,
Que l'on ne doit jamais pardonner aux tyrans;
Aux mains d'un ennemi c'est remettre la foudre.
Mais l'or qui fait le crime et qui le fait absoudre,
Cet infame métal corrompit le Sénat,
Et dans un nouveau gouffre entraîna tout l'état.
Un Barnave, un Touret, enfin un Lameth même,
Imposèrent encor le joug du diadême
Au Français qui, pouvant mettre à mort ses tyrans,
Crut trop à la vertu de ses Représentans.
Que de sang va coûter leur clémence barbare!
Louis à le verser de nouveau se prépare.
Grand Dieu! vais-je transmettre aux siècles à venir
De tous ces attentats l'éternel souvenir?
Nos neveux, apprenant nos discordes fatales,
Liront, en pâlissant, nos sanglantes annales.
Mon sang glacé s'arrête; une profonde horreur
Est le seul sentiment qui survit dans mon cœur,
Et l'indignation qui soulève mon ame
Soutient seule ma voix, et m'inspire et m'enflamme.
Il faut donc parcourir le cercle de nos maux;
Il faut tracer ici ces horribles tableaux.
Pour la leçon du Monde, il faut que nos peintures
Les transmettent vivans jusqu'aux races futures.

Offrons à tous les yeux ce vaste amas d'horreurs ;
Que la postérité sache, par nos malheurs,
Jusqu'où peuvent aller la licence impunie,
Le crime au front levé, la vengeance assouvie,
Le sombre despotisme et ses poignards sanglans,
La superstition et ses feux dévorans,
Et le vil intérêt, et l'orgueil et la rage,
Et la haine farouche, amante du carnage.
On verra l'héroïsme au milieu des excès,
Et la vertu sublime à côté des forfaits.
Ainsi l'astre du jour, même au sein des orages,
Fait luire ses rayons à travers les nuages.

Fin du Chant quatrième.

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT CINQUIÈME.

ARGUMENT

DU

CHANT CINQUIÈME.

Les complots de la Cour éclatent, et mettent l'Etat au bord de sa ruine; mais il est un Héros pour rassurer la France, c'est le général Dampierre. Le monstre du Despotisme soulève contre lui l'Envie, et veut priver la France de ce Héros. La Déesse de la Liberté lui apparoît, et lui fait présent d'un glaive. Ce guerrier, en attendant l'ouverture de la campagne, parcourt l'Europe, pour y propager les principes de la liberté, et servir sa patrie par sa politique autant que par sa valeur. Il se rend à la Société des Wighs constitutionnels, à Londres. Il leur fait le récit des événemens de notre révolution, afin de gagner le peuple Anglais à la France, en repoussant les calomnies répandues par les ennemis de la révolution. Ce récit renferme la mort héroïque de Désilles, *celle de* Simoneau, *les meurtres commis à Avignon, l'épisode de* Castellane, *autre épisode d'un Boulanger.*

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT CINQUIÈME.

Roi parjure et tyran, Cour infame et cruelle,
Mes traits vont buriner votre honte éternelle;
Tous ces brigands titrés qui servent vos projets
Pour se rendre à leur tour tyrans de vos sujets,
Réunis pour causer les maux de la patrie,
Verront leurs noms flétris voués à l'infamie;
Et vous, qui sous le nom de la religion,
Semez le germe affreux de la division,
Qui, fatiguant le ciel par des vœux sanguinaires,
Vous abreuvez du sang de vos malheureux frères,
Les peuples connoîtront l'excès de vos fureurs.
Descendez dans vous-même, interrogez vos cœurs;
Vainement vous croyez sanctifier vos crimes;
D'un Dieu juste et clément sont-ce là les maximes?
C'est vous, de la raison implacables bourreaux,
Qui portant en tous lieux le fer et les flambeaux,
Excitez au carnage, en prêchant l'évangile,
Un peuple doux, crédule, égaré, trop facile.
Quel monstre vous inspire? Insensez, arrêtez;
Où portez vous ainsi vos pas ensanglantés?
Un infame intérêt arme seul votre rage:
Le sang coule à grands flots; contemplez votre ouvrage.
Prêtres audacieux, par l'enfer inspirés,
Tremblez; je vais lever tous les voiles sacrés

Qui couvrent vos forfaits ; la vérité sévère,
Par ma voix, aujourd'hui vous dénonce à la terre.
Le signal est donné ; tous les conspirateurs,
Par les seuls nœuds du crime unis dans leurs noirceurs,
Divisés d'intérêt, rassemblés par la rage,
Invoquent à grand cris la guerre et le carnage.
Une reine barbare, un monarque cruel
Ont juré des Français l'esclavage éternel.
Une femme a causé les maux de la patrie ;
Que de sang va couler, ô ciel, par sa furie !
Antoinette et Louis, du sein de leur palais,
Dirigent tous les coups et lancent tous les traits ;
Leurs complots vont paroître, et leur ame ulcérée,
Ainsi qu'à la vengeance, à la haine est livrée :
Ils comptent les sanglots ; ils jouissent des pleurs,
Du sang qui va couler par leurs noires fureurs.
A leur voix, les ligueurs, répandus dans la France,
Couvrent soudain de deuil tout cet empire immense ;
Et soumis aux tyrans dans leurs desseins pervers,
Méditent notre mort, ou préparent nos fers.
Long-temps l'Europe a vu, par un affreux délire,
Le sacerdoce altier lutter contre l'empire,
Et contre tous les rois soulever les sujets.
Sa politique change avec ses intérêts ;
C'est maintenant un roi qu'arment ses mains cruelles ;
Il soutient des tyrans les trames criminelles :
Il souffle dans nos murs son génie infernal,
De la rebellion arbore le signal,
Allume dans l'état une guerre intestine,
Et voudroit de l'empire entraîner la ruine.
Le Français combat seul contre tant d'ennemis,
Au dedans, au dehors, contre lui réunis.

Mais il étoit alors, pour rassurer la France,
Un guerrier dont l'audace égaloit l'éloquence.
Ce grand homme à la fois chef, ministre et soldat,
Devient, par sa valeur, le soutien de l'état;
Aux talens du guerrier il joint la politique,
Et jure de sauver la liberté publique.
Ennemi déclaré des lâches courtisans,
Leur haine a contre lui fait siffler ses serpens;
De ses replis impurs l'infame calomnie
A voulu l'entourer; mais son ame hardie
Brava les ennemis qu'il avoit au sénat,
Ainsi qu'il sut braver ses rivaux au combat.
Tel autrefois Villars, terrible et populaire,
Non moins grand dans la paix, que fameux dans la guerre,
Autant qu'à l'ennemi, redoutable au flatteur,
Sauva seul les Français par sa rare valeur.
Le Despotisme adroit le dénonce à l'Envie
Comme le seul appui qui reste à la patrie.
Pour irriter sa rage, il lui peint les travaux,
Les talens, les exploits, l'éclat de ce héros.
Dès long-tems les vertus du vengeur de la Seine
Avoient blessé l'Envie, et soulevé sa haine;
De son souffle funeste elle eût voulu noircir
Tous les brillans lauriers dont il sut se couvrir:
L'Envie, au teint livide, à l'œil farouche et sombre,
Aiguisoit contre lui ses traits lancés dans l'ombre.
Le monstre se dispose à des crimes nouveaux;
Elle épanche soudain ses poisons infernaux.
C'est ainsi qu'en tout tems la basse jalousie
Des plus grands citoyens a privé leur patrie.
On la vit exiler Thémistocle et Platon,
L'immortel Aristide et le grand Scipion.

De même que les vents, la foudre et les orages
Sur la cîme des monts exercent leurs ravages,
Et semblent dédaigner les humbles arbrisseaux,
Ainsi toujours l'Envie attaque les héros.
Dampierre, sans pâlir, voit former la tempête :
« Je servirai l'Etat au péril de ma tête,
Dit-il ; la liberté parle seule à mon cœur ;
C'est elle qui me guide au chemin de l'honneur ;
Les foudres de la guerre, et le vent des disgraces,
Rien ne peut m'écarter de ses augustes traces ».
La Déesse aussi-tôt se montre à ses regards :
Le glaive de Bellonne et le casque de Mars,
La fierté de ses traits, sa majesté sublime,
Tout la fait reconnoître au héros qu'elle anime.
« O mon fils, lui dit-elle, ô toi qui dès long-tems
Aux pieds de mes autels as brûlé ton encens,
A tes yeux aujourd'hui j'ai bien voulu paroître
Pour te récompenser, et te faire connoître
A quel point je chéris les guerriers généreux
Qui toujours en secret ont brûlé de mes feux!
Prends ce glaive, mon fils ; je veux t'armer-moi-même :
Il fut en tous les tems fatal au diadême ;
Le brave Harmodius, les vainqueurs des Tarquins
Et le grand Washington l'ont reçu de mes mains ;
Par ce glaive sacré, Tell * vengea l'Helvétie ;
Ce glaive a de Philippe ** éteint la tyrannie ;
Mais je ne le remets qu'aux mains des citoyens
Dignes, par leurs grands cœurs, d'être un jour mes soutiens.

* Guillaume Tell, libérateur de la Suisse.
** Philippe II, tyran des Provinces-Unies.

A peine à ce héros elle a remis son glaive;
Qu'aussi-tôt dans les airs la Déesse s'élève;
Un nuage brillant la dérobe à ses yeux.
Dampierre sent son cœur pénétré de ses feux;
Et tandis que des rois la ligue sanguinaire
Laisse encor du dieu Mars reposer le tonnerre,
Il veut, en parcourant vingt états différens,
Y répandre l'horreur que l'on doit aux tyrans:
Ainsi sa politique et son vaste génie,
Non moins que sa valeur, vont servir sa patrie.
Il arrive bientôt près de ces bords fameux
Que la Tamise arrose en son cours orgueilleux,
Où la liberté fière, et jadis plus hardie,
S'asseoit sur l'échafaud d'où le sang des rois crie.
Un vrai Républicain délaigne les tyrans;
Il ne va point ramper dans les palais des grands,
Et de la liberté la majesté suprême
Rougit de s'abaisser devant le diadême.
Londres a dans son sein, même malgré ses rois,
Un temple auguste et saint *, où s'assemblent, par choix,
Des citoyens zélés, des hommes populaires,
De vrais Républicains, tous amis et tous frères,
Azyle du civisme et de l'égalité,
Où tes adorateurs, divine Liberté,
En propageant tes loix, ont consenti ton image.
C'est là que retraçant notre antique esclavage,
Il leur peint les Français brisant enfin leurs fers.
« Déjà la Renommée, et ses échos divers,
Ont dû de nos succès, leur dit-il, vous instruire.
Nos ennemis nombreux, trop ardens à nous nuire,

* Société des Wighs constitutionnels.

Et voulant contre nous soulever les Anglais,
De l'aristocratie ont voilé les forfaits,
Et jusques en ce lieu rendu l'imposture.
Vous n'entendrez de moi que la vérité pure;
Et si la Liberté vit rougir ses autels
Du sang des deux partis également cruels,
J'en dois faire l'aveu, le peuple, en sa furie,
La porta trop souvent jusqu'à la barbarie.
Le torrent populaire, une fois débordé,
Ne peut être en son cours facilement guidé,
Et les convulsions des discordes civiles
Furent, dans tous les tems, en attentats fertiles.
Tels on voit les volcans obscurcir l'horizon;
Mais bientôt consumés par leur éruption,
Ils rendent au climat que leur bitume enflamme,
Un sol plus précieux, épuré par leur flamme.
Quand un peuple irrité se livre à ses fureurs,
Les rois en sont la cause en forgeant ses malheurs.
» Je ne vous peindrai point les crimes mémorables
De vingt règnes de sang, hélas! trop déplorables.
L'univers a connu tous ces événemens
Qui du trône ont enfin sapé les fondemens.
Vous avez su comment l'horrible despotisme
Est tombé sous les coups du plus brillant civisme.
La Bastille conquise, et le roi fugitif,
Dans les murs de Varenne heureusement captif,
Sembloient devoir finir cette lutte intestine;
Mais la cupidité dans le crime s'obstine;
Tant qu'un reste d'espoir leur est encor permis,
Les rois restent toujours dans le vice affermis.
» De soixante tyrans l'héritier despotique,
Des prêtres écoutant le conseil fanatique,

A peine est pardonné, qu'oubliant ses revers,
Il lance encor sur nous la discorde et les fers.
Réfléchi dans le crime, il va, d'un air tranquille,
Dévouer ses sujets à la guerre civile.
De richesses, et d'or et de sang affamés,
A la voix des tyrans prédicateurs armés,
Les prêtres, des ligueurs excitant la furie,
Répandent de leurs mains le sang de la patrie.
Que dis-je? on les a vus, jusqu'au pieds des autels,
Eux-mêmes égorger les malheureux mortels.
Qui pourroit exprimer leur vengeance féroce,
Leur calme dans le crime aussi sombre qu'atroce?
De ces monstres sacrés la barbare fureur
A rempli nos cités de carnage et d'horreur.
Rome, qui, de tout tems, la rivale des trônes,
De ses sanglantes mains ébranloit les couronnes,
Des despotes cruels veut se rendre l'appui:
Une même fureur les anime aujourd'hui;
L'infame vice-dieu qu'elle arme de sa foudre,
Qui s'arroge le droit de punir et d'absoudre,
Et plus que les Césars étendant ses grandeurs,
Commande à la pensée et subjugue les cœurs,
Ce Calife imposteur, qui, resserrant leur chaîne,
Retient les nations sous sa loi souveraine,
De la religion ose emprunter la voix,
Et joint ses intérêts à la cause des rois:
Le père des chrétiens s'arme pour les détruire;
Le pouvoir qu'il reçut ne lui sert que pour nuire.
O forfait exécrable! au milieu de la paix,
Il fait assassiner l'Envoyé des Français. *!

* Basseville.

» Ces nobles, qui jadis rampans aux pieds d'un maître,
A mendier des fers avilissoient leur être,
Afin de recouvrer une vile splendeur,
Des prêtres à l'envi secondent la fureur:
Des crimes de nos rois complices despotiques,
Insensibles aux cris des misères publiques,
Monstres voluptueux, dont la soif et la faim
Dévoroient sans pitié la veuve et l'orphelin,
Cruels, quoiqu'énervés de luxe et de mollesse,
Regrettant leur grandeur, leur faste et leur richesse,
Jugulateurs armés, conspirateurs ardens,
Ils joignent leurs complots aux complots des tyrans;
Plus la terre et la mer étoient leurs tributaires,
Plus leurs justes revers les rendent sanguinaires;
Par eux le fanatisme accroît les factions;
De sa coupe sanglante ils versent les poisons,
En abreuvent le peuple, et plongent la patrie
Dans le gouffre profond d'une horrible anarchie.
Tous leurs conflagrateurs, par-tout, au même instant,
Ont attisé les feux d'un vaste embrasement.
Oui, l'Aristocratie, alors qu'elle conspire,
Au loin, de ses cent bras, agite un grand empire,
Comme on voit la tempête, et l'aquilon fougueux
Soulever les deux mers et leurs flots orageux.
» D'une reine barbare ils enflamment la haine,
Et croyant rendre enfin notre perte certaine,
Ils font renaître encor ces tems si désastreux,
Où l'on vit autrefois nos crédules aïeux
Verser le sang français, à la voix de leurs prêtres,
Non pour briser leurs fers, mais pour changer de maîtres*.

* Du tems de la ligue, il parut des écrits vraiment républicains;

» Peuples trop patiens, ô stupides mortels !
Ouvrez les yeux, jugez vos Pontifes cruels ;
Apprenez à connoître et leur sombre furie,
Et leur démence atroce, et leur délire impie.
Mende avoit dans son sein des soldats citoyens,
De notre liberté les généreux soutiens ;
Le calme est dans ses murs ; mais un prélat perfide *
Couvoit depuis long-tems un dessein homicide ;
Il assemble soudain ses complices secrets :
« Voici l'instant, dit-il, propice à nos projets ;
Mais il faut qu'un serment aujourd'hui nous rassure ;
Qu'une indigne pitié ne fasse aucun parjure :
Au sang d'un citoyen j'ai plongé ce poignard,
Et ce vase sacré l'offre à votre regard.
Il faut tous nous lier par cet affreux breuvage ».
Tous ces monstres, saisis d'une commune rage,
Consomment aussi-tôt ce forfait effrayant ;
Ils font pâlir le ciel par cet affreux serment :
Le crime satisfait rend leur ame contente ;
L'horrible soif du sang en devient plus brûlante ;
A des meurtres nouveaux ils préparent leurs bras :
Mais le peuple, irrité par de tels attentats,
Se lève, et de nos loix accusant le silence,
Lui-même les immole à sa juste vengeance.
» Le feu du fanatisme est bien plus dévorant,
Son poison plus actif dans ce séjour brûlant,

---

mais le pouvoir immense des Guises et les clameurs fanatiques des prêtres, leurs échos mercenaires furent la cause qu'on ne voulut détrôner Henri IV que pour placer la maison de Lorraine sur le trône.

* Castellane.

Dans ces lieux embrasés par un ciel tout de flamme :
Là tout semble ajouter aux ressorts de notre ame,
Et le crime a toujours, dans un ardent climat,
Avec plus d'énergie, un plus funeste éclat.
Malheureux habitans du Midi de la France,
Son empire, en vos murs, n'eut que trop d'influence.
O frères adoptifs, ô chers Avignonais,
Par des larmes de sang vous pleurez vos forfaits !
De ces brigands sacrés, instrumens et victimes,
C'étoit au nom du ciel qu'on vous portoit aux crimes.
O Dieu juste et puissant, les chefs de tant de maux
Doivent seuls être en proie à tes brûlans carreaux !
Les serviles échos des prêtres sanguinaires,
Eux-même étoient trompés par leurs voix mensongères ;
Tu m'exauces ; ce peuple, à la fin triomphant,
Devient Français, et brave et Rome et son tyran.
Des superstitions l'idole colossale,
Et le sceptre de sang d'un prêtre cannibale,
Ne pèsent plus sur vous, heureux Italiens ;
Et devenir Français, c'est renaître Romains.
De nos cruels tyrans la fureur et la rage
Est affamée encor de meurtre et de carnage.
Sous les murs de Paris, devant ce même autel
Où de la liberté le serment solemnel
Fut jadis répété par tout un peuple immense,
Lafayette, arborant ce drapeau de vengeance,
Cet étendard de mort méconnu des Romains,
Immoloit à son roi les meilleurs citoyens ;
Et ce nouvel Arnold, ô ciel ! qui l'eût pu croire ?
Au sordide intérêt sacrifiant sa gloire,
Déserte ses drapeaux et trahit son pays ;
Mais ce traître devient l'horreur des deux partis,

Et captif en Autriche, il vole à son supplice.
» Bouillé, son digne appui son infame complice,
Issu du même sang, égale ses forfaits,
Et Nanci voit périr des milliers de Français.
O tendre Humanité, quel est donc ton empire!
Au moment où Bouillé contre l'état conspire,
Un jeune citoyen, ou plutôt un héros,
Même au prix de son sang, veut prévenir ces maux;
Il part, vole au milieu des troupes acharnées:
» Ah! cessez, leur dit-il, vos haines obstinées;
Voyez l'égarement, l'erreur qui vous séduit,
Et dans quel piège horrible un monstre vous conduit;
Chers amis, arrêtez, c'est le sang de vos frères,
Ou tournez contre moi vos armes meurtrières ».
Il s'élance au devant des bronzes enflammés.
Hélas! ces furieux, au carnage animés,
Lancent sur lui leurs traits..... Il n'est plus, il expire.
O Désilles! la France et te pleure et t'admire;
Ton nom est par la gloire à jamais répété,
Et le trépas t'enfante à l'immortalité.
« Avec non moins d'audace et non moins de courage,
Au sein de l'Amérique, on vient de voir un sage *
Chercher à détourner tous ces combats sanglans,
Et, fort de sa vertu, passer dans les deux camps,
Et porter aux deux chefs l'olive pacifique;
Mais plus heureux que toi, sa démarche héroïque
Sut leur en imposer, et leurs cœurs attendris
Ralentirent du moins la fureur des partis.
« Louis, qui de l'état veut hâter la ruine,
Des rives du Cocyte évoquant la famine,

* Mifflin, de la secte des Quakers.

Ose lancer sur nous son spectre dévorant.
Le peuple voit ravir jusqu'à son aliment.
Le glaive et l'encensoir, rivaux du diadême,
S'unissant au tyran, à sa fureur extrême,
Irritent avec art l'obscure pauvreté,
Pour lui faire haïr jusqu'à sa liberté,
Et changer nos lauriers en des cyprès funèbres.
On voit nos ennemis, s'entourant de ténèbres,
Aiguiser les poignards, provoquer la fureur,
Répandre les soupçons et semer la terreur;
Ils ont, dans leurs complots, au glaive inexorable
Joint l'horrible famine, encor plus implacable.
O ciel! l'homme peut-il recéler dans son cœur
Tant de haine et de rage, un tel excès d'horreur?
» O jour d'épouvantable et funeste mémoire!
Faut-il de tous nos maux vous raconter l'histoire?
Vous verrez jusqu'où l'homme, en sa crédulité,
Peut porter la démence et la férocité.
Nos tyrans, qui du peuple enlevoient la substance,
Eux-mêmes provoquoient son aveugle vengeance.
Un malheureux Français *, est, par leurs trahisons,
La victime d'un peuple en proie à ses soupçons.
En vain tous ses sermens attestent l'innocence;
En vain de ses bourreaux implorant la clémence,
Il demande le tems de se justifier;
Ses enfans, son épouse en vain veulent prier:
Au funeste poteau, cette triste victime
Est soudain suspendue, et va combler leur crime.
Mais, soit que par ses pleurs, sa mourante moitié,
Des ces tyrans ait pu réveiller la pitié,

* Un boulanger.

Soit

Soit que, dans ses excès, leur rage ingénieuse
Voulût rendre sa fin encor plus douloureuse,
Quand les convulsions, les combats de la mort,
Sont prêts à terminer son déplorable sort,
On suspend son tourment; le peuple le délie:
Par de barbares soins on le rend à la vie;
Il reprend ses esprits; mais, hélas! c'est pour voir
De sa famille en pleurs le morne désespoir.
A l'espérance enfin son épouse rendue,
Se jette dans ses bras, égarée, éperdue.
Qui pourroit de sa joie exprimer tout l'excès?
Quand tout à coup, ô rage! ô comble des forfaits!
Tout ce peuple qui croit sa fureur légitime,
Veut qu'il doive sa grace à l'aveu de son crime.
Alors ce malheureux, par un nouveau serment,
Prend le ciel à témoin qu'il périt innocent,
Et tombant à genoux devant l'Être suprême,
Invoque le pardon de ses assassins même.
Tous les cœurs sont émus, sont saisis de douleur,
Et l'attendrissement succède à la fureur,
La pitié déchirante à la haîne farouche.
Déjà le cri de grace échappe de leur bouche;
Soudain le peuple, aigri par l'excès de ses maux,
Et de ses oppresseurs rappelant les complots,
Sent allumer sa rage, et sa fureur renaître;
Et cet infortuné, qu'il eût sauvé peut-être,
A ce seul souvenir est lié de nouveau,
Jusqu'au dernier soupir, à l'infame poteau.
On a connu trop tard toute son innocence,
Et ses meurtriers même ont pleuré leur vengeance.
» Par-tout, du même esprit, les ligueurs pénétrés,
Au crime ont excité les peuples égarés.

Leurs complots ténébreux, leurs trames trop puissantes,
Ont par tout enfanté de ces scènes sanglantes.
Etampes, dans ses murs, a vu, par nos tyrans,
Consommer des forfaits peut-être encor plus grands.
Oh ! que la liberté, par ses sublimes flammes,
Réveille de vertus dans le fond de nos ames !
Aux bienfaits de Cérès, des brigands réunis
Veulent, malgré la loi, fixer eux-même un prix.
Mais de cette cité le Maire magnanime *
Marche, au nom de la Loi, pour prévenir le crime.
Ces factieux armés en veulent à ses jours,
Et ce généreux Maire est seul et sans secours.
Des pâles habitans l'escorte l'abandonne:
On menace sa vie, et la mort l'environne.
« La loi parle, dit-il, je la ferai remplir;
Si j'la vois braver, je mourrai sans pâlir ».
Il dit, et sous leurs coups à l'instant il succombe,
Et tranquille et serein il descend dans la tombe.
» Pourrois-je vous tracer les attentats divers,
Qu'entassent, dès long-tems, pour mieux river nos fers,
Les lâches oppresseurs d'un peuple magnanime ?
Chaque jour voit par eux périr quelque victime.
Mais ce sublime instinct, ce penchant généreux
Que pour la liberté l'homme a reçu des cieux,
A d'un civisme ardent fait éclater la flamme,
Et tous les vrais Français semblent n'avoir qu'une ame.
Plus on répand, au nom de la religion,
Tous les germes sanglans de la division,
Plus on sème d'horreurs, de troubles et d'allarmes,
Plus la liberté sainte, à leurs yeux, a de charmes;

* Simoneau.

Le jour de la justice et de l'égalité
Fait briller le soleil de la fraternité.
Qu'elles tremblent enfin ces puissances rivales,
Qui veulent fomenter nos discordes fatales;
Elles l'ont entendu ce sublime serment,
Qui remplit tous les cœurs d'un même sentiment,
Ce cri de la valeur et du patriotisme,
Ce pacte solemnel dicté par l'héroïsme,
Et sur tous nos drapeaux par l'honneur même écrit,
A ce serment si saint, notre tyran pâlit.
Toutes les factions, et tous les rois ensemble,
Pourroient-ils affoiblir le nœud qui nous rassemble?
» C'est en vain que le peuple, en proie à ses fureurs,
S'abandonne à la voix de ses agitateurs;
Vainement de Louis les nombreux émissaires,
Afin de mieux remplir ses projets sanguinaires,
En appelant du Nord les tigres déchaînés,
Osent briguer l'appui des tyrans couronnés;
En vain le monstre affreux de l'aristocratie,
Par ses rugissemens, menace la patrie;
Un peuple libre et fier sait braver tous ses coups:
Carthage est à Coblentz..... mais Rome est parmi nous.

Fin du Chant cinquième.

LA FRANCE
REPUBLICAINE.
CHANT SIXIÈME.

ARGUMENT

DU

CHANT SIXIÈME.

Dampierre intéresse la Société de Londres à notre révolution. Réponse du lord Sthanope, alors Président de cette Société; il fait voir à ce guerrier un monument élevé par cette Assemblée républicaine, aux grands hommes de toutes les Nations, mais principalement à ceux qui ont affranchi leur pays de la tyrannie; enfin Sthanope dépeint au héros Français la situation politique de l'Angleterre, et combien le despotisme ministériel a pris d'ascendant sur la liberté et la prérogative nationale. Dampierre se transporte en Italie, où il est témoin d'un Auto-da-fé. Description de cette sanglante fête religieuse. Aventure du Marquis Vivaldi. *Dampierre parcourt les différens Etats de l'Italie, la Grèce, et arrive enfin à Constinople; il prévient le Divan en faveur de la France contre l'Autriche; il revient par la Hollande et la Belgique. Dispositions de ces Peuples pour la France. Coalition des Couronnes.*

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT SIXIÈME.

» Sur l'ambitieux Pitt fondant tous ses succès,
Louis veut s'assurer du secours des Anglais;
Mais lorsque nous osons, par une juste guerre,
Dans les mains des tyrans éteindre leur tonnerre;
Lorsqu'il nous faut combattre et renverser ces rois
Dont la terre à regret supporte encor le poids;
Quand tous les sentimens d'intérêt et d'estime
Rapprochent le Français d'un peuple magnanime,
L'Anglais, sensible et fier, grand par sa liberté,
Des peuples connoissant la souveraineté,
Loin d'épouser des rois les sanglantes querelles,
Nous prêteroit plutôt ses armes fraternelles.
» Ce n'est pas que la France, en ces nouveaux combats
Où l'Europe liguée arme ses potentats,
Pense qu'un roi de plus puisse jamais l'abattre;
En estimant l'Anglais, nous savons le combattre;
Mais il faut mettre un frein à ces dissentions
Que les rois élevoient entre les nations.
Quoi! verrons-nous toujours la France et l'Angleterre
Allumer tour à tour le flambeau de la guerre?
Ah! six cents ans d'horreurs, de meurtres, de combats,
Doivent avoir fini leurs antiques débats;
Les deux Peuples rivaux que la Terre contemple,
Doivent à l'Univers donner ce grand exemple.

Quand les rois sont armés pour leur autorité,
Peuples, unissez-vous pour votre liberté ;
Repoussez de concert, au fond de leur repaire,
Les vautours couronnés qui désolent la terre ».
Son ame à ses discours prête un charme vainqueur ;
La cause des humains est celle de son cœur ;
Et la société, vraiment républicaine,
Cède à ce sentiment qui l'émeut et l'entraîne.
Sthanope, au nom de tous, lui répond en ces mots :
« Nous regardons les rois comme de vrais fléaux ;
Et qui voudra briser leur joug héréditaire,
Sera par les Anglais regardé comme un frère.
Le Français fut toujours respectable à nos yeux ;
Mais vers la liberté son élan généreux,
Dans ces nouveaux combats sa fermeté sublime,
Tout doit de l'Univers lui conquérir l'estime ;
Non, jamais à nos yeux ils n'ont été plus grands,
Eux dont le coup d'essai fut l'exil des tyrans.
» L'Anglais est assez grand pour se blâmer lui-même,
Nous devons l'avouer : chez nous le diadême
A pris trop d'ascendant, et ce peuple si fier
A de sa liberté vu flétrir le laurier ;
Il a des trois pouvoirs vu cesser l'équilibre ;
Et pour tout dire enfin, non, l'Anglais n'est plus libre.
Liberté ! plus d'un peuple a su te conquérir ;
La gloire véritable est de te maintenir.
Le Batave est esclave ; et même l'Helvétie
Voit jusque dans son sein régner la tyrannie ;
L'or, cet infame dieu des vulgaires humains,
A rendu parmi nous les rois trop souverains ;
Mais la Société, constamment populaire,
S'opposera sans cesse au vœu du ministère.

Si Georges veut de Pitt seconder les projets,
Si, par son despotisme, il fait rompre la paix,
Qu'il craigne que l'Anglais, né l'ennemi du trône,
Pour ressaisir ses droits, bientôt ne l'abandonne.
Mais pour mieux vous prouver quels sont nos sentimens,
A quel point tout Anglais déteste les tyrans,
Arrêtez sur ce globe une vue attentive :
Ici la vérité cesse d'être captive ;
Là, vous verrez dépeints les mouvemens des cieux,
Les révolutions de ces corps lumineux
Qui semblent suspendus loin de notre atmosphère ;
On y voit les climats distingués sur la terre,
Des peuples et des rois les destins différens,
Et ces vastes états, jadis si florissans.
L'Euphrate méconnoît l'empire de Ninive ;
Babylone n'est plus, et la Grèce est captive ;
L'Univers est en proie aux dévastations ;
L'Océan est rougi du sang des nations ;
Le fer seul a détruit la moitié de la terre ;
Des peuples et des rois la trace est passagère ;
Le Russe, le Tartare et les Américains
Brilleront à leur tour dans les siècles lointains.
» Ce globe à nos regards n'offre que la mémoire
Des sages, des héros dont on chérit la gloire ;
On n'y voit point ces rois, accablés de pavots,
Du sein des voluptés lançant mille fléaux,
Ni tous ces conquérans qui, tels qu'un vaste orage,
Traînent par-tout l'effroi, la mort ou le ravage.
De leurs sanglans lauriers l'Univers a gémi ;
Mais nous fermons sur eux le gouffre de l'oubli ;
Nous n'avons élevé, d'une main équitable,
Qu'aux mortels vertueux ce monument durable.

Tel Louis *, si long-tems chéri de la victoire,
Expia quarante ans d'une coupable gloire,
Et malgré tout l'appui qu'il sut donner aux arts,
Il ne mérite point de fixer nos regards;
Ses sujets ont gémi sous son joug despotique,
Et des prêtres il fut le soutien fanatique.
Louis **, père du peuple, et l'immortel Henri,
Ont seuls à l'avenir transmis un nom chéri.
Auprès de ces héros vous voyez tous ces sages;
Ces mortels à jamais dignes de nos hommages
Par leur brillant génie et leur rares vertus,
Epictête, Newton, Platon, Confucius,
Pope, Charron, Montagne, et Socrate et Lucrèce,
Marc-Aurèle, Antonin, Julien et Boëce,
Tant d'autres dont les noms, des humains révérés,
Eclipsent ceux des rois de leurs tems honorés.
Français, que trois cents ans de carnage et de guerre
Sembloient rendre à jamais rivaux de l'Angleterre,
Resserrons les doux nœuds de la fraternité;
Qu'il ne soit entre nous d'autre rivalité
Que celle des vertus, des arts et du génie;
Luttons tous de concert contre la tyrannie.
Eh ! que pourroient les rois contre deux peuples fiers
Qui de la liberté partagent les lauriers?
Puissent nos vœux hâter cette union sincère
De qui seule dépend le repos de la terre » !
C'est peu pour ce héros de gagner les Anglais;
Il veut, par ses efforts, assurer nos succès;

---

* Louis XIV.
** Louis XII.

Enflammé, pour l'Etat, d'un zèle infatigable,
Ce grand homme, en tout tems, à lui-même semblable,
Ce guerrier citoyen, si fier dans les combats,
Tente tous les moyens propices à l'Etat.
Que ne peut un grand cœur qui chérit sa patrie?
Il quitte Londre, il part, il vole en Italie;
Il traverse ces monts, ces fleuves et ces mers
Qui servent de limite à cent pays divers;
Il observe les mœurs, les changemens rapides
De ces peuples guerriers devenus si timides;
Un prêtre-roi domine où régnoient autrefois
Ces romains si fameux par la guerre et les loix.
Il gémit en héros, ainsi qu'en politique,
Sur l'asservissement d'un état tyrannique,
Où le chef, s'appuyant sur un double pouvoir,
Réunit dans ses mains le sceptre et l'encensoir.
« Le pays des Catons et la superbe Rome,
Ne peuvent plus, dit-il, enfanter un grand homme;
Les lois, les lois font tout; le climat seul n'est rien;
C'est de la liberté que naît le citoyen:
L'homme alors, s'immolant au bien de la patrie,
Et déployant enfin toute son énergie,
Brûle du feu sacré des antiques vertus.
Magnanimes Romains, qu'êtes-vous devenus?
Reine des nations, magnifique Italie,
Tu gémis sous le joug de la Théocratie *!
D'un monarque sacré Rome reçoit des lois,
Rome qu'on vit marcher sur la tête des rois;
Rome qui, toujours prête à s'armer de la foudre,
Ne se faisoit qu'un jeu des trônes mis en poudre,

* Gouvernement dont la religion est la base.

Dampierre, en admirant ce sentiment sublime,
Abandonne à regret ce mortel magnanime;
Il l'embrasse, il le quitte, et vole en d'autres lieux
Pour rendre tous les cœurs brûlans des mêmes feux.
Ce guerrier généreux, pour servir sa patrie,
Parcourt Gênes, Plaisance, et Milan et Pavie.
Rien n'arrête son zèle; il voit les citoyens
Qui peuvent concourir à ses secrets desseins :
« L'opinion, dit-il, est une arme puissante;
Opposons aux tyrans sa force triomphante :
Sur les trônes soumis à ses sévères loix,
Elle élève, affermit, ou dégrade les rois.
L'opinion fait tout; sa force est invincible,
Son pouvoir infini, son droit imprescriptible ».
Dans Venise il observe un Sénat ombrageux,
Despotique et jaloux, cruel et soupçonneux;
Il vole ensuite à Naple, où, sous un ciel paisible,
Le noir Vésuve au loin étend sa lave horrible,
Et lance des rochers monstrueux et brûlans;
Le salpêtre bouillonne et mugit dans ses flancs,
D'où jaillissent au loin des flammes vagabondes
Qui brûlent les cités, couvrent le sein des ondes,
Obscurcissent les cieux par leurs éruptions,
Et portent l'épouvante au sein des nations.
Cannes, non loin de là, se présente à sa vue :
Que l'ame d'un guerrier en ces lieux est émue!
Ce fut là qu'Annibal, des Romains le vainqueur,
Sur ces tyrans du monde illustra sa valeur.
Mais il se hâte enfin de marcher vers Bizance;
Il espère y trouver des secours pour la France;
Il veut que le Croissant vienne à l'appui des Lis.
Sous le fier Soliman, ces peuples aguerris

S'avancèrent

S'avancèrent jadis jusqu'aux remparts de Vienne.
Le soudan de ces lieux, animé par la haine,
Ne pouvoit oublier tous ces sanglans hazards
Où l'Aigle de Russie et celui des Césars
Ont porté, dans le cours de ces guerres cruelles,
Leur vol impétueux jusques aux Dardanelles.
Les matelots ardens secondent ses efforts,
Et déjà du Bosphore ils découvrent les bords;
Il traverse la Grèce, ou plutôt ses ruines.
La florissante *Athène* est aujourd'hui *Setines;*
Tous ces lieux sont peuplés de croix et de turbans;
Là, vivent confondus, vingt peuples différens,
Grecs, Turcs, Arméniens, Juifs, Chrétiens et Tartares;
Le séjour des Sophocle entend leurs sons barbares.
Voilà votre patrie, ô Grecs ingénieux,
Orateurs éloquens, rhéteurs harmonieux:
Athène est ignorante, et Sparte est asservie.
Ainsi toujours le tems traîne la barbarie;
Le tems brise la pierre, il ronge les métaux;
Le tems silencieux dévore les tombeaux;
Tout éprouve du tems l'empire inévitable,
Et rien n'échappe enfin à sa faux redoutable.
Il arrive bientôt aux murs des Constantins:
Aisément le Divan entre dans ses desseins;
On aime en ce héros cette audace sublime,
Ce zèle pur et vrai qui pour l'état l'anime.
« Joseph *, en tous les tems, parut notre ennemi;
Je dois, dit le Soudan, prendre votre parti;
C'est à l'humilier que dès long-tems j'aspire;
Mes soldats vont bientôt attaquer son empire,

* Joseph II.

Et le forcer ainsi, pour venger ses états,
A reporter la guerre au sein de ses climats.
C'est ôter à la fois un rival à la France,
Et venger les affronts faits jadis à Bizance;
Mes états envahis, et nos revers sanglans,
Sont tous présens encore au cœur des Ottomans.
Dampierre, poursuivant sa course généreuse,
Voit des fiers Hollandais la nation fameuse,
Pays libre autrefois, quand leur rare valeur
Du barbare Philippe * enchaîna la fureur.
Liberté, le Batave, à ton nom seul, s'enflamme,
Et ce grand sentiment vit encor dans son ame.
Dampierre voit par-tout des citoyens ardens
Elevés et nourris dans l'horreur des tyrans.
Pour assurer encor la liberté publique,
Son zèle le transporte au sein de la Belgique;
Ces peuples, opprimés par un nouveau Néron,
Etoient alors en proie au féroce d'Alton:
Les tyrans ont toujours des Séjans, des Narcisses
Qui servent leurs fureurs et secondent leurs vices.
Belges, vous avez vu le soutien de vos droits,
Le brave Vandermerch immolé par les rois;
Dampierre, ranimant votre juste vengeance,
Seconde votre ardeur de vous joindre à la France.
Déjà Joseph n'est plus; François, non moins cruel,
A, de vous asservir, le dessein criminel;
Il forme le premier cette ligue oppressive
Qui doit rendre la France, et la Belge captive;
Ce concert menaçant de despotes armés,
Par un même intérêt à la guerre animés;

* Philippe II.

Ils vont renouveler, dans leur fureur atroce,
Tous les crimes du trône et ceux du sacerdoce.
George seconde Vienne, et les fiers Léopards
S'unissent contre nous à l'Aigle des Césars.
L'héritier d'Amédée, et le Russe et l'Ibère
Joigneut à leur fureur leur haine auxiliaire;
Frédéric s'armè aussi pour la cause des rois:
Et vous les provoquez, ô Jules! ô d'Artois!
Mais tremblez; le Français, que la patrie inspire,
Peut seul faire des rois cesser le long délire.
Le sang coule à la fois vers les murs de Turin,
En Italie, en Flandre, et sur les bords du Rhin;
Mais les peuples, témoins de cette lutte auguste,
Joignent leurs vœux secrets au parti le plus juste.

Fin du Chant sixième.

LA FRANCE
REPUBLICAINE.
CHANT SEPTIÈME.

ARGUMENT

DU

CHANT SEPTIÈME.

Le ci-devant Comte d'Artois se rend en Angleterre ; et engage le Roi Georges à soutenir la cause des contre-révolutionnaires ; il se transporte ensuite en Russie, et obtient des secours de l'Impératrice ; il revient par la Suède. Aventure d'Ankastron. Enfin d'Artois se rend au château de Pilnitz, où les Rois s'étoient réunis pour y consommer leur traité d'alliance contre la France, et nous déclarer la guerre. Les Français sont battus près de Mons, par la trahison des contre-révolutionnaires répandus dans l'armée. Description de cette bataille. Belle retraite du général Salmon.

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT SEPTIÈME.

Muse, prends des combats la lyre menaçante ;
Chante de nos guerriers la valeur triomphante ;
Que tes mâles pinceaux, plus terribles, plus fiers,
Reproduisent ici leur gloire et leurs lauriers.
Toi qui lances la mort et le deuil sur la terre,
Jeu barbare des rois, impitoyable guerre,
N'attends pas que des chants, par ma Muse inspirés,
Couronnent tes héros faussement admirés ;
Il faut les arracher des fastes de la gloire,
Et les précipiter de leur char de victoire,
Ces mortels teints de sang, qu'on nomme conquérans,
Et que le meurtre seul a fait appeler grands ;
Mais quand la liberté, l'amour de la patrie
Arment des citoyens contre la tyrannie,
Défenseurs de nos droits, vengeurs de nos foyers,
Nous devons célébrer et chérir vos lauriers.
Tandis qu'en vingt climats, à Londre, en Italie,
Le héros des Français secouroit sa patrie,
Et de la liberté portoit dans tous les cœurs
Le sentiment brûlant, les sublimes ardeurs,
L'orgueil et l'intérêt, déités infernales,
De l'Europe allumoient les discordes fatales.

L'ambition sanglante, au vol impétueux,
Et l'ardent fanatisme, encor plus dangereux,
Accélèrent des rois la ligne meurtrière,
Et de son antre affreux ont déchaîné la guerre.
Ces fiers Patriciens, ces fils dégénérés,
Flétris par les grands noms dont ils sont illustrés,
Ces scandales vivans, dont la vaste infamie,
Par ses nombreux excès, indignoit la patrie,
Ces grands enorgueillis d'un pompeux déshonneur,
Et qui, de leurs vassaux calculoient le malheur,
S'apprêtent à creuser le tombeau de la France;
Ils n'ont tous qu'un seul cri, celui de la vengeance.
D'Artois, feignant de plaindre un frère infortuné,
Va trouver des Anglais le tyran couronné:
« Je viens vers vous, dit-il, monarque magnanime,
D'un peuple envers les rois vous dénoncer le crime;
De rebelles sujets, usurpant tous les droits,
Prétendent asservir l'héritier des Valois;
Des novateurs ardens, souverains d'une année,
Du trône et de l'autel changent la destinée;
Rien n'est sacré pour eux, et de ces factions
L'exemple est un spectacle aux autres nations.
Oui, ce grand attentat, dont le trône murmure,
Devient pour tous les rois une commune injure:
Un roi, dans le malheur, est sûr de votre appui;
Mais c'est pour le hâter que je viens aujourd'hui:
L'Europe va s'armer; et tandis que la guerre
Va, d'un tropique à l'autre, ensanglanter la terre,
L'Anglais resteroit-il dans un lâche repos?
Ne nous suivra-t-il point dans ces combats nouveaux?
Le temps auroit-il donc triomphé de ces haines,
Qui mirent autrefois les Français dans vos chaînes,

Lorsqu'aux champs d'Azincourt, de Créci, de Poitiers,
Ils virent vos aïeux se couvrir de lauriers ?
Armez mille vaisseaux pour combattre la France ;
De ces vils factieux écrasons la puissance ;
Il faut que notre exemple, et le Dieu des combats,
Mette aux mains de cent rois le glaive du trépas ;
D'un Sénat orgueilleux il faut punir l'audace.
Dût l'empire désert n'offrir, sur sa surface,
A l'œil épouvanté, qu'un stérile monceau
De cendres et de morts, et qu'un vaste tombeau,
Louis préfère encor d'entraîner sa ruine.
Oui, que plutôt l'Anglais sur la France domine,
Qu'il soumette à son joug un peuple révolté
Qui ne peut soutenir sa foible liberté ».
Dès long-tems, en secret, Georges secondoit Vienne ;
D'Artois à ses projets le voit céder sans peine.
Tels jadis les Tarquins et les Coriolans
De Rome soulevoient les ennemis puissans.
Ainsi plus d'un mortel, dans le sein de la Grèce,
Tourna contre l'État sa fureur vengeresse.
Mais tels ne furent point ces héros vertueux,
Aussi bons citoyens qu'ils étoient valeureux,
Dans Rome un Scipion, dans Athène Aristide ;
Ils ne prirent jamais leur vengeance pour guide.
D'Artois vole à la cour des divers souverains
Qui peuvent concourir à ses sanglans desseins.
Catherine est assise au trône de Russie ;
Son époux, par ses mains, jadis perdit la vie ;
Sa vaste ambition et son féroce orgueil
Avoient rempli le Nord de carnage et de deuil,
Pour ravir la Pologne, et s'agrandir encore
Du fond de la Baltique aux rives du Bosphore ;

On la voit préparer, au bord de son tombeau,
De la Lithuanie * un partage nouveau.
Ces rêves de grandeur agitoient sa pensée,
Quand d'Artois vint offrir, à son ame offensée,
Dans le roi des Français tous les rois outragés.
« Mais ordonnez, dit-il, et nous serons vengés;
Reine, il manquoit sans doute encor cette victoire
A vos drapeaux déjà brillans de tant de gloire;
Le Russe, qui brisa les forces du Croissant,
Aisément des Français deviendra triomphant.
Sémiramis du Nord, un prince qu'on opprime
Implore par ma voix votre ame magnanime;
Embrassez en ce jour la querelle des rois,
Et vengez, avec nous, et le sceptre et les lois »;
Catherine, à ses vœux se montrant favorable,
Lui promet de soldats un secours formidable.
Il se rend à Stockolm; il pense qu'à sa voix
Gustave va se joindre à la ligue des rois.
Mais, ô revers soudain! ô changement terrible!
Pour tous les souverains quelle leçon sensible!
Le tyran de ces lieux, Gustave n'étoit plus;
La Suède venoit d'enfanter un Brutus;
L'immortel Ankastron a lavé son injure,
Usant du droit sacré, donné par la nature,
D'immoler par ses mains et de frapper un roi
Devant qui s'abaissoit le glaive de la loi.
Le vainqueur de Molvitz, despote sanguinaire
Qui de deuil a couvert tout ce triste hémisphère,
Fut, jusques au tombeau, le rival des Césars;
Mais pour venger leur cause, en ces nouveaux hazards,

* Lithuanie est l'ancien nom de la Pologne.

Les rois ont immolé tout intérêt contraire,
Et Frédéric s'unit avec son adversaire.
D'Artois vole auprès d'eux sous les murs de Pilnitz *;
Là doivent se trouver nos altiers ennemis;
Là de tous les tyrans s'unit l'aréopage;
Là de vingt nations ils jurent l'esclavage;
La nature gémit sous leurs sceptres d'airain;
Ils préparent encor les maux du genre humain,
Et l'Aristocratie, avec des pleurs de rage,
Excite de ces rois la haine anthropophage.
Des flots de leurs soldats dans nos champs débordés,
La France voit soudain ses remparts inondés.
Au réveil des Français, le fer brille, et le crime
Réunit contre nous, d'un concert unanime,
Trente peuples divers, vils esclaves des grands,
Et qui, séduits par eux, vont servir leurs tyrans.
Il mûrit cependant le jour de la vengeance;
Les révolutions sommeillent en silence;
De ces peuples l'erreur un jour disparoîtra;
Leur longue léthargie à la fin cessera.
Artisans ténébreux de fraudes et de brigue,
Des traîtres soudoyés secondent cette ligue,
Et ces chefs fédérés, ces rois conspirateurs
Trouvent jusqu'en nos murs d'infames protecteurs.
De serviles échos, des bouches inspirées
Par la crainte, ou l'espoir, leur livrent nos contrées.
S'il est des citoyens qui puissent s'opposer
Aux lâches trahisons qu'on ose proposer,
Le fer des assassins plane alors sur leur tête,
Et sous mille poignards soudain leur mort s'apprête.

* Le château de Pilnitz.

Intrépides Français, nation de héros,
Dans la guerre et les arts vainqueurs de vos rivaux,
Quand j'ose célébrer vos exploits magnanimes,
Vos guerriers valeureux, vos triomphes sublimes,
Pardonnez si je vais rappeler, dans ces chants,
Vos revers trop fameux, vos désastres sanglans.
Rome ne rougit point des succès de Carthage;
Son courage inflexible en brilla davantage;
C'est dans les grands dangers qu'un peuple généreux
Fait pour sa liberté des efforts glorieux.
Ainsi, quand le soleil, sous un nuage expire,
Il semble de la terre abandonner l'empire;
Bientôt de ses rayons les imposans faisceaux
Le font sortir vainqueur de ses pâles rivaux;
Ou tel, un jeune ormeau, plein de force et de sève,
Malgré les aquilons, sans cesse se relève;
Ils font pencher sa tige et ses rameaux pompeux,
Mais il renaît plus fier et plus majestueux.
L'audace, la fureur, la discorde et la rage,
De toutes parts, sur nous, appellent le carnage;
Sur nous, de tous côtés, fondent en même tems
Ces mille rois armés, tous ces chefs différens,
Frédéric * dont le camp semble une ville immense,
Et Brunswick, nom fameux et fatal à la France;
Des barbares Germains tous les princes divers,
Et ces Catilina qui préparent nos fers;
Ce Bouillé tout couvert du sang qu'il fit répandre
Sous les murs de Nanci qu'il auroit dû défendre;

* Frédéric III, successeur de Frédéric II. dit *le Grand*, pour avoir fait périr des milliers d'hommes lorsqu'il vola la Silésie.

Le féroce-Clairfait, suivi de ses Anglais,
Peuple, dans tous les tems, jaloux de nos succès;
Les Castillans altiers, mais soumis à des maîtres,
Ivres de fanatisme et rampant sous les prêtres;
Ces guerriers qui, sortis des rocs Helvétiens,
Naissent en même tems soldats et citoyens;
Du monarque des monts * les troupes valeureuses;
Et des fiers Hollandais les phalanges nombreuses.
Tel le fameux Louis, de l'Europe à la fois
Eut lui seul à combattre et vaincre tous les rois;
C'est ainsi qu'Ilion, sur les bords du Scamandre,
Vit vingt peuples ligués pour la réduire en cendre.
On voit ces chefs, unis par un même signal,
Déployer des combats l'appareil infernal.
Muse, retrace ici ces horribles carnages;
A la grandeur des faits égale leurs images;
Peins ce vaste incendie et ces saccagemens,
Cette moisson de morts dont ils couvrent nos champs.
Tantôt dans un affreux et lugubre silence,
Tantôt remplissant l'air des cris de la vengeance,
S'avançant, au milieu de cent foudres grondans,
Ces légions de feu, ces escadrons sanglans
Qu'accompagne la mort, que la terreur devance.
Le Monde épouvanté gémit de leur présence;
L'Aquilon fait flotter leurs nombreux étendards;
Le glaive étincelant brille de toutes parts;....
Ils traînent sur leurs pas l'horreur et les alarmes;
Ils marchent, et le bruit des tambours et des armes,
Le son de la trompette, et l'airain mugissant
Dans le creux des vallons au loin retentissant,

* Victor-Amédée.

Imitent ces volcans dont les laves brûlantes
Roulent avec fracas jusqu'aux mers écumantes.
Tel est le bruit affreux d'un grand embrasement
Qui des vastes forêts dévore l'ornement;
Ou tel est l'Océan, lorsqu'en proie aux orages,
Il lance en rugissant ses flots sur nos rivages.
Mais soudain quel silence en ces lieux répandu!
De ces foudres grondans le bruit est suspendu;
Ce ne sont plus ces cris, ce fracas de la guerre
Que le ciel en échos semble rendre à la terre.
Dans ce sombre silence, en ce fatal moment,
Les deux partis, armés du glaive étincelant,
S'interdisent, hélas! jusqu'aux cris de la rage,
Pour mieux s'abandonner à ce morne carnage.
C'en est fait; la mort vole, et de leur cœur d'airain
Ils ont su repousser tout sentiment humain;
Déjà des deux partis le sang coule et ruisselle;
Emules de la foudre, et plus terribles qu'elle,
Les bronzes enflammés dévorent tous les rangs;
Les clameurs des blessés, les plaintes des mourans,
Les cris des malheureux roulant dans la poussière,
Tout annonce le dieu..... le monstre de la guerre.
L'impitoyable Mars, par le meurtre appelé,
S'élève sur son char par la haine attelé;
Il presse le carnage, et le feu plus rapide
Lance d'un plomb mortel une grêle homicide.
La mort vole au lâche; le foible atteint le fort,
Et l'homme a su donner des ailes à la mort *.

* Il faut espérer que la philosophie et la raison amèneront enfin des siècles d'humanité; qu'on apprendra à mieux apprécier le sang et la vie des hommes, et qu'on s'accordera pour fermer le temple de la guerre.

Le plus brave succombe en ce commun carnage :
Ainsi l'on voit, au sein d'un vaste pâturage,
Expirer, sous le fer des ardens moissonneurs,
Et l'herbe la plus vile et les plus belles fleurs.
Tous ces guerriers rivaux, ces troupes ennemies,
Dans un même tombeau soudain sont réunies.
Sous un fleuve de sang les vainqueurs, les vaincus,
Français, Anglais, Germains, restent tous confondus.
Atômes orgueilleux dont le destin se joue,
Tourmentés en tous sens sur ce globe de boue,
Et vengeurs et vengés, victimes et bourreaux,
Oppresseurs opprimés, par ces brûlans carreaux
Vous êtes à la fois ici réduits en poudre.
Cieux toujours offensés, armez-vous de la foudre,
Frappez-en les mortels, et ne permettez pas
Qu'eux-mêmes de leurs mains avancent leurs trépas.
Vous qui des nations entraînez les souffrances,
Rois, vous serez pesés au poids de leurs vengeances ;
Et peut-être ces tems ne sont pas reculés.
Voyez-vous ces guerriers par vous seuls immolés,
Par le fer abattus, comme, au fort d'un orage,
Les chênes renversés tombent sur le rivage ?
O rois dévastateurs ! contemplez ces objets ;
Voyez jaillir sur vous le sang de vos sujets.
O Jules ! ô d'Artois, rebelles homicides,
Où portez-vous vos pas fumans de parricides ?
Peut-on confondre ainsi la gloire et la fureur,
Le crime et le succès, la folie et l'honneur ?
Le coursier mord son frein, le sang teint son écume ;
Son pied frappe la terre, et son regard s'allume ;
L'homme seul l'associe à ces meurtres affreux ;
Du salpêtre au bitume on réunit les feux ;

Il tonne dans les airs, il tonne sur la terre,
Et l'homme, tel qu'un Dieu, s'est armé du tonnerre.
La terre boit son sang, et toujours furieux,
On le voit blasphémer et provoquer les Dieux.
Bouillé même offre au ciel, dans sa noire furie,
Les prémices du sang qu'il coûte à la patrie;
On voit luire ses yeux d'un feu sombre et sanglant;
Il respire le crime, et son front menaçant,
Ses discours, tout en lui peint l'horrible espérance,
Le sacrilège vœu d'ensanglanter la France.
Cependant des Français le courage indompté,
Tous ces remparts vivans de notre liberté,
Enflammés par l'ardeur du plus pur héroïsme,
Sembloient être déjà vainqueurs du despotisme.
Les esclaves des rois, en ces combats nouveaux,
Dans chaque citoyen retrouvoient un héros;
De leurs corps entassés les plaines sont couvertes.
Mons voit nos ennemis, effrayés de leurs pertes,
S'enfuir vers ses remparts d'un pas précipité,
Pour trouver dans ses murs leur lâche sûreté;
Et Salmon, qui guidoit les Français à la gloire,
A ses troupes déjà promettoit la victoire,
Quand soudain une voix crie; *On nous a trompés*;
Fuyons, nous sommes tous prêts d'être enveloppés:
Le cri de trahison dans les rangs se redouble;
On le propage au loin, et le soldat se trouble;
Des traîtres, dès long-tems par l'ennemi payés,
Présentent cette image aux esprits effrayés;
Ils soufflent dans les cœurs leur infernal génie.
L'armée au même instant se croit par-tout trahie;
D'un tel évènement tous demeurent surpris,
Et l'espérance meurt dans leurs tristes esprits;

L'invincible

L'invincible terreur préparant leur défaite,
Malgré l'ordre des chefs, les porte à la retraite ;
Et pour les ramener au chemin du devoir,
Dumont veut joindre en vain la prière au pouvoir.
Du geste et de la voix en vain il les enflamme,
L'effroi de plus en plus a maîtrisé leur ame ;
La révolte, la crainte et la sédition
Augmentent le désordre et la confusion :
Ainsi, lorsqu'un navire est atteint de la foudre,
Et près, au sein des flots, d'être réduit en poudre,
Les matelots en vain, épars de tous côtés,
Cherchent à retenir ses débris écartés.
Les vents tempêtueux, joints à l'onde perfide,
Les dispersent bientôt sur la plaine liquide,
Et l'art des matelots, leurs efforts superflus
Les poursuivent encore, et ne les trouvent plus.
Déjà la nuit plus sombre aide à couvrir le crime,
Et des traîtres la voix au départ les anime.
Dumont, plein de regret, de honte et de courroux,
Couvre encor leur retraite, et ne part qu'après tous.
C'est ainsi qu'aux climats où fut jadis Carthage,
Si de jeunes lions, s'exerçant au carnage,
Après avoir du Maure affronté tous les dards,
Se croyant entourés, surpris de toutes parts,
Devant le fier chasseur prennent enfin la fuite,
La superbe lionne, au désespoir réduite,
A chaque pas s'arrête, et, dans son triste sort,
Montre qu'elle craint plus la fuite que la mort.
L'ennemi triomphoit, quand la nuit plus obscure
Aux regards des humains déroba la nature ;
Le soleil se hâta de rentrer sur les eaux
Refusant sa lumière à des meurtres nouveaux.

Les deux camps à la fois sont rentrés sous leurs tentes,
Soutenus par le feu de cent bouches tonnantes,
Laissant à la merci des vautours dévorans
Ces monceaux de soldats déjà morts ou mourans.
Le Démon des combats, étincelant de rage,
Vient planer, au milieu de ce champ de carnage,
Pour veiller sur sa proie, et repaître ses yeux
De l'aspect des guerriers entassés en ces lieux.
Le despotisme affreux, la discorde inhumaine,
Tous les monstres divers qu'à sa suite elle entraîne,
Promènent leurs regards au milieu de ces champs
De carnage abreuvés, et de meurtres fumans.
Ces milliers de soldats ont suspendu leur rage;
Les ombres de la nuit font cesser le ravage;
Ils dorment appuyés sur leurs tronçons épars,
Et leurs songes encor leur peignent les hazards
Quelques-uns, entraînés par l'espoir du pillage,
Retournent sur leurs pas dans le sein du carnage,
Pour ravir, au milieu de tous ces ossemens,
Des débris, des lambeaux déchirés et sanglans.
L'homme a-t-il à ce point pu dégrader son être?
Plusieurs sont immolés, qu'on eût sauvés peut-être,
Si la cupidité, dans ces affreux momens,
Laissoit prêter l'oreille aux soupirs des mourans.
La Nature en murmure, et, dans ce grand silence,
Veut de ces morts sacrés embrasser la défense;
Mais le soldat s'acharne après ces vêtemens,
Comme on voit les corbeaux s'assembler dans les champs,
Et, remplis des transports d'une féroce joie,
Dans le creux des tombeaux, s'élancer sur leur proie.
Qui le croiroit? au sein de la férocité,
Quelques-uns font régner la tendre humanité;

Et ces mêmes mortels, naguère impitoyables,
Etanchent de leurs mains le sang de leurs semblables :
Ainsi l'homme à la fois réunit dans son cœur
Et la pitié sensible, et la sombre fureur.

Fin du Chant septième.

104484

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT HUITIÈME.

ARGUMENT

DU

CHANT HUITIÈME.

Les ennemis pénètrent en France, et commettent toutes sortes de ravages. Reddition de Longwi et de Verdun. Mort héroïque de Beaurepaire. Les ennemis s'avancent vers Paris; ils font périr d'une mort cruelle la femme du Citoyen qui arrêta Louis à Varennes. Belle mort d'un jeune soldat Français, nommé Aymar. L'arrivée de Dampierre et son génie sauvent Paris; l'ennemi est obligé de se retirer. Siège de Lille. Sublime résolution du Commandant de cette place et de ses habitans. Etat actuel de nos Colonies. Les Etats-Unis de l'Amérique envoient Washington en France, avant de se décider à répondre au Roi sur ses projets contre-révolutionnaires et liberticides. Washington parcourt nos ateliers, nos ports, et observe nos arts, nos mœurs et nos loix. Pelletier l'instruit des causes de notre révolution, et de nos nouvelles loix.

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT HUITIÈME.

La nuit n'ombrageoit plus le char glacé de l'Ourse ;
Dans le vaste Océan elle achevoit sa course ;
Les premiers feux du jour, en colorant les airs,
De flots de pourpre et d'or inondoient l'univers ;
Le soleil, en vainqueur, sortoit du sein de l'onde ;
Et déjà nos rivaux que sa clarté seconde,
Dont la fureur regrette un instant de sommeil,
Par des meurtres nouveaux signalent leur réveil.
Les Français dispersés, qu'en vain Dumont rallie,
Se croyant tous trahis, trahissent la patrie.
Nos guerriers éperdus précipitent leurs pas ;
La Meuse à leurs regards offre encor le trépas ;
Ce fleuve impétueux, tout écumant de rage
D'avoir vu tant de fois foudroyer son rivage
Dans les divers combats sur ses bords soutenus ;
Se plaît à se venger sur nos soldats vaincus :
Il s'élève du fond de sa grotte profonde ;
Plusieurs sont engloutis dans le sein de son onde.
Le Français, abattu sous l'aigle des Césars,
Voit nos fiers ennemis menacer nos remparts ;
Ils marchent en vainqueurs vers les champs de la Flandre,
Ah ! les murs d'Ilion, les rives du Scamandre,
N'ont jamais essuyé tant de combats sanglans,
Que l'Europe en livra sur ces malheureux champs.

O Flandre ! tes sillons, témoins de notre rage,
S'engraissent par le sang, le meurtre et le carnage;
Les épis dans ton sein naissent ensanglantés;
Les murs de sang humain y sont tous cimentés,
Et l'actif laboureur, en y creusant la terre,
Trouve les ossemens déposés par la guerre.
Enflé de ce succès, l'ennemi triomphant
Se promet le pillage et le saccagement;
Devant ses étendards vole la Renommée,
Ses cent voix ont grossi cette innombrable armée;
Des traîtres vont semant l'effroi de toutes parts,
Et de plusieurs cités font ouvrir les remparts.
Verdun même aux Tyrans s'empresse de se rendre;
Son intrépide chef ne peut se faire entendre;
Des Despotes ligués les lâches partisans
Etouffent de sa voix les généreux accens.
Honneur du nom Français, célèbre Beaurepaire,
Ton front est animé d'une sainte colère;
Une noble fureur éclate dans tes yeux.
« Lâches, s'écria t-il, honte de vos aïeux,
Quoi ! vous êtes Français, et trompez la patrie;
Et vous chargez vos noms d'opprobre et d'infamie;
Et vous pouvez survivre à votre liberté !
Mais puisque votre chef ne peut être écouté,
Vous ne me verrez point partager votre honte,
Et je la préviendrai par la mort la plus prompte ».
Il dit; et ce héros, ce guerrier immortel,
De sa main, sous leurs yeux, se donne un coup mortel.
Nos féroces rivaux, par-tout, sur leur passage,
Traînent la mort, le sang, l'horreur et le ravage.
Ce torrent débordé, dans son cours orageux,
Ne trouvant point d'obstacle, est plus impétueux;

L'ennemi, sans combattre, avance sa conquête ;
Dans ses projets sanglans il n'est rien qui l'arrête ;
Cent murs lui sont livrés bien plutôt que conquis ;
Il va d'un cours rapide, et marche vers Paris,
Dans l'espoir d'apporter, au sein de cette ville,
Le pillage, le meurtre et la guerre civile :
C'est ainsi qu'un grand fleuve, immense, impétueux,
Et par mille dégats devenu trop fameux,
Surmonte enfin ses bords, inonde au loin la plaine,
Et, s'il ne trouve plus de digue qui l'enchaîne,
Dans ses débordemens va bientôt engloutir
Tous les pays divers qu'on lui voit parcourir.
Sages agriculteurs, faut-il que, dans leur rage,
Ces guerriers sur vos champs étendent le ravage ?
Que ces milans altiers, l'effroi de l'univers,
De leurs meurtres sans nombre ensanglantent les airs ?
Mais qu'ils laissent en paix la fourmi solitaire
Qui se creuse un azyle au centre de la terre.
O vœux trop superflus ! tous ces conflagrateurs
Embrasent les moissons en proie à leurs fureurs.
O toi dont la valeur devançoit les années,
Brave Aymar, nos tyrans tranchent tes destinées !
Leur rage ingénieuse ajoûte à tes tourmens ;
Ton civisme a bravé leurs efforts impuissans ;
Pour trahir ton pays, on t'assure ta grace ;
On veut par le supplice ébranler ton audace ;
Rien ne peut t'effrayer, et ton dernier soupir
Est le cri des Français : *Vivre libre ou mourir.*
O qui n'admireroit un si rare courage,
Un si brûlant civisme au printems de ton âge !
Telle une tendre fleur, éclose avant le tems,
Dans nos champs étonnés devance le printems ;

Quand le froid glace encor ses timides compagnes,
Son front couvert de pourpre embellit nos campagnes;
Mais bientôt elle expire, et succombe aux efforts
Des vents séditieux, jaloux de ses trésors.
Le Héros citoyen que vit naître Varenne,
Des brigands couronnés excitoit plus la haine;
Le sort loin de ces lieux avoit porté ses pas:
Mais, hélas! son épouse est tombée en leurs bras.
Les rois ont-ils jamais distingué l'innocence *?
Sur cette infortunée exerçant leur vengeance,
On les voit condamner, immoler sans pitié
D'un mortel vertueux la fidèle moitié **.
A peine il est instruit de cette mort cruelle,
Que ce grand citoyen, dont la gloire immortelle
Brille avec tant d'éclat, s'écrie avec transport:
« Quel Français ne voudroit partager un tel sort?
» Elle meurt pour l'état, je suis moins heureux qu'elle »
De nos fiers oppresseurs la ligue criminelle,
Dévastant les guérets, traînant mille fléaux,
Avoit porté la France au comble de ses maux;
Et déjà de Paris ils menacent l'enceinte:
Dans nos jours fortunés, sans dangers et sans crainte,
Paris avoit détruit ces tours, ces boulevarts
Qui, du tems des Henri, lui servoient de remparts;
La horde des tyrans, dans sa féroce joie,
Voyoit cette cité comme une immense proie:

---

* Les Rois auroient dû respecter les jours de cette infortunée, s'ils avoient la moindre humanité, une ombre de justice; mais les tyrans se croient au dessus de toutes les règles, au dessus de tous les devoirs.

** On la précipita vivante dans un puits.

» Dans trois jours, disoient-ils, cette ville est à nous ;
» Elle verra des rois ce que peut le courroux ».
Mais au bruit des dangers que couroit la patrie,
Le héros des Français vient prodiguer sa vie ;
Son nom et sa valeur sont nos plus fiers remparts ;
Et sur nos ennemis repoussant les hazards,
On le voit réunir l'audace et la prudence ;
Par la seule lenteur il veut sauver la France ;
De l'ennemi vainqueur il observe les pas ;
Un de ses campemens fait plus de dix combats :
Tel jadis Fabius sauva sa république
Par sa prudence heureuse et par sa politique ;
C'est cet art ignoré des vulgaires guerriers,
Qui du grand Washington assura les lauriers.
Cent mille combattans sont au sein de la France ;
Ces camps dévastateurs et cette armée immense,
Qui changeoient nos cités en de vastes déserts,
Eprouvent à leur tour les plus honteux revers.
Sans livrer de combats, cette troupe étonnée
Voit par un seul héros changer sa destinée,
Et ces nombreux guerriers s'estiment trop heureux
D'assurer leur retraite et de quitter ces lieux.
Ils se portent vers Lille. Une armée ennemie,
Aux ordres des tyrans, la tenoit investie ;
Lille frémit de voir nos farouches tyrans
Lancer sur ses remparts leurs foudres mugissans.
Mais de ces habitans rien ne glace le zèle ;
L'intrépide Lillois, à ses sermens fidèle,
Souffre tous les besoins, combat tous les fléaux,
Sous ses toits embrasés se défend en héros ;
Il veut que l'ennemi, désertant ses murailles,
Perde dans ces assauts le fruit de vingt batailles,

Qu'il y trouve sa perte, et qu'il dise à jamais :
La valeur des Lillois a sauvé les Français.
Source des beaux exploits, besoin des grandes ames,
Idole des héros, toi dont les nobles flammes
Allument cet honneur qui défend les états,
Toi qui nous fais voler au milieu des combats,
Amour de la patrie, ô sentiment sublime !
Tu parles, et soudain un transport unanime,
Dans nos champs, dans nos murs enfante des guerriers ;
Tous, dans ces grands périls, vont chercher des lauriers,
Et de la liberté l'auguste et sainte image,
Même aux plus jeunes cœurs, souffle un mâle courage,
Anime ceux que l'âge a déjà refroidis,
Et réchauffe leur glace et les rend plus hardis.
On nomme la patrie, on s'alarme pour elle ;
Tout Français à l'instant brûle du même zèle ;
Tout Français veut combattre et veut la secourir ;
Tous prennent pour devise : *Il faut vaincre ou périr.*
De la foule des champs au danger accourue,
Les uns dans les guérets ont quitté la charrue ;
Les autres ont laissé leurs troupeaux mugissans ;
Tous ont abandonné leurs amis, leurs parens ;
Effet prodigieux, merveille sur-humaine !
Des milliers de soldats couvrent soudain la plaine :
Ainsi, quand les Romains, si fiers, si généreux,
Attendoient les assauts des Gaulois nos aïeux,
Au danger imminent de la chose publique,
Un seul moment armoit toute la république ;
L'âge n'empêchoit pas de voler aux combats,
Et le sèxe timide armoit ses foibles bras.
Vainement dans nos cœurs mille ans de léthargie
Sembloient presque étouffer la force et l'énergie ;

Sublime Liberté, ton souffle créateur
D'un saint enthousiasme a ranimé l'ardeur;
Parés de tes couleurs, des citoyens, des frères,
Des mortels, tous égaux, marchent sous tes bannières,
Et ton nom, en secret autrefois prononcé,
Et qui de tous les cœurs paroissoit effacé,
Réunit mille bras pour la cause commune;
Sous l'Achille Français, tous bravent la fortune.
O France! tes revers te font connoître enfin
Un peuple de héros renfermés dans ton sein;
Tu n'eus que trop long-tems des soldats mercenaires;
Ton sort est désormais en des bras volontaires,
Et le Français, brillant d'inutiles exploits,
Fait pour sa liberté ce qu'il fit pour ses rois;
Il n'est point de péril que son cœur ne surmonte,
Et l'indignation, le désespoir, la honte,
Tout enflamme son cœur, et semble anéantir
Des désastres récens l'accablant souvenir.
L'avare offre son or, le puissant ses richesses;
Le pauvre, par des vœux, compense leurs largesses;
On voit tous les Français partager ces transports;
L'état est un autel chargé de leurs trésors:
Ainsi, quand le vainqueur de Canne et de Trébie
A ses loix menaça d'asservir l'Italie,
Les Romains, s'immolant au salut de l'état,
Portèrent leurs trésors au milieu du sénat;
Ainsi Carthage vit des femmes héroïques
Tresser leurs blonds cheveux en cordes élastiques
Et pour sauver ses murs, par un saint dévouement,
Trancher de la beauté le plus cher ornement.
Ah! si c'est un devoir de chérir une mère,
Combien doit la patrie à nos cœurs être chère!

Périsse le mortel ingrat, dénaturé,
Qu'un civisme si pur n'a jamais pénétré!
Plus grand que ses revers, le Français magnanime
Déploie avec vigueur sa fermeté sublime.
L'école des malheurs est celle des succès;
Dampierre, par ces mots, enflamme les Francais,
Et remplit tous les cœurs du feu de son courage:
« Mes amis, leur dit-il, achevez votre ouvrage;
Les tyrans vont enfin expirer sous nos coups,
Et ce rare bonheur ne dépend que de vous;
Du vaisseau de l'état prévenons le naufrage;
La vertu brille plus au milieu de l'orage.
En vain nos ennemis, certains de nos malheurs,
Pensent, dans leur orgueil, être encore vainqueurs;
Foibles présomptueux, qu'ils rétractent leur joie;
Du Français triomphant qu'ils deviennent la proie:
C'est ainsi qu'autrefois nos immortels aïeux,
Les Dunois, les Guesclins, par mille exploits fameux,
Aux vainqueurs d'Azincourt ravirent leur conquête,
Et sauvèrent l'état au fort de la tempête;
Ainsi Rome vainquit, du tems des Scipions,
Par sa noble constance et par ses légions;
Tels les Grecs, comme vous aux combats formidables,
Bravèrent des Persans les hordes innombrables.
De ces derniers assauts dépendent pour jamais
La liberté, l'honneur, le repos des Français:
Ainsi, quand un nocher voit, par les feux de l'Ourse,
La fin de ses périls, le terme de sa course,
Il annonce aussi-tôt aux ardens matelots
Que ces derniers efforts vont finir leurs travaux.
Sur ces sanglans combats, où l'on voyoit la France
Disputer aux tyrans sa fière indépendance,

Et dont dépend le sort de cent peuples divers,
L'Europe dès long-tems avoit les yeux ouverts:
Tel qu'un astre à la fois éclaire les deux Mondes,
Ainsi de ces combats les secousses profondes,
Des Antilles au Gange, et du Nord au Midi,
Rendoient par-tout le peuple au joug moins asservi.
Le Nègre infortuné, rampant dans la poussière,
Sous la verge et les fers lève sa tête altière;
Et s'il porte trop loin ses premières fureurs,
S'il trouve en ces momens de trop cruels vengeurs,
Implacables Colons, c'est votre barbarie
Qui forgea les poignards dont s'arme sa furie:
C'est ainsi qu'un lion, lorsqu'il brise son frein,
Plus il étoit soumis, plus il est inhumain.
Ah! que n'imitez vous le bienfaisant génie
Du grand Législateur de la Pensilvanie *.
Voyez ce Bennezet, tous ces Américains
Associant le Nègre à leurs libres destins;
Loin d'avoir altéré la fortune publique,
La prospérité brille au sein de l'Amérique.
Louis, de qui ce peuple osa briser les fers,
A cru, par son appui, préparer nos revers;
Et nos tyrans actifs, sur ces plages lointaines,
Vouloient faire adopter leurs complots et leurs haines:
Mais ce peuple étoit plus l'allié des Français
Que celui des tyrans; et le sage Congrès,
Avant de soutenir une injuste querelle,
Envoie en nos climats un Député fidèle
Qui doit fixer son vœu sur ces grands intérêts;
Et peut-être apporter l'olive de la paix.

* Guillaume Penn.

Un de ces Sénateurs, le grand Washington même
Des Français auprès d'eux est l'arbitre suprême ;
Il doit tout observer, et s'instruire à la fois
De nos antiques mœurs, de nos nouvelles loix :
Tels on voyoit jadis Platon, Lycurgue, Homère,
Voyager pour s'instruire et reformer la terre.
Il n'est point entouré d'un cortège brillant,
Des vulgaires mortels nécessaire ornement :
Il part, arrive seul aux rives de la France ;
Il observe en secret tout cet empire immense,
Dévore tout chef-d'œuvre offert à ses transports,
Parcourt nos ateliers, interroge nos ports ;
Aux progrès de nos arts, qu'il peut juger en maître,
Il croit voir d'autres cieux, et prendre un nouvel être;
Le magique pinceau, le ciseau créateur
Etonnent à l'envi son œil admirateur.
Des despotes jadis, sur la toile animée,
Le servile pinceau traçoit la renommée ;
Mais plus fier maintenant, et plus républicain,
Il offre à ses regards les Penn et les Franklin ;
Il vole à ce palais où l'on voit Melpomène
Faire revivre encor la majesté Romaine :
Plus loin, un jardin seul enferme l'univers ;
Par-tout il voit des arts les prodiges divers.
Le Français a vogué dans l'air qui l'environne ;
Son génie inventeur n'a plus rien qui l'étonne ;
Il a su réunir deux élémens rivaux *,
Et forcer le feu même à dispenser les eaux.
Il veut voir cependant ces savans et ces sages
Dont l'Europe attentive admire les ouvrages,

* Les pompes à feu.

Ces

Ces penseurs éloquens, ces écrivains divers
Instruits dans l'art profond de régir l'Univers;
Il voit Lepelletier, dont le génie austère
Présente à ses regards la vérité sévère:
« Blâmez-vous, lui dit-il, ces superfluités
Ce luxe étincelant dans nos grandes cités,
Ces richesses, cet or qui dans leur sein abonde,
Ce faste éblouissant où leur grandeur se fonde ».
« Malheur, dit Pelletier, malheur à tout état
Qui portera trop loin ce dangereux éclat!
De ce luxe fatal redoutez la puissance;
C'est lui qui détruisit et Corinthe et Numance;
De l'orgueil des Romains il vengea l'univers;
A ces maîtres du Monde il fit subir des fers;
Le destin d'un état dépend de sa sagesse;
Ses lois sont ses trésors, ses mœurs sont sa richesse;
De l'empire Romain voyez l'accroissement;
Une pauvreté noble en fut le fondement.
Le luxe à tous les arts parut toujours contraire;
Il imprime aux esprits un trop vil caractère:
Quand le faste des Grecs eut altéré leurs mœurs,
Ils furent sans guerriers comme sans orateurs.
Si le luxe jamais corrompt les mœurs publiques,
On peut verser alors des larmes prophétiques,
Et l'on verra bientôt cette fausse splendeur
Epuiser un état, énerver sa vigueur ».
Il dit; et Washington, qui l'écoute en silence,
Admire sa sagesse et sa mâle éloquence.
Pelletier à ses yeux peint ces évènemens
Qui divisent le peuple, et les rois et les grands:
« De l'hydre de l'orgueil les têtes dévorantes
Ont succombé, dit-il, sous nos mains triomphantes.

Sur le riche orgueilleux, l'indigent a des droits ;
Le barbare égoïste est atteint par nos lois ;
Ce peuple, devenu plus grand et moins frivole,
Préfère à des palais la splendeur agricole.
Nous avons adopté la fière égalité ;
L'amour de la patrie et de la liberté
Enfantent des exploits encore plus sublimes
Que l'honneur qu'adoroient nos pères magnanimes ;
Nos cœurs sont enflammés de sa brûlante ardeur,
Et l'aristocratie a rugi de fureur.
Mais nous avons bravé ses complots homicides,
Ses nombreux attentats et ses trames perfides ;
Des troubles au dedans, des revers au dehors,
Rien n'a pu des Français ralentir les efforts ;
Nous avons surmonté nos discordes fatales,
Et de tous les tyrans les forces colossales.
Tous frères, tous égaux, nous seuls dictons nos lois ;
Nous détestons le joug des prêtres et des rois ;
Tous nos fers sont brisés ; enfin l'heureuse France
A su de la pensée asseoir l'indépendance.
Chaque culte est permis ; désormais l'encensoir
Ne peut plus usurper un funeste pouvoir.
Du sein du despotisme, ainsi que l'Amérique,
La France a vu jaillir la liberté publique ;
Comme vous, nous saurons et combattre et souffrir ;
Comme vous, nous saurons triompher ou périr ».

Fin du Chant huitième.

LA FRANCE
RÉPUBLICAINE.
CHANT NEUVIÈME.

ARGUMENT

DU

CHANT NEUVIÈME.

Description du siége de Lille. Dampierre et plusieurs autres héros Français font lever le siège. Bataille de Gemmappe. Valeur sublime de Labretèche; *elle lui mérite la couronne civique. Aventure d'une héroïne Française. Dampierre remporte la victoire; il poursuit rapidement le cours de ses succès. Réunion de la Belgique et de la Hollande à la France. Suite de nos succès. Nouveaux complots du Tyran de la France. Paris court les plus grands dangers.*

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT NEUVIÈME.

Lille voit cependant nos féroces rivaux,
Sur ses remparts fumans redoubler les assauts ;
Ce peuple est entouré d'une armée innombrable ;
De cent globes de feu le déluge effroyable
A déjà sur le mur, de toutes parts ouvert,
Laissé du boulevart le terrein découvert ;
Les bronzes enflammés, le meurtre, la famine,
Déjà de cette ville assuroient la ruine,
Quand son illustre chef, sur le haut de ses tours,
A son seul confident tint ce triste discours :
« Ainsi, pour conserver cette ville fidèle,
J'aurai fait vainement éclater tout mon zèle ;
Malgré tous mes efforts, ce peuple généreux
Ne pourra repousser ses tyrans odieux.
Intrépides soldats, valeureux capitaines,
Vous qui, bravant les rois et leurs infames chaînes,
Lorsque votre valeur n'a pu nous secourir,
Avez tous mille fois préféré de mourir,
Que votre sort est doux, et que mon cœur envie
Une si belle fin d'une si belle vie !
Car si votre projet a manqué de bonheur,
Au moins vous êtes morts, et morts au lit d'honneur ;
Infortuné guerrier, l'éclat de ma mémoire
Sera-t-il obscurci d'une tache si noire ?

Perdrai-je toute estime, et les siècles futurs
Me reprocheront-ils d'avoir livré ces murs?
Loin de moi, loin de moi cette honte et ce crime.
Oui, subissons plutot une mort magnanime,
Périssons mille fois, loin de souffrir jamais
Le joug, l'indigne joug des tyrans que je hais.
Avant de voir ce peuple endurer un servage
Dont ma foi lui promit d'exempter son courage,
Mourons... Sur cent guerriers non moins braves que moi,
Ce peuple me choisit; et compta sur ma foi.....
Mais que lui servira que je cesse de vivre?
Ah! loin que de ces fers mon trépas le délivre,
Je hâte sa défaite et sa captivité,
Et je péris sans voir notre ennemi dompté ».
Il s'arrête, incertain du parti qu'il doit prendre;
Il lui faut désormais ou mourir, ou se rendre;
Et dans ce triste choix son esprit éperdu,
Entre ces deux partis, demeure suspendu.
Tout-à-coup cependant son sublime courage
Lui suggère un moyen d'éviter l'esclavage,
De soustraire aux tyrans cette illustre cité,
Et d'en sauver l'honneur. Dans cette extrémité,
Il résout sa ruine, et son ame oppressée
Adopte avec transport cette triste pensée.
Il assemble aussi-tot tous ces fiers habitans:
« Mes amis, leur dit-il, c'en est fait; aux tyrans
Cette ville bientot est près d'être livrée;
De notre liberté la perte est assurée;
Ce peuple avec valeur s'est en vain défendu;
Pourquoi vous le cacher? tout espoir est perdu.
Pourrons-nous toutefois porter notre courage
A rendre à l'étranger un volontaire hommage?

Nous verra-t-on fléchir devant un oppresseur?
Plutôt cent fois la mort, qu'un pareil déshonneur:
La mort seule nous reste en ce jour déplorable;
Mais la mort est un bien pour qui vit misérable;
Comparée à la honte, elle est pleine d'appas;
L'esclavage est pour nous pire que le trépas.
Vous avez des tyrans reculé la victoire;
Votre valeur fait honte à leur coupable gloire;
Ils veulent vous punir de vos brillans lauriers,
Et venger sur vous tous la mort de leurs guerriers;
Ils voudroient vous charger de chaînes flétrissantes.
Voulez-vous voir vos fils, vos femmes expirantes,
Vos pères immolés aux pieds des assassins
Devenus désormais maîtres de vos destins?
Une fin courageuse, une mort honorable,
Est à tant de rigueurs sans doute préférable;
Sans doute, des Français, des hommes généreux,
Libres par leur trépas, croiront mourir heureux.
Oui, je lis sur vos fronts, je découvre en vos ames
De l'indignation les héroïques flammes.
Mourons sur ces remparts qu'on nous force à quitter;
Otons à l'ennemi ce qu'il veut nous ôter;
S'il nous met hors d'état de pouvoir les défendre,
Avant que d'expirer, réduisons-les en cendre;
Contentons le destin contre nous irrité,
Et ne survivons pas à notre liberté».

Ce discours généreux, ce sublime langage
Excite en chacun d'eux une soudaine rage.
L'affreuse servitude irrite leurs esprits,
Et fait que pour la mort ils n'ont que du mépris.
Une sainte fureur s'empare de leurs ames;
Les enfans, les vieillards, les filles et les femmes

Imitent de leur chef le noble dévouement,
Et veulent commencer ce vaste embrasement:
Tel, sur le sein des mers, un courageux pilote
Qui se voit entouré d'une puissante flotte,
S'arme de son courage en cette extrémité,
Et préfère la mort à la captivité;
Il le propose aux siens, et les y fait résoudre;
Dans le sein du navire où repose la poudre,
D'une main intrépide il porte le flambeau,
Et s'ouvre sur les flots un illustre tombeau.
Ce peuple, confirmé dans son dessein sublime,
Fait encore éclater sa valeur magnanime,
Des despotes soutient les violens assauts,
Et de leur propre sang arrose leurs travaux.
L'ennemi s'en étonne; il ne sauroit comprendre
Comment les assiégés songent à se défendre,
Comment, sans entrevoir ni soutien ni secours,
Même sans espérance, ils résistent toujours.
« Allons, cria Bouillé, vengeons tous notre injure;
Que ce peuple imprudent la paye avec usure;
J'applanirai la voie, et de corps entassés,
Pour monter sur ses murs, comblerai les fossés.
Tout suit son mouvement; cette armée innombrable
Va de nouveau livrer un assaut formidable.
L'Autrichien, l'Anglais, redoublent leurs efforts,
S'élancent sur la brèche, et la couvrent de morts.
La défense est hardie, et l'attaque est réglée;
La valeur des Lillois n'en est point ébranlée;
La mort en cent façons vole de toutes parts,
Et le sang, de ses flots, rougit les boulevarts.
Plus l'assaut est terrible, et plus, par sa vaillance,
L'intrépide Lillois montre de résistance.

Mille morts à la fois partent de mille bras.
Sur ce théatre étroit, dans ces sanglans combats,
Plus le péril est grand, et plus grande est la rage.
Le carnage assouvi réchauffe le carnage;
L'acier croise l'acier; et souvent, sous leur poids,
L'échelle et le soldat s'écroulent à la fois.
Raymond, qui, sur les tours à périr condamnées,
Veille pour reculer leurs tristes destinées,
Voit de loin une armée, et croit que ces guerriers
Viennent des assiégeans partager les lauriers :
Ce penser douloureux affermit dans son ame
Le généreux projet de périr par la flamme;
Il ne balance plus, et d'avoir différé
Son magnanime cœur se tient déshonoré.
« Qu'attendons-nous ? dit-il; ô désespoir trop sage !
Quoi ! même en la fureur, nous manquons de courage !
Notre ennemi triomphe, et, pour nous terrasser,
Voilà qu'un nouveau camp vient pour le renforcer !
Quel espoir reste-t-il ? devons-nous donc attendre
Que des tyrans cruels nous réduisent en cendre ?
Non : il faut prévenir leurs barbares desseins;
Des guerriers tels que nous s'immolent de leurs mains.
Mais soudain, ô surprise ! il voit que cette armée,
En faveur des Lillois au combat animée,
Par mille exploits brillans repoussant les vainqueurs,
Sauvera les Lillois de leurs propres fureurs;
Son ame est tout-à-coup d'allégresse remplie;
Ce héros semble prendre une nouvelle vie;
A ses braves guerriers il annonce en ces mots
Ce secours imprévu qui finit leurs travaux :
« Le Ciel, dit-il, est juste; après tant de souffrance,
Il donne à tous vos maux leur juste récompense.

Allons, que de ce feu pour nos toits allumé,
Le camp de tous ces rois soudain soit consumé ;
Qu'au sombre désespoir succède enfin la joie;
Joignons-nous au secours que le Ciel nous envoie :
Partageons leurs dangers, et ne permettons pas
Que leur seule valeur nous sauve du trépas ».
Soudain les assiégés, pleins d'un nouveau courage,
Sur l'assiégeant surpris s'élancent avec rage;
L'un sur l'autre s'acharne, et le retranchement
Du sang des deux partis est teint également.
Mais au bruit des clairons, des trompettes aiguës
Dont le son éclatant fait retentir les nues,
A l'aspect des drapeaux, des panaches flottans
Qui s'avancent suivis de cent foudres grondans,
Du héros des Français on reconnoît l'armée.
Des tyrans consternés la troupe est allarmée;
Ils rentrent dans leur camp, mornes, découragés,
Et, d'assiégeans qu'ils sont, craignent d'être assiégés.
Dampierre triomphant s'avance vers la ville;
La terreur de son nom rend le chemin facile;
A son bras désormais tout semble être soumis,
Et qu'au sein de la France il n'est plus d'ennemis.
Il suit jusqu'en son camp cette nombreuse armée,
Dans l'espoir de la voir vaincue et désarmée :
Tel, dans le Nord, César, des barbares vainqueur,
Loin de laisser jamais reposer sa valeur,
Moissonnoit en courant leurs troupes fugitives
Jusqu'à ce qu'il les vît sous son aigle captives.
Landremont et Gillot, et mille autres héros,
Partagent avec lui ces triomphes nouveaux;
A ces vaillans guerriers il n'est rien qui ne cède:
Tels on nous peint Ajax et le fier Diomède,

Qui sur les pas d'Achille, aux bords du Ximoïs,
Vainquirent des Troïens tous les chefs réunis.
Mais il ne suffit pas d'une seule victoire
Pour sauver la patrie et relever sa gloire ;
L'hydre de nos tyrans ne peut périr d'abord ;
Pour terrasser ce monstre il faut plus d'un effort ;
Tandis que ce congrès, cette ligue de princes,
Tous ces dévastateurs de nos riches provinces,
Levant leur tête altière, osent nous menacer,
Jusque dans leur caverne il faut les repousser.
« Amis, dit le héros, votre brûlant courage
S'excite assez tout seul, sans l'aide du langage ;
Et pour vous rendre encor de l'ennemi vainqueurs,
Il suffit de l'ardeur qui consume vos cœurs.
Poursuivons tous ces rois dans ces forts dont l'enceinte,
Les cachant à vos yeux, vous découvre leur crainte ;
A votre seul aspect leur orgueil a pâli ;
Vous êtes tous Français.... et voilà l'ennemi ».
Tous brûlent de combattre et venger la patrie,
Et d'un commun transport, chacun alors s'écrie :
Guerre et mort aux tyrans. Mais soudain à leurs yeux
L'ennemi fuit son camp, et va vers d'autres lieux ;
Gemmappe lui présente une retraite sûre,
Par ses travaux encore il aide la nature :
Là, bravant toute attaque, il retranche son camp
Sur un mont qu'on ne peut gravir impunément ;
Il y met sur trois rangs, à divers intervalles,
Ces tonnerres d'airain, ces machines fatales
Qui portent dans leurs flancs le carnage et la mort :
C'est là qu'il faut tenter et défier le sort ;
De toutes ces hauteurs il faut franchir la cîme ;
Mais rien n'est impossible au Français magnanime.

Il voit tout le danger, et ne s'étonne pas ;
Des citoyens armés sont les dieux des combats.
Cependant quel spectacle en ces lieux se présente?
Le Soleil peint des cieux la voûte étincelante,
Et bientôt la plupart de ces guerriers nombreux
Ne verront pas coucher cet astre radieux.
Hélas! qui s'attendroit aux horreurs du carnage?
De la paix, du bonheur tout retrace l'image ;
La nature sourit, et la terre est en fleurs;
Le printems fait briller ses plus vives couleurs.
Tout-à-coup de ces bois, de ces sombres retraites,
Le silence est troublé par le son des trompettes;
L'écho, long-tems muet, des paisibles vallons,
Fait, dans leurs antres creux, retentir les clairons.
Le coursier belliqueux semble appeler la guerre;
D'un pied impatient il ébranle la terre;
Les glaives des soldats, au loin étincelans,
L'éclat de leurs drapeaux, leurs panaches brillans,
Et ces longs escadrons qui traversent la plaine,
Ces fières légions qu'on peut compter à peine,
Tout cet aspect guerrier, et ce flegme imposant,
Offrent un appareil pompeux, resplendissant.
Soudain la scène change ; au signal redoutable,
De cent tubes d'airain la tempête effroyable
Dans les cœurs les plus fiers inspire la terreur;
Mais l'amour de la gloire excite la valeur,
Et dans des tourbillons de flamme et de poussière,
Commence des deux camps la lutte sanguinaire.
L'élite des humains, ces superbes guerriers
Tombent foulés aux pieds des rapides coursiers;
On n'entend que les cris, les accens de la rage;
On ne voit plus qu'un vaste et lugubre carnage.

Aux clameurs des vaincus l'un sur l'autre expirans,
Aux éclats plus affreux des foudres menaçans,
On diroit que les cieux, sous les coups du tonnerre,
Croulent avec fracas, et tombent sur la terre.
Ah! qui peut retracer ce choc impétueux
D'un monde de guerriers enflammés, furieux?
Au milieu cependant de ce combat terrible,
Parmi ce meurtre affreux, dans ce chaos horrible,
L'ordre règne; et les chefs, opposant l'art à l'art,
Sur les champs de la mort promènent leur regard,
Des escadrons poudreux font ébranler la masse,
Combinent le terrein et calculent l'espace;
Par-tout où d'un rival peut se porter l'effort,
Sous cent aspects divers ils présentent la mort,
Au sein de la fureur font briller la prudence,
Et se portent aux lieux qui veulent leur présence:
Ainsi, d'un œil serein, l'Ange exterminateur
Dirige la tempête et lance la terreur.

Fiers mortels, réprimez le transport qui vous guide;
La course de nos ans est déjà si rapide!
Mais l'homme, en ces momens, aveuglé, furieux,
S'abandonne à l'horreur de ces combats affreux:
Tel on voit, en champ clos, au pied d'une montagne,
L'éléphant, dont le poids fait gémir la campagne,
Combattre avec fureur ce féroce animal *,
Ce colosse des bois, qui seul est son rival.

Aux ordres des tyrans, aux cris de la Patrie,
L'un et l'autre parti s'acharne avec furie;
Trempant des deux côtés ses ailes dans le sang,
La Victoire, incertaine, erre de rang en rang;

* Le Rhinocéros.

Fais fuir nos ennemis, et, par ton grand courage,
Au milieu de leurs rangs, t'es ouvert un passage :
Tels on a vu, naguère, aux champs de Fontenoi,
De Saxe et les Français, semant par tout l'effroi,
Des bataillons Anglais rompre la triple enceinte,
Et porter dans leurs rangs le désordre et la crainte.
L'Hector Autrichien, ce terrible rival,
Virtemberg se présente en ce moment fatal,
Dans l'espoir de forcer Laubadère à la fuite;
De ses nombreux guerriers il assemble l'élite.
L'Ajax Français se voit entouré d'ennemis;
Sans pâlir, il les voit contre lui réunis;
Seul, dans ce grand assaut, il brave leur furie,
Et déjà sous ses coups plusieurs perdent la vie.
Ce héros s'applaudit, dans ce moment d'horreur,
De trouver des dangers dignes de son grand cœur;
Le sang à gros bouillons de ses veines ruisselle;
Sous mille traits divers sa cuirasse étincelle.
Vainement sa vigueur commence à défaillir;
C'est peu de se défendre, on le voit assaillir :
C'est ainsi que l'Afrique, en ses plages brûlantes,
Voit les tigres cruels, les panthères sanglantes,
Braver, en succombant, les Maures plus puissans,
Et les faire pâlir à leurs moindres élans;
Ainsi ce grand guerrier que le destin accable,
Sous le nombre abattu, mais toujours formidable,
Par de nouveaux efforts se relève soudain,
Et tout percé de coups, s'ouvre encore un chemin.
Il est prêt à périr, mais tout couvert de gloire,
Et sa mort aux Français eût ravi la victoire,
Quand tout-à-coup on voit, ô prodige! ô valeur!
Un nouvel assaillant attaquer le vainqueur :

Labretèche

Labretèche est le nom de ce mortel sublime ;
N'écoutant que la voix de l'honneur qui l'anime,
Il veut sauver l'état en sauvant ce héros,
Le couvre de son corps, et, parmi tant d'assauts,
Sanglant, couvert de coups, par sa valeur guerrière,
A douze combattans fait mordre la poussière.
Laubadère est sauvé par ce rare secours ;
Labretèche, le sort a respecté tes jours.
Grèce, ne vante plus ton fameux Cynégire;
Et toi, nouveau Bayard *, que la patrie admire,
La couronne civique ombragera ton front,
Et la postérité conservera ton nom.
Oh ! combien de guerriers, dans ces tristes alarmes,
Doivent, par leurs trépas, faire couler de larmes !
Mais, que dis-je? et pourquoi pleurer sur leurs tombeaux?
Pourquoi ces vains regrets ? Eux-mêmes, ces héros,
Une seconde fois ne recevroient la vie
Que pour la perdre encore en vengeant la patrie ;
Plusieurs, en s'immolant au salut de l'état,
Dans ces combats sanglans périssent sans éclat;
En vain ils se flattoient d'illustrer leur mémoire;
La foule des exploits sert d'obstacle à leur gloire.
Du côté des Français illustrant son grand cœur,
Le sèxe fait briller une égale valeur;
Fernig, de la nature aimable et tendre ouvrage **,
Immortelle Amazone, ornement de cet âge,

---

* Bayard défendit seul le passage d'un pont contre les ennemis, qui étoient au nombre de deux cents.

** Les citoyennes Fernig, sœurs, se sont distinguées dans cette campagne.

Plie à ces durs travaux ses membres délicats,
Et du pesant acier arme ses foibles bras;
L'intrépide Zelmis et l'altière Argélie
Semblent chercher la mort et dédaigner la vie:
Ainsi l'on vit jadis, aux bords de l'Eurotas,
Sur ceux du Thermodon, un peuple de Pallas
Revêtir des combats l'étincelante armure,
Dompter leur sèxe même, et vaincre la nature.
Zelmis suit, au milieu de cet affreux combat,
Un guerrier trop aimable, hélas! et trop ingrat;
A changer comme lui, son exemple la porte;
Mais tout exemple est foible où l'amour est si forte;
Rien de ce cher objet ne peut la désunir;
Elle veut s'en distraire, et ne peut l'obtenir:
« O destin rigoureux! astre ennemi, dit-elle,
Qui fais que mon cœur aime un amant infidèle,
Laisse-moi surmonter cette honteuse ardeur,
Ou fais-moi pour l'état périr avec honneur!
Ne rends pas la vertu dans mon cœur inutile!
Ah! c'étoit bien assez que ce cœur trop facile,
Quand ce volage amant ne brûloit que pour moi,
Eût écouté ses feux et compté sur sa foi!
Maintenant que le sien nourrit une autre flamme,
Et qu'un objet plus cher l'emporte sur son ame,
Quel attrait, plus puissant que sa légéreté,
Le rend aimable encore à mon cœur enchanté?
Ma raison, mon courage, et même la prudence,
Veulent que le mépris punisse l'inconstance;
Mais l'immuable loi de la fatalité
Tient encore mon cœur dans ses fers arrêté ».
Ainsi cette héroïne, à gémir condamnée,
Accusoit de ses feux la triste destinée,

Et pour les surmonter, faisant un vain effort,
D'un amant, à regret, elle suivoit le sort.
Ne le pouvant haïr, son ame, avec prudence,
Sait de sa passion taire la violence;
Et l'on croit ce guerrier à jamais effacé
De ce cœur généreux par l'ingrat délaissé.
Ce sentiment la flatte, et sa triste fortune
Trouve quelque douceur en cette erreur commune;
Sa vertu s'en console, et fait que son malheur
Accable ses esprits d'une moindre douleur.
« Aux regards des humains dérobons ma foiblesse,
Dit-elle, et cachons-leur tout le trait qui me blesse.
Qu'on ignore ma honte, et qu'on juge, à me voir,
Que l'amour a sur moi perdu tout son pouvoir ».
Au feu qui la dévore, elle fait violence;
Mais plus il est caché, plus il a de puissance:
Tel le salpêtre ardent, en un tube enfermé,
A d'autant plus d'essor qu'il est plus comprimé.
Tout-à-coup (quel objet pour les yeux d'une amante!)
Elle voit cet ingrat, sur la plaine sanglante,
Tomber d'un trait fatal par l'ennemi lancé:
« Ah! barbares », dit-elle..... et son cœur oppressé
Ne lui permettant pas d'en dire davantage,
Sa foible voix se perd en ce commun carnage:
Sa pudeur lui défend de l'aller secourir;
Son amour lui défend de le laisser périr;
Mais enfin elle cède au transport qui l'agite,
Auprès de ce guerrier elle se précipite.
O rage! ô désespoir! ô soins trop superflus!
Il ouvre un œil mourant, il la voit, il n'est plus.
A sa sombre douleur son amante succombe:
« Ah! du moins nous serons réunis dans la tombe »;

Dit-elle, et d'un poignard elle perce son sein!
Sur ce corps tout sanglant elle expire soudain.
Le combat recommence avec plus de furie;
C'étoit une étincelle, et c'est un incendie.
Le fier Saxe, ce chef que ses exploits brillans
Avoit rendu souvent l'effroi des Ottomans,
Contre nos légions craint de perdre sa gloire;
Il veut, par ses efforts, enchaîner la victoire.
On ne montra jamais plus d'art ni de valeur;
Chacun des deux partis redouble de fureur;
Des bataillons entiers sont tous réduits en poudre;
Le glaive atteint bientôt ceux qu'épargne la foudre.
Dans ce terrible choc, on balance le sort;
Chacun donne ou reçoit, ou bien attend la mort;
Le fer étincelant, la flamme dévorante
La rendent à leurs yeux de tous côtés présente:
Tel un cerf dans la plaine, ou dans les bois lancé,
Par les limiers ardens de toutes parts pressé,
Quelque parti qu'il prenne en ce danger terrible,
Trouve par-tout la mort sous une forme horrible;
Si leur féroce dent ne le déchire pas,
Par le fer des chasseurs il reçoit le trépas;
Ainsi, lorsque les vents et la mer en furie
Des pâles matelots ont assiégé la vie,
La mort, de tous côtés, errante sur les flots,
Offre mille dangers, ouvre mille tombeaux.
Kellerman, Landremont, les héros de la France,
Tunck, Houchard, Dagobert, tous égaux en vaillance,
Dissipent devant eux les bataillons divers,
Comme le chaume aride enlevé dans les airs;
Aussi prompts que les vents qui chassent un nuage,
Nos escadrons sanglans s'entrouvrent un passage;

L'Autrichien vaincu s'enfuit de toutes parts,
Et de rage il déchire, ou rend ses étendards;
Nos guerriers triomphans ont fixé la victoire.
O France! de ce jour conserve la mémoire!
Oui, ce grand jour décide, après tant de combats,
Des peuples et des rois les antiques débats;
Ce jour des fiers tyrans terrasse l'insolence;
Ce jour venge nos droits et sauve enfin la France.
Nous avons triomphé des despotes armés;
Par l'Autriche cruelle avilis, opprimés,
Le Belge et le Batave à la France s'unissent,
Et brisent pour jamais les fers dont ils gémissent;
Ils volent dans nos bras, et Dampierre vainqueur
Est reçu dans leur sein comme un Dieu bienfaiteur;
Ainsi, lorsqu'en sa course illustre et vagabonde,
Hercule des tyrans eut délivré le Monde,
Les peuples soulagés par son bras triomphant,
Lui portoient de leurs cœurs le vœu reconnoissant;
Ainsi jadis Villars, vengeur de la patrie,
Terrassa, dans Denain, et l'Autriche et l'Envie;
Tel autrefois Zisca, ce guerrier valeureux,
Des prêtres et des grands triomphateur heureux,
Les enchaîna trente ans à son char de victoire,
Et vit son nom couvert d'une immortelle gloire.
L'Anglais voit nos vaisseaux, heureux dominateurs,
De notre liberté déployer les couleurs;
Et l'écho prolongé des vastes Pyrénées
A redit nos succès aux deux mers étonnées.
Mais pourquoi célébrer de stériles exploits,
Tandis que l'étranger adopte enfin nos lois?
Paris, dans les horreurs d'une guerre intestine,
Voit son tyran cruel préparer sa ruine;

Et ce roi que le Ciel créa dans sa fureur,
Et qu'il ne fit puissant que pour notre malheur,
Conserve encor l'espoir d'ensanglanter la France,
D'accabler ses sujets du poids de sa vengeance.
De notre liberté Paris fut le berceau;
Les despotes voudroient qu'il en fût le tombeau.

Fin du Chant neuvième.

LA FRANCE

REPUBLICAINE.

CHANT DIXIÈME.

ARGUMENT

DU

CHANT DIXIÈME.

Journée du 10 *Août. Valeur des Parisiens. La Convention remplace la Législature. Le Roi et la Reine sont faits prisonniers par le Peuple. La Convention abolit la Royauté et décrète la République. Discours des Députés. Louis est jugé à mort. Les Vainqueurs de Valmi, de Gemmappe, de Spire, de Mayence, enfin de toutes nos Armées, déposent les drapeaux pris sur l'ennemi, au sein de la Convention. Discours de ces Guerriers. Réponse du Président. Leurs Trophées sont suspendus à la voûte de l'Assemblée. Nos victoires, et le supplice du Tyran, achèvent la Révolution, et l'établissement de la République. Fin du Poëme.*

Suite de la Révolution. Evénemens postérieurs à ce Poëme. Conspiration de Dumourier, de plusieurs Généraux et Membres de la Convention. Discours de l'Auteur de ce Poëme à tous les Français.

LA FRANCE

RÉPUBLICAINE.

CHANT DIXIÈME.

La nuit couvroit déjà de ses ombres perfides,
Du tyran des Français, les desseins homicides;
Ces hommes qui, des rois esclaves éternels,
Brûlent de seconder leurs complots criminels,
Préparoient les poignards, les flambeaux et les armes,
Pour semer dans Paris le meurtre et les alarmes;
Le monstre couronné, qui guide leurs projets
Recèle en son palais leurs sinistres apprêts;
Mais le Génie heureux qui préside à la France,
L'Ange conservateur de cet empire immense,
Pour sauver cet état, inspire au fier Danton,
Contre tant de complots, plus d'un sage soupçon;
La liberté publique en secret menacée,
Les dangers de la France occupoient sa pensée,
Et fixoient ses esprits sur ces grands intérêts,
Quand Barrère, approuvant tous ses soins inquiets,
L'entretient, en ces mots, du sort de la patrie:
« Nous aurons donc en vain chassé la tyrannie!
Se peut-il, cher Danton, que de vils Sénateurs,
Dévorés de la soif de l'or et des grandeurs,
Aient avili leur ame et dégradé leur être
Jusques à nous courber sous le sceptre d'un maître?
Ils ont livré l'état, ils ont trahi leur foi,
Ils ont trompé les vœux d'un peuple déjà roi.

Du despotisme affreux les têtes dévorantes
Se relèvent encor cent fois plus menaçantes;
Une Reine barbare, un Roi conspirateur
Ont encor redoublé d'audace et de fureur.
En arrêtant Louis sous les murs de Varennes,
On nous a, de nouveau, replongés dans ses chaînes
Ce n'est pas Louis seul que l'on devroit punir,
Le serment d'un tyran est de toujours trahir;
Mais les représentans perfides à la France
Devroient tous expirer des traits de sa vengeance ».

DANTON.

« Tous ces vils Députés sont enfin remplacés;
Par la Convention ils seront éclipsés;
De vrais républicains, tous brûlant d'énergie,
Animent ce Sénat, l'espoir de la Patrie;
De tous ces Sénateurs le zèle est éprouvé;
Ils sauveront l'état, s'il peut être sauvé ».

BARRÈRE.

« Ah! Danton est le dieu qui veille sur la France,
Et cet empire en vous a mis son espérance;
Les projets des tyrans seront déconcertés:
Si Mirabeau n'est plus, du moins vous nous restez ».

DANTON.

« Soit poison, soit qu'en lui la nature affoiblie
Ait, par ses grands travaux, vu terminer sa vie,
Ce célèbre Tribun, le fléau des tyrans,
A fini sa carrière à la fleur de ses ans.
Ah! combien il est peu de ces mortels sublimes,
De ces républicains, de ces cœurs magnanimes,

Qui de la Liberté sont constamment l'appui!
Il est, pour un Maillard, cent Marcel aujourd'hui.
Peut-être Mirabeau vécut trop pour sa gloire;
L'inflexible avenir jugera sa mémoire ».

BARRÈRE.

« Quoi! Mirabeau, le dieu, l'oracle du Sénat »!

DANTON.

« Ainsi que Lafayette, il a trahi l'état;
Tous deux ont succombé sous les fausses promesses
D'une Cour dont leur cœur dévoroit les largesses;
Loin de les imiter en leur défection,
L'Etat, dans ses besoins, reconnoîtra Danton.
La tempête, en ces jours de discordes affreuses,
Etend et roule au loin ses ailes orageuses;
Faux organes des Dieux, faux organes des Lois,
Cent ennemis puissans conspirent à la fois;
La haine et ses fureurs, le hideux égoïsme,
Mille intérêts rivaux combattent le civisme,
Et d'une longue guerre allument les volcans
Pour soutenir l'espoir, la haine des tyrans;
Ils ont de notre sang une soif dévorante;
Et l'Aristocratie, en cent lieux rugissante,
Sourit, dans nos remparts, de carnage fumans,
A ses concitoyens déchirés et sanglans:
Autour de nous ainsi le crime toujours veille;
La Reine, que sa rage en ce moment conseille,
Jusqu'au dernier excès a porté sa fureur;
Une couleuvre a mis ses serpens dans son cœur;
L'heure approche, et la nuit entoure de ses ombres
Ses coupables projets et ses mystères sombres;

Son cœur est dévoré de la soif des forfaits;
Puisse un Dieu protecteur prévenir ses excès »!

BARRÈRE.

« Un tigre couronné, qui nous hait, nous abhorre,
De son regard déjà nous marque et nous dévore;
Ce peuple, qu'il voudroit punir de son réveil,
Et dont on prolongeoit la honte et le sommeil,
Conçoit en ce moment de nouvelles alarmes;
Au palais du tyran on entasse des armes,
Et ce despote, assis sur un trône sanglant,
Croit pouvoir égorger son peuple impunément;
Mais le Français s'indigne, et, justement rebelle,
On le verra punir une Cour criminelle;
Un peuple exaspéré, dont le sang va couler,
Peut frapper son tyran, a droit de l'immoler.
La France à succomber seroit-elle réduite?
Mais quelqu'un en ces lieux vole et se précipite;
C'est un des citoyens qui sauvèrent Paris
Des premiers attentats de nos fiers ennemis:
Tout semble présager des nouvelles fatales ».

HÉRAULT *.

« Non, l'Etat est sauvé; les piques triomphales,
Du peuple ont fait cesser le légitime effroi;
Un moment énergique en fait un peuple-roi.
Louis, qui prit toujours le masque des Tibères
Pour couvrir d'un Néron les projets sanguinaires,
S'entouroit, dès long-tems, d'armes et de soldats;
Mais le peuple au palais soudain porte ses pas

* Hérault-Séchelles.

Pour saisir ce dépôt, juste objet de sa crainte,
Quand tout-à-coup, ô crime! abominable feinte!
Ces gardes, ces soldats n'offrent aux citoyens
De la fraternité les plus tendres liens,
Que pour les égorger dans cet infame Louvre.
De ce palais sanglant une porte s'entr'ouvre*,
Et vingt bouches d'airain vomissent mille morts
Sur ce peuple trompé par de touchans transports;
Toujours la liberté rend un peuple invincible,
Et les Parisiens, dans cet assaut terrible,
Ont bientôt fait pâlir ces tyrans ténébreux,
Qui croyoient que ce peuple étoit lâche comme eux.
J'ai vu, dans cet instant horrible et lamentable,
L'Humanité voiler sa tête vénérable;
Mais ces crimes sont ceux du monarque pervers
Qui vouloit aux Français donner encor des fers;
Il éprouve du Ciel l'éternelle justice,
Et déjà la terreur commence son supplice.
On l'enchaîne; la Reine, auteur de tant de maux,
Eprouve un même sort, pour fruit de ses complots,
Et la Convention, qui dans ces lieux s'assemble,
Va bientôt les juger et les punir ensemble.
C'est ainsi que le Ciel frappe souvent les rois,
Et fait planer sur eux le fer vengeur des lois;
Plus sa justice est lente, et plus ces grands coupables
Doivent en redouter les traits inévitables.
Nos collègues bientôt s'assemblent en ces lieux,
Et de la royauté le fléau désastreux
Va sans doute cesser de peser sur la France.
De ce monstre oppresseur la féroce existence

* Journée du 10 août.

Ne boira plus le sang des malheureux humains ;
La France va jouir des plus brillans destins ».
Danton parle en ces mots au Sénat de la France :
« Citoyens, dont la mâle et brûlante éloquence
Oppose en tous les tems ses tonnerres vengeurs
Au despotisme armé de foudres oppresseurs,
Il luit enfin pour nous le moment favorable
De délivrer l'état du fardeau qui l'accable,
D'abolir des tyrans l'empire illimité,
Et de chasser les rois avec la royauté.
La Grèce ne parvint à la grandeur suprême
Que lorsqu'elle eut foulé l'insolent diadême,
Et le peuple Romain ne devint peuple-roi
Que lorsque les Tarquins ne firent plus la loi.
Le crime, chez les rois toujours héréditaire,
Entraîne, en tous climats, les malheurs de la terre ;
De leurs nombreux forfaits le spectacle effrayant
Offre à l'homme sensible un tableau déchirant ;
La terre, par eux seuls de carnage fumante,
Fut couverte de morts, et de sang ruisselante.
Oui, presque tous les rois ont été des tyrans,
Et de l'humanité les vautours dévorans ;
Sur des villes en cendre ils appuyoient leur gloire,
Et des assassinats étoient une victoire.
D'un peuple vil pour eux relevez le destin ;
La perte des tyrans est due au genre humain ;
Ces monstres ont assez désigné leurs victimes ;
C'est au peuple, à son tour, à punir tous leurs crimes.
Les rois, depuis mille ans, ont mis le monde en deuil,
Et de l'encens des Dieux enivré leur orgueil.
Ces Nérons couronnés ont usurpé la foudre ;
Le cri des nations va les réduire en poudre ».

J. B. LACOSTE.

» Oui, bientôt l'Italie aura ses Spartacus;
Et dans la Germanie un autre Arminius
Aux oppresseurs du peuple opposera son glaive.
Jusqu'à l'égalité tout l'univers s'élève,
Et de la liberté l'astre majestueux
Eclaire les humains, et luit enfin pour eux.
Tous ces brigands titrés, que leur rage consume,
Sont vaincus, et, pareils à cette vile écume
Que la mer en courroux rejette de son sein,
Traînent en vingts climats leur infame destin.
D'esclaves soudoyés le ramas mercenaire
A de nos légions craint la fierté guerrière.
Quels prodiges, grand Dieu ! quels étonnans succès !
Liberté, tes héros sont parmi les Français.
Nos camps émulateurs, par leur valeur brillante,
Ont chassé des tyrans la horde menaçante,
Et de la liberté le signe invitateur
Affermit les succès qu'a produits la valeur.
Mais le sang a coulé; c'est le sang de la France;
Ce sang qui fume encor vous demande vengeance.
De leur trône d'airain, nos tyrans furieux
Ont vu le sang Français ruisseler sous leurs yeux:
Qu'un juste châtiment suive leur perfidie;
Que leur sang satisfasse au sang de la Patrie;
Que le tyran paroisse aux pieds du souverain,
Pour entendre et subir l'arrêt de son destin ».

UN DÉPUTÉ DU CÔTÉ DROIT.

« La Liberté, vengeant les malheurs de la Terre,
A de la main des rois arraché le tonnerre;

Leur empire est passé ; des cris réprobateurs
Ont fait trembler l'idole et ses adorateurs ;
Ils sont atteints, frappés d'une main invisible ;
Jusque sous leurs palais, un bruit sourd et terrible
Mugit, et de terreur glace tous les tyrans.
Par un commun destin, tombent en même tems
Ces Bonzes imposteurs, ces Pontifes du crime,
Dont l'homme fut long-tems la sanglante victime !
Des superstitions déchirant le bandeau,
A l'auguste Raison vous rendez son flambeau ;
Les peuples vont enfin marcher à sa lumière.
La nudité des rois se montre toute entière ;
Il n'est plus de tyrans profanes ni sacrés,
Et leurs vains talismans ne sont plus révérés ;
Un terrible réveil fait cesser leur délire,
Et l'Aristocratie, en rugissant, expire.
Les tyrans dénoncés n'en imposeront plus :
Laissons gémir ces dieux dans la poudre abattus ;
Il faut un grand supplice à ces grandes victimes ;
Il faut que leurs tourmens soient égaux à leurs crimes ;
Qu'un néant prolongé, rappelant leur grandeur,
D'un triste et long regret excite en eux l'horreur.
Ah ! le fardeau du crime est un fardeau terrible ;
La mort n'est qu'un tourment mille fois moins sensible.
Qu'ils supportent la vie, et qu'enfin les tyrans
Périssent consumés de pensers déchirans ;
L'indomptable remords saura mieux les atteindre :
Montrez, par ce pardon, qu'ils ne sont plus à craindre.
Quand on verra Louis, qu'on dise avec effroi :
« Ce monstre sanguinaire..... eh bien, c'étoit un roi » !

P. MAILHE.

BO.

« Jurons tous aux tyrans une immortelle haine,
Et que la France soit libre et républicaine ».

CARRIER.

« Périsse le premier qui, parjure à l'Etat,
Oseroit proposer, au sein de ce Sénat,
De rétablir des rois le despotisme antique!
Que l'exécration, que la haine publique
Poursuivent en tous lieux ce lâche criminel!
Qu'il soit couvert du sceau d'un opprobre éternel!
Qu'il meure dans la rage, et qu'un juste supplice,
Sur la tombe des rois, l'immole et le punisse »!

LES DÉPUTÉS.

« Oui, nous le jurons tous ».

BILLAUD-VARENNE.

« Nos vœux, ceux des Français
Sont que tous les tyrans soient détruits pour jamais;
Avant qu'on puisse voir un seul Français esclave,
Avant qu'aucun tyran nous subjugue et nous brave,
Le dernier des Français, par son dernier soupir,
S'affranchira des rois qui voudroient l'asservir:
Il est tems, parmi nous, que ce grand fléau cesse;
Devant un peuple-roi, que le sceptre s'abaisse;
C'est à nous de venger, en conservant ses droits,
Les malheurs de la terre et les crimes des rois;
Il est tems d'expier, en renversant les trônes,
Les meurtres solemnels commis par les couronnes »,

MILHAUD.

« Louis versa le sang, et son sang doit venger
Le peuple infortuné qu'il vouloit égorger;
Son sang doit effacer la chaîne de ses crimes.
Le sang impur d'un roi suffit-il aux victimes,
Aux milliers de Français, de citoyens-soldats
Tombés sous les poignards, ou morts dans les combats?
Pourroit-on excuser un monarque perfide,
Qui vit nos ennemis marcher sous son égide?
Chaque instant de retard en faveur d'un tel roi,
Indigne la nature et révolte la loi:
Ou Louis est un dieu dont on bénit la foudre,
Ou ce n'est qu'un tyran que rien ne peut absoudre;
De ses crimes nombreux le fantôme effrayant,
D'une juste terreur l'entoure en ce moment;
Il est tems que la loi cesse d'être muette,
Et du crime puissant fasse tomber la tête.
Liberté, dont le culte est si cher aux mortels,
L'offrande dont tu veux qu'on charge tes autels,
C'est le sang d'un tyran, versé dans les supplices;
Il n'est point, à tes yeux, de plus doux sacrifices ».

DANTON, *Président de l'Assemblée.*

« Le peuple souverain, par la voix du Sénat,
Prononce que Louis fut traître envers l'Etat;
De ses vastes forfaits la mort est le salaire;
Il fut perfide, ingrat, parjure et sanguinaire.
Eternelle leçon pour tous les potentats!
Du trône à l'échafaud souvent il n'est qu'un pas.
Sénateurs, nos héros, enfans de la victoire,
Apportent en ces lieux les marques de leur gloire,

Les drapeaux enlevés aux ennemis vaincus;
Qu'aux voûtes de ce temple ils soient tous suspendus ».
A ces mots, nos guerriers, ces vengeurs de la France,
Déposent les drapeaux conquis par leur vaillance.
L'un d'eux adresse alors ce discours au Sénat:
« Nos bras, à votre voix, ont défendu l'Etat;
Nos tyrans ont frémi; ces grands, dont l'indolence
Nous accabloit du poids d'une oisive existence,
N'ont pu des citoyens soutenir les regards;
Ces vils conspirateurs ont fui de toutes parts.
Citoyens, ordonnez, et nos troupes guerrières
Vont les poursuivre encor jusque dans leurs repaires ».

DANTON, *Président de l'Assemblée.*

« Héros de la patrie et de la liberté,
Qui de la république avez bien mérité,
Votre rare valeur vient de sauver la France;
Cette gloire suffit à votre récompense:
Le tyran va périr; l'Etat, moins déchiré,
Est de ses ennemis à jamais délivré;
L'auguste Liberté lève sa tête altière,
Et l'affreux Despotisme, exilé de la terre,
N'appesantira plus, sur les pâles humains,
Le sceptre ensanglanté qui dégoutte en ses mains:
En vain il receloit, dans de profonds abîmes,
Pour mieux les égorger, ses tremblantes victimes;
En vain il s'entouroit de glaives, de bourreaux;
La chute du tyran prévient tous ces fléaux;
Tant de fausses grandeurs, désormais abattues,
Ne nous traîneront plus aux pieds de leurs statues;
Tous ces colosses d'or, dont nous étions foulés,
Par vos bras triomphans viennent d'être ébranlés,

Et par des tigres-rois, trop long-tems outragée;
La sainte Humanité par vous se voit vengée ».
Quel spectacle! aux regards de tout un peuple immense,
Périt sur l'échafaud le tyran de la France!
Des Henris, des Valois les ombres ont gémi,
Et poussé dans les airs un effroyable cri;
Dans leur vain désespoir tous nos rivaux frémissent;
L'Europe est étonnée, et les tyrans pâlissent.
Le vœu de l'Univers hâtoit la fin des rois,
Et le premier despote immolé par les lois,
Louis prouve en ce jour qu'un destin plus propice
Des rois arrête enfin la trop longue injustice;
Sa mort dit aux tyrans que leur règne est passé;
Le hideux Fanatisme est vaincu, terrassé;
Désormais il inspire une horreur plus profonde;
Nous voyons chaque culte en citoyens du Monde;
Avec la liberté, l'égalité renaît;
La Terre est consolée, et le Ciel satisfait.

Fin du Chant dixième et du Poëme.

SUITE DE LA RÉVOLUTION.

Evénemens postérieurs à ce Poëme.

AINSI je célébrois, ô France! ta victoire;
Ainsi j'éternisois ton triomphe et ta gloire;
Et ma Muse trompée, ainsi que les Français,
Vantoit de nos guerriers les rapides succès,
Quand tout-à-coup, ô crime! ô honte! ô perfidie!
Des dangers imprévus menacent ma patrie:
Les Français confians, crédules, généreux,
Suivoient avec transport des chefs victorieux;
Un traître étoit l'objet de leur idolâtrie;
Mais loin de soupçonner une telle infamie,
On les eût vus, pour lui, braver mille trépas,
Et marcher, à sa voix, à de nouveaux combats;
Mais son ambition, active et dévorante,
Préfère des grandeurs la gloire flétrissante:
Tels les Coriolans, les Monk et les Cromwel,
Ont tous couvert leurs noms d'un opprobre immortel.
Dumourier n'a vaincu que pour tromper la France;
Cet ennemi des rois épouse leur vengeance;
La victoire, en ses mains, aide la trahison,
Et ses brillans lauriers sont la séduction
Qui doit influencer, entraîner son armée.
Soudain il se dévoile, et la France opprimée
Entend tonner la voix d'un maître et d'un vainqueur,
Et ce monstre est celui qu'elle croit son vengeur.

Jamais plus grand danger n'a menacé la France;
Nos plus fameux guerriers, et Custine, et Valence,
Suivent de Dumourier tous les vastes complots;
Je vois fondre sur nous les plus sanglans fléaux.
Tandis que, dans l'état, cent villes criminelles
Lèvent insolemment l'étendard des rebelles;
Quand le peuple, séduit par ses agitateurs,
De la guerre civile éprouve les horreurs;
Lorsque les factieux, par leurs progrès rapides,
Couvrent de sang leurs bras fumans de parricides;
Lorsque tous leurs échos, dans tout l'empire épars,
Promènent leurs poisons, vivent de leurs poignards,
Un immense complot, un plus vaste incendie,
Dès long-tems préparé, menace la patrie;
De ce vaste projet, de ce grand mouvement,
Dumourier est le chef, et Cobourg l'instrument:
Ainsi marchent de front, pleins d'une même rage,
Deux tigres furieux, affamés de carnage.
Le Belge et le Batave à la fois sont trahis,
Et livrés aux fureurs des tyrans réunis;
Leurs camps dévastateurs s'avancent vers la France,
Et déjà Dumourier, secondant leur vengeance,
De Lille, à leurs guerriers, veut ouvrir les remparts,
Et jusque vers Paris étendre les hazards:
Mais le traître est trompé dans ses vœux homicides;
Le Ciel a déjoué tous ses desseins perfides;
En vain sa main coupable allume le flambeau
Qui doit de la patrie éclairer le tombeau;
En vain sur ses complots son audace se fonde;
Sa trahison inspire une horreur si profonde,
Qu'il est abandonné, même par ses soldats;
Sa fuite le dérobe à son juste trépas;

Des mortels généreux que la patrie enflamme,
De ce conspirateur ont dévoilé la trame:
Nouveau Catilina, la honte est ton destin;
Ton opprobre est gravé sur le marbre et l'airain;
Plus le Français étoit de ta gloire idolâtre,
Plus ton crime paroît sur un plus grand théâtre,
Et dans le saint transport de l'indignation,
Je te voue à jamais à l'exécration;
Mes chants, à nos neveux, disant ta perfidie,
Rempliront l'univers de ta vaste infamie:
Puissé-je, dans ton sang, punir tous tes forfaits,
Et venger le trépas de cent mille Français!
Tes lauriers sont flétris; tu perds toute ta gloire;
La valeur des Français fit seule ta victoire;
Tes rapides exploits sont enfin disparus;
Tu n'es plus à leur tête.... ils ne te craignent plus.
Sénateurs insensés, et d'autant plus coupables,
Que vous pouviez cueillir des honneurs plus durables,
Du traître Dumourier complices orgueilleux,
Vous verrez échouer vos projets fastueux;
En vain vous allumez nos discordes fatales;
Non, Marseille et Paris ne seront point rivales;
Exécrables Brissot, Buzot et Pétion,
Le sceau de l'infamie a marqué votre nom.
O mes concitoyens! sauvons tous la Patrie;
Ecoutez ses accens et sa voix qui vous crie:
« Vous êtes tous Français, soyez tous réunis;
De francs républicains furent toujours amis;
Le féroce égoïsme, en cent villes rebelles,
Veut en vain prolonger ses trames criminelles;
Cessez tous vos débats; de Sparte et des Romains
Vous pouvez égaler les sublimes destins;

Enchaînez à la fois l'orgueil et l'esclavage,
Et l'affreux fanatisme, et le crime, et la rage,
Et le fédéralisme escorté de forfaits,
Et cent monstres divers, ennemis de la paix.
Français, unissez-vous pour venger vos injures;
Dampierre, tout couvert d'honorables blessures,
Semble vous inviter, du fond de son tombeau,
A vous réunir tous sous un même drapeau;
Vengez sa mort, vengez la Liberté chérie;
Tout Français, à ce nom, prodiguera sa vie;
Des citoyens armés sont l'effroi des tyrans,
Et vos revers rendront vos succès plus brillans;
Au sein des trahisons, des complots et du crime,
Le fier républicain se montre plus sublime ».
Il luit enfin ce jour, ce jour tant souhaité,
Qui décide à jamais de notre liberté;
La Constitution est l'égide sacrée
Qui rend des citoyens la victoire assurée;
L'impérissable airain, où sont gravés nos droits,
Assure le retour de la paix et des lois;
Cet ouvrage immortel éclipse tous les âges,
Et sort majestueux du milieu des orages;
Bientôt naîtra le calme et la sérénité:
Voilà le coup mortel, des tyrans redouté;
Tout va se rallier autour de l'arche sainte;
Cent mille Fédérés, dans une douce étreinte,
Vont tous jurer, avec notre immortel Sénat,
Le maintien de nos droits, le salut de l'Etat;
Atteints du même trait, frappés du même foudre,
Tous les conspirateurs vont rentrer dans la poudre;
On n'entend plus qu'un cri, qu'un vœu, qu'un sentiment,
Et les Cieux attendris reçoivent ce serment:

« Vive la République, elle est indivisible,
» Et nous périrons tous pour la rendre invincible ».

Et toi, Montagne auguste, écueil de nos rivaux,
Rocher majestueux qui brise tous leurs flots,
Ils n'ont pu s'élever à ta hauteur sublime;
Voilà leur désespoir, voilà quel fut ton crime;
Par ta gloire immortelle ils sont humiliés;
Les serpens de l'Envie expirent à tes pieds;
Des francs républicains écoute la louange;
Ce concert les punit, et t'honore et te venge.
Vous, de qui le nom seul épouvantoit les rois
Dont les sceptres tomboient à votre seule voix,
Célèbres Marseillois, combattans intrépides,
Seriez-vous donc séduits par ces hommes perfides
Qui, de la liberté se disent le soutien,
Et pour qui cependant la liberté n'est rien,
Qui seuls ont enfanté l'affreux féderalisme,
Et la guerre civile, et le modérantisme,
Le feint amour de l'ordre, et cent fausse vertus,
Pour cacher le seul but de leurs cœurs corrompus;
Le hideux despotisme?.... Ah! ce mot vous soulève;
Oui, les tyrans encor vont craindre votre glaive;
Du bataillon sacré les sublimes guerriers
Ne vous ont pas en vain couverts de leurs lauriers;
Vous vous réunirez au faisceau tutélaire,
Et si la Liberté, la France vous est chère,
En vous précipitant vous-mêmes dans nos bras,
Contre nos ennemis vous irez aux combats;
Ma Muse prophétique annonce leur défaite.
Despotes, qui déjà vantiez votre conquête,
Et croyiez nous lier au char de votre orgueil,
Tremblez, les champs Français seront votre cercueil.

Riches indifférens, quelle est votre espérance?
Arrêtez un moment vos regards sur la France;
Par la patrie en pleurs laissez-vous attendrir;
Cœurs de bronze et d'airain, laissez-vous amollir.
Mais que dis-je? ah! songez à vous sauver vous-mêmes!
C'est au riche à trembler de nos dangers extrêmes;
Qu'il craigne d'éprouver, de partager nos maux,
Et la guerre civile, et ses sanglans fléaux.
Le cruel Léopard, en rugissant de joie,
S'élance, impétueux, pour dévorer sa proie.
Faut-il voir des Français se livrer aux Anglais?
Faut-il voir des Français égorger des Français?
Qu'un autre sentiment désormais nous rallie;
Périssons tous ensemble, ou sauvons la Patrie:
Confondons nos trésors, et nos cœurs et nos bras;
Soyons tous citoyens, tous Français, tous soldats.
Dieu de la Liberté, que ton divin Génie
Puisse nous serrer tous autour de la Patrie!
Nous sommes tous Français, tous frères, tous amis;
Pour le salut commun soyons tous réunis.
O civisme brûlant! que ton feu sacré brille;
O sainte Egalité! qu'une seule famille,
Celle du Monde entier, survive à tous les rois;
Leur dernier jour sera le premier jour des lois.
Aux armes, citoyens; que le fer, que la flamme
Détruisent les tyrans et leur cohorte infame.
D'un mouvement commun, fiers Français, levez-vous;
Et que leur sang impur ruisselle sous vos coups;
C'est à vous d'affermir la liberté du Monde;
C'est sur votre valeur que son espoir se fonde.
Ma Muse triomphale a redit vos exploits;
Soyez dignes encor des Francs et des Gaulois;

Que, de la Liberté, le tonnerre invincible
Oppose à nos rivaux sa force irrésistible;
Qu'ils soient tous écrasés sous ses brûlans carreaux.
France, est-il un danger que craignent tes héros;
L'impétueux torrent, et le foudre rapide,
Les éclairs sont moins prompts que leur fougue intrépide.
Non, jamais le Romain, si valeureux, si fier,
N'offrit à l'univers un aspect si guerrier.
O, de la Nation, masse majestueuse!
Que peut de tous les rois la ligue audacieuse?
Pour la seconde fois, nos citoyens-soldats,
De ces brigands armés vont purger nos climats,
Et de la Liberté le sol inviolable
Vomira loin de nous cette horde innombrable:
Ainsi jadis la Grèce opposa ses héros
Aux tyrans de l'Asie, à leurs mille vaisseaux.
Le Français est armé, la terreur le devance;
Nos guerriers, à l'envi, signalent leur vaillance;
Houchard et Landremont, Gillot et Kellerman,
Rossignol et Carteaux, Dagobert, Vesterman,
Barbantane et Labarre, en leur ardeur guerrière,
Aux esclaves des rois font mordre la poussière.
Une moisson de gloire, ô Français! vous attend;
C'est par la liberté qu'un peuple est vraiment grand.
Pour des soldats Français il n'est rien d'impossible;
A Thèbe, un bataillon fut nommé l'*Invincible;*
Nos généreux guerriers lui ressembleront tous,
Et reviendront vainqueurs de nos tyrans jaloux.

FIN.

Table

des pièces contenues dans ce Volume.

1.er Extrait d'un Dictionnaire inutile &c.
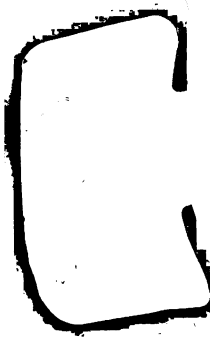
2. La franca républicaine, ou le miroir de la révolution française.